This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

500·22 t. 63.

SOUVENIRS DES INDES OCCIDENTALES.

Ouvrages de H. E. MARQUAND :

THE FRENCH GENDERS.—1 vol. in-18.

TERMINATIONS OF THE FRENCH NOUNS.—1 vol. in-18.

GRAMMAIRE DES GRAMMAIRES ANGLAISES.—1 vol. in-12.

PROMENADES en EUROPE, en ASIE, en AFRIQUE, et en AMÉRIQUE.—4 vols. in-18

MAGAZINE ANGLAIS, ou Cours Complet de Langue et de Littérature anglaises.—2 vols. in-8vo.

Enregistré à *Stationers' Hall.*

L'auteur étant propriétaire de cet ouvrage, et se réservant tous ses droits de traduction et de ré-impression, il est défendu, sous les peines établies par les lois, de le reproduire, ou de le traduire, en tout ou en partie, en Angleterre, ou dans aucun des pays avec lesquels elle a des traités pour la protection de la propriété littéraire.

SOUVENIRS

DES

INDES OCCIDENTALES,

ET IMPRESSIONS INTIMES;

SUIVIS DE

ELIZA ET MARIA.

PAR HENRI E. MARQUAND.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

LONDRES:

SIMPKIN, MARSHALL & Cie.

STATIONERS' HALL COURT.

GUERNESEY: E. BARBET, 24, RUE DES FORGES.

1853.

203. a. 259.

A SON EXCELLENCE

MESSIRE JOHN BELL, K. C. B.

LIEUTENANT-GÉNÉRAL,

COLONEL DU 96e. RÉGIMENT D'INFANTERIE,

LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE L'ILE DE GUERNESEY,

ETC. ETC. ETC.

RESPECT INALTÉRABLE, RECONNAISSANCE,

ADMIRATION,

DE LA PART DE

SON TRÈS-HUMBLE ET TOUT DÉVOUÉ SERVITEUR,

HENRI E. MARQUAND.

PRÉFACE.

Ce livre ne pouvant paraître sans quelques mots d'avertissement au lecteur, nous le prions de vouloir bien parcourir cette préface. Elle devient une nécessité absolue, non pour notre justification, mais pour l'explication de quelques idées que nous avons émises dans les pages qui suivent.

Ces *Souvenirs* n'étaient point destinés originairement à recevoir les honneurs de l'impression. Notre but en les écrivant se bornait à en lire tantôt un fragment, tantôt un autre, dans de petites réunions. S'ils ont vu le jour et paraissent aujourd'hui devant le public dans l'aristocratique format de l'*in-octavo*, c'est grâces aux encouragements de quelques amis, et particulièrement de trois jeunes sœurs, trois de nos plus belles fleurs, trois de nos femmes les plus douces, les plus sensibles, et les plus sensées.

Cet ouvrage n'est ni une œuvre politique, ni une histoire des Indes Occidentales. Ce n'est qu'une suite d'impressions de voyages, de descriptions de localité, de scènes de mœurs, de tableaux représentant faiblement les grandes œuvres de Dieu, dans les

Antilles ; car chacune de ces îles est une émeraude sortant du sein des eaux, et elles forment toutes ensemble la plus magnifique guirlande que la Nature ait jamais composée dans ses jours les plus prodigues. En dépeignant les beautés des Antilles, nous ne nous attachons le plus souvent à aucune particulièrement ; elles se ressemblent toutes plus ou moins ; car elles sont toutes belles, toutes enchanteresses.

Nous ne disons point non plus au lecteur ce que nous allions faire dans ces îles. Cela n'aurait aucun intérêt pour lui. Qu'il lui suffise de savoir que nous y avons passé sept de nos plus belles années, de 1837 à 1844.

La partie de notre livre sur laquelle nous désirons dire ici quelques mots au lecteur, est celle qui regarde les personnes de couleur et les nègres. Au premier abord, et surtout aux yeux de ceux qui ne connaissent point ces deux classes d'individus, les idées que nous émettons sur leur compte paraîtront exagérées, et l'on croira peut-être qu'un esprit haineux a présidé à la rédaction des chapitres qui les regardent. Il n'en est rien. Nous ne haïssons personne, quelle que soit sa couleur. Nous n'avons point avancé un mot que nous ne puissions prouver ; et les personnes de sang-mêlé et de sang noir sont représentées telles qu'elles sont, telles qu'elles seront peut-être encore long-temps. Mais si nous nous sommes longuement étendu sur leurs vices et sur leurs défauts, nous leur avons également rendu justice, et placé au compte

de qui il appartient la cause de plusieurs de ces vices et de ces défauts.

Nous avons donc parlé de ces deux races avec vérité, parce que nous les avons vues de près, parce que nous les avons profondément étudiées pendant sept années. Nous n'avons point cherché à faire ce qu'on appelle si spirituellement de la *sensiblerie* à tort et à travers, comme on en fait tant aujourd'hui sur les nègres, où des milliers d'individus, qui n'en ont pas vu deux dans tout le cours de leur vie, s'extasient sur le compte de ces pauvres gens et les portent jusqu'aux nues. Ils les ont jugés comme les aveugles jugent des couleurs,—comme nous les avions jugés nous-mêmes avant de les connaître.

Quant à la question de l'esclavage, le lecteur verra de suite, que nous nous sommes déclaré contre, tout en déplorant la désorganisation que l'affranchissement a apportée dans les Antilles. Quoique nous ne l'ayons vu établi que sous une forme extrêmement humaine dans les colonies françaises, danoises et espagnoles, nous ne pouvons l'approuver. Quand nous nous sommes récriés contre l'émancipation des esclaves anglais, ce n'est donc point contre la chose elle-même que nous nous sommes élevé, mais contre la manière dont elle se fit. L'émancipation en masse et sans distinction d'âge, fut une très-grande faute ; mais ceux qui, par leur vote, proclamèrent l'affranchissement, ayant travaillé de bonne foi, et croyant servir une portion de l'humanité, ils ne méritent que des louanges.

L'esclavage aux Antilles était conduit sous une forme bien différente qu'il ne l'est aux Etats-Unis. Si dans ces îles il se présentait sous de tristes couleurs, ce n'était que dans des occasions bien rares, et lorsque les esclaves appartenaient à des misérables de basse classe, nouvellement arrivés d'Europe, comme plusieurs que nous citons, des brutes sans éducation aucune, qui croyaient se rendre importants en abusant de leur autorité. Mais, chez les Créoles, les esclaves étaient généralement traités avec la plus grande douceur, et regardés plutôt comme des serviteurs et des enfants que comme des possessions. Ils jouissaient de la plus grande liberté d'action et de parole; les maîtres les consultaient et se rangeaient souvent de leur avis; et nous en avons vu maintes fois parler impunément à leurs maîtres d'une manière qu'un Européen ne se serait jamais laissé adresser par un ouvrier ou par un domestique, sans le chasser immédiatement.

Nous n'avons jamais été aux Etats-Unis ; mais d'après ce que nous en avons lu et entendu, l'esclavage s'y présente sous une forme si horrible, qu'il appelle l'indignation, non-seulement de l'Europe entière, mais des seize états libres de cette grande confédération républicaine.

Un ouvrage, écrit par Madame Harriet Beecher Stowe, sous le titre de *Uncle Tom's Cabin*, vient de causer une sensation profonde dans une partie des Etats-Unis, et d'un bout de l'Angleterre jusqu'à l'autre. Ce livre mérite à tous égards le succès fabuleux qu'il

a eu. Au milieu d'exagérations sans nombre, il renferme de grandes et de dures vérités. Le grand tort de cette dame a été de nous représenter à-peu-près toutes les personnes de couleur et les nègres, comme des modèles de vertu, de douceur et de bonté. S'ils sont ainsi aux Etats-Unis, la Nature a dû les fabriquer tout exprès pour ce pays, et il faut certainement qu'ils soient d'une race à part; car, sur plus de trois cents mille que nous avons vu dans les Antilles anglaises, françaises, espagnoles, danoises et hollandaises, à la Guyane et dans la Colombie, nous n'en avons point vu cent de tels que Madame Stowe les représente; ils n'existent donc que dans l'imagination de cette dame. Elle eut beaucoup mieux fait de nous dire qu'il y en a un grand nombre qui possèdent les qualités qu'elle énumère, mais non pas presque *tous*. Pourtant, comme ses bonnes intentions sont visibles, et qu'elle cherche à atteindre le plus noble de tous les buts, celui de la régénération de cette classe tant avilie et maltraitée, tout cœur généreux ne peut que louer ses nobles efforts en faveur de cette malheureuse race. L'œuvre de cette dame a porté un rude coup à l'esclavage aux Etats-Unis. Il ne l'abattra pas; mais il l'ébranlera singulièrement; de nouveaux ouvriers viendront et continueront ce qu'elle a si admirablement commencé, et ils ne s'arrêteront que quand l'édifice se sera écroulé sur la tête de ceux qui l'ont élevé. Nous éprouvons un vif plaisir en disant que Madame Stowe s'est montrée aussi impartiale que le permettait un sujet aussi épi-

neux. Elle nous montre le bon maître et le mauvais maître, et nous fait voir qu'en de bonnes mains un esclave intelligent et fidèle est parfaitement heureux et satisfait de son sort, pendant que sous un mauvais maître, sa vie n'est qu'une suite de misères.

Elle nous dit une chose, par exemple, que nous ne pouvons croire : c'est qu'aux Etats-Unis, le jeune enfant d'une esclave peut être arraché des bras de sa mère, et vendu ! Si la chose est telle, (mais, nous le répétons, nous ne pouvons le croire,) l'indignation de tout cœur généreux ne peut être assez grande pour exécrer de pareilles horreurs. Nous pouvons dire, qu'aux Antilles ce n'a jamais été le cas, et qu'aucun enfant âgé de moins de quatorze ans ne pouvait être séparé de sa mère. Un esclave y pouvait également se racheter quand il possédait la somme nécessaire pour le faire. Pour cet effet, il n'avait qu'à s'adresser à un magistrat. Celui-ci nommait deux experts pour estimer la valeur de l'esclave ; le maître en nommait deux, et était obligé de se conformer à leur décision.

Mais comment, nous dira-t-on, un individu qui n'avait rien en propre, pouvait-il trouver la somme nécessaire pour son rachat ? Nous répondrons que si la loi refusait à l'esclave le droit de posséder des biens-fonds, elle lui garantissait ses possessions en meubles et en argent, et il pouvait en disposer en toute liberté. Des milliers d'esclaves se sont affranchis par les fruits de leur industrie. Voici comment. Sur

chaque habitation le maître accordait à chacun d'eux une case et un grand carré de terre. Ceux d'entre les nègres qui étaient industrieux cultivaient ce carré, du produit duquel ils pouvaient élever un ou deux cochons et une quantité de volailles, et avoir des légumes pour le marché. Ils pouvaient consacrer à leur culture deux heures par jour. La moitié du Samedi leur était également accordée, et pendant que l'homme travaillait à sa terre, la femme allait à la ville vendre ses légumes, ses œufs, ses volailles et ses porcs. Or, les esclaves étant logés, nourris et vêtus par le maître, tout pour eux était donc un profit net, et ceux qui le voulaient amassaient des sommes considérables. Nous ajouterons qu'il n'y avait comparativement qu'un très-petit nombre d'entr'eux qui voulussent, tant leur paresse était grande, profiter de ces avantages.

Il y avait également à la Jamaïque une loi fort sage. Tout esclave quarteron[1] devenait libre de fait à l'âge de seize ans.

Pour en finir sur cette question, nous dirons que, sous quelque forme que se présente l'esclavage, c'est une chose assez triste. Si le nègre, par suite de son intelligence bornée, ne sent point sa dégradation, le blanc la sent pour lui. Si l'esclave a le bonheur d'appartenir à un bon maître, il peut aussi lui arriver plus tard de tomber entre les mains d'un brutal. Nous désirons donc voir l'esclavage aboli par toute la terre; mais, nous le répétons, il faut qu'il s'opère graduellement.

(1) Pour l'explication de ce mot, voyez pages 67, 68.

On s'étonnera peut-être que dans l'histoire de *Eliza et Maria*, le caractère du nègre soit représenté d'une manière tout opposée à celle sous laquelle nous le représentons dans les autres parties de cet ouvrage. Hâtons-nous de dire que cette histoire fut écrite avant notre voyage aux Antilles. Alors nous jugions les noirs comme les jugent tous les Européens qui ne les ont pas vus, et nous leur croyions à tous des sentiments dignes et élevés, une sensibilité exquise. Enfin, nous étions convaincu qu'ils étaient tous comme nous avons dépeint *Débora* et *Maria*. Cependant, nous sommes heureux de dire que, dans le cours de nos pérégrinations, nous avons trouvé chez les nègres deux ou trois exemples de grandeur d'âme, de noblesse de sentiments, de vive reconnaissance, qui auraient pu nous servir de modèles pour dépeindre les deux négresses. Nous ne les donnons donc point comme un type, mais comme deux cas isolés. Les deux personnages que nous y présentons comme des types du brutal Européen, devenu possesseur d'esclaves, sont Somerville et l'homme qui acheta Débora.

La douceur angélique de Eliza, ses souffrances, les brutalités de son père, ne sont point des inventions. Tout ce que nous disons d'elle, à l'exception de la catastrophe finale, est vrai. Nous l'avons connue presque intimement. Son véritable nom était Mary W.

Guernesey, Novembre, 1852.

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE.

Préface vii

Chap. I.—Le *Molière*, du Hâvre 1

Chap. II.—L'Homme Indispensable..... 5

Chap. III.—Le Départ..... 9

Chap. IV.—La Boîte au Poivre..... 17

Chap. V.—L'Océan 23

Chap. VI.—Le Spectacle en Pleine Mer..... 31

Chap. VII.—Encore Monsieur G..... 37

Chap. VIII.—L'Arrivée 47

Chap. IX.—Les Créoles..... 53

Chap. X.—Les Gens de Couleur 67

Chap. XI.—Les Nègres 93

Chap. XII.—L'Emancipation des Esclaves.....129

Chap. XIII.—Une Fête Créole 141

Chap. XIV.—Le Bel Air 151

Chap. XV.—Une Sucrerie.....159

Chap. XVI.—Madame Calypso 169

Chap. XVII.—Les Forêts du Nouveau Monde.....193

Chap. XVIII.—Les Fourmis 203

Chap. XIX.—Un Ouragan 213

Chap. XX.—La Soufrière de Saint Vincent 239

Chap. XXI.—Une Semaine à Saint Domingue 253

Chap. XXII.—Adèle 287

Eliza et Maria.....297

ERRATA.

Page 288. { Ligne 18.— *Au lieu de* La base, *lisez* Sa base.
„ 19.—*Au lieu de* jusqu'à, *lisez* puisqu'à.

Souvenirs des Indes Occidentales.

CHAPITRE I.

LE *MOLIÈRE*, DU HAVRE.

Salut, mon beau navire!
Aux trois mâts pavoisés.
ROMANCE FRANÇAISE.

Près des vaisseaux du roi,
Lui seul est roi sur l'onde.
LE CAPITAINE NOIR.

C'ÉTAIT un noble navire que le *Molière*, du Havre-de-Grâce, et digne du noble nom qu'il portait. Lorsqu'il était amarré dans le Bassin du Roi, il attirait tous les regards. Ah! c'est que son maître, le Capitaine C., n'était pas marié; ni femme, ni enfants n'occupaient ses soins. Son navire était son amour à lui. Il l'aimait comme on aime sa première maîtresse. Il l'habillait, il l'atiffait, il le rendait tout coquet.

Il fallait voir ce beau bâtiment, avec ses mâts immenses, fins comme des flèches, et, à l'instar de ceux des paquebots américains, s'élevant dans les airs à une hauteur qui faisait tourner la tête seulement en les regardant ; ses cordages si lisses et si bien tirés ; ses voiles blanches comme la toison d'un jeune agneau ; son pont propre comme celui d'un vaisseau du roi.

Et puis, il fallait examiner la finesse de sa coupe. Jamais constructeur n'avait donné des formes plus grâcieuses, plus sveltes à aucun navire. Oui, le *Molière* était unique. Et puis s'il était propre comme une frégate, il était aussi grand qu'une frégate. Il était du port de onze cents tonneaux, rien que cela.

Mais si son extérieur était admirable, ce n'était pourtant rien en comparaison de son intérieur. Il fallait entrer dans sa grande chambre, longue de vingt-deux pieds, et voir la coquetterie qui y régnait. Ce n'étaient que les privilégiés qui y entraient. Nous avons déjà dit que le Capitaine C. aimait son navire comme on aime une maîtresse chérie, et de même qu'on est jaloux d'une amante belle et aimée, le commandant l'était de son beau navire. Les profanes n'y pouvaient pénétrer ; les personnes de goût seules y étaient admises.

Il n'y voulait voir comme visiteurs que ceux qui étaient capables d'apprécier ce gentil salon,

décoré dans le goût le plus chaste. Cette pièce, toute à panneaux, était en bois de citronnier, et du travail le plus exquis. On ne voyait dans cette chambre aucune de ces grosses colonnes torses en acajou, et ces ornements surchargés, lourds, et de mauvais goût, qu'on trouve si souvent dans les paquebots d'Amérique et des Antilles. A l'entour de la chambre étaient les cabines des passagers, toutes grandes, propres, claires et parfaitement aérées. Le parquet était recouvert d'un joli tapis de Turquie.

Quant au capitaine, c'était un jeune homme d'une trentaine d'années, bien fait et beau de figure. Parfaitement poli, bien élevé, instruit, sa conversation, tantôt légère, tantôt sérieuse, était remplie de charmes. Il avait beaucoup vu, beaucoup lu, beaucoup étudié. Que d'heures agréables j'ai passées bien des soirs, assis à côté de lui, sur le banc de quart, au clair de la lune, en causeries intimes.

Ensuite, en homme d'esprit et de goût, notre commandant aimait les mets délicats et les vins fins. Aussi, en voyant les choses nombreuses et variées placées chaque jour sur la table, n'eut été le roulis ou le tangage, selon que le vent fût largue ou arrière, on ne se serait jamais douté qu'on fût sur mer. Pendant tout le voyage, qui dura quatre-vingt quatre jours, la plus grande variété régna sur la table. Des

tempêtes et des calmes furent les causes de la longueur de la traversée.

Enfin, en homme connaissant le monde, et marin consommé, notre capitaine avait parfaitement choisi son équipage. Point d'ivrognes, point de querelleurs, point de ces matelots brutaux comme on en trouve trop souvent. Pourtant, je me trompe, il y en avait un. C'était un Corse qu'on avait pris faute de mieux, pour compléter l'équipage. Ce misérable en fît des siennes pendant la traversée. A l'exception de cet individu et d'un pauvre vieux matelot, nommé, je crois, Maître Jean Trubert, qui se flanquait infailliblement par terre au moindre coup de roulis, le personnel du *Molière* était irréprochable.

CHAPITRE II.

L'HOMME INDISPENSABLE.

Sans le cuisinier la société périrait.
BRILLAT SAVARIN.

Nous étions en Juin, 1837. Tout était prêt pour le départ, qui était fixé pour trois heures de l'après-midi, heure de la marée. Les passagers étaient embarqués ; tout le monde était à son poste. Il ne manquait personne à bord, sauf un personnage de la première importance, personnage indispensable dans toute maison bien organisée, et bien plus indispensable encore au bord d'un navire aussi bien commandé, aussi bien orné de passagers que l'était le *Molière*.

Nous ne tiendrons point nos lecteurs en suspens un moment de plus en taisant le nom de ce phénix, qui n'était rien moins que . . . . . le cuisinier.

Ceux qui ignorent les plaisirs d'une table bien ordonnée et servie avec recherche, souriront, sans doute, d'entendre que les passagers restèrent consternés en apprenant que ce souverain de la bouche avait disparu depuis la veille, sans qu'on eût pu apprendre ce qu'il était devenu.

Le temps du départ approchait ; la marée montait rapidement ; elle avait même l'air de monter ce jour-là plus vite que d'ordinaire, comme pour nous contrarier. Les écluses des bassins allaient être ouvertes, et pas de cuisinier à bord. Que faire ? Le mot " désespoir" était écrit sur la figure du capitaine, et sur celle des dix-sept passagers ; car nous étions dix-sept, au nombre desquels se trouvaient des femmes admirables, des demoiselles charmantes.

A quelle sorte de cuisine allions-nous être condamnés, juste ciel ! A une abominable ratatouille confectionnée par la main d'un matelot, puant le tabac et suintant le goudron ! Impossible ! Nos péchés étaient grands, sans doute ; mais ils ne méritaient point une expiation semblable Un quart-d'heure de plus et nous allions subir pendant un long voyage ce cruel supplice. Nous étions plus morts que vifs.

Notre capitaine valait son poids en or. Il s'était aperçu dès le matin de la disparition de son cuisinier, et n'avait pas perdu un moment avant d'en instruire la police du Havre. Merci,

brave capitaine ! Vous nous épargnâtes de bien cruelles tortures.

Lorsque le grand Frédéric de Prusse voulut acheter le moulin et les terres de Sans Souci pour y bâtir son fameux château, le meûnier, qui était un dur-à-cuire, refusa net de vendre son bien à quelque prix que ce fût. Le roi, tout philosophe qu'il était, furieux de voir un manant résister à sa royale volonté, dit au meûnier que, bon gré mal gré, il aurait sa terre et son moulin. Le meûnier riposta par ces mots :

"Il y a, Dieu merci ! des juges à Berlin."

Dans ce moment de détresse, faute d'un cuisinier, nous pûmes aussi nous écrier :

"Il y a, Dieu merci ! des gendarmes en France."

Car effectivement, mais au dernier moment, par exemple, nous vîmes arriver notre scélérat de cuisinier, flanqué de deux gendarmes, deux amours de gendarmes, hauts de six pieds et dans la tenue la plus coquette. De quel poids nous fûmes soulagés en contemplant ce touchant tableau. Nous étions prêts à tomber aux genoux de ces adorables gendarmes, et l'aurions immanquablement fait si nous en avions eu le temps ; mais les aussières étaient déjà démarrées, et au moment où nous nous préparions à remplir nos devoirs envers ces charmants et philanthropiques

fonctionnaires, ils disparurent. Heureusement pour nous, deux solides matelots s'étaient emparés du cuisinier. Il nous restait. Ah ! nous eûmes lieu de nous louer de lui ; car c'était un cuisinier de premier ordre, un véritable Vatel.

Nous devons ajouter, à l'honneur de ce cuisinier-modèle, que ce n'était nullement par dédain pour son art qu'il avait fui ses casseroles et ses fournaux. Loin de là : ces ustensiles avaient pour lui des charmes indéfinissables ; mais il avait un cœur qui battait dans sa poitrine. Nul être au monde n'a le cœur aussi chaud et sensible qu'un cuisinier. Or, ce Vatel aimait une chaste beauté du Havre ; les adieux avaient été longs et touchants, et n'eût été l'interruption des gendarmes, ils ne seraient peut-être pas finis à l'heure qu'il est.

CHAPITRE III.

LE DÉPART.

My native land, good night !

BYRON, *Childe Harold.*

Elle était blonde et douce. A la voûte étoilée
Souvent, en me parlant, elle levait les yeux ;
Et sa touchante voix, légèrement voilée,
Me semblait un écho du langage des cieux.

GUSTAVE DROUINEAU.

LE navire glisse doucement en traversant les bassins. Le voici dans l'avant-port, et enfin entre les deux jetées. Toutes les voiles sont hissées ; la brise est bonne, mais faible. Le môle est couvert de spectateurs. Tout le monde veut voir sortir le *Molière.* Les amis des passagers et de l'équipage saluent ceux-ci des mains, des chapeaux et des mouchoirs. Les uns rendent ce salut avec un sourire ; les autres, les yeux humides.

Quant à moi je n'avais ni parents ni amis présents. Personne n'était là faisant des vœux pour moi ; ni un sourire ni une larme ne salua mon départ ; pas une main amie ne serra la mienne. Je n'avais donc d'adieux à faire à personne. Je souffrais bien. Mais oublions tout cela.

Nous voilà sortis. Le vent gonfle nos voiles. Nous filons. La jolie ville du Havre disparaît peu-à-peu, et bientôt ce n'est plus qu'une vapeur confuse. Nous doublons le Cap d'Antifer ; le Havre disparaît totalement.

Ici nous mettons en panne, afin de renvoyer à terre le pilote, ainsi qu'un jeune capitaine d'infanterie, en garnison au Havre, qui a accompagné jusqu'ici une jolie Créole de la Martinique, qu'il compte aller rejoindre dans quelques mois pour lui jurer une foi éternelle au pied des autels. Nous ne dirons point combien de fois les amants s'embrassèrent, ni toutes les protestations d'amour éternel qu'ils se firent. Qu'il nous suffise de dire que la jeune fille pleurait ; mais qu'à travers ses larmes, ses beaux grands yeux brillaient d'espérance.

La brise fut faible pendant toute la première partie de la nuit. Vers deux heures du matin, le vent fraîchit, le navire commença à tanguer, et avec le tangage arriva le mal de mer.

Pour celui qui n'éprouve point ce terrible mal,

c'est une chose à la fois triste et comique que d'étudier les visages des passagers, décomposés, allongés, tiraillés, marbrés, blancs, jaunes, pourpres, bleus, verts, enfin de toutes les couleurs, excepté de la véritable. Tout en plaignant ces tristes victimes de la navigation, on ne peut s'empêcher quelquefois de pouffer de rire des grimaces affreuses, des contorsions singulières qu'elles font ; de les voir, suivant les oscillations du navire, armées chacune de la classique cuvette, qui souvent leur échappe des mains et vient se briser en éclats sur le plancher.

J'eus le bonheur de n'être malade qu'une heure environ, et de pouvoir étudier tout à mon aise ce singulier tableau.

Une jeune dame se trouva fort malade. Elle était assise sur un tabouret, et son état de faiblesse était tel qu'elle était tombée une ou deux fois, par suite des mouvements du navire. Elle me faisait véritablement pitié. J'approche donc mon tabouret du sien. Je la soutiens, en lui passant mon bras gauche autour de la taille, et de la main gauche je lui tiens galamment sa cuvette. Je ne sais comment cela se fît ; mais son mal me gagna ; me voilà malade aussi, et, ma foi ! le même vase nous servit à tous deux. Nous fraternisions. Si Rembraudt eut été là, il en eut fait le sujet d'un croquis. Mon mal ne dura heureusement pas long-temps.

Mademoiselle R., une satanée petite Créole de quinze ou seize ans, belle comme un ange, folle comme les jeunes filles de son âge, étourdie et enjouée comme toutes ces charmantes enfants des Tropiques, riait à gorge déployée en voyant les tableaux grotesques qu'on apercevait de tous côtés.

—Regardez-donc, monsieur, la drôle de figure que fait ma tante, me disait-elle.

—Vous avez le cœur dur, mademoiselle, lui répondis-je, tout en contractant mes lèvres pour ne pas rire aussi.

—Oh ! pardon ! Je suis très-sensible ; mais je ne puis m'empêcher de rire en ce moment, quoique au fond de mon cœur, je plaigne sincèrement ces pauvres gens ; mais franchement, monsieur, peut-on s'empêcher de rire ?

Et la petite espiègle courait sur le pont en chantant :

"Ah ! laissez-moi déraisonner ;
" C'est le seul plaisir de mon âge.
" En attendant mon mariage,
" Je veux du moins m'en amuser."

Dans l'après-midi du Dimanche suivant, nous nous trouvions si près des côtes du comté de Cornwall, (Angleterre,) que nous pouvions voir à l'œil nu des personnes se promenant dans les champs.

Je demeurai des heures entières collé à la

même place, regardant ces bords chéris que je ne devais peut-être plus revoir. Je m'aventurais sur une mer perfide, me dirigeant vers de lointains climats, ignorant si j'y arriverais jamais ; et si j'y arrivais, qui pouvait m'assurer que j'en reviendrais ?

J'étais ému jusqu'au dernier point. Une tristesse indéfinissable s'empara de moi.

Le temps était magnifique ; pas un nuage n'obscurcissait la limpidité du ciel. La mer, de l'azur le plus pur, n'était que faiblement émue par une brise légère. Les mouettes et les goëlands, fort nombreux dans ces parages, effleuraient de leurs longues ailes la surface de l'eau. La nature entière avait revêtu tout ce qu'elle a de plus riche, de plus ravissant.

Eût-elle été triste et sombre, eûssent les vents rugi, eût une mer furieuse balayé de ses grandes lames le pont du vaisseau, j'aurais été plus heureux ; car alors la nature en deuil, et les éléments en colère, eussent été plus en harmonie avec ce que j'éprouvais.

Pendant quelque temps, je ne puis en préciser la durée, l'univers entier disparut devant moi. J'étais tombé dans une de ces léthargies morales où des personnes d'une imagination vive se trouvent une ou deux fois en leur vie.

Tout-à-coup j'entendis une douce voix prononcer ces mots :

—Vous pleurez, monsieur.

Je regardai. C'était Mademoiselle Adèle Le G., cette belle jeune Martiniquaise, dont il a été question au deuxième chapitre,—celle qui était la fiancée de l'officier. Nous naviguions ensemble depuis quatre jours et nous avions déjà fait connaissance. Nous étions déjà presque amis.

C'est, du reste, presque toujours le cas aubord d'un navire partant pour un long voyage. On se voit séparé du reste du monde. Le fragile bâtiment est regardé comme un nouvel univers, mais un univers resserré et environné de dangers. On sent donc le besoin de se rapprocher, de s'aimer les uns les autres. Les jeunes femmes, tout en y conservant la plus stricte modestie, sont bien plus communicatives qu'à terre ; il y a plus d'abandon, plus de franchise, plus de laisser-aller dans leur conversation. Et puis on sait qu'on sera long-temps ensemble, et l'on tâche de se rendre aimable et agréable les uns aux autres.

Je connaissais donc assez Mademoiselle Le G. pour pouvoir l'apprécier à sa juste valeur. C'était une jeune fille d'une sensibilité exquise, une âme poétique et toute parfumée des vers de Lamartine, de Hugo et de Byron. Je pouvais donc lui parler sans crainte ; car je savais avoir affaire à une femme supérieure, et non à une petite maîtresse ; à un de ces cœurs vides qui ne

sentent rien et se moquent de tout ce qui dépasse le niveau de leur intelligence bornée. Je répondis donc :

—Oui, mademoiselle, je pleure. Je pleure, parce que je vois l'Europe peut-être pour la dernière fois ; parce que cette terre que nous voyons là à notre droite, prête à disparaître, est presque ma patrie.

—Je vous comprends, dit-elle.

—Oui, je pleure, parce que la brise qui fraîchit nous éloigne rapidement de cette terre chérie ; parce qu'enfin je laisse derrière moi des amis bien chers, de vives affections, et deux tombeaux qui renferment tout ce que j'ai le plus aimé au monde.

Une larme sillonna la joue de la jeune fille. Cette larme me fît du bien. Je vis qu'il y avait sur le vaisseau au moins un cœur qui me comprenait.

—Quant à vous, mademoiselle, continuai-je, vos sensations doivent être tout l'opposé des miennes. Vous retournez dans votre patrie ; moi je quitte la mienne. Vous allez revoir les lieux où votre enfance s'est écroulée pure et heureuse ; vous allez retrouver un père, une mère, des frères, des sœurs et des amis bien-aimés. Moi, je n'ai ni père, ni mère, ni frère, ni sœur, ni épouse. Le ciel m'a ravi tout cela. Il me restait quelques amis,—il m'a fallu me séparer d'eux.

En ce moment un de ces grands spectacles qui rapprochent toujours l'homme de la Divinité se déroulait devant nos yeux : le soleil se couchait enveloppé d'un magnifique manteau d'or, de pourpre et de rose ; les côtes d'Angleterre avaient presque disparu. Alors, me souvenant des beaux vers de Byron, dans son *Childe Harold*, je me sentis comme inspiré, et saluant l'Angleterre pour la dernière fois, je répétai tout haut :

"Adieu! adieu! My native shore
"Fades o'er the waters blue ;
"The night winds sigh, the breakers roar,
"And shrieks the wild sea-mew.
"Yon sun that sets upon the sea
"We follow in his flight.
"Farewell awhile to him and thee,
"My native land, good night!"

Mes sensations étaient trop fortes. Je ne pus assister plus long-temps à ce spectacle. Je saisis la main d'Adèle Le G.

— Good night ! lui dis-je.

Et je courus m'enfermer dans ma chambre.

CHAPITRE IV.

LA BOÎTE AU POIVRE.

> Cet homme devait être incorruptible; car il ne vivait que d'épices et d'aromates.
>
> VOITURE.

Nous avions au nombre de nos passagers un Ecossais, long de deux aunes et maigre en proportion, qui se rendait à la Dominique, île anglaise située entre les deux îles françaises de la Martinique et de la Guadeloupe. Chose étrange, l'Angleterre et la France se regardent presque partout en face et semblent se jalouser mutuellement. La Guadeloupe est située entre deux îles anglaises, Antigue et la Dominique; celle-ci est, comme nous l'avons dit, entre la Guadeloupe et la Martinique, et celle-ci enfin entre deux possessions anglaises, la Dominique et Sainte Lucie.

Mais revenons à notre immense Ecossais.

Monsieur G. était le plus brave et le plus honnête homme au monde ; mais il ne savait parler que de quatre choses : du prix des denrées coloniales, du *roast beef*, des bons vins et du grog. Quoique intéressé depuis nombre d'années dans plusieurs sucreries de la Dominique, il n'avait jamais quitté l'Europe.

Quelques personnes charitables qui connaissaient bien les Antilles, l'avaient assuré que le mouton de ces îles ne se composait que d'une espèce de peau desséchée, et que le bœuf y était si dur et si coriace qu'on ne pouvait manger ni l'un ni l'autre que bouilli ou étuvé, et que, par suite de cette dureté, le *roast beef*, le *beefsteak*, et le gigot rôti, y étaient choses totalement inconnues.

On ne l'avait malheureusement que trop bien instruit : nous en fîmes l'expérience plus tard. Or, notre homme avait le bœuf et le mouton bouillis et étuvés en exécration, et l'absence de ces succulents rôtis, dans un pays où il allait faire un séjour de plusieurs années, le remplissait d'une douleur profonde et faisait le sujet de ses méditations les plus sérieuses. Lorsqu'il se livrait exclusivement à cette pensée déchirante, il soupirait à fendre l'âme.

Monsieur G. avait aussi une passion démesurée pour la moutarde,—pour le poivre surtout. Il poussait l'amour de ces deux excitants jusqu'au

fanatisme. Le gosier de notre compagnon de voyage était pour tous les passagers un impénétrable mystère, un problême que nul ne pouvait résoudre. Nous ne pouvions comprendre de quelle étoffe était formé le gosier extraordinaire de Monsieur G. en voyant l'immense quantité de poivre qu'il dévorait, sans jamais tousser, sans faire la plus légère grimace.

Les plaisants disaient qu'il avait la gorge doublée en zinc ; d'autres, renchérissant sur eux, soutenaient qu'il avait dans le gosier un tube métallique, qu'il mettait le matin en se levant et ôtait le soir en se couchant.

Ce malheureux poivre manqua un jour d'amener une catastrophe épouvantable.

Nous avons dit, au premier chapitre, que le capitaine voulait que tout fut parfaitement tenu au bord de son navire ; aussi chaque objet y brillait d'ordre et de propreté. Le poivre pour la provision du bord était gardé dans une grande boîte ronde en fer blanc. Un des mousses écurait cette boîte tous les trois ou quatre jours.

Or, environ une quinzaine après notre départ, le garçon était occupé à cet ouvrage sur le pont. Notre Ecossais, qui connaissait cette boîte chérie comme il connaissait sa mère, la regardait avec amour, et la vue du vase qui contenait l'épice tant aimée semblait lui faire chasser pour le moment sa pensée dominante, celle qui roulait

toujours sur l'épouvantable dureté du bœuf et du mouton dans les Indes Occidentales.

Il suivait donc attentivement l'opération que faisait le garçon et lui recommandait de bien faire attention à ne pas placer la boîte sens dessus-dessous, de peur que le couvercle ne s'en détachât et que le divin stimulant ne fût répandu sur le pont.

—Oh ! ne craignez rien, monsieur ; j'y veille, répondit le mousse.

En prononçant ces mots, le garçon s'était tourné vers son interlocuteur et tenait la boîte appuyée sur le bord du navire. Un coup de roulis, une de ces lames de fond qui surviennent de temps à autre, arrive en ce moment, et voilà . . . . Oh ! comment décrire cet affreux malheur ? . . . . Voilà la boîte dans la mer.

Le visage de Monsieur G., ordinairement enluminé comme la crête d'un coq, devint livide comme la face d'un cadavre.

Je me trouvais alors à environ dix pas du pauvre G., et causais avec quelques passagers. Le voyant devenir si pâle, et croyant qu'il se trouvait mal subitement, nous accourûmes vers lui. Un de nous le prît à bras-le-corps ; mais lui, se dégageant à l'instant, se pencha sur le bord du navire. Nous en fîmes autant. Alors nous comprîmes. Nous vîmes l'infortuné G., contemplant d'un air effaré, la malheureuse boîte

au poivre s'enfonçant graduellement dans les eaux limpides de l'Atlantique. Nous crûmes un instant qu'il allait se lancer à la mer pour repêcher sa boîte chérie, ou disparaître à tout jamais avec elle.

Il n'en fit rien heureusement ; mais quand la boîte eut entièrement disparu, il commença à se lamenter d'une manière déchirante. Tout-à-coup sa figure se rasséréna et il courut vers le capitaine, en s'écriant :

— Eh bien ! voilà un bel accident qui vient d'arriver.

Le capitaine, craignant, comme il nous le dit plus tard, que le feu ne fût dans le navire ou que quelque homme de l'équipage n'eût tombé par dessus le bord, pâlit légèrement.

— Qu'est-il arrivé ? demanda-t-il.

— La boîte au poivre est tombée à la mer.

— Imbécile ! s'écria le patron, est-ce là tout ?

—Est-ce là tout ! répéta Monsieur G. Ah ! vous croyez que ce n'est rien. Mais, à propos, sommes-nous loin de Madère ?

— Quel rapport Madère peut-il avoir avec une boîte de poivre tombée à l'eau ?

—Beaucoup, beaucoup, monsieur le capitaine. Ainsi veuillez me dire quelle distance nous sépare de Madère.

— Environ cent lieues, puisque vous tenez absolument à le savoir.

— Eh bien ! il faudra y relâcher pour y faire une nouvelle provision . . . . .

— De poivre ? fit le capitaine.

— Oui, de poivre.

— Si j'y relâche, par exemple, je veux bien que le loup me croque !

— Et que voulez-vous que nous devenions sans poivre ?

— Nous nous en passerons.

—Vous, c'est très-bien ; mais moi ?

—Allez au diable avec votre maudit poivre.

Et le patron lui tourna le dos.

Le pauvre G. ne pouvant comprendre la coupable indifférence du capitaine à l'égard de cette denrée, haussa les épaules de pitié, leva les yeux vers le ciel et poussa un profond soupir.

Depuis ce jour-là jusqu'à celui de notre arrivée à la Martinique, le malheureux ne mangea presque plus ; le stimulant lui manquait ; l'âme, le cœur, l'estomac avaient disparu avec le poivre. Pour la forme, on mettait à chaque repas la poivrière sur la table ; mais, hélas ! c'était un corps sans âme. Souvent, cet infortuné la prenait machinalement ; mais n'y trouvant jamais rien, il la remettait lentement à sa place, la regardait comme on regarde un ami trépassé, soupirait du fond de l'âme, puis continuait tristement son repas, sans dire un mot, sans regarder personne. Il faisait pitié à voir.

CHAPITRE V.

L'OCÉAN.

La mer ! partout la mer ! des flots, des flots encor,
L'oiseau fatigue en vain son inégal essor ;
Ici les flots, là bas les ondes.
Toujours des flots sans fin, par les flots repoussés ;
L'œil ne voit que des flots, par l'abîme entassés,
Rouler sous les vagues profondes.

Parfois de grands poissons, à fleur d'eau voyageant,
Font reluire au soleil leurs nageoires d'argent,
Ou l'azur de leur larges queues.
La mer semble un troupeau secouant sa toison ;
Mais un cercle d'airain ferme au loin l'horizon,
Le ciel bleu se mêle aux eaux bleues.

VICTOR HUGO.

Il se passe peu de jours sans que l'on n'entende quelques individus se plaindre de la longueur de la journée, et dire qu'ils s'ennuient. A ceux-là nous disons : Faites comme nous, occupez-vous : alors la journée vous paraîtra courte et belle, la vie douce et légère.

C'est surtout d'un long voyage sur mer dont

beaucoup de gens se plaignent amèrement, en disant que c'est la chose la plus ennuyeuse, la plus monotone, la plus assommante du monde. Nous disons encore à ceux-là, qu'ils ne savent pas voyager, et qu'une longue traversée est remplie de charmes pour tout individu qui a des yeux, de l'intelligence, un peu de poésie dans l'âme, le goût de la lecture, et qui sait se créer une occupation à bord comme à terre.

Le Docteur Johnson dit, quelque part dans son *Rasselas* : " *The only variety of water is rest and motion.*" N'en déplaise à l'ombre de ce moraliste, nous dirons que ce mouvement et ce repos sont tellement variés et qu'ils prennent de si innombrables nuances, que nous ne pouvons accepter son jugement.

Vous ne verrez pas deux heures de suite les flots ni du même volume, ni de la même teinte, ni pareillement accidentés. Leurs formes, leurs reflets, leur étendue varient à l'infini. Ils sont tantôt de l'azur le plus pur, tantôt verts comme des émeraudes, tantôt argentés à tel point qu'on peut à peine les regarder, tantôt rosés, puis dorés, quelquefois rouges comme du vin, tantôt d'un brun noir qui serre le cœur et remplit l'âme de frayeur. Tantôt ils se composent de ces lames immenses de cent vingt pieds de largeur, renfermant d'autres lames d'un moindre volume, lesquelles en contiennent de plus petites encore.

Bientôt ce sont des lames moyennes ; bientôt il n'y a point de lames du tout : la mer n'est plus qu'un immense miroir dont l'œil sonde les abîmes, et contemple les monstres marins qui les peuplent.

Si, par un beau jour serein et calme, vous vous trouvez dans les environs des Tropiques, plongez les yeux dans l'abîme et vous apercevrez la bonite d'un bleu céleste, le dauphin aux sept couleurs, se jouant dans la profondeur des eaux. Jetez les yeux plus loin, vous êtes amusés par ces énormes troupes de gros marsouins noirs qui parcourent l'Atlantique en faisant les gambades les plus grotesques. Puis, de temps à autre, vous voyez arriver ces myriades de poissons volants, que vous prendriez volontiers pour autant d'oiseaux, tant leurs grandes nageoires ressemblent à des ailes, tant leur vol se prolonge.

Et puis ces immenses baleines que l'on aperçoit parfois, par troupes de quatre et même de huit, nageant posément, la tête et le dos au-dessus de la surface, et lançant l'eau par leurs narines en jets si hauts et si grands qu'ils ressemblent à de petites cascades réfléchissant toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Ensuite, quand le temps est calme, la mer bien belle, vous voyez des flottes de galères, que les marins anglais nomment *Portuguese men-of-war*, nageant à la surface, comme autant de petits

bateaux d'enfants, les voiles gonflées de vent ; singulier animal de quatre à cinq pouces de longueur, et dont les pattes, minces comme des ficelles, ont sept ou huit pieds de long, animal que l'on ne peut toucher sans éprouver une forte commotion électrique.

Puis vient l'halcyon, nom admirable s'il en fut jamais, que le matelot anglais, peu poétique de sa nature, a baptisé du singulier nom de *Mother Carey's chicken ;* et, quoique oiseau de mauvais présage d'après les idées superstitieuses des marins, ne le voit-on pas avec plaisir ainsi en pleine mer ? Et la grande frégate, oiseau dont les ailes ont douze pieds d'envergure, qui effleure les eaux sans jamais se poser, que l'on rencontre souvent à plus de quatre cents lieues de toutes côtes, et qui pourtant, d'après la conformation de ses pattes, doit coucher toutes les nuits à terre ; car s'il se posait un seul instant sur l'eau, il ne pourrait plus se relever. Cette frégate ne fournit-elle pas le sujet de graves méditations, quand on pense à la puissance de vol que lui a accordé la Providence, qui lui permet de franchir mille lieues d'espace par jour ? Mille lieues ! mais c'est le huitième de la circonférence de la terre.

Et ces magnifiques soleils couchants des Tropiques, devant lesquels on se met presque à genoux, tant l'âme est saisie d'admiration, tant

elle se trouve détachée de tout objet terrestre et s'élève exclusivement vers le Créateur ! Et cette mer phosphorescente, qui brille la nuit comme une masse sans bornes d'argent fondu !

Oh ! tout cela est beau, tout cela est grand, tout cela est sublime ! On ne le décrit pas ; ce serait une tâche surhumaine ; mais on le sent, et on adore en silence. Et il est des gens qui disent qu'on ne voit rien en mer !

Et ces tempêtes effroyables, ce déchaînement des grands vents qui mugissent dans les cordages, qui font plier les mâts, qui couchent le vaisseau sur le flanc et qu'un miracle seul peut relever, qui soulèvent les flots à une hauteur immense, —flots qui se lancent par dessus les mâts, balaient tout ce qui se trouve sur le pont, frappent sans pitié et sans relâche contre les flancs du navire, dont chaque planche gémit et crie,—cela est beau encore !

Quoique vous ne puissiez vous faire entendre les uns des autres, tant le fracas est grand ; quoique la mort vous regarde fixement et semble vous ricaner au visage, vous priez, vous criez : " Pitié ! pitié, Seigneur ! " et vous admirez néanmoins. Oui, le spectacle est si sublime, si grandiose, que l'admiration domine la crainte en contemplant les effrayantes beautés des éléments en fureur. Et quand le danger est passé, que l'on voit un ciel pur au dessus de sa tête,

une belle mer sous ses pieds, que l'on se revoit tous sains et saufs, que l'on se presse mutuellement les mains, qu'on s'écrie : " Merci ! merci, mon Dieu ! " oh ! comme on jouit de la vie ! comme on est reconnaissant envers la Providence, qui a bien voulu vous épargner encore une fois ! Et, nous le répétons, il y a des gens qui disent qu'on ne voit rien en mer !

Trois jours après notre départ, lorsque tous furent à-peu-près remis de cet épouvantable mal de mer, qui rend toujours si triste le commencement d'un voyage, les passagers s'occupèrent du soin de former de petites sociétés. Dira le contraire qui voudra, nous soutenons que les hommes ont un certain instinct par lequel ils découvrent facilement, et souvent au premier abord, ceux dont les goûts, la manière de sentir, sont à-peu-près les mêmes que les leurs. Oui, il y a un galvanisme, un certain aimant réciproque, qui les attire l'un vers l'autre.

On se toisa donc mutuellement, on se tâta, et l'on arriva graduellement à se choisir, à se lier, selon les goûts et les penchants que les uns découvraient dans les autres. Quant à moi, je partais avec un de mes amis, le docteur L., Créole de la Trinité, et son épouse. Ma société était donc à-peu-près formée.

Nous convînmes donc que nous nous conduirions pendant tout le voyage, autant que les cir-

constances le permettraient, précisément comme si nous eussions été à terre, et que nous serions toujours proprement mis et en toilette.

Nous arrêtâmes aussi le programme de nos occupations. Le matin, après notre promenade sur le pont, nous devions nous occuper de lectures, d'études générales, de géographie et d'histoire. Les livres ne nous manquaient pas. L'après-midi était consacrée à l'instruction du petit garçon du docteur et du mien.

Nous ajoutâmes à notre société intime un jeune avocat, M. de V., et cette charmante Mademoiselle Le G. Pendant qu'un d'entre nous faisait la lecture à haute voix, les dames s'occupaient de couture, de broderie et de tapisserie. La lecture achevée, nous causions ensemble.

Quant il ne faisait pas trop mauvais temps, quoique nous préférassions une mer houleuse, nous allions nous asseoir, le docteur et moi, pendant de longues heures, dans les cordages du beaupré, pour voir les grandes vagues venir se briser contre l'avant du navire. C'était là notre place de prédilection. Que de choses sensées, que de folies nous nous sommes racontées là !

Près du Tropique du Cancer, nous fûmes acalmés pendant dix-sept jours. Tous les matins, nous faisions plusieurs d'entre nous une petite excursion dans le canot, à un ou deux milles

du navire. Il y avait quelque chose d'effrayant dans l'idée que sous les frêles planches de ce petit bateau se trouvait un abîme de trente mille pieds peut-être, et qu'une brise s'élevant tout-à-coup pouvait nous séparer à jamais du navire. Et quelles en auraient été les suites ? — Une mort prompte, mais terrible, sous les flots, ou une plus affreuse encore, par la faim !

Un cachalot d'une soixantaine de pieds, ayant passé un jour si près de notre embarcation, que nous crûmes notre dernière heure venue, mit fin à nos excursions en bateau.

CHAPITRE VI.

LE SPECTACLE EN PLEINE MER.

All the world's a stage.

SHAKSPEARE.

Le monde est un théâtre où chacun joue un rôle.

ANONYME.

De concert avec quelques autres passagers, nous prîmes également la résolution de jouer de petites comédies deux fois par semaine. Nous en composâmes même une ou deux. Les principaux acteurs étaient le docteur, l'avocat, un autre passager, dont j'ai oublié le nom, le voilier du navire (qui, soit dit en passant, avait reçu une brillante éducation collégiale,) le second, le lieutenant, Madame L., Mademoiselle Le G. et moi.

Le jour de la représentation, nous écrivions deux ou trois affiches, parodiées sur celles des

théâtres de Paris, que nous collions au pied des mâts. En voici une que j'ai retrouvée :

Théatre des Tropiques.

AVEC L'AUTORISATION DE MONSEIGNEUR NEPTUNE
ET DES AUTORITÉS AQUATIQUES.

Sous le Patronage de MADAME AMPHITRITE *et de plusieurs autres Divinités des plus distinguées.*

Les Comédiens de l'arrondissement de l'Equateur, donneront,
AUJOURD'HUI, 12 JUILLET, 1837,
La première représentation de

L'ÉTUDIANT,

Bêtise en un acte, fruit d'un cerveau fêlé.

Purgon, étudiant en Médecine.....Dr. L.
Pique-huit, portier.....M. B.
Cunégonde, sa femme.....M. M.
Margot, sa fille.....Mlle. Le G.

Le spectacle sera terminé par

LE MÉDECIN MALGRÉ LUI.

Comédie en trois actes, de Molière.

Géronte	M. B.	Lucas	M. R.
Sganarelle	M. M.	Thibaut	M. C.
Léandre	Dr. L.	Martine	Mde. L.
Valère	Capt. C.	Jacqueline	Mde. C.
M. Robert	M. C.	Lucinde	Mlle. Le G.

PRIX DES PLACES :

Avant-scènes, 10fr. ; Grande hune, 7fr. 50c. ; Bastingages, 6fr. ; Pont, 3fr. ; Paradis, 1fr. ; Poulailler, 75c.

Le Bureau de Location des Loges est rue du Tropique du Cancer, No. 74,351,892, au dixième étage au-dessus de l'entresol.

☞ Les carosses stationneront sur le gaillard d'avant. On déposera les cannes et parapluies dans la cambuse.

Il est permis d'applaudir. — Il est défendu de jeter aux acteurs des pommes incuites.

Les représentations, qui se composaient ordinairement de deux petites pièces, en un ou deux actes, avaient lieu sur le pont à l'arrière du bâ-

timent. Une voile, tenant lieu de rideau, était fixée aux haubans, et se hissait ou se baissait au moyen de poulies ; la haute dunette avec les deux portes d'entrée de la chambre, servait de décor de fond. Nous dinions à cinq heures ; le spectacle commençait toujours à six.

Ces détails paraîtront peut-être futiles à quelques esprits forts ; et au point de vue des puritains, ces occupations sembleront bien mondaines, bien triviales, et fort-peu édifiantes. Pourtant aux yeux des personnes de bon sens, de celles qui pensent, et qui ne voient pas la vie tout en noir, ces détails et ces occupations ne paraîtront peut-être pas si pitoyables.

Le lieutenant, qui, comme nous l'avons dit, était quelquefois du nombre des acteurs, était un marin achevé, mais d'une ignorance profonde. Il avait vu jouer un soir, dans quelque petite ville de province, une stupide pantomime, qui lui paraissait un chef-d'œuvre. Il se la rappelait par cœur et voulut que nous la jouassions.

Quoique cela ne nous plût guère, nous y consentîmes, pour lui faire plaisir. Chacun y joua un personnage ; je choisis celui de Pantalon, dont le mérite et les grandes beautés du rôle sont de donner des coups de pied à Pierrot et de se jeter sur le nez le plus souvent possible.

Deux des personnages de cette mirobolente pantomime sont une nourrice et son nourrisson.

Le lieutenant voulut jouer le rôle de la nourrice, et il choisit, pour représenter le petit enfant à la mamelle, le deuxième garçon du bord, grand gaillard de quinze ans.

Comme il fallait absolument que le nourrisson fut enveloppé de langes de la tête aux pieds, à la manière française, le lieutenant entortilla si bien le pauvre garçon dans une petite voile, solidement attachée avec des cordes, qu'il ressemblait à une énorme carotte de tabac préparée pour un géant. Le pauvre diable, enveloppé comme il l'était, ne pouvant remuer ni pied ni patte, demeura étendu comme un ballot sur le pont. Il n'était pourtant que quatre heures, et la représentation ne commençait qu'à six. Monsieur G., l'homme au poivre, regardait ces préparatifs d'un œil de pitié et avec le plus profond mépris, ne pouvant comprendre que des hommes pussent s'occuper d'autres choses que de méditations sur la dureté du bœuf et l'absence du poivre.

La pantomime commença enfin. Nous n'entrerons dans aucun détail quant à la pièce, et dirons seulement que dans ce chef-d'œuvre la nourrice donne de la bouillie au petit, que le marmot ne mangeant pas assez vite à son gré, elle lui colle l'assiette sur la figure, et enfin elle le coiffe avec la casserole et la bouillie qu'elle contient.

Le lieutenant, qui, comme nous l'avons dit, jouait le rôle de la nourrice, y allait si naturellement et de si grand cœur, qu'il cassa l'assiette sur le nez du pauvre mousse, et lui en enleva le bout, et dans son empressement de coiffer le malheureux enfant avec la casserole, il s'y prit si maladroitement, qu'il lui coupa la peau de la tête sur une longueur de trois ou quatre pouces. Le pauvre mousse, avec ses cheveux pleins de sang et de farine détrempée, et son nez ébréché, faisait la plus risible et triste figure qu'on puisse s'imaginer.

La pièce, comme on peut bien le penser, finit là, et ce fut le tour du docteur de commencer son rôle. Les blessures, heureusement, n'étaient pas dangereuses, et au bout de quelques jours le mousse put vaquer à ses occupations.

Mais les événements de cette soirée mémorable n'étaient pas finis. Environ une heure après la pantomime, les passagers étant presque tous dans le salon, nous nous promenions sur le pont, au clair de la lune, le docteur, un ou deux autres passagers et moi. Tout-à-coup, nous entendîmes des cris perçants sortant de la chambre des matelots. Nous nous y dirigions pour savoir de quoi il s'agissait, lorsqu'un matelot en sortit en criant, "Au secours !"

Nous descendîmes. La première chose qui nous frappa fut un matelot ruisselant de sang;

un autre, armé d'un couteau ensanglanté, que plusieurs de ses camarades cherchaient à saisir, et qui menaçait de tuer le premier qui mettrait les mains sur lui. L'homme au couteau était ce misérable Corse, dont nous avons parlé au premier chapitre, qui, dans une dispute qu'il venait d'avoir avec un camarade, lui avait, à la manière de son pays, plongé son couteau dans le ventre.

On finit par se rendre maître de ce forcené. Plusieurs matelots, indignés d'un crime aussi lâche, voulaient jeter le criminel par-dessus le bord, et ce ne fut qu'avec grande peine que nous parvînmes à les détourner de leur dessein. Le Corse fut solidement garrotté et mis en lieu de sûreté. A notre arrivée à la Martinique, le capitaine le remit entre les mains des autorités. J'appris plus tard qu'il avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Quant au pauvre matelot blessé, le médecin du bord et le docteur L. réussirent à lui sauver la vie ; mais à notre arrivée, il était encore bien faible et bien souffrant.

CHAPITRE VII.

ENCORE MONSIEUR G.

> Ménage les épices, et ne pousse jamais le poivre jusqu'au fanatisme.
>
> CONSEILS DE VATEL A SON FILS.

QUELQU'UN de nos chers lecteurs aurait-il, par hasard, mangé une semelle de botte ou une vieille savate ? Nous en doutons fort, ce mêts n'étant guère connu dans nos latitudes. Il paraîtrait pourtant que quelques individus ont fait l'essai de ce morceau savoureux, puisque nous entendons presque toujours dire, quand il s'agit de viande où il faut un effort surnaturel des mâchoires pour la mettre en état de faire son entrée tant soit peu décemment dans l'estomac, nous entendons dire, disons-nous : " C'est dur comme une vieille savate ! " " C'est coriace comme une semelle de botte ! " Or, comme il

n'y a point d'effet sans cause, ni de fumée sans feu, nous soutenons que l'essai de cette succulente nourriture a dû être fait par quelques personnes. C'est donc à elles que nous soumettrons cette question toute vitale :

—Vous est-il jamais arrivé de manger une vieille savate ?

Craignant bien de ne pas recevoir de réponse affirmative à cette question, toute nette et tout carrément posée qu'elle est, nous la soumettrons sous une autre forme, et demanderons à ceux qui ont été dans les Antilles :

—Avez-vous mangé du bœuf de ces pays-là, surtout de celui de Porto-Rico ?

Si vous l'avez fait, c'est précisément comme si vous aviez mangé des semelles de bottes. Ainsi la question est la même.

Nous avons dit, au troisième chapitre, que quelques passagers charitables avaient prévenu Monsieur G. de cette circonstance. Nous avons aussi raconté ses soupirs en apprenant cette triste vérité.

Lorsque, vers quatre heures du soir, le cri de "Terre," poussé par le matelot placé en observation au haut du mât, retentit dans le navire, Monsieur G., qui se promenait sur le pont, gai comme un mort, tomba presqu'à la renverse. Sa figure devint d'abord livide, puis rouge, puis bleue. Un soupir qui semblait venir du fin

fond de ses entrailles, sortit de sa bouche ; c'était un soupir de satisfaction, de joie, de bonheur ; soupir long-temps contenu, que l'on pouvait traduire par : " Enfin, j'aurai du poivre ! "

On sut bientôt que cette épice était en effet le sujet de ce grand soupir, et que l'espoir d'en savourer à gogo dans quelques heures, délatait les poumons de Monsieur G., lui épanouissait le cœur ; car, s'avançant vers le capitaine, il lui posa cette simple question :

— Le poivre est-il commun à la Martinique ?

— Le piment n'y manque pas, répondit le patron.

— Est-il fort ?

— A vous emporter le gosier.

— Oh ! fit G., en faisant claquer ses lèvres ; j'en aurai donc demain matin pour déjeûner.

Mais le cher homme comptait sans son hôte, comme on le verra tout-à-l'heure.

Quant à moi, je n'entendis, je ne vis rien de tout cela. Ce furent mes compagnons de voyage qui me le racontèrent le lendemain. Le cri de " Terre ! " m'avait trop ému ; mais d'une manière toute différente. Depuis quatre-vingt trois jours que je me trouvais dans ce navire, je m'y étais habitué. La terre qu'on voyait était la Martinique. Quoique cette île ne fût point le lieu de ma destination, je savais que la Trinité, où j'allais me fixer, n'en était plus qu'à cinq ou six journées de navigation.

—Que vais-je faire là bas? me demandai-je, dans un pays où je ne connais presque personne. Réussirai-je dans mon entreprise?

Voilà quelles furent mes premières pensées. Puis j'allais quitter des personnes qui m'étaient chères; quatre-vingt trois jours passés ensemble dans notre petit univers avaient créé de vives et douces amitiés. J'allais me séparer d'Adèle Le G., et cette séparation me coûtait horriblement. Ce n'est point que j'eusse de l'amour pour cette jeune fille; ce que j'éprouvais pour elle était une affection toute fraternelle; affection d'autant plus vive que je n'avais jamais eu de sœur à aimer. L'idée d'être séparé pour jamais de cette charmante jeune fille et privé de sa douce conversation m'accablait de tristesse, et des larmes sillonnèrent mes joues. J'aurais voulu que ce voyage eût été éternel: ce navire était pour moi une nouvelle patrie. S'il se fût entr'ouvert dans ce moment et que l'abîme m'eût englouti, il me semble que je serais mort avec plaisir.

Ce cri de "Terre!" cri si doux pour ceux qui peuvent le traduire par "Patrie," produisit un effet extraordinaire sur la plupart des voyageurs, qui presque tous étaient Martiniquais. Leur joie fut vive; car ils allaient, après une absence plus ou moins longue, revoir les lieux et les amis d'autrefois.

Mlle. Le G. témoigna sa joie par une vive émotion d'abord, puis par des larmes abondantes. Quant à Mlle. R., la petite Créole du troisième chapitre, elle courait comme une folle sur le pont, en chantant et en dansant, et sitôt que le matelot qui avait annoncé la bienheureuse nouvelle fut descendu de son perchoir aérien, elle lui donna une pièce de cinq francs. Les autres passagers témoignèrent leur joie de diverses manières ; mais leur bonheur me faisait mal.

Lorsque l'âme tout entière est remplie de tristes pensées ; qu'une douleur immense, et en apparence sans remède, s'est emparée de vous, ce qu'on a de mieux à faire est de chercher la solitude. C'est ce que je fis et je m'enfermai dans ma cabine.

Le lendemain matin, au point du jour, le Dr. L. vint en courant au bord de mon lit et me dit :

—Levez-vous vite et venez voir.

Je m'habillai à la hâte et me rendis sur le pont. Nous étions à deux milles de la terre. Oh ! alors, je ne voulais plus mourir. Quel spectacle ! ô mon Dieu ! Je vivrais jusqu'à la fin des siècles que je ne l'oublierais jamais.

Quand j'eus jeté les yeux sur cette belle Martinique, semblable à une immense émeraude sortant du sein des flots, je tombai à genoux

dans une sainte admiration. Le soleil se levait. Cette île, qui comme toutes les autres Antilles, est une production volcanique, se compose d'environ trois mille montagnes, la plupart de forme conique, qui s'élèvent en gradins les unes au-dessus des autres, et sont couvertes de forêts vierges depuis la base jusqu'au sommet. Une grande partie de l'île se déroulait alors devant nos yeux. Il est impossible de se figurer rien de si magnifique. C'est dans les contrées tropicales, et surtout sur la Martinique, que la nature s'est plue à répandre ses plus riches dons ; c'est là qu'elle a donné aux arbres leurs formes les plus élégantes, la taille la plus grande, les teintes les plus variées ; aux fleurs, leurs plus vives couleurs ; aux oiseaux, leur plus riche plumage.

Les montagnes, d'abord grises et vaporeuses au lever de l'astre du jour, se revêtirent bientôt de teintes roses, bleues, pourpres, vertes. Un bois d'immortelliers, arbres qui s'élèvent à cent pieds de hauteur, plantés pour garantir les cacaoyers contre l'ardeur du soleil, et qui se couvrent à une certaine saison de grandes fleurs rouge-vermillon, paraissait comme un immense brasier. Les plantations de cannes à sucre, établies dans les vallées, au pied et sur la pente des montagnes, plantes dont chaque tige est couronnée d'un grand panache blanc, qui est sa fleur, ondulant dans la brise légère, étaient admirables

à voir. Enfin, il est impossible de décrire ces beautés, et toute description serait tellement au-dessous de la vérité, que ce serait presque offenser Dieu que de la tenter.

Les Antilles, s'étendant sur une longueur de quinze cents milles, depuis les Florides jusqu'à l'embouchure de l'Orénoque, sont toutes, du reste, d'une beauté tellement merveilleuse, qu'un écrivain les a comparées à une guirlande marine qui unit comme des sœurs les deux Amériques ; et plus loin, il s'écrie : " Aimables Antilles, vous étiez dignes de toucher le cœur de Christophe Colomb, second créateur, qui vous fit naître de l'océan et de l'espace."

Toujours plongés dans l'admiration, nous arrivâmes à un mille de la terre, devant la ville de St. Pierre, capitale de la Martinique ; mais la brise étant presque nulle, nous suivions le précepte de Monsieur Boileau, nous "avancions lentement."

Nous ne tardâmes pas à voir le navire entouré d'une foule de pirogues, portant des blancs à l'air hautain, et conduites par des esclaves. La première vue de ces pauvres gens, nus jusqu'à la ceinture, me frappa désagréablement ; mais je m'y habituai bientôt. Ils paraissaient, du reste, bien heureux de revoir leurs maîtres et surtout leurs maîtresses.

Le mot " esclave " produisit également sur moi un effet extraordinaire. Je l'entendis pro-

noncer pour la première fois, par la tante de Mademoiselle R., qui dit ces mots à sa nièce, à l'approche d'une pirogue :—

—Louise, voilà deux des *esclaves* de votre papa. Voyez comme ils paraissent joyeux de vous revoir.

De même que la plupart des Européens, j'arrivais dans les colonies, ennemi juré de l'esclavage. J'avais même écrit un petit article, dans un ouvrage publié quelques années auparavant, par lequel je vouais à l'exécration de la génération actuelle et des siècles à venir tout possesseur d'esclaves. On peut donc croire que, avec des idées comme les miennes, le mot " esclave " prononcé au moment où, pour la première fois, je voyais des esclaves, dut produire sur moi un effet pénible. J'avoue qu'au bout de quelques semaines, mes opinions sur l'esclavage se modifièrent considérablement.

Mademoiselle R. tendit la main aux deux esclaves de son père, serra cordialement les leurs, et leur donna à chacun une belle pipe garnie en argent.

Les colons venaient au-devant de leurs parents, qu'ils savaient être à bord du *Molière*. Ils apportaient des figues-bananes, des mangots, des sappotilles, des ananas, et d'autres fruits du pays, fruits qu'on dirait formés du plus fin miel, auquel on aurait mêlé tous les aromates de l'Orient.

On m'offrit de ces fruits, que je mangeai avec délices. Monsieur G. s'avança à grandes enjambées vers ces messieurs, et leur demanda s'ils avaient apporté quelques piments ? Sur leur réponse négative, son visage, déjà démesurément long, s'alongea de quelques pouces encore.

Il se consola en disant :

—Dans une heure je serai à terre, et j'en aurai tant que je voudrai.

Mais il se trompait encore. Le 15 Juillet était passé, et le canon avait tiré.

Il faut maintenant dire ce que c'est que le 15 Juillet, et pourquoi on tire le canon le 15 Juillet.

La ville de St. Pierre est dépourvue de port, et sa rade est ouverte de toutes parts, excepté du côté de la ville. Or, la saison des ouragans, qu'on nomme l'hivernage, étant censée commencer le 15 Juillet, tout navire mouillé devant St. Pierre, auquel il arriverait quelques avaries, perdrait les bénéfices de l'assurance. Depuis cette époque jusqu'à la fin d'Octobre, les bâtiments sont obligés de se rendre à Fort Royal, ville située au fond d'une magnifique baie, longue de plusieurs milles. Le canon d'hivernage tire donc le 15 Juillet, à midi. C'est un avertissement aux navires de se rendre à Fort Royal.

Ce fut vers cette ville que nous nous dirigeâmes ; mais la brise, d'abord très-faible, diminua encore, et nous n'y arrivâmes que tard le lendemain matin.

Il nous tardait à tous d'arriver. Nous descendîmes enfin à terre, et nous nous rendîmes chez un de nos compagnons de voyage, pour lequel on avait apprêté un magnifique déjeûner, qu'il nous avait invités à partager avec lui. Monsieur G. était du nombre des convives.

Nous donnerons plus loin une description d'un repas créole. Monsieur G. se servit d'abord un énorme morceau de bœuf, qu'il couvrit de poivre et assaisonna de piment. Il en mit un morceau dans sa bouche ; mais, malgré tous ses efforts et la puissance formidable de ses mâchoires, il ne put venir à bout de le mâcher. Il pensa, sans doute, qu'aux grands maux il fallait appliquer les grands remèdes ; c'est pourquoi, prenant un parti extrême, et, au risque de s'étrangler, il avala le morceau tout entier.

—Quelle épouvantable savate ! s'écria-t-il. Autant vaudrait mâcher une culotte de peau !

Contraint de renoncer à cette nourriture substantielle, il se vengea sur les autres mêts, que, dans son désespoir, il couvrit d'une telle couche de poivre, qu'ils disparurent aussi complètement à la vue que les villes de Pompéïa et d'Herculanum sous les cendres du Vésuve, en l'an de grâce 79.

CHAPITRE VIII.

L'ARRIVÉE.

Off Cattegat
I lost my hat;
Off Cape Frehal
I lost hat, wig and all.

VIEILLE CHANSON ANGLAISE.

APRÈS des adieux pénibles, nous quittâmes la Martinique, pour nous rendre à la Trinité, en touchant à Ste. Lucie, île dont notre compatriote, Messire Jean Jeremie, fut pendant quelque temps grand juge.

Le capitaine du coutre sur lequel je m'étais embarqué était mulâtre, et d'un caractère fort gai, chose assez rare chez les hommes de couleur. Lui ayant appris que j'étais du même pays que M. Jeremie, il parut en éprouver une grande joie.

Ce voyage, quoiqu'il ne dura que cinq jours, eut ses petits événements.

Parmi les passagers était une mulâtresse, mère d'un petit enfant qu'elle tenait sur ses genoux. Cette malheureuse, ainsi que trois ou quatre autres femmes, souffrait horriblement du mal de mer. Elles étaient toutes accroupies autour d'un grand baquet plein d'eau, qui leur servait de cuvette commune. Voilà que tout-à-coup, par un mouvement violent de la mère, le marmot tomba droit dans le baquet, où il se mit à barbotter d'une manière désespérée. Pas une de ces femmes n'eut la force de l'en retirer, et le pauvre petit s'y serait infailliblement noyé sans un matelot qui l'en retira en le saisissant par une jambe.

La première nuit qui suivit notre départ, la chaleur étant étouffante dans la petite chambre, nous étions tous couchés pêle-mêle sur le pont. Au milieu de la nuit nous entendîmes tout-à-coup, près du navire, des cris de "Ho hé! ho hé!" Tout le monde regarda dans la direction d'où venaient les sons, et on aperçut un objet noir à quelque distance.

Le coutre fut mis en paune, et bientôt une pirogue, montée par deux hommes, nous aborda. Les hommes montèrent à bord.

Le capitaine en ayant amené un près de la lumière de l'habitacle, dit :

— Tiens! c'est le père Bizeau.

— Oui, mon cher, c'est moi.

— Que diable faisiez-vous donc, par une nuit aussi noire, dans une méchante pirogue, au milieu de ce dangereux canal ?

— Mon cher, nous étions à la pêche des poissons-volants.

—Va-t-en voir s'ils viennent, Jean, frédonna le capitaine; puis il dit: Vous voilà à bord; c'est très-bien; mais qu'allons-nous faire de la pirogue ?

— Fichtre de la pirogue! riposta Bizeau, laissez-là aller à la dérive. C'est une pirogue intelligente, qui saura bien retourner toute seule à la Martinique, où nous l'avons empruntée sans demander la permission du propriétaire, afin d'échapper à nos ennemis politiques.

La vérité de tout ceci est que le père Bizeau et son compagnon, poursuivis de trop près par leurs créanciers, s'étaient emparés de cette pirogue, et cherchaient à gagner Ste. Lucie, lorsqu'ils nous aperçurent. Il est presque miraculeux qu'une aussi frêle embarcation, à peine assez grande pour un seul homme, put résister à la mer, qui était passablement grosse depuis une heure ou deux.

Le surlendemain, le pauvre Bizeau se trouvait sur le bord du coutre, dont les pavois, ou garde-corps, étaient fort bas. Tout-à-coup il perd l'équilibre, et le voilà dans l'eau. La mer était heureusement fort belle et la brise faible.

—Tiens ! tiens ! dit le capitaine, sans s'émouvoir le moins du monde, voilà le père Bizeau qui joue au canard sauvage en pleine mer. Attention à vos mollets, si vous en avez, père Bizeau ; les requins en sont très-friands et ils ne manquent pas dans ces parages.

—Sauvez-moi ! sauvez-moi ! criait Bizeau d'une voix lamentable ; je vais périr. Ah ! voilà les requins qui arrivent. Mon Dieu ! ayez pitié de moi !

Il n'y avait pas encore un seul requin en vue ; mais la peur lui en faisait voir au moins dix mille.

—Ce serait un grand malheur, lui cria le capitaine, de voir croquer par un requin un aussi joli garçon que vous, père Bizeau. Patientez un peu, on va vous jeter une corde.

On lui en jeta effectivement une. Il en saisit un bout ; deux ou trois matelots prirent l'autre, et on le hissa à bord. Une demi-minute de plus c'en était fait du père Bizeau ; car huit ou dix gros requins, qui l'avaient flairé de loin, lui et ses mollets, montrèrent leurs corps hideux dans les eaux du navire.

—Cré tonnerre ! s'écria Bizeau, en voyant ces horribles monstres ; il était temps d'arriver à bord. Seigneur ! l'ai-je échappé belle ! Un moment de plus et j'étais . . . . flambé !

A notre arrivée, le capitaine dit à quelques-

unes de ses connaissances, que j'étais le compatriote de leur ancien juge. Ceux-ci ne tardèrent pas à le publier dans la petite ville de Castries, capitale de l'île. Une heure après, je reçus la visite de plusieurs hommes de couleur, qui m'invitèrent à déjeûner.

A une lieue de Ste. Lucie, mon petit garçon m'ayant embrassé un peu brusquement, fit tomber mon chapeau à la mer. J'avais quitté la France avec quatre chapeaux. Le vent avait emporté les trois premiers, qui voguent peut-être encore sur la face de l'Atlantique. Celui-ci, qui était le dernier, et, par parenthèse, le meilleur, alla rejoindre ses camarades. Le capitaine me prêta le sien, qui, étant démesurément grand, et ne tenant point sur ma tête, ne tarda pas à être emporté par une rafale ; de sorte que, quatre jours après, je fis mon entrée triomphale dans la ville du Port d'Espagne, (Puerto España,) capitale de la Trinité, avec un foulard sur la tête.

Nous avions à bord un passager qui nous intrigua beaucoup, et sur le compte duquel nous fîmes mille conjectures. Pendant toute la traversée, qui dura cinq jours, il se tint presque constamment couché sur le pont, la figure couverte d'un mouchoir. Il se disait malade, ne se découvrait et ne mangeait que la nuit. Le lendemain de notre arrivée à la Trinité, un navire arriva de la Martinique avec trois gendarmes

français, et nous sûmes bientôt que notre compagnon de voyage était un assassin, nommé Castaing, qui, fuyant la justice de son pays, avait cru trouver abri dans une colonie anglaise. Pris le lendemain et reconduit à la Martinique, il y fut exécuté quelque temps après.

C'est à la Trinité que je devais me fixer. J'y étais arrivé, et mon but était rempli jusque-là. Je vais maintenant m'effacer pendant quelque temps et esquisser divers tableaux de mœurs coloniales et de localité.

CHAPITRE IX.

LES CRÉOLES.

On a jugé ce peuple sans le connaître ;
on l'a condamné sans l'entendre.

FOY.

Lorsque la señora dansait, ses beaux petits
pieds touchaient si rarement le parquait,
que tous les spectateurs s'écriaient :
"C'est une fée, et non une mortelle ! "

LOPEZ DE VEGA.

BEAUCOUP de personnes donnent indistinctement le nom de Créoles à tous les individus nés dans les Antilles ; mais le terme est fort mal employé, le nom de Créole ne devant s'appliquer qu'à des personnes blanches nées de parents européens dans les Indes Occidentales. C'est donc des blancs de cette catégorie que nous allons nous occuper.

En Europe, il y a deux aristocraties bien tranchées : l'aristocratie nobilière et l'aristocratie financière.

Aux Antilles, on peut dire qu'il n'y a qu'une seule aristocratie : celle de la peau. Cela commence à se perdre un peu ; mais autrefois, il suffisait d'être blanc pour être admis dans les premières sociétés. Il en est pourtant encore de même aujourd'hui, pourvu qu'on ait de la tenue et de bonnes manières.

Depuis une vingtaine d'années que les Ecossais sont allés, comme autant d'oiseaux de proie, s'abattre sur les colonies anglaises, qu'ils y ont apporté la morgue, la raideur, l'orgueil et la froideur de la triste Calédonie et de leurs arides montagnes, la poésie et les charmes de la vie créole ont éprouvé de graves atteintes.

Nous n'avons connu cette charmante société qu'à son déclin ; mais nous en avons assez vu pour comprendre combien elle devait être délicieuse avant l'arrivée de tous ces vautours au bec et aux doigts crochus, qui n'y sont allés que pour s'enrichir et pour jouer *au monsieur*.

Les Créoles, de même que toutes les autres créatures de Dieu, ont leurs défauts ; mais ils ont aussi d'éminentes qualités, et quant à l'hospitalité, ils peuvent rivaliser avec quelque peuple que ce soit.

On les a accusés d'indolence, de mollesse, de trop aimer le luxe, les plaisirs et le gaspillage.

Il y a beaucoup de vérité là dedans ; mais il se trouve à côté bien des circonstances atténuantes.

Comment ne seraient-ils pas indolents sous un ciel de feu, sous un soleil qui brûle ; eux qui sont descendus de parents nés dans notre froide Europe ?

Comment n'aimeraient-ils pas la mollesse, les plaisirs, et même un peu de gaspillage ; eux qui, pendant près d'un siècle et demi, ont nagé dans l'or, couché sur l'or ; eux qui faisaient des fortunes colossales, fabuleuses, presque sans efforts de leur part ?

Ces accusations sont donc vraies ; mais sont-ce des crimes, ou même des vices, après tout ? Ils gagnaient leur argent facilement ; ils le dépensaient de même, largement, grandement, agréablement. Un peu de prévoyance et plus d'économie eussent sans doute beaucoup mieux valu ; mais, au bout du compte, c'était leur bien, et personne n'a le droit de leur en faire un reproche.

Oui, le Créole aime les plaisirs. Les bals, la danse, la valse, la musique, occupent les plus beaux moments de sa vie. Les femmes créoles, surtout, adorent la danse et la valse ; mais aussi il semble que la nature les a formées tout exprès pour en jouir. Leurs figures pâles sont si ravissantes ; leurs tailles de guêpe si fines et si souples ; leur col de cygne est si délicatement délié ; tous leurs mouvements sont si grâcieux, leurs pieds si petits que la pantoufle de Cendrillon

pourrait les chausser; qu'elles semblent faites plutôt pour se mouvoir entre le ciel et la terre que sur la terre.[1]

Ah! lorsqu'on voit ces créatures aériennes dans un bal, tournoyant dans une valse, le visage radieux de plaisir, le corps si souple et si délié, posant légèrement la main sur l'épaule de leur cavalier, leurs pieds mignons effleurant à peine le parquet, et ressemblant à des sylphides nageant dans les airs, on ne peut s'empêcher de dire qu'elles ont été faites pour cela. Leur vocation est si belle et si innocente qu'il est doux de la leur voir suivre.

Puis ces grâcieuses femmes ont l'oreille tellement musicale, que quand elles entendent jouer, ou qu'elles jouent un morceau de quelques-uns des grands maîtres, elles sont comme fascinées; une puissance magique, sympathique, les saisit corps et âme; une force magnétique les attire, les entraîne, et elles se laissent aller à tous les charmes, à tous les délices de l'harmonie.

Peut-on les blâmer? Peut-on, au contraire, ne pas les aimer? Une femme sensible aux attraits de la musique est une femme dans toute sa perfection; elle est presque plus qu'une mortelle.

(1) "The Creole ladies have the finest eyes in the world, large, languishing and expressive; sometimes beaming with animation and sometimes melting into tenderness, a sure index of that native goodness of heart and gentleness of disposition for which they are deservedly applauded, and no women on earth make better wives or better mothers." BRYAN EDWARDS.

La musique ! mais elle n'est pas de ce monde. On nous parle souvent des concerts divins ; or, puisque les concerts plaisent aux anges, pourquoi les femmes, qui ici-bas représentent les anges, n'y seraient-elles pas sensibles ? Congrève n'a-t-il pas dit quelque part :

" Music hath charms to soothe a savage breast."

Un poète français ne commence-t-il pas ainsi une invocation à la musique :

" Présent du ciel ! divine mélodie ! "

On a donc fait mille reproches aux Créoles, sans les connaître. On les a jugés comme les aveugles jugent des couleurs. On a parlé d'eux comme on parlait autrefois de la Chine ; comme on a parlé jusqu'ici du Japon ; c'est-à-dire, à tort et à travers. Il y a dans tous les pays de l'Europe une classe d'hommes qui savent tout, qui connaissent tout, qui jugent tout, et qui entraînent la foule ignorante dans leurs petites et mesquines théories.

Pauvres borgnes ! parce qu'ils n'ont qu'un œil, ils veulent absolument que tous les habitants de la terre n'aient qu'un œil. Chétifs pygmées ! qui, ne voyant pas plus loin que leur étroit horizon, s'imaginent que cet horizon embrasse l'univers, veulent que tous ceux qui ne voient pas comme eux, qui ne pensent pas comme eux,

qui ne sentent point comme eux, soient sortis du bon chemin, et ils prétendent les y mettre ! Et ces hommes qui, comme on l'a dit souvent, ne savent pas gouverner leur propre maison, s'arrogent le droit de vouloir gouverner le monde !

Qui a été le plus formidable, le plus acharné, de tous les adversaires du Créole ?

John Bull.

Ce John Bull est un très-brave, très-honnête homme. Il est laborieux, intelligent, actif, ponctuel dans les affaires ; bon mari, excellent père de famille, vertueux citoyen ; il aime sa patrie au-dessus de toutes choses, et répandrait pour elle la dernière goutte de son sang ; mais il est d'une nature tellement positive, tellement froide, que la poésie de la vie est une chose dont il ne s'est jamais occupé. John Bull veut que tout soit à son point de vue, à son niveau.

Il s'imagine que le sublime bonheur de l'existence consiste à surveiller des manufactures, à calculer des chiffres, à faire sa caisse, à balancer le passif avec l'actif, pendant toute la journée, et à passer sa soirée à discuter des questions politiques et sociales dans quelque club soporifique, avec un pot de porter devant lui, dans une atmosphère de fumée de tabac.

Il ne comprend point autrement la vie. Il veut que tous les peuples, Français, Allemands, Espagnols, Russes, Turcs, Indiens, Africains, pensent

absolument comme lui, et il croit que, hors la *glorious constitution*,[1] tout est perdu, précisément comme les zélés de la communion romaine disent :

"Hors l'Eglise, point de salut !"

Nous ne blâmons point John Bull de s'occuper de ses affaires comme il l'entend ; mais nous voudrions seulement qu'il permît aux autres de voir différemment de lui, si leur organisation les y porte.

Tout le monde connaît l'histoire de ce fripon qui escroqua en Angleterre des sommes d'argent considérables, en s'y prenant de la manière suivante :

Il faisait un discours à un tas de bonnes gens, et leur disait que les pauvres nègres n'avaient pas de vîtres à leurs fenêtres, point de cheminées à leurs maisons, et que *l'hiver*, ils étaient exposés au *froid*, sans avoir même un malheureux gilet de flanelle sur le corps.

Ce discours pathétique faisait verser à ces bonnes âmes des larmes d'attendrissement dans leurs mouchoirs et de beaux souverains en or dans la poche de l'adroit coquin qui les endoctrinait.

Les auditeurs concluaient que, puisqu'il fait

(1) A sort of magpie saying, like "Glorious constitution!" "Happy constitution!" "Envy of surrounding nations!" and the like.

COBBETT.

froid en Angleterre, il doit faire froid par tout le monde.

Le Docteur Pangloss disait : "La Nature a fait les nez ; l'homme a inventé les lunettes. Donc les nez sont faits pour porter des lunettes."

Et ces bonnes gens raisonnaient ainsi :

La Nature a fait les nègres ; les Anglais ont inventé les gilets de flanelle. Il s'ensuit donc que les nègres doivent porter des gilets de flanelle anglais.

Et l'argent tombait en larges cascades dans la poche de l'orateur, pour acheter des gilets de flanelle aux pauvres nègres déjà "morfondus" de chaleur, comme le disait, il y a quelques années, un membre de nos Etats ; "*stewed in their own grease*," comme le dit Falstaff.

Voilà en petit comme on a jugé en grand. Prenant pour base sa manière de penser, John Bull s'est mis à l'œuvre, et les Créoles ont été jugés et condamnés sans appel.

On a dit que le Créole s'engraissait de la sueur des esclaves. Cela peut être vrai ; mais à qui la faute, si faute y avait ? Les divers gouvernements de l'Europe avaient non-seulement toléré, mais encouragé, la traite des nègres. Voyant que les blancs ne pouvaient labourer le sol de leurs possessions transatlantiques, les gouvernements avaient travaillé de toutes les manières à les peupler de nègres, et assuré la

possession de ces nègres à quiconque pourrait s'en procurer, n'importe par quels moyens.

Posséder des esclaves paraissait donc une chose si naturelle que tout le monde voulait en avoir. Cette possession d'hommes n'était pas seulement limitée à des particuliers ; car l'église protestante, comme l'église catholique, avait un grand nombre d'esclaves. Il paraît même que les premiers esclaves introduits à la Martinique, île colonisée, autant que nous nous le rappelons, en 1665, appartenaient à l'église.

Or, l'église ayant donné l'exemple, en s'appuyant sur le texte de la loi judaïque, il s'ensuivit tout naturellement que les laïques ne pouvaient croire mal agir en faisant ce que faisait l'église.[1] Tout est habitude en ce monde, et ce qui paraît un vice chez un peuple, semble chez un autre sinon une vertu, au moins une chose toute naturelle.

Les Créoles, par la suite des temps, et même dès l'origine, s'habituèrent fort bien à ce genre de vie, et, à force de l'entendre dire, ils finirent par croire que le nègre était une marchandise comme une autre, une chose, enfin un objet dont on pouvait disposer comme d'un bœuf ou d'un cheval.

Cette idée était tellement enracinée chez eux,

(1) Quand la question de l'émancipation des esclaves fut discutée devant la Chambre des Pairs en Angleterre, le banc des évêques se montra un de ses plus terribles adversaires.

si naturelle à leurs yeux, et ils étaient si complètement convaincus de la légalité de ce qu'ils faisaient, que nous avons connu un grand nombre de Créoles profondément religieux, tant protestants que catholiques romains, qui croyaient fermement que le gouvernement anglais les avait fort maltraités, même volés, en émancipant leurs esclaves. Ils regardaient cet acte comme l'injustice la plus flagrante.

Plusieurs d'entre ceux qui liront ces pages diront peut-être que ces personnes n'étaient point sincèrement chrétiennes. Nous leur répondrons d'avance qu'elles l'étaient. L'habitude leur avait fait voir la chose sous un point de vue parfaitement légitime. Un Européen qui n'a point vécu dans des pays à esclaves, ne peut donc guère apprécier la question ; bien moins juger ces personnes.

Nous-même, avant d'aller dans les Antilles, nous pensions comme on pense généralement en Europe ; mais après quelques mois de séjour entre les Tropiques, nous réformâmes singulièrement notre opinion.—Nous ne prétendons point défendre l'esclavage ; nous voulons seulement dire que, pour juger les choses, il faut les avoir vues de près. Nous le répétons, tout dépend de l'habitude.

On a accusé les Créoles de cruauté envers leurs esclaves. Cette fois, nous répondrons que

l'accusation est des plus fausses ; qu'elle est une infâme calomnie. Pas un Créole sur cinquante ne s'est montré cruel envers les nègres qu'il possédait.

Ceux qui ont maltraité, torturé leurs esclaves, étaient un tas de va-nu-pieds, récemment arrivés d'Europe, qui, valets dans leur pays, devenant subitement maîtres, et tout fiers de leur nouvelle position, en abusaient étrangement.[1] On sait le proverbe anglais :

"Set a beggar on horseback, and he'll ride to the devil."

Voilà ceux qui torturaient les malheureuses créatures tombées sous leur autorité. Ce sont ces gredins-là qui ont frappé si fort, avec si peu de discrétion, avec un tel raffinement de barbarie, que le cri du pauvre nègre a franchi l'Atlantique. Nous pourrions en citer mille exemples ; mais nous nous bornerons à quelques-uns.

Un matelot corse, nommé B., ne sachant ni lire ni écrire, arriva à la Trinité il y a environ quarante-trois ans. Il possédait pour toute fortune un mauvais pantalon goudronné, deux chemises, et vingt-sept francs. A mon départ de la colonie, il y a sept ans, la fortune de ce Corse se montait à plus de huit cents mille dollars, environ £150,000. Après avoir trafiqué

(1) "Adventurers from Europe are universally more cruel towards their slaves than the Créoles."

RAMSAY.

en petit pendant quelques années, il devint enfin possesseur de cinq ou six esclaves, puis de trois ou quatre cents, et de deux grandes sucreries. A chaque récolte, il disait invariablement à ses économes :

— Tuez-moi au travail vingt mulets ; dix nègres, si vous voulez ; mais il me faut tant de boucauts de sucre à telle époque."

Et certes on en expédia des mulets et des nègres sur l'habitation du brave B. ; mais le digne homme avait la quantité requise de sucre au jour voulu, et il dormait du sommeil du juste.

L'histoire de B. est, à peu de chose près, celle de tous les autres parvenus comme lui.

Un grand nombre d'Ecossais et d'Irlandais, établis à la Trinité pendant le temps de l'esclavage, se vantaient de toutes sortes de petites gentillesses en ce genre qu'ils avaient faites. La loi dans les colonies anglaises permettait au maître d'administrer à son esclave trente-neuf coups de fouet, et pas un de plus ; mais ces facétieux Calédoniens et Hiberniens citaient comme de charmantes plaisanteries la manière dont ils s'y prenaient pour outrepasser la loi, qui s'était pourtant montrée fort généreuse quant au nombre de coups qu'elle permettait de frapper. Ils faisaient d'abord administrer dix ou quinze coups, *just to try the whip*, et puis ensuite on commençait à compter.

En 1824, un Ordre du Conseil défendit de fouetter dorénavant les femmes esclaves dans les colonies anglaises. La loi devenait en force le premier Août de cette année-là. Un de ces épais Ecossais, nommé Mac S., se glorifiait de ce qu'il appelait une bonne farce qu'il avait jouée à deux de ses négresses.

Ces malheureuses, par suite des douceurs que l'on goûtait sur l'habitation de Mac S., s'en étaient échappées il y avait cinq ou six mois, et depuis cette époque elles étaient restées maronnes dans les bois. Au milieu de ces solitudes, elles apprirent la promulgation de la loi nouvelle. Elles se décidèrent donc à retourner chez leur maître le premier Août, certaines qu'elles étaient de ne pouvoir être fustigées.

Mais les pauvres femmes, n'ayant point de calendrier à leur disposition, se trompèrent d'un jour et arrivèrent sur l'habitation le 31 Juillet ! La loi n'était pas encore en force.

" *Ah !* " me disait l'Ecossais, en se frottant les mains, au souvenir de cette noble action, " *it was the last time we could enjoy the* fun, *and I can tell you that we did not count the stripes that day, and the b..ch.s had nearer a hundred than thirty-nine !* " [1]

Un Dimanche, j'étais chez un Irlandais, de la

(1) C'était la dernière fois que nous pussions jouir de la *farce*, et je puis vous dire que nous ne comptâmes point les coups ce jour-là, et les chiennes en eurent plus près de cent que de trente-neuf.

Trinité. Une vieille négresse de la maison, ancienne esclave de cet homme, était à l'article de la mort. Son maître, qui était catholique romain, voulut aller chercher un prêtre, pour administrer les derniers sacrements à la mourante. Sa femme, ancienne cuisinière, qui affichait pourtant des dehors très-religieux, s'y opposa.

— Mais, madame, lui dis-je, d'après vos croyances, celui qui meurt sans les secours de la religion, quand il peut les obtenir, est damné, et vous voulez envoyer cette pauvre vieille en enfer !

" Qu'est-ce que cela fait ? répondit cette affreuse femme ; *c'est une négresse !* "

Nous le répétons, les horreurs commises sur les nègres le furent presque toutes par des Européens. Les Créoles, qu'ils soient Anglais, Français, Espagnols, ont tous une forte dose d'orgueil ; mais, à les prendre en masse, ils ne sont point cruels. Les Créoles français et espagnols surtout, sont d'une douceur remarquable. Naturellement indolents, ils voyaient avec le plus grand sang-froid la paresse de leurs esclaves, et fermaient les yeux sur bien des fautes souvent très-graves.[1]

(1) " Generosity to each other, and a high degree of compassion and kindness toward their inferiors and dependants, distinguish the Creoles in a very honourable manner. Instructed from infancy to entertain a high opinion of their own consequence, they are cautious of doing any act which may lessen the consciousness of their dignity. They have a frankness of disposition beyond any people on earth. Superior to falsehood themselves, they suspect it not in others."

BRYAN EDWARDS.

CHAPITRE X.

LES GENS DE COULEUR.

> Their large eyes are easily lighted up with a smile, yet often flash with rage when the evil passions are at work within.
>
> ALEXANDER.

Les gens de couleur, désignés aux Antilles sous la dénomination générale de mulâtres, sont des personnes de sang mêlé ; c'est-à-dire, le fruit du commerce illicite des Européens avec les femmes africaines.

Les nuances de leur peau sont variées à l'infini, depuis le ton le plus foncé jusqu'au blanc le plus pur. Le produit d'un mulâtre et d'une négresse se nomme *câpre ;* d'un blanc et d'une négresse, *mulâtre ;* d'un blanc et d'une mulâtresse, *métis ;* d'un blanc et d'une métisse, *quar-*

teron.[1] Le teint de cette dernière classe se confond avec celui des blancs.

Tous ces individus ont donc une quantité plus ou moins considérable de sang européen coulant dans leurs veines. Quant aux quarterons, on peut dire, sans exagération, qu'ils n'ont dans les leurs qu'une seule goutte de sang africain ; et pourtant, il est pénible à dire, ils se ressemblent tous, à peu d'exceptions près, par le caractère, la paresse, l'indifférence, l'entêtement, l'insolence, la mauvaise foi, la colère, l'humeur acariâtre, la lâche vengeance. Chez les plus blancs d'entre eux la seule goutte de sang d'Afrique l'emporte sur les mille gouttes de sang européen, et à tout prendre, (c'est l'opinion générale de ceux qui ont vécu quelque temps parmi eux,) si le mulâtre ne vaut pas moins que le nègre, il ne vaut certainement pas mieux.

Les injustices dont les gens de couleur ont été victimes pendant plus d'un siècle, ont probablement contribué en une grande mesure à leur haine pour les blancs et au développement des défauts que nous leur attribuons. Nous citerons quelques-unes de ces injustices :

1°. Dans les pays, où le jugement par jury existait, ils ne pouvaient jouir des avantages de cette institution.

(1) Les Anglais les nomment *Sambos*, *Mulattoes*, *Mestizes* ou *Mustees* et *Quadroons*.

2°. Ils ne pouvaient être témoins dans un procès contre un blanc.

3°. Quoique libres, ils ne pouvaient remplir aucune charge, pas même celle de constable.

4°. Ils ne pouvaient voter dans les élections, et dans la milice ils formaient des compagnies à part avec les nègres.

5°. S'ils n'étaient le fruit d'un mariage légitime ils ne pouvaient hériter que de sommes très-minimes.[1]

6°. Ils ne pouvaient, dans plusieurs colonies, avoir de réunions chez eux, après huit heures du soir, sans une permission spéciale de l'autorité. Si nous ne nous trompons, cette loi injuste et vexatoire exista à la Trinidad jusqu'à l'année 1824.

7°. Ils étaient tellement méprisés des blancs, qu'un homme de cette classe privilégiée, même de la plus basse extraction et sans éducation aucune, se considérait comme bien au-dessus d'un homme de couleur, riche et parfaitement bien élevé.

8°. Ils ne pouvaient entrer dans un café fréquenté par les blancs. Les promenades publiques leur étaient également interdites.

Il y a des exceptions aux mauvaises qualités que nous leur avons attribuées plus haut ; mais elles sont malheureusement en bien petit nombre.

(1) Cette loi abominable et anti-naturelle existe, du reste, à Guernesey. Ainsi nous n'avons ici rien à reprocher à la législation coloniale.

Il est difficile, nous dirons même impossible, pour un Européen de former aucune idée de la paresse et de l'orgueil ridicule des gens de couleur, hommes et femmes. Ces deux vices sont poussés chez eux au-delà de toute croyance. Riches ou pauvres, leur orgueil dépasse toutes les bornes.

On a souvent accusé les blancs de trop mépriser les mulâtres. L'accusation est juste. Oui, ils l'ont fait. Mais, en revanche, les gens de couleur sont beaucoup plus aristocrates entr'eux que les blancs ne le sont à leur égard. Un blanc préférerait se faire hacher en morceaux que de donner sa fille en mariage à un mulâtre; mais un mulâtre se ferait également hacher plutôt que de donner la sienne à un autre mulâtre d'une seule nuance plus foncée que la sienne.[1]

Je citerai quelques exemples de leur aristocratie de peau:

Un jour je marchais derrière un homme de couleur que je croyais connaître. Je lui frappe sur l'épaule; il se retourne, et je vois que je me suis trompé.

—Pardon, lui dis-je, je vous prenais pour Monsieur M.

—Il est beaucoup plus brun que moi, me répondit l'individu, avec colère.

(1) "The mulattoes are so jealous of their tribe or cast, that if, through inadvertence, you call them by a degree lower than they actually are, they are highly offended." BRYAN EDWARDS.

Une autre fois, au bal du gouverneur de la Trinidad, je causais avec un Monsieur R., homme de couleur, presque blanc.[1] Pendant notre entretien, un autre homme de couleur, un peu plus foncé, entra avec sa femme dans la salle du bal.

—Voyez-vous ces mulâtres-là ? me dit R. Devrait-on entrer ici avec de pareils mufles !

Nous allons maintenant esquisser un tableau de la vie des gens de couleur de basse condition.

Dans les colonies, on se lève de bonne heure ; mais la plupart des gens de couleur ne quittent leur lit qu'à huit heures. Remarquez bien que les quatre-cinquièmes de ces individus n'ont pas un sou vaillant ; mais cela ne les inquiète pas le moins du monde, et n'a pas la plus petite part dans leurs réflexions. Deux bananes et quatre bouts[2] suffisent à leur nourriture de la journée.

Sitôt levé, le mulâtre se jette dans son hamac, se balance, et fume. Sa femme, au lieu de commencer sa journée par faire son ménage, s'en va dans le voisinage caqueter avec des commères de son espèce. Puis, sentant la faim qui la prend, elle songe qu'il lui faut quelque chose pour manger ; mais, trop fière pour l'aller acheter, elle préférerait jeûner trois jours que de

(1) C'était la première fois que des gens de couleur étaient invités à un bal de blancs. Pas une dame créole ne voulut s'y rendre.

(2) Nom donné aux colonies à des cigares longs de dix ou douze pouces. Les Anglais les appellent *long toms*.

s'avilir (c'est son mot) en l'allant chercher elle-même au marché. Elle se met donc en faction sur le trottoir, et guette les négresses qui passent. Enfin, elle en aperçoit une qu'elle croit un peu plus complaisante et plus honnête que les autres. Pour se la rendre favorable, elle l'aborde ainsi :

— Eh ! bonjou, ché ; comment ous ca aller ?

— Moin ! ca aller bien ; méci, et ous ?

— Ah ! ché, moin lasse ; moin té touavaillé touop. Tout corps moin ca fait moin mal. Si ous ca aller la place, gagnez cinq sous bananes ba moin.[1]

Et elle donne à la négresse la pièce de cinq sous. Une heure après, lorsque celle-ci n'a pas gardé l'argent, ce qui arrive fort souvent, la mulâtresse reçoit ses bananes, rentre chez elle, les fait cuire à l'eau, puis les écrase dans un mortier et en fait un gâteau lourd comme du plomb. On appelle cela des bananes pilées. Quelquefois, elle y ajoute un petit morceau de morue. Voilà la nourriture de la journée.

Le reste du jour se passe à se baigner, à courir chez l'un et chez l'autre, à se disputer ; car la mulâtresse possède cette dernière qualité

(1) Voici la traduction de ce dialogue :

— Eh! bonjour, chère, comment vous portez-vous ?—Moi, fort bien, merci, et vous ? —Ah ! chère, je suis bien fatiguée ; j'ai trop travaillé. Tout le corps me fait mal. Si vous allez au marché, achetez-moi pour cinq sous de bananes.

Remarquez bien que les Créoles ne peuvent prononcer les *r*. Voilà pourquoi j'ai écrit *bonjou*, *ché*, *touop*, &c., pour *bonjour*, *chère*, *trop*.

au suprême degré. Pendant ce temps il n'est question de raccommoder ni les habits, ni le linge. Les Créoles en général, mais particulièrement les mulâtres et les nègres, ne raccommodent jamais. Une déchirure une fois faite à un drap de lit, à une chemise, &c., on la laisse telle qu'elle est ; de façon qu'à chaque lessive le trou s'agrandit et enfin la pièce finit par se séparer en deux ou plusieurs morceaux. Alors on la jette à la rue et tout est dit.

Leur incurie et le besoin de jeter tout ce qui leur occasionnerait quelques minutes de travail est remarquable. Un jour, étant à ma fenêtre, je vis une femme de couleur jeter à la rue deux grandes caisses à pruneaux. Dix minutes après, je vis cette même femme acheter dans une boutique en face pour cinq sous de bois cassé. Ses caisses auraient produit trois fois autant de bois ; mais il lui eut fallu les fendre et cela lui aurait coûté de la peine !

Quant aux bas, les gens de couleur n'en portent que rarement chez eux. Ils n'en mettent que pour sortir. Et quels bas ! Des bas qui n'ont ni bout, ni semelle, ni talon. A la promenade, les hommes et les femmes se chaussent habituellement de bottines ; or, pour cacher les avaries de leurs malheureux bas, ils les retournent sous le pied tant qu'ils peuvent, mettant ainsi journellement en pratique ce proverbe

vulgaire mais expressif: "Tant qu'il y a du mollet il y a du talon."

Ils n'ont aucune honte de porter du linge déchiré, un habit troué au coude, ou dont le dos est quelquefois fendu du haut jusqu'en bas. La seule chose à laquelle ils fassent attention c'est aux sous-pieds. Peu leur importe que le linge soit en pièces, pourvu que les sous-pieds soient là et tirent bien le pantalon. Le mulâtre ne peut exister sans sous-pieds ; c'est une partie de lui-même. Il peut se passer de son bout, de bananes même ; mais de sous-pieds, non. Sans cet accompagnement l'homme de couleur ne respire plus, n'existe plus ; c'est un zéro, un corps sans âme. Il passe des heures à se faire des sous-pieds, à réparer le bas de son pantalon, à y coudre des boutons pour y attacher les susdits indispensables appendices. J'ai souvent rencontré de ces dandys, avec un magnifique habit à la dernière mode, un pantalon que les premiers tailleurs de Paris et de Londres ne désavouraient pas, et une chemise d'une éclatante blancheur fendue sur plusieurs parties de la poitrine.

Quelques-uns d'entr'eux tiennent beaucoup aux éperons, quoiqu'ils n'aient ni cheval ni mulet, pas même un âne. Un jour je rencontrai un homme de couleur avec un habit fendu depuis le collet jusqu'en bas. Il portait un pantalon

irréprochable, avec les sous-pieds de rigueur. Mais le plus curieux, c'est qu'il était nu-pieds, et portait des éperons ! Comment il avait réussi à se les attacher je n'en sais rien.

Quant aux moyens d'existence des quatre-cinquièmes des gens de couleur, c'est un problème que je n'ai jamais pu résoudre. J'ai demandé souvent à des Créoles blancs :

—Comment vivent donc tel et tel ?

La réponse était invariablement :

—Je n'en sais rien, ni personne non plus.

Cela peut paraître étrange, faux, impossible. Eh bien ! si l'on en doute, qu'on en appelle à toute personne impartiale qui a habité les colonies, quelque soit son opinion sur les noirs et sur les mulâtres, et cette personne ne pourra répéter que ce que je viens de dire. M. Victor Schoelcher lui-même, avec toutes les belles théories qu'il nous bâtit dans son livre[1] sur les gens de couleur, et sur les noirs, ne pourra me donner un démenti. Eh bien, quoique les mulâtres, obligés de gagner leur vie, ne travaillent pas, l'un dans l'autre, deux jours par semaine, ils sont bien mis, et leur linge est toujours blanc.

Parlons maintenant des femmes de couleur.

Si la mulâtresse est trop paresseuse, trop indifférente et trop fière pour raccommoder son

(1) Abolition immédiate de l'Esclavage, par Victor Schoelcher. Paris, 1840.

linge et ses vêtements, elle se montre, en revanche, d'une activité incroyable quand il s'agit de se faire une robe neuve, ou quelques oripeaux. Alors elle travaille du matin au soir, et son aiguille peut rivaliser de vitesse avec celles de nos plus vigoureuses couturières. Qu'il lui tarde de voir sa belle robe finie, pour l'aller montrer par la ville !

C'est dans la rue qu'il faut voir la femme de couleur. Alors elle est dans toute sa gloire. Quant à la manière dont elle porte ses vêtements, à leur finesse, à leur propreté, tout cela est irréprochable. La généralité des habitants des Antilles, blancs, mulâtres, noirs, sont d'une propreté remarquable, et sous ce rapport nos Européens les plus propres doivent baisser pavillon devant eux Leur linge est d'une blancheur dont nous n'avons nulle idée.

Les femmes de couleur s'habillent de deux manières ; les uns portent des robes ; d'autres seulement une jupe très-longue et une chemise en batiste fine, garnie de dentelle ; mais les unes et les autres portent invariablement sur la tête un madras attaché de la manière la plus élégante.

Il faut voir ces femmes marchant, le corps cambré, la tête haute et le nez au vent, balançant les bras en arrière et en avant comme le battant d'une cloche, chargées de colliers monstres, de toutes les formes et de toutes les couleurs ; le

madras garni de grosses épingles, les oreilles de pendants de trois pouces de longueur, les poignets de bracelets, tout cela en or pur. Les pieds chaussés de bottines bleues ou lilas, et le parasol déployé, elles s'en vont balayant la rue avec leurs longues robes à grands ramages. Disons, en passant, que les femmes des Antilles ne retroussent jamais leur robe, ni pour monter ni pour descendre un escalier, et que dans la rue ce vêtement balaie toujours le pavé.

Deux des éléments du caractère de la femme de couleur, sont une irritabilité extrême, et un entêtement poussé au-delà de toutes les bornes. Un grand nombre de nos filles d'Eve d'Europe possèdent ces deux qualités à un degré remarquable ; mais la plus irrascible, la plus insolente de nos poissardes, n'est qu'une femme polie comparée à la généralité des mulâtresses. Chez la poissarde, l'aigreur de caractère est presque toujours un vice de circonstance, causé le plus souvent par les difficultés qu'élèvent leurs pratiques dans leurs relations avec elles et les plaisanteries saugrenues qu'elles se permettent souvent sur la qualité et le prix de leurs marchandises ; mais chez la femme de couleur c'est un vice inné.

Dès leur plus tendre enfance, on aperçoit déjà tous les germes de leur épouvantable caractère. La petite mulâtresse ne joue pas avec la vivacité,

l'entraînement des petites filles blanches. Elle est triste et maussade, se plaît à bouder dans un coin, à se disputer et à se battre avec ses compagnes. Adressez-lui la parole d'une manière affectueuse, elle vous tourne le dos et ne vous répond pas. Si elle vous répond, c'est ordinairement par :

—Pas embêter moin ; outende.[1]

Veut-on jouer ou plaisanter avec elle, elle vous dit le plus posément du monde :

—Si ous embêter moin encore, moin qué f . . . . z ous ion bon coup ouoche, eun ![2]

Et cette intéressante enfant n'a souvent que cinq ou six ans !

Il est facile de supposer qu'un caractère aussi décidé dans un âge si tendre ne fait que se développer et devenir de plus en plus aigre avec les années et les mauvais exemples que ces enfants ont continuellement sous les yeux.

Ces petites filles sont d'abord toutes gâtées, et ne sont jamais punies, quelle que soit la gravité de leurs fautes. Elles voient leur mère continuellement en dispute, soit avec leur père, soit avec les voisins. Elles entendent les observations insolentes, les expressions atroces,

(1) Ne m'embêtez pas ; entendez-vous.

(2) Si vous m'embêtez encore, je vais vous lancer une pierre.—Ce *eun !* est la terminaison de presque toutes les phrases des gens de couleur, quand ils sont en colère. Ils le disent d'une façon toute particulière, qu'aucun Européen ne peut imiter.

qui sortent à chaque instant de la bouche de celles qui ne devraient leur donner que des exemples d'ordre et de bonne conduite. Elles sont continuellement les témoins de scènes d'entêtement les plus révoltantes. Aussi, à dix ans, une petite mulâtresse peut-elle tenir tête, en fait d'impertinence, à qui que ce soit.

La femme de couleur est dans dix-neuf cas sur vingt, un être qui ne veut rien entendre, rien comprendre. Son parti en tout est toujours pris d'avance, de ne céder en rien, et nul raisonnement ne peut lui faire changer d'idée. Ainsi, qu'elle soit enfant, jeune fille, mère de famille, ou vieille femme, elle est toujours la même, et à soixante ans elle est aussi étourdie, aussi gaspilleuse, aussi imprévoyante qu'à dix ans.

Un grand nombre de filles de couleur connaissent le vice à douze ans. Et comment pourrait-il en être autrement, quand leurs parents ne gardent aucunes mesures devant elles, ni en paroles ni en actions? A partir de seize ans jusqu'à quarante-cinq, elles vivent ordinairement en concubinage, ou en qualité de femmes entretenues, soit avec des blancs soit avec des mulâtres.[1]

(1) "The accusation generally brought against the free people of colour, is the incontinency of their women, of whom such as are young and have tolerable persons, are maintained by white men, as kept mistresses. Undoubtedly, the conduct of many of the whites in this respect is a violation of all decency and decorum, and the unhappy females here spoken of are much less deserving of reproach than their keepers." BRYAN EDWARDS.

Elles donnent presque toujours la préférence aux blancs, parce que ceux-ci sont plus respectables, qu'ils les battent moins et les paient davantage ; puis elles tiennent à ce que leurs enfants soient aussi blancs que possible.

Les filles de couleur vivent publiquement avec les hommes, sans en éprouver la moindre honte. Au contraire, quand elles ont fait une conquête, leur premier soin est de l'aller publier partout, de peur qu'on ne le sache assez tôt. Monsieur Granier de Cassagnac nous dit quelque part dans son livre : " Aux colonies, il n'y a point de mystère dans les amours. Il n'y est nullement besoin de s'affubler d'un manteau couleur muraille, pour se glisser le soir furtivement le long des murs jusqu'auprès de sa maîtresse." Nous ajouterons à ce portrait, que, aux Antilles, les amours, légitimes ou non, ont lieu à la face du soleil, et le vice y marche sans voile et la tête haute.[1]

Un grand nombre de ces femmes, non contentes de vivre en concubinage, semblent avoir renoncé à tout cet extérieur modeste, à cette pudeur qui fait un des plus grands charmes de la femme. Aux colonies, on voit à chaque instant de belles jeunes filles, assises à leur porte, allaitant leurs enfants, le sein entièrement à découvert.

(1) " Threatened by poverty, urged by their passions, and encouraged by example, upon what principle can we expect these women to act otherwise ? " RAMSAY.

Le climat étant fort chaud, beaucoup d'entre-elles ne sont vêtues que d'une simple robe. Or, à la maison, ces femmes, tenant beaucoup plus à leurs aises qu'à la décence, n'attachent point leur robe par derrière, de sorte que, vu l'absence de la chemise, elles ont les trois-quarts du dos complètement nu.

Quand elles lavent leur linge à la rivière, elles sont le plus souvent à-peu-près nues, n'ayant qu'un simple mouchoir attaché autour des reins. On est, de plus, souvent choqué d'entendre les affreux jurements qui sortent de leur bouche.

Les femmes de couleur de la basse classe trafiquent de leurs filles de même que leurs mères ont trafiqué d'elles. Il est vraiment révoltant de voir ces sortes de transactions. Lorsqu'un monsieur a jeté les yeux sur quelqu'une de ces filles, vous croyez peut-être qu'il lui fait une déclaration. Point du tout, il s'adresse à sa mère, ou au moins à quelqu'un de ses parents, précisément comme on fait en France, dans le beau monde, quand on veut obtenir une demoiselle en mariage.

Le marché est bientôt conclu, lorsque le monsieur a consenti à remplir les conditions usitées en pareil cas depuis un temps immémorial. Ces obligations consistent en ceci : l'amant donne à la fille un petit appartement d'au moins deux chambres, et un mobilier en acajou plus ou

moins riche. Il s'engage, de plus, à lui accorder une certaine somme tous les mois et à faire des cadeaux aux parents. Toutes ces formalités étant remplies et le ménage monté, il va tranquillement trouver sa petite mulâtresse, et tout est dit. C'est un mariage St. Simonien et Mormonite, et la fille, en parlant de son monsieur, l'appelle toujours son mari. Il est juste d'ajouter que ces femmes sont d'une fidélité remarquable. J'ai questionné plus de cent personnes à cet égard et elles me l'ont toutes assuré.[1]

Lorsque ces filles arrivent à l'âge de quarante à cinquante ans, elles tâchent de se faire épouser par les hommes avec lesquels elles cohabitent. S'ils refusent, ce qui arrive le plus souvent, elles s'en séparent généralement, pour faire ce qu'elles appellent leur salut, et se reconcilier avec le ciel. Je dirai ici, à leur honneur, que pendant qu'elles vivent en concubinage, elles ont assez de jugement et de pudeur religieuse pour savoir qu'elles font mal. Elles assistent aux offices de l'église ; mais elles s'abstiennent d'approcher des sacrements, sachant que leur conduite est trop impure et qu'elles offenseraient Dieu en se présentant à la sainte table.

(1) "They frequently manifest a fidelity and attachment towards their keepers, which, if it be not virtue, is something very like it. The terms and manner of their compliance are commonly as decent, though perhaps not so solemn, as those of marriage; and the agreement they consider equally innocent; giving themselves up to the husband (for so he is called) with faith plighted and with affection."

BRYAN EDWARDS.

Quand elles ont pris la résolution de mener une meilleure vie, elles se mettent ordinairement sous la tutelle de quelque vieille femme, (ancienne pécheresse comme elles,) qui leur enseigne le catéchisme tant bien que mal. Elles assistent assidûment à la messe ; envoient de petits poulets bien succulents et quelques confitures bien douces à Monsieur l'abbé ; font leur première communion le plus dévotement possible, et tout est fini.

Quelques-unes de ces vieilles pécheresses *converties*, n'observent extérieurement toutes les pratiques de la religion que pour se mettre en bonne odeur auprès de quelques mères vertueuses et s'ouvrir une voie pour la plus infâme de toutes les spéculations.

Ces misérables, trop âgées pour vivre du fruit de leurs propres débauches, et trop paresseuses pour gagner leur vie d'une manière honnête, vivent alors du produit de l'inconduite des autres. Pour cet effet, elles s'affublent du manteau sacré de la religion, assistent régulièrement à tous les services de l'église, et communient souvent. Alors elles s'offrent pour préparer de jeunes filles de couleur à faire leur première communion. Plusieurs de ces pauvres enfants se présentent chez elles de bonne foi et avec la plus entière confiance.

Pauvres jeunes filles ! du moment que vous entrez chez ces mégères, vous êtes perdues et

elles vous ont vendues d'avance. Elles vous présentent graduellement le vice sous les couleurs les plus attrayantes, et quinze jours après, vous êtes livrées à quelque débauché. Votre premier pas dans le vice est fait ; l'infamie vous a marquées au front. De timides et honteuses que vous étiez d'abord, vous devenez bientôt effrontées et insensibles à tout sentiment de pudeur. Une fois votre couronne virginale enlevée, vous perdez toute retenue. On a commencé par vous poser forcément un pied dans la fange, vous y plongez bientôt l'autre volontairement, et puis vous vous y enfoncez corps et âme. Voilà l'ouvrage de quelques-unes de ces *saintes* femmes ; voilà leur commerce. Nous avons connu une de ces misérables qui, en moins d'un an, a vendu neuf de ces malheureuses jeunes filles.

On pourra peut-être croire que nous avons été sévère, injuste même, à l'égard des personnes de couleur, et que nous leur avons attribué, surtout aux femmes, des vices qu'elles n'ont pas. Nous affirmons que nous avons été vrai, strictement vrai. Mais faisons maintenant leur part, et présentons des circonstances atténuantes.

A qui la faute ? Qui a été la cause de tout ce mal, de ce dévergondage ? Qui a donné l'exemple de cette démoralization ? Qui l'a encouragée par tous les moyens possibles ?

Nous répondrons sans hésiter, que ce sont

les blancs, qui, dans l'origine, n'ont pas craint d'abuser de leur autorité sur leurs malheureux esclaves, qui les ont regardés comme des effets mobiliers, comme des bêtes de somme ;[1] et qu'ils continuent à le faire, même aujourd'hui, dans plusieurs parties des Etats-Unis, malgré les lumières du siècle, malgré les avertissements, malgré le cri d'indignation poussé d'un bout de l'Europe jusqu'à l'autre.

Nous le répétons : Ce sont les blancs qui, par leur exemple, ont inculqué chez les gens de couleur l'immoralité et la débauche ; d'abord en ne se respectant point eux-mêmes devant eux, puis en abusant de leurs droits sur des gens qui leur appartenaient. Ce sont les blancs qui ont été la cause que les filles surtout ont renoncé à la pudeur, à la modestie, en la leur faisant perdre dès leur plus tendre enfance, en en faisant les jouets de leur lubricité, en les privant d'éducation et des lumières de la religion, en les faisant flageller à-peu-près nues, en présence de deux ou trois cents hommes assemblés.[2]

(1) En 1844, je lisais dans un journal de la Guadeloupe, une annonce, ainsi conçue : " Mercredi prochain, on vendra en vente publique, plusieurs meubles et effets, savoir : une armoire ; des chaises ; bois de lit ; *une mulâtresse, âgée de 24 ans, avec son enfant ;* une commode, &c."

(2) Les fautes commises sur l'habitation étaient punies sur l'habitation même, par ordre du maître. Les châtiments étaient de diverses natures ; mais le fouet y jouait le rôle principal. Ils étaient administrés en présence de tout l'atelier ; c'est-à-dire, de tous les esclaves appartenant au même maître. Lorsque la faute était très-grave, pour donner un plus grand exemple, on faisait assister à l'exécution les

Oui, les blancs sont la cause de tous ces maux. Ah ! si l'abolition de l'esclavage, dont ils se plaignent tant, a eu lieu, c'est que le cri de l'esclave a retenti jusqu'en Europe ; c'est que la mesure de leurs fautes était comble ; c'est qu'ils avaient abusé de leur force.

Il faudra un siècle pour réparer tout le mal, qui heureusement pourtant diminue tous les jours. Depuis plusieurs années, un grand nombre de personnes de couleur se marient, et les femmes

esclaves des habitations voisines. Aux colonies françaises et espagnoles, la loi limitait à *vingt-neuf* le nombre de coups qu'il était permis au maître de faire donner à son esclave. Les Anglais, qui ont eu pendant long-temps une foi robuste dans l'efficacité du fouet, dans les écoles, dans l'armée, dans les prisons et partout, (foi qui, heureusement, est grandement ébranlée depuis vingt ou trente ans,) en avaient généreusement accordé *trente-neuf* coups ! L'instrument employé à cet usage était un gros fouet de charretier ; mais on le remplaçait souvent par un bouquet de branches de tamarin, instrument encore plus terrible que le fouet. Le patient était couché sur le ventre, solidement attaché à quatre piquets, fichés en terre, et la punition était infligée sur le postérieur. Après la flagellation, la partie fouettée était frottée d'une forte saumure de sel et de piment, (que les Anglais appellaient *pickle*,) opération encore plus douloureuse que la fustigation même.

En 1839, sur les représentations de certains amis de la morale et de la décence, quelques colons de la Guadeloupe consentirent à ce que les femmes qu'on fouetterait dorénavant sur leurs habitations, portassent un pantalon pendant l'opération.

D'après un Ordre du Conseil de 1824, le fouet fut aboli dans les colonies anglaises à l'égard des femmes. Nous avons raconté, au Chapitre IX, une anecdote qui se rattache à cet ordre, au sujet de deux malheureuses négresses maronnes.

Quand la faute ou le crime commis par un esclave était du domaine public, il était puni par l'autorité civile ; mais toujours de la même manière indécente. Pas plus tard que 1844, je traversais une des places publiques de St. Pierre, Martinique. Voyant une grande foule rassemblée, et entendant des cris de femme, j'en demandai la cause. On me répondit que le bourreau était en train de fouetter une jeune mulâtresse de seize ans, convaincue de vol. Il ne faut pas perdre de vue que la malheureuse était fouettée à nu, devant cinq ou six cents personnes, et que ce n'était pas même sur le dos.

deviennent des modèles d'ordre. Nous en avons connu plusieurs centaines qui étaient mariées, et dont la conduite et les vertus domestiques étaient au-dessus de tout éloge.

Avant d'en finir sur le compte des gens de couleur, nous dirons que leur style, soit en parlant, soit en écrivant, est presque toujours exagéré, boursoufflé. Quelque soit le degré de leur instruction ou de leur ignorance, ils cherchent toujours à introduire dans leurs discours des épithètes, des mots ronflants, fort souvent déplacés ; enfin, ils tiennent à faire ce qu'on appelle des phrases à effet. La plupart parlent et écrivent leur langue de la manière la plus imparfaite.

Nous allons en donner quelques échantillons, en publiant la copie de cinq ou six lettres, qui nous furent données par des personnes de la Trinidad, qui savaient que nous étions curieux de ces sortes de choses. Nous les reproduisons textuellement telles qu'elles furent écrites.

Les deux premières étaient adressées à Mademoiselle Marie-Anne L., de la Trinidad, qui était à la tête de plusieurs associations religieuses de laïques.

"TRINIDAD, 25 Septembre, 1843.

" Ma chere Marene

"En vous souhaitant le bonjour Et toutes votre aimable famille, Je vous faire savoir que la Societée

de St françois veux faire un Messe Bas[1] pour une des sœur qui Et mort Mercredi a six heur de matin : Je suis a vous dire davoir la Bontée de prend sous Votre bontée de menvoyez deux maux[2] andisant a toute la societée que vous desirais quon face une queste. Et si cela ne sois pas mançiôné, je n'oserais pas — car les peuple donne bocoup de la negligence a cette queste dont je suis moimeme fatiguer de leur Parler toute les jour.

" Je suis avec amitier

" LOUIS-CH . . G."

" Jespere la reponce afin que je face la Samblais[3] a quatreheur "[4]

" PORT D'ESPAGNE, le 1 Jeanvier, 1844.

" Ma chere Marene[5]

" C'est celle qui ce fait par le minice[6] de leglise Et par toute les fidelle legetimement assamblais pour donnez à lobeissance souverene, autrement la confrairie de Saint francois de Sales nous desiront que notre digne Societée soit dans la conformitée que dieu conserve toute votre aimable famille ainsi que tout ce que vous lui demandais sois executés nous desirons que la sagesse de nous soit regné verts vous afin que cette confrairie ne sois plus annuler.

" an nous presantant votre digne Presence et andemandant votre benediction Nous somme toute a votre demande toute la societée de St. francois de Sales

" LOUIS CH . . G."

(1) Bassè. (2) Mots. (3) L'assemblée. (4) Quatre heures. (5) Marraine. (6) Le Ministre.

La lettre qui suit parut dans un numéro du *Port of Spain Gazette*, de 1841, peu de temps après le tremblement de terre de St. Domingue.

" Monsieur l'Editeur.

" Souffrez que je me sert de la voie de votre appréciable feuille pour insérer ce qu'une âme vraiment charitable éprouve de la position sinistre d'une partie du sol ou est habité nos freres en Jésus Christ.

" Depuis que cette calamité de St. Dominique nous est parvenu nous somme resté dans un profond sommeil il est temps que nous nous reveillont pour aller consoler ces pauvres frères affigés, c'est un malheur inevitable—Dieu fait tout que sa sainte volonté soit faite.

"Comment monsieur l'editeur, nos pauvres frères vienne d'être frappés d'un coup mortel par la main de l'être suprême nous n'osons les regarder d'un œil de pitié et de compassion, l'humanité souffre courront au devant d'elle avec les lauriers de charité afin de prouver à nos frères combien que nous prenont part au malheur que Dieu vient de les affliger.

" Je suis avec bien du respect,

" Monsieur l'Editeur,

" Un Affligé."

La lettre suivante parut dans le *Trinidad Standard :*

" Port d'Espagne, 28 Janvier, 1844.

" Messieurs, je reclame de S. M. Louis Philippe d'Orléans, roi des Français, la réponse à la lettre

incassérée[1] dans les journaux du Port d'Espagne du 12 Décembre 1843.[2]—En même temps pour que Sa Majesté peut ouvrir les yeux sur la plupart de la conduite des Ministres[3] de la Guadeloupe qu'il rend pas justice à que de droit. Mr. Jules Bilcoq, directeur d'intérieur, qui est plus——que la terre a produit. Il a fait soustraire mes deux malles de papiers; et il les a encore à la Basterre[4] le 25 de Septembre, 1842. Je lui ai envoyé des lettres circulaires à tous les habitans de la Guadeloupe, ainsi que tous les chefs la conduite de Mons. Bilcoq, directeur d'intérieur. Je prétend devant tous les tribunaux d'attaquer la——de Mons. J. Bilcoq. Je suis en entend[5] la réponse auquel je dois recevoir bientôt.

"Je fini votre dévoué Serviteur

"AUGUSTE JOSEPH."

La lettre que nous reproduisons plus bas est une déclaration d'amour d'un jeune mulâtre. —Il s'agissait naturellement d'un mariage morganatique, ou à la détrempe, comme on dit en France; *over the broomstick*, comme disent les Anglais.

La bien-aimée n'ayant point été à l'école, se fit lire cette lettre par Mademoiselle Octavie S., qui m'en donna copie:

(1) Insérée.

(2) Nous avons malheureusement égaré ce beau morceau.

(3) Par ministres l'auteur entend les employés du gouvernement colonial.

(4) Basse-Terre, capitale de la Guadeloupe.

(5) Attendant.

"Por d'Espagne, le 19 Mars, 1844.

"Macher Demoiselle

"Ce ci et pour te souéter le bonjour et en même temps pour informé té nouvelle que metterresse[1] boucoup. Macher je vous et pas fait un demande pour marrié avec vous maintenant, je vous et fait la demande cest comme mes amitié à porter temps pour tout, cest pourquoi que je vous ai fait cette demande Oui macher je me trouve encore un peux trop jeunne pour detre un epoux, mais tachez de menvoyer un reponce pour mon cœur puisse guérir, il y a na longtemps que jé voulu detre ton cœur, mais je ne puis pas le trouver, mais jé comme trouver cet a dire cest pour que je serais detre ton cœur jusquà temps que le Bondieu nous donne un peux plus age et notre demande sera accomplir Macher je ne puis pas dormir dans mon tranquillité, apreuve que mon cœur est malade Helas dieu que ferais je maintenant Macher je ne savez pas comme je taimé mes tachez de menvoyer un réponce plus tot possible Nous vivrons cœur et cœur jusqua temps que le bondieu nous donne un peux plus age et ferais un demande à Madame A.,[2] Macher je vous le dire en vérité vous devez voir ci je taime pas Je fini en ten brassant sur leul[3] gauche.

"Ton cœur

"Philippe H . . l . . . e.

"A Mlle. Louise A."

(1) M'intéressent.

(2) Madame A., qui était une Espagnole blanche, était la marraine de la fille A. à laquelle cette lettre était adressée.

(3) L'œil.

La lettre suivante me fut adressée environ un mois avant mon départ de la Trinité, où je tenais un établissement d'éducation :

"PORT OF SPAIN, 18th June, 1844.

"Dear Sir,

"Recently from Couva,[1] in which place I was exercising in my humble capacity of schoolmaster, but and owing that quarter, been detriment to my health, caused me of leaving it, for this place.

"Having learnt that you are (Sir) at the Eve of leaving this Island for Europe—I beg leave most respectfully—in paying you my best civility—an meantime permit me, to inquire into, wether you should not be in need of an usher—otherwise an assistant-teacher, whilst your absence, and I have every reason to say and believe that my exartions in the improvement of the young pupils will in future merit your approval and that of their relations and friends.

"I remain, &c.

"ROMUALD ST. L . . . .

"Mr. H. Marquand,

"Port of Spain, Trinidad."

(1) *Couva* est un village à environ dix milles de Puerto España, ou *Port of Spain*, capitale de la Trinité.

CHAPITRE XI.

LES NÈGRES.

> Un sourd avoua que les aveugles avaient eu tort de juger des couleurs; mais il resta ferme dans l'opinion qu'il n'appartient qu'aux sourds de juger de la musique.
>
> VOLTAIRE.

> La méchanceté et la ruse forment la base de leur caractère.
>
> LETTRES EDIFIANTES.

> And now was perpetrated a scene of butchery, to describe which History has no words. Neither children, nor age, nor sex, could disarm the fury of the assailants. Fifty-three women were found lying in a church, with their heads cut off, and the Kroats diverted themselves by throwing little children into the flames, or slaughtering them at their mothers' breasts.
>
> SCHILLER.

Nous commencerons ce chapitre en disant, sans hésitation, que, généralement parlant, on entretient en Europe les notions les plus fausses sur les nègres.

C'est une faiblesse commune à la plupart

des hommes de s'imaginer que tous les autres humains sont organisés de la même manière qu'eux, ou à peu de chose près. Pourtant, s'ils tâchaient d'ouvrir un peu les yeux, s'ils voulaient y réfléchir consciencieusement, y mettre au moins un peu de bonne volonté, ils n'auraient pas besoin de se transporter bien loin, même en idée, pour voir que deux nations, deux hommes, sont souvent les deux antipodes.

Cette différence entre les hommes des diverses parties de la terre se trouve dans tout ce qu'ils font, dans leur manière de penser. Elle existe dans leurs idées religieuses, politiques, morales ; dans leurs actions ; dans leurs mœurs ; dans toute leur conduite publique et privée ; dans leurs plaisirs ; dans leur habillement ; dans leurs habitations ; dans leur nourriture.

Un catholique romain ne peut comprendre la solemnité avec laquelle les protestants observent le jour du Dimanche ; et le protestant, à son tour, sourit de pitié en voyant la persistance du catholique à ne point manger de viande le Vendredi. Pourtant, ces deux hommes, quoique diamétralement opposés quant à leur manière de voir, sont parfaitement sincères.

Quand un Anglais voit un Espagnol, revêtu de son riche costume, un Napolitain avec son vêtement non moins pittoresque, sa désinvolture et sa figure joviale, il hausse les épaules. L'Es-

pagnol et le Napolitain, à leur tour, se rient de la simplicité des vêtements de John Bull, de sa raideur, de ses manières glaciales, de sa face d'enterrement. Lequel des trois à raison ? Aucun.

Et la différence entre les hommes n'existe pas seulement dans leurs mœurs et dans leur façon de penser. Elle se fait voir d'une manière bien plus tranchante encore dans leur conformation, dans leur taille, dans leurs traits, quoique bien souvent ils ne soient séparés que par une faible distance.

Un Anglais ressemble-t-il à un Espagnol, un Français à un Allemand, un Grec à un Turc ?— Non ; ni ils ne le feront jamais. Tous ces hommes sont blancs pourtant ; mais les nuances de leur peau et la coupe de leur figure ne se ressemblent pas plus qu'une feuille de vigne ne ressemble à une feuille d'oranger.

Or, s'il existe une différence si tranchante entre deux hommes d'Europe, ne doit-il pas, par la même raison, en exister une bien plus grande encore entre un Européen et un Africain ?

Qu'on ne s'imagine point, d'après ce que nous allons dire, que nous soyons les ennemis des noirs. Nous ne sommes les ennemis de personne. Nous désirons voir tous les hommes libres et heureux,

> "Que la face soit noire ou rose ;
> "N'importe la couleur.
> "L'enveloppe est si peu de chose."

Mais nous devons dire la vérité sur leur compte. Un séjour de sept ans parmi eux nous les a fait bien connaître ; or donc, au risque d'attirer sur notre tête la fureur des négrophiles, nous dirons, comme Marc-Antoine, dans la tragédie de Shakspeare :

"Here I am to speak what I do know."

La plupart des négrophiles raisonnent ainsi :

Les nègres sont noirs ; nous sommes blancs ; voilà toute la différence.

Les nègres ont le cœur placé au côté gauche ; les blancs l'ont aussi placé au même côté ; donc le cœur d'un nègre doit être le même que celui d'un blanc.

Les nègres sont simples comme tous les enfants de la nature ; donc ils doivent être bons.

Les nègres, de même que les blancs, sont des animaux à deux pieds, sans plumes : ils marchent droit sur ces deux pieds comme les blancs ; donc ils ne peuvent aller de travers.

Ils en disent encore bien d'autres.

Quand un homme est mollement assis dan un grand fauteuil, enveloppé d'une moëlleuse robe de chambre, les pieds chaudement enfoncés dans des pantoufles, se chauffant devant un bon feu, il s'imagine souvent que tous les hommes ont de grands fauteuils, de moëlleuses robes de chambre, des pantoufles fourrées et un bon feu.

C'est ainsi que de pauvres mortels jugent d'autres pauvres créatures humaines qu'ils n'ont jamais vues, et dont ils sont séparés par un abîme d'eau de deux mille lieues de largeur.

Nous avons vu les nègres dans les colonies anglaises, françaises, danoises, espagnoles, et dans l'Amérique Septentrionale. Dans quelques-uns de ces pays ils étaient libres, dans d'autres ils étaient esclaves. Partout nous les avons trouvés les mêmes : paresseux, menteurs, trompeurs, cruels, ingrats.

Depuis l'émancipation surtout, leur insolence et leur grossièreté à l'égard des blancs ont été poussées jusqu'à leurs dernières limites. Pendant les trois ou quatre premières années qui suivirent leur affranchissement, leur impertinence, leur propos infâmes, particulièrement à l'égard des femmes blanches, ne connurent point de bornes, et il n'était point rare de les voir, sans nulle provocation, cracher au visage des blancs qu'ils rencontraient dans les rues.[1]

Le lendemain de leur émancipation dans les colonies françaises, en 1848, entre mille atrocités qu'ils commirent, ne mirent-ils pas le feu à une maison de la ville de St. Pierre, (Martinique,) et

(1) "Donnez à un nègre la moindre autorité, et il devient le plus grand des tyrans. Alors, donnant libre carrière à ses passions et à ses haines, il commet avec délices les plus horribles atrocités. La manière cruelle dont les noirs traitent le bétail placé sous leurs soins est au-delà de toute conception. Les chiens les connaissent si bien qu'ils fuient à leur approche." DE CHANVALLON.

après en avoir fermé toutes les issues, pour que personne n'en échappât, ne brûlèrent-ils pas vifs trente-sept hommes, femmes et jeunes filles qui ne leur avaient fait aucun mal.

On nous dira que cela est certainement déplorable ; mais qu'ils avaient été tellement maltraités pendant les années de leur servitude, qu'ils ne faisaient qu'user de représailles ?

Nous répondrons que les représailles étaient inutiles, puisqu'ils avaient obtenu la victoire ; qu'en vainqueurs généreux, ils devaient respecter les vaincus, dont la défaite était complète, puisque par l'émancipation des esclaves les colons étaient à-peu-près ruinés. Leurs actes indiquaient donc, tout au moins, des cœurs mauvais et profondément dépravés.

Dans un endroit, nommé Ballard's Valley, à la Jamaïque, des noirs entourèrent la maison du contre-maître de l'habitation, et trouvant les serviteurs blancs couchés, ils les massacrèrent tous et *burent leur sang mêlé avec du rhum.* Ils commirent les mêmes horreurs à Esher, où ils mirent le feu aux bâtiments et aux champs de cannes à sucre, et massacrèrent trente ou quarante blancs, sans même faire grâce aux enfants à la mamelle.

Mais nous avons malheureusement encore un long acte d'accusation contre eux, et nous allons raconter sommairement quelques-uns de leurs

hauts faits pendant la révolte de St. Domingue, qui éclata le 23 Août, 1791.

"En vous le racontant j'en tremble encor d'horreur."

Après de nombreux assassinats, les nègres révoltés se rendirent sur l'habitation de Monsieur Galifet. La douceur avec laquelle il traitait ses esclaves avait donné naissance à ce proverbe, en parlant d'un individu qui avait beaucoup de bonheur : *Il est heureux comme un nègre de Galifet.* Ce monsieur était persuadé qu'ils lui tiendraient compte de son humanité ; mais il se trompait. D'un coup de hache, ils l'abattirent, lui, son économe et une autre personne qui l'accompagnait.

S'étant emparés d'un Monsieur Polen, ils le crucifièrent sur une des portes de son habitation ; puis ils lui coupèrent avec une hache tous les membres l'un après l'autre !

Un Monsieur Cardineau avait eu deux fils d'une négresse, auxquels il avait donné la liberté dès leur naissance et qu'il avait élevés avec une grande tendresse. Ces deux monstres, après avoir dévalisé leur père de tout ce qu'ils purent, le tuèrent à coups de coutelas !

Un Monsieur Robert, charpentier de son état, fut trouvé caché par les révoltés. Ils le placèrent solidement entre deux madriers, et le scièrent en deux !

Après avoir violé les femmes et les jeunes filles blanches, ils les coupaient en morceaux ! Ils laissèrent vivre plusieurs de ces infortunées, mais après leur avoir, avec leurs couteaux, ôté les yeux de l'orbite !

Tous les enfants des blancs et ceux des mulâtres qui ne s'étaient point joints à eux, furent massacrés sans exception. Les nègres révoltés les arrachaient du sein de leur mère et les égorgeaient sous leurs yeux ! [1]

Quelle était la bannière de ces cannibales ? Nul ne pourrait se l'imaginer. Nous allons le dire ; mais en frémissant d'épouvante :

C'était le cadavre d'un jeune enfant blanc, pauvre petit ange auquel ils avaient coupé la tête, et qu'ils portaient empalé au bout d'une perche ! ! !

Enfin, pendant deux mois, la colonie fut inondée de sang ; le nombre des blancs massacrés dépassa deux mille ! Cent quatre-vingt sucreries, neuf cents cotonneries, cacaoyères et caféières furent détruites, et douze cents familles réduites de l'opulence à la plus affreuse misère.[2]

(1) "In their wars they are bloody and cruel beyond any nation that ever existed ; for most of their captives they murder with circumstances of outrageous barbarity, cutting them across the face and tearing away the under jaw, leaving the miserable victims to perish in that condition." BRYAN EDWARDS.

(2) Ces détails sur St. Domingue sont tirés de l'ouvrage intitulé "*Historical Survey of St. Domingo,*" by BRYAN EDWARDS. Ramsay nous dit la même chose, ainsi que plusieurs autres historiens anglais et français. L'Abbé Grégoire lui-même, qui a toujours soutenu la cause des noirs *quand même*, ne peut nier ces atrocités.

Qui croirait qu'un ministre de l'Église Anglicane, le Révérend Percival Stockdale, Maître ès Arts, non-seulement approuve, mais encourage ces horreurs ? Voici un passage d'une lettre que ce saint homme écrivait à un nommé Sharp, président d'une société négrophile de Londres :

" Should we not approve their conduct in their violence ? Should we not *crown it with eulogium*, if they exterminate their tyrants with fire and sword ? *Should they even deliberately inflict the most exquisite tortures on those tyrants*, would they not be *excusable* in the moral judgment of those who properly value those inestimable blessings, rational and religious liberty." [1]

C'est par le viol, l'incendie et le meurtre qu'un prétendu ministre de Jésus Christ veut arriver à la liberté civile et religieuse ! Mais laissons-le tranquille..... il est mort. Que la terre lui soit legère !

Les noirs sont simples, disent les négrophiles : donc, s'ils font mal, c'est par pure ignorance.

Vraiment ? Nous voudrions bien que ce fût le cas ; car alors il y aurait de l'espoir. Ils sont simples, dites-vous ? C'est vrai ; mais c'est pour

[TRADUCTION.]

(1) Ne devons-nous pas approuver leur conduite dans leur violence même ? Ne devons-nous pas *la couronner d'éloges*, s'ils exterminent ces tyrans par le feu et par l'épée ? *S'ils infligent, même de propos délibéré, les tortures les plus raffinées à ce tyrans*, ne sont-ils pas *excusables* aux yeux* de ceux qui savent apprécier convenablement ces bienfaits inestimables : la liberté rationnelle et religieuse !

* Nous avons traduit *in the moral judgment* par *aux yeux*, parce que nous n'avons jamais pensé que le *jugement* fût *physique*. Le style du Révérend Stockdale est, du reste, à la hauteur de ses belles idées.

tout ce qui regarde le bien. En toute autre chose ils sont rusés comme des singes.

Nous soutenons donc, dira le contraire qui voudra, que les nègres, pris en masse, qu'ils soient esclaves ou libres, sont méchants, cruels, lâches, vindicatifs, voleurs, empoisonneurs, assassins.

Nous dirons à l'appui de ces deux derniers vices dont nous les accusons que, pendant les cinq années que nous habitâmes la Trinidad, il y eut, sur une population de quarante mille âmes, cent vingt-six assassinats et empoisonnements connus.—Qu'on ne s'imagine point que ces horreurs aient été commises par haine sur les blancs. Parmi ces victimes, il n'y eut qu'un seul blanc, un Portugais de Naparima.[1] Donc leurs haines, leurs jalousies, leurs cruautés, s'étendent indistinctement à tous les hommes, et s'ils n'assassinent pas plus de blancs, c'est qu'ils sont lâches et qu'ils savent que ceux-ci vendent chèrement leur vie.

Pendant le temps de l'esclavage, les nègres avaient poussé l'art de fabriquer les poisons jusqu'à la dernière perfection. A force de recherches, de patience et d'observations, ils étaient parvenus à reconnaître toutes les plantes qui renfermaient quelque jus fatal, et ils adminis-

(1) Naparima est une petite ville, située dans le sud-ouest de l'île de la Trinidad, à environ trente-deux milles de la capitale.

traient ces poisons avec tant d'art, de cruel calcul et de raffinement diabolique, qu'ils faisaient subir à leurs victimes une mort ou lente ou prompte, ou douce ou terrible.

La Martinique surtout fut décimée par le poison. Les nègres ne se contentaient pas d'empoisonner les blancs ; cela n'eut point rempli leur but. Ils commençaient par empoisonner en masse tous les esclaves et les bestiaux d'une habitation. Une partie de leur vengeance était pour le moment accomplie sur un blanc ; car alors il était ruiné à tout jamais. C'était déjà beaucoup.

On croira, sans doute, que leur haine s'arrêtait là. Point du tout. De peur que le blanc ne fût complètement ruiné, on mettait souvent le feu à ses bâtiments, et à ses champs de cannes à sucre. Cette fois les nègres devaient être satisfaits, dira-t-on ? Oh ! non pas. L'homme dont ils avaient détruit les propriétés n'était encore que réduit à une misère pécunière, et il restait à le torturer dans ses plus chères affections. Alors il voyait sa femme, ses enfants, ses filles surtout, tomber successivement autour de lui, atteints qu'ils étaient par le poison que ces *pauvres simples* nègres, ces doux enfants de la nature, avaient su leur administrer. Ceux-ci laissaient vivre ordinairement le père, ce dernier débris d'une grande fortune, d'une belle et nombreuse famille ;

car alors sa vie devait être un long et cruel supplice, et il eut été trop doux pour lui de mourir.

Vers l'année 1825, une vieille négresse libre fut pendue à la Martinique, convaincue de soixante-douze empoisonnements. Après sa condamnation, elle avoua en avoir commis quatre-vingt huit ! ! !

Cette abominable créature affectait de mener une vie très-pieuse. Elle allait régulièrement à l'église et communiait souvent. Elle faisait des collections de plantes médicinales, qu'elle vendait à ceux qui lui en demandaient ; mais quand sa haine était tombée sur quelqu'un, au lieu de plantes propres à composer un breuvage bienfaisant, elle lui donnait du poison.

Sa haine se portait particulièrement sur les jeunes filles blanches et de couleur, surtout quand elles étaient jolies et bien portantes. Ce furent ces infortunées qui formèrent l'immense majorité de ses victimes. Devant la justice, pendant le procès, et même après sa condamnation, cette infâme scélérate se fit une gloire de ses crimes.

Nous connaissions à la Trinidad un Monsieur de V. En moins de trois mois, son père, sa mère, et cinq de ses sœurs, tombèrent victimes du poison qui leur fut administré par leurs esclaves.

Voilà pour la bonté du cœur des nègres.

Parlons maintenant un peu de leurs ruses, afin de faire voir à leurs champions d'Europe combien ils sont simples et ignorent la manière de monter un coup adroit.

Pendant l'esclavage, particulièrement le Lundi matin, les deux-tiers des nègres d'une hâbitation étaient malades. Du moins ils le disaient. Au moyen d'une composition connue d'eux seuls, ils savaient donner à leur visage une couleur maladive et se charger la langue de manière à la faire paraître fiévreuse. La comédie était si bien jouée qu'il était difficile, même au médecin, de reconnaître les véritables d'avec les faux malades ; on les envoyait donc tous pêle-mêle à l'hôpital.[1] C'était ce qu'ils voulaient ; car là, il étaient sûrs de n'avoir rien à faire et de pouvoir dormir toute la journée.

Les maladies simulées ne duraient pas habituellement plus d'un jour ; car les médecins ordonnant invariablement la diète, les faux malades, ne pouvant résister à la faim, se voyaient contraints de quitter leurs rôles.

Qui nous dira qu'il n'y avait pas de l'esprit, de la ruse, et un profond calcul dans le coup que nous allons décrire ?

En 1837, après l'affranchissement des nègres des possessions anglaises, cinq esclaves de la colonie

(1) Il y avait un médecin et un hôpital sur chaque habitation.

française de la Martinique formèrent le projet de s'échapper, en fuyant à Ste. Lucie, île anglaise située à environ vingt milles de la Martinique. Pour tout moyen de transport ils n'avaient qu'une méchante pirogue, qui ne pouvait contenir que deux hommes.

Le bâteau appartenant à leur maître était mouillé dans une petite anse ; mais la chaîne étant fermée au cadenas, ils ne purent venir à bout de le détacher. Voici ce qu'ils firent.

Deux d'entr'eux s'embarquèrent dans la pirogue, après que les trois autres leur eurent enjoint de rester, à un demi-mille du rivage, jusqu'à ce qu'ils leur fissent un certain signal. Les trois autres savaient l'heure où le maître visitait seul la partie de l'habitation près de laquelle le bateau était mouillé.

Quand ils virent arriver le planteur, ils coururent vers lui d'un air très-empressé et lui dirent dans leur patois :

—Maître, voilà deux de vos esclaves qui viennent de s'échapper, dans cette pirogue que vous voyez là-bas. Ils voulaient que nous nous échappassions aussi, mais nous n'avons pas voulu. Nous vous sommes trop fidèles.

—C'est bien, mes enfants. Que deux de vous viennent avec moi. Je prendrai mon bateau, et nous les poursuivrons.

C'était bien à cela que les trois nègres s'at-

tendaient ; mais le maître ne parlait que d'en prendre deux avec lui ; ils étaient trois et cela ne faisait pas leur compte.

—Maître, dit l'un d'eux, si vous voulez que nous les rattrapions, il nous faut aller vite. Nous serons bientôt fatigués de ramer si fort toujours à deux. Vous ferez donc mieux de nous prendre tous les trois, pour que le troisième remplace celui qui se fatiguera, et vous tiendrez le gouvernail

—C'est cela, dit le planteur ; vous avez raison. Partons !

Et le maître et ses trois fidèles esclaves partirent. Ceux-ci se mirent donc à ramer vigoureusement ; mais chaque fois qu'ils se rapprochaient un peu de la pirogue, ils ralentissaient leurs coups d'avirons, et avaient toujours une excuse toute prête pour justifier leur ralentissement : tantôt c'était un tolet qui s'était déplacé ; tantôt c'était un d'eux qui s'était blessé à la main ; enfin, ils trouvèrent mille moyens d'expliquer leur conduite.

Lorsque le bateau fut à mi-chenal ; c'est-à-dire, à environ dix milles de la Martinique, la pirogue se trouvant toujours à un demi-mille devant eux, le colon dit à ses nègres :

—Il est inutile de les poursuivre plus loin. Nous ne les rattraperons pas. Retournons chez nous. Ce sont deux esclaves de perdus ; tant pis !

Mais les trois noirs affirmaient toujours qu'ils atteindraient la pirogue, et, malgré les ordres du maître, ils continuèrent leur course en disant à chaque instant :

—Nous les rattraperons.

Arrivés près de Ste. Lucie, ils se trouvèrent à quelques brasses de la pirogue. Cette fois le maître crut tenir les fugitifs et encouragea ses nègres à ramer vigoureusement.

—Oui, oui, dirent-ils ; nous allons mettre la main dessus.

Le bateau était alors tout près du rivage. Les noirs sautent à terre, ôtent leurs chapeaux, et saluant le colon très-poliment, ils lui disent :

—Maître, nous vous remercions beaucoup d'avoir eu la complaisance de nous prêter votre bateau pour nous échapper, et même d'avoir bien voulu nous servir de pilote. Nous désirerions vous reconduire à la Martinique ; mais nous sommes trop fatigués. Au plaisir de ne plus vous revoir.

Le coup était certainement bien calculé et l'on ne peut s'empêcher de l'admirer.

Quant à l'ingratitude des nègres elle est proverbiale. On a beau leur rendre tous les services imaginables, ils les oublient et vous font en retour tout le mal qu'ils peuvent. Ne voulant pas fatiguer le lecteur, je ne citerai qu'un seul trait de l'ingratitude des noirs. J'en pourrais produire mille.

J'avais à la Trinidad une servante noire, qui s'était échappée de la Martinique, où elle était esclave. Elle avait laissé dans cette île une fille qu'elle avait eue d'un blanc.. Il est inutile de dire que la fille était esclave.

La négresse paraissait avoir pour son enfant une vive amitié, et elle pleurait quelquefois en pensant qu'elle ne la reverrait jamais. J'eus pitié de cette femme et lui dis un jour :

—Suzanne, je pars après-demain pour la Martinique. Je n'ai pas les moyens de te faire présent de ta fille ; mais si son maître consent à me la vendre et que tu me promettes de me laisser la moitié de tes gages jusqu'à ce que je sois remboursé de mes frais, je l'acheterai et la rendrai à ton affection.

La négresse se jeta à mes genoux et me le promit avec serment. J'ajoutai :

—Je n'ai que ta parole pour toute garantie. Il n'y a plus d'esclaves dans les colonies britanniques. Ta fille sera donc libre en mettant le pied sur le sol de cette île, et si tu ne me paies pas, je n'aurai aucun recours contre toi, ces sortes de marchés n'étant plus reconnus par la loi.

Ce furent de nouvelles protestations de dévouement de la part de la négresse.

Arrivé à la Martinique, j'allai trouver le maître de la jeune mulâtresse, qui, après bien des

difficultés, consentit à me la vendre pour la somme de neuf cents cinquante francs.[1]

Son voyage me coûta encore une centaine de francs. Enfin je la remis à sa mère.

L'entrevue entre les deux femmes fut des plus touchantes. J'y assistai. Quoique je n'aie jamais été que médiocrement touché de scènes pathétiques entre nègres, j'avoue que celle-ci m'émut. Ce tableau de bonheur domestique si vrai en apparence, ces larmes mutuelles, ces embrassements répétés, tout cela était des plus dramatiques et je me félicitai sincèrement de ma bonne action.

—J'ai fait, me disais-je, trois heureux en un jour: une mère, une fille, et moi-même. J'ai fait de ces deux femmes les deux plus heureuses créatures de la terre. Je puis maintenant compter sur leur reconnaissance, sur leur dévouement, et attendre d'elles plus d'attentions et de fidélité qu'on n'en attend ordinairement de domestiques de ce calibre.

La nuit suivante, je dormis du sommeil du juste, et fis les rêves les plus dorés. Des nègres, des négresses et des négrillons versaient des larmes de gratitude sur moi. De petits amours

(1) Voici la copie de la quittance, que je conserve encore:

"MARTINIQUE, ce 2 Mai, 1843.

"Reçu de M. H. E. Marquand, la somme de neuf cents cinquante francs, prix d'une mulâtresse, nommée Mélanie, âgée de quinze à seize ans, que je lui ai vendue cejourd'hui. "ADOLPHE GIRAUD."

noirs, aux nez épatés, aux cheveux crêpus et aux ailes de corbeau, voltigeaient autour de moi et venaient en chantant poser sur ma tête des couronnes de fleurs blanches. Le lendemain matin, je me levai frais et heureux ; j'étais archi-négrophile ; le nègre était pour moi le type de la perfection humaine et je me proposais d'écrire quelque jour une belle ode en faveur des peaux d'ébène.

Ce n'était qu'un rêve !

Le surlendemain, la mère et la fille décampèrent de chez moi, sans tambour ni trompette, et je ne les revis qu'au bout d'un an. C'était dans la rue. Pour me consoler, la digne mère m'adressa ces mots touchants :

— Vous attendez toujours votre argent, n'est-ce pas ? Eh bien ! je vous paierai sans faute la semaine des trois Jeudis.

Et pour me prouver sa sincérité, elle me fit la nique ; c'est-à-dire, ce signe expressif qui se fait en mettant l'extrémité du pouce contre le bout du nez, en ouvrant la main.

— Bon ! me dis-je, voilà un beau trait de vertu qui me coûte mille cinquante francs ! C'est un peu cher par le temps qui court.

Ce ne fut guère que dix-huit mois après l'émancipation, que les nègres voulurent bien s'engager comme domestiques chez les blancs, et encore ceux-ci ne les obtenaient-ils qu'avec la

plus grande difficulté, après avoir fait des concessions extraordinaires et consenti à donner des gages exorbitants.

Même aujourd'hui les maîtres sont complètement à la merci des serviteurs nègres, qui ne font absolument que ce qu'ils veulent, et il est rare de pouvoir rien obtenir d'eux après cinq ou six heures du soir. Ces messieurs et ces dames sont allés au bel air : c'est le nom qu'ils donnent à leurs danses.

Dans le chapitre sur les Gens de Couleur, nous nous sommes élevés contre les châtiments sévères quelquefois infligés aux esclaves. Il ne faut pourtant point en conclure que nous prétendions qu'il ne fallait point les punir du tout. Nous nous sommes regimbés contre les châtiments brutaux, cruels ; voilà tout ; mais contre de légères corrections, lorsque tous les arguments, tous les moyens de persuasion étaient épuisés, non.

Nous soutenons, au contraire, qu'il est impossible, aux Antilles, de diriger la plus grande partie des nègres, des négresses surtout, sans les punir de temps en temps. Nous le disons avec peine ; mais la chose étant malheureusement trop vraie, nous ne pouvons la taire. Nous avons eu un grand nombre de ces domestiques libres, et avec toute notre patience, nous n'avons pu venir à bout de les diriger sans l'application

de quelques coups de corde à des intervalles plus ou moins longs.[1]

Un de nos amis avait, entr'autres, une servante noire libre, à laquelle il lui fallait donner une correction tous les six ou sept jours, sans quoi il était impossible de lui faire faire quoi que ce fût. Son maître lui donnait pourtant sa nourriture, son logement, et sept dollars de gages par mois, environ dix-neuf livres sterling par an.

Le sixième ou le septième jour après la *danse* hebdomadaire, il la trouvait généralement accroupie au milieu de la cour. Il comprenait immédiatement ce que cela voulait dire. C'était pour lui un baromètre infaillible, et il savait que cela indiquait une tempête. Il lui disait :

— Voilà de l'argent ; allez acheter ce qu'il faut pour le diner.

— Pas v'lez. (Je ne veux pas.)

— Voyons, allez-y tranquillement.

— Allez ous-même.

Après avoir vainement tenté tous les moyens de persuasion, le maître commençait à se fâcher, et lui disait dans son langage :

(1) La loi de l'émancipation fut votée par le Parlement anglais en 1834. Une clause de l'acte disait que, pour préparer les esclaves à la liberté, ils resteraient en qualité d'apprentis chez leurs maîtres pendant quatre années encore ; mais, en même temps, on ôta à ceux-ci le droit de les punir. Le résultat fut que les apprentis, sachant que les maîtres avaient les mains liées, ne voulurent rien faire. Les propriétaires d'esclaves se virent donc contraints, dans leur propre intérêt, de demander au gouvernement l'émancipation complète et immédiate, et elle s'accomplit en 1834, au lieu de 1838.

— Si ou pas aller tout-de-suite, moin ca aller ba ous ion volée.

— Vini (venez) m'en f . . bien !

Alors il prenait un bout de corde, et lui en sanglait quelque coups en travers des épaules. Quand elle en avait reçu huit ou dix, et qu'elle jugeait en avoir eu suffisamment pour la mettre en train, elle se levait et disait :—

— Ba moin l'agent ; moin ca aller la place actuellement.[1]

Après cela le maître et la servante étaient les meilleurs amis pendant quatre jours. Alors tout allait le mieux du monde dans la maison ; le cinquième jour, l'horizon commençait à s'obscurcir, le sixième tout allait mal ; le septième rien n'allait, et il fallait de nouveau avoir recours au remède infaillible.

L'amour de la danse est poussé chez les nègres jusqu'à la frénésie, et quand ils entendent un instrument de musique, un tambour surtout, rien ne peut les retenir. Nous donnerons dans un autre chapitre une description de leurs danses.

Ce sont les jours de fêtes, particulièrement à Noël, le Lundi et le Mardi Gras et à Pâques, qu'il faut les voir dans toute leur gloire. Hommes et femmes, jeunes et vieux, se livrent ces jours-là à tous les entraînements du plaisir. Rien au monde qu'une force majeure ne peut les

(1) Donnez-moi l'argent ; à présent j'irai au marché.

y faire manquer. Ce goût pour le plaisir chez les nègres nous valut le recouvrement de bien des sommes d'argent que nous n'aurions jamais reçues sans cela.

Les esclaves n'habitaient jamais l'intérieur de la maison du maître, ni dans les villes ni dans les campagnes. Sur les habitations, les cases des nègres formaient une espèce de petit village. Dans les villes, les esclaves occupaient des chambres au rez-de-chaussée, bâties dans les cours derrière les maisons.

Depuis l'émancipation, on loue ces chambres aux gens de couleur et aux nègres, à raison de trois ou quatre dollars par mois. Il va sans dire qu'ils ne paient que quand ils ne peuvent faire autrement. Nous avions plusieurs de ces chambres que nous louions à des noirs.

Quand ils nous devaient quelques mois de loyer, et que nous ne pouvions nous en faire payer, nous faisions ordinairement arrêter leurs personnes quatre ou cinq jours avant les fêtes, assuré que nous étions qu'ils ne voudraient point rester en prison pendant que tous leurs camarades s'amuseraient. Cette manœuvre manquait rarement son effet, et la veille de la fête la somme était ordinairement payée.

Nous avons dit que les nègres sont rusés. La chose est vraie ; mais à côté de leur ruse se trouve une extrême simplicité. Nous en citerons deux cas :

Un de nos amis s'aperçut un matin qu'on lui avait volé trois dindes pendant la nuit. Le lendemain, celui qui les avait volées vint lui demander d'acheter deux de ces mêmes dindes, à raison de trois dollars chaque ! Le propriétaire reconnut immédiatement ses volailles et le voleur fut arrêté.

Le bureau de Monsieur B. fut forcé ; une forte somme d'argent et une bague en or, garnie d'une émeraude, en furent enlevées. On n'eut probablement jamais trouvé le voleur ; mais sa simplicité le découvrit. C'était le propre domestique de M. B., qui eût la bêtise de paraître devant son maître, portant au doigt la bague volée. L'envie de briller avait été irrésistible.

Plusieurs vieux nègres et négresses, particulièrement parmi les Koromantins, prétendent être sorciers, et pratiquent ce qu'on appelle *obéah* ou *obi*.[1] Les principaux objets dont ils se servent pour opérer ce qu'ils font passer pour des prodiges, sont du sang, des plumes, des crins de cheval, des soies de cochon, des becs de perroquets, des dents de chien, de chat et de crocodiles, des bouteilles cassées, de la terre de cimetière, du rhum, des coquilles d'œufs, de vieux chiffons, et des ossements de chat.

Tous les nègres ont le plus profond respect, et

(1) Ce mot, qui s'écrit de diverses manières,—*obéah*, *obiah*, *obia* et *obi*,—est africain, et signifie *sorcellerie*, *devination*, *charme*.

en même temps la plus grande frayeur, de ces prétendus sorciers. Ils placent foi entière dans leurs oracles et les consultent dans toutes les occasions : pour la guérison des maladies, pour la découverte de ceux qui leur ont dérobé quelque chose, pour obtenir vengeance, enfin, pour tout ce qui leur paraît important.

C'est habituellement à l'heure de minuit que ces imposteurs donnent leurs consultations. Ils cherchent, par tous les moyens possibles, à ce que les blancs ne sachent rien de ce qu'ils font, et particulièrement à n'être pas connus d'eux ; et menacent des malheurs les plus terribles tous ceux d'entre leur race qui les dénonceraient. Aussi, pendant le temps de l'esclavage ce n'était que bien rarement que les maîtres pussent savoir lesquels d'entre leurs esclaves étaient professeurs d'obéah.

Aussitôt qu'un nègre est victime de quelque vol, il s'adresse à un sorcier ou à une sorcière. Le bruit court bientôt dans le voisinage que l'obéah, c'est-à-dire le charme, est placé pour la punition du voleur. Celui-ci alors s'abandonne au désespoir. A la moindre douleur qu'il éprouve, il se croit la victime d'un agent invisible. Il perd le sommeil et l'appétit ; sa santé et ses forces diminuent tous les jours. S'il dort par moments, il ne voit dans ses rêves que des fantômes et des spectres affreux. Il se met à

manger de la terre[1] et ne tarde pas à descendre dans le tombeau.

L'*obéah* s'appliquait et s'applique encore à une foule de cas, et ses effets eurent, à de certaines époques, des suites tellement désastreuses, la mortalité parmi les nègres devint si grande, à cause de la terreur qu'il leur inspirait, que presque toutes les législatures coloniales décrétèrent la peine de mort contre ceux qui le pratiqueraient

Bryan Edwards, dans son *History of the West Indies*, dit qu'un planteur de la Jamaïque perdit à lui seul, dans l'espace de quinze ans, plus de cent nègres par l'obéah.

Beaucoup de noirs s'imaginaient que les plus célèbres d'entre ces prétendus sorciers ne pouvaient mourir par la main des hommes, s'ils avaient leurs charmes sur eux. Un de ces misérables ayant été condamné à mort à la Jamaïque, fut conduit au lieu du supplice avec ses plumes, ses os de chat et tout son attirail cabalistique attaché sur lui. Les nègres, assemblés autour du gibet, criaient à l'exécuteur qu'il perdrait son temps et qu'il ne viendrait jamais à bout d'étrangler cet homme. Leur surprise fut grande quand ils le virent mort, et leur foi dans la puissance surnaturelle des sorciers se trouva un peu ébranlée.

(1) L'habitude de manger de la terre est très-fréquente parmi les uégrillons. Un grand nombre d'entr'eux meurent victimes de ce goût singulier.

La plupart des nègres croient qu'il y a une foule d'êtres surnaturels qui planent toujours au-dessus des habitations et y jetent des sorts. Ce fut surtout pendant le temps de l'esclavage, après l'exécution de quelque noir convaincu du crime d'*obéah*, que leur imagination se laissa aller à tous ses déréglements. Si le nègre exécuté demeurait suspendu au gibet pendant vingt-quatre heures, ce que la justice ordonnait quelquefois, alors ils voyaient, la nuit, les *soucouyans* et les *zombis*, esprits nocturnes sous la forme de chiens, de chevaux, de porcs, de crocodiles, roder autour de la potence, sauter dessus, et enlever des débris de chair ou des cheveux de la victime pour en faire des *piailles* ou charmes. Les esprits laissaient tomber ces piailles à la porte de quelque enchanteur, qui s'en servait pour opérer toutes sortes de maux.

Selon leurs croyances, à la nouvelle lune, les *zombis* dansent des rondes la nuit sur les grèves, en se tenant par les griffes, et tournent avec une rapidité effrayante, pendant que les démons de la mer, debout sur les flots, applaudissent avec d'horribles sifflements.

C'est à la Trinidad que nous avons eu le plus d'occasions d'étudier les nègres. La religion qu'ils suivent est habituellement celle des maîtres auxquels ils ont appartenu. Les uns sont Protestants, les autres Catholiques romains. Ceux

de la race des Mandingos ont toujours observé une espèce d'islamisme corrompu. Il y a aussi une grande quantité de nègres qui, quoique chrétiens, ont conservé plusieurs des usages barbares et idolâtres de leur pays.

Chez la plupart des noirs des Antilles, quelle que soit la religion qu'ils professent, quand ils perdent un membre de leur famille, tous les amis du défunt sont invités à se rendre à la maison mortuaire. Le défunt est couché sur une table, ou dans son cercueil, au milieu de la chambre, et les parents et les assistants passent la nuit à boire, à chanter, à jouer aux cartes, et à danser autour du cadavre. Le corps d'un jeune enfant est toujours couvert de fleurs.

Les idolâtres portent et suivent leurs morts à leur dernière demeure en hurlant des chants de leur pays. Ils ne les enterrent jamais dans un cimetière consacré ; mais dans quelque lieu sauvage et écarté.

Parmi les Catholiques romains, toute la cérémonie religieuse se fait à l'église. L'office des morts étant terminé, on porte le nègre défunt au cimetière, qui est quelquefois à un mille de distance. L'espace entre le temple et le champ du repos est parcouru au grand galop; parce que ces pauvres gens s'imaginent que s'ils allaient lentement, et surtout s'ils s'arrêtaient, le diable ne manquerait pas d'enlever le mort, et de

l'emporter en enfer. Une fois en terre sainte, le corps ne court plus aucun danger.[1]

On sait que chez les Catholiques romains, on cesse de sonner les cloches le Jeudi Saint à midi, moment qu'ils supposent que le Sauveur rendit l'esprit, et qu'elles ne sont remises en branle que le Samedi suivant à midi, moment de la résurrection.[2] Pendant ces trois jours, il y a habituellement dans quelque chapelle retirée de l'église une représentation de Jésus au tombeau, et les fidèles viennent y adorer à genoux.

A la Trinidad, le Jeudi, le Vendredi et le Samedi Saints, les nègres parcourent les rues en agitant d'énormes crécelles, d'autres en tambourinant sur de vieux chaudrons avec un bruit étourdissant, et criant "Ho, Judas! Ho, Judas!" Ils craignent encore que le faux apôtre ne revende son divin maître, et s'imaginent que le traître, effrayé par cette démonstration, n'osera approcher.

(1) "Les Koromantins exécutent souvent aux funérailles des hommes une espèce de danse pyrrique, dans laquelle ils cherchent à représenter des attitudes guerrières pendant le combat. Leurs corps sont alors extrêmement agités, à force de courir, de sauter, de se tordre et de faire des contorsions." LE PÈRE LABAT.

(2) Un Vendredi Saint j'étais à ma fenêtre. La cloche de l'église anglicane sonnait pour le service du matin. Une mulâtresse, qui descendait la rue, me demanda si j'étais Protestant. Je lui répondis que oui. "*Ah! Seigné Jésus!* dit elle; *mais ous pas croi ni en Dié ni en diable pour sonner ion cloche dans église ous ion Vendi Saint.*" "Ah! Seigneur Jésus! mais vous ne croyez donc ni à Dieu ni au diable pour sonner une cloche dans votre église un Vendredi Saint."

Malheur ce jour-là aux palissades en bois ; les petits nègres les abattent généralement à coups de pierres.

Il y a encore une cérémonie absurde observée à la Trinidad le Samedi Saint, cérémonie dont les Catholiques français et irlandais se moquent ; mais qu'on a conservée pour plaire aux habitants espagnols (anciens possesseurs de l'île) et aux nègres. Nous avons dit plus haut que le Sauveur est censé ressuscité ce jour-là à midi.

Au moment que les douze coups ont sonné à l'horloge, une procession, portant le Christ en croix, se fait dans l'intérieur de l'église, dont les portes sont soigneusement fermées.

Pendant ce temps, une autre procession, portant une statue de la Vierge, se fait à l'extérieur du temple. Le cortège étant arrivé à la porte, un prêtre frappe trois grands coups, et le dialogue suivant s'établit entre celui-ci, qui parle au nom de Marie, et un autre prêtre dans l'intérieur de l'église. Au troisième coup, le prêtre placé en dedans demande :

— Qui est là ?

—C'est la Sainte-Vierge Marie.

— Que voulez-vous, bonne Vierge ?

—Je veux savoir ce qu'est devenu mon cher fils.

—Le voici : il est ressuscité !

—Il est ressuscité ! ouvrez, ouvrez, que j'embrasse mon divin enfant et Sauveur.

Alors la porte s'ouvre, et les porteurs rapprochant les figures des deux images l'une contre l'autre, elles se donnent un baiser. Les cloches sonnent à grande volée et les nègres poussent des houras à faire tomber l'église.

Quoique les ordonnances de police défendent aux jeunes nègres d'aller nus par les rues, on rencontre beaucoup de garçons et de filles, même de l'âge de douze ans, sans le moindre vêtement sur eux. Ce n'est point qu'ils en manquent ; mais parce qu'ils se trouvent plus à l'aise sans habits.

C'est quand il tombe une ondée, et une ondée sous les tropiques est une véritable cataracte, qu'il faut voir les négrillons. Dans un moment des centaines de garçons et de filles noirs et de couleur courent nus par les rues pour jouir de ce bienfaisant bain de pluie. Les enfants blancs prennent également ces sortes de bains ; mais leurs parents ont soin de les leur faire prendre dans les cours.

Lorsqu'un nègre, accusé de quelque crime, est poursuivi par la police, il se débarrasse, en courant, de tous ses vêtements. Il sait qu'alors il est très-difficile de le saisir, à cause de sa peau souple, grasse et huileuse qui lui permet de glisser comme une anguille entre les mains qui cherchent à le tenir. Ce n'est qu'en le saisissant par la laine de la tête ou en lui jetant une corde

à nœud coulant qu'on parvient à s'emparer de lui.

Les batailles des nègres, des négresses surtout, sont des plus curieuses. C'est à coups de tête, comme les taureaux, qu'ils se battent. Ils commencent par se placer vis-à-vis l'un de l'autre, à une quinzaine de pas de distance. Alors, se courbant, ils courent l'un vers l'autre ; bientôt les deux têtes se choquent comme deux boules, avec un bruit formidable, et les deux champions vont rouler à dix pas de distance. Ils se relèvent et recommencent le même manège.

Nous vîmes une fois deux vieux nègres, à tête grise, se battre ainsi pendant près d'une heure, sans s'adresser un mot durant tout ce temps. Il y eut pour le moins cinquante chocs et autant de chutes, et ce ne fut qu'après que les deux têtes furent littéralement en compote que le combat cessa.

Lorsqu'une négresse veut avoir une bataille avec une autre, elle s'approche sans mot dire de celle qu'elle veut rosser, et commence par la pousser en lui donnant de petits coups de coude dans les côtes. La négresse provoquée dit alors ordinairement :

—Pas pousser moin, outende ? [1]

L'autre répond, en poussant encore plus fort :

(1) Ne me poussez pas, entendez-vous ?

— Moin v'lez pousser ous ; ça amuser moin.[1]

Alors la colère chez les deux étant arrivée à son apogée, elles commencent par s'arracher mutuellement le madras dont elles sont coiffées ; puis les deux jupes sont réduites en pièces à coups de griffes ; les deux chemises volent ensuite en morceaux, et au bout de quelques minutes les combattantes sont nues comme deux vers.

Une fois qu'elles sont dans le costume d'Eve, le combat commence tout de bon, et les coups de tête tombent comme grêle.

Lorsque les voisins ont réussi à les séparer, ou qu'elles ont été toutes deux mises hors de combat, chacune s'en va chez elle le mieux qu'elle peut, suivie d'une multitude d'enfants poussant des huées.

Le mari, qui voit arriver sa femme toute nue, avec cette bande de marmots à ses trousses, croyant sa dignité étrangement compromise par cette marche fort peu triomphale, commence le plus souvent par se mettre en colère. Après avoir débuté par quelques jurons des plus énergiques, il tombe sur sa chère moitié à grands coups de pieds et de poing. Une bataille régulière et rangée s'engage ensuite entre ces tendres époux. Ce combat d'intérieur est beaucoup plus pittoresque, plus intéressant, plus poétique,

(1) Je veux vous pousser ; cela m'amuse.

que celui de la rue, parce qu'il présente vers la fin toutes les phases, toutes les péripéties d'un siège en règle.

L'exiguité du champ de bataille ne permettant guère le combat à coups de têtes, et les ennemis ne pouvant déployer avantageusement leurs forces, les poings et les pieds jouent les rôles principaux ; mais l'espace se trouve bientôt encore trop resserré pour ce genre de lutte, et la bataille cesse ordinairement sans aucun résultat bien arrêté ; elle n'est ni gagnée ni perdue, ni l'un ni l'autre des combattants ne voulant s'avouer vaincu. C'est précisément comme la bataille de Toulouse, que le général anglais et le général français prétendent avoir gagnée. Peut-être ont-ils eu raison tous les deux. La paix n'est point conclue ; ce n'est qu'une trève, un armistice.

Les parties belligérantes opèrent donc leur retraite en assez bon ordre, tambours battant et drapeaux déployés. La femme, après avoir fait une bonne provision de munitions de guerre, se rend ordinairement dans la citadelle ; c'est-à-dire, derrière le lit. Le mari se dirige vers l'autre bout de la chambre et prépare ses moyens d'attaque et de défense. Se saisissant d'une chaise, en guise de bouclier, pour se garantir la tête, un siège régulier a lieu sous les yeux des spectateurs émerveillés, assemblés devant la

porte, qui battent des mains à chaque beau fait d'armes, et encouragent les combattants à continuer cette glorieuse lutte.

Alors les tasses, les pots, les assiettes, les plats, dirigés et contre l'assiégé et contre l'assiégeant, volent dans toutes les directions, et décrivent en l'air les plus majestueuses paraboles qu'il soit possible d'imaginer, paraboles capables de désespérer le plus habile ingénieur.

Lorsque tous les projectiles sont épuisés et que le ménage se trouve réduit à zéro, l'attaque et la défense cessent ordinairement. Alors la négresse, s'asséyant par terre, dit :

—Ah ça ! moin bien content actuellement !

Et le mari répond :

—Moin bien content aussi ! !

Après cela l'harmonie la plus parfaite règne dans le ménage.

CHAPITRE XII.

L'ÉMANCIPATION DES ESCLAVES.

God and Liberty!

VOLTAIRE.

La liberté est le plus grand bien dont une nation puisse jouir; mais cette liberté doit être plus ou moins étendue, selon les mœurs et le degré de civilisation des peuples, et une liberté obtenue trop brusquement ne peut produire que des effets désastreux.

DE MAISTRE.

Les opinions sur l'émancipation sont partagées. Les uns l'ont considérée comme un bienfait; les autres comme un mal. Ceux-ci forment la minorité. Quoique l'affranchissement des nègres ait entraîné la ruine de nos colonies, nous nous rangeons pourtant du côté de ceux qui le considèrent comme un bien; mais il ne s'ensuit pas que nous admirions la manière dont l'émancipation s'est opérée.

Nous voulons la liberté pour tous les hommes, n'importe leur pays ou leur couleur ; mais nous voulons aussi que cette liberté s'établisse rationnellement, graduellement, et qu'un peuple y soit disposé et préparé d'avance ; c'est-à-dire, par une éducation propre pour y parvenir.

Une émancipation subite et sans préliminaires ne peut produire au premier moment que confusion, désordre et chaos, et le choc en est si terrible que la vibration s'en fait sentir pendant plus d'un siècle. Ce fut le cas en France, en 1789. La transition fut tellement brusque et soudaine ; le peuple, passant tout d'un coup du despotisme le plus épouvantable à la liberté la plus étendue, perdit la tête, et l'on sait ce qui s'ensuivit. Quoique soixante-trois ans se soient écoulés depuis cette époque, le choc fait encore vibrer la France, et quand elle sera heureuse et tranquille, et comprendra enfin ce que c'est qu'une véritable liberté, Dieu seul le sait.

Un peuple auquel on donne ainsi la liberté, sans l'y avoir préparé d'avance, peut être comparé à un homme tenu long-temps prisonnier dans un cachot noir, et rendu subitement à la lumière. La clarté, à laquelle ses yeux étaient complètement étrangers, l'éblouit tellement qu'il demeure pendant quelque temps dans un état de cécité complète.

On peut encore mieux le comparer à un oiseau

long-temps renfermé, auquel on ouvre la porte de sa cage et qu'on laisse aller. C'est une chose que tout le monde a vu. L'oiseau voltige dans tous les sens, sans but, sans direction arrêtée. Il se heurte contre les objets qu'il rencontre ; car, n'étant point habitué à les rencontrer, il en ignore la nature. Enfin il va, revient, tourne dans toutes les directions, comme un être qui a perdu la tête, et finit le plus souvent par se laisser bêtement reprendre.

Ce fut le cas lors de l'émancipation des esclaves, en 1834.

Ces pauvres gens, qui jusqu'alors avaient été placés à-peu-près au même niveau que les mulets et les bœufs des habitations sur lesquelles ils travaillaient, étaient loin d'être propres à une émancipation soudaine, et cela pour plusieurs raisons.

1°. Parce qu'ils ignoraient ce que c'était que de donner une certaine somme de travail en échange d'une certaine somme d'argent, représentant la valeur de ce travail.

2°. Parce qu'ils ignoraient même la valeur de l'argent.

3°. Parce que, n'ayant jamais rien possédé, ils n'avaient point l'idée, même la plus éloignée, de ce que signifie possession, puisqu'ils ne possédaient pas même leur personne, pas même leurs propres enfants, sur lesquels ils ne pouvaient

exercer aucun contrôle ; ces enfants appartenant au maître, comme des poulains et des veaux, dès l'instant de leur naissance ; ce maître pouvant les élever comme bon lui semblait, les punir comme il l'entendait, sans que les parents eussent rien à y dire, les vendre à l'âge de quatorze ans, et les arracher à tout jamais des bras de celles qui leur avaient donné le jour.

4°. Parce que les maîtres, ayant toujours pensé pour eux, ils ne pouvaient subitement penser pour eux-mêmes.

5°. Parce que, n'ayant aucune expérience, ils ne pouvaient veiller à leurs propres intérêts ; parce que, étant de véritables enfants, ils étaient incapables d'élever les leurs.

Enfin pour plusieurs autres raisons d'incapacité.

L'émancipation indistinctement, généralement accordée à tout esclave, de tout sexe et de tout âge, fut donc un grand malheur pour un nombre très-considérable, particulièrement pour les personnes âgées, malades, infirmes et incapables de travailler. Combien en avons-nous vues dans les colonies anglaises de la Trinidad, de la Grenade, de St. Vincent et de Ste. Lucie, qui déploraient amèrement l'émancipation. Ces malheureux mouraient de faim ; car c'est le mot ; les moyens des habitants ne pouvant suffire à leur entretien.

Il y avait entr'autres, à la Grenade, une pauvre vieille négresse, âgée d'au moins quatre-vingt-

dix ans, réduite à l'état de squelette, à laquelle, pendant les quatre premières semaines que je restai dans cette colonie, je portais tous les matins un escalin, (environ onze sous,) pour qu'elle ne mourût point de faim. Pour arriver à la misérable tanière, qui abritait tant bien que mal cette pauvre vieille créature, j'avais à traverser une rivière où j'avais de l'eau jusqu'à l'estomac. Il fallait ne donner à cette femme que la somme absolument nécessaire pour la dépense de la journée ; car, comme nous l'avons dit plus haut, ces gens n'ayant qu'une bien faible idée de la valeur de l'argent et du prix des marchandises, elle aurait tout dépensé le même jour. L'avant-dernier jour de la quatrième semaine que je la visitais, je la trouvai morte dans sa case !

Les nègres infirmes et âgés ont donc perdu considérablement par l'émancipation ; car pendant qu'ils appartenaient à un maître, celui-ci était tenu de fournir à tous leurs besoins, jusqu'au jour de leur mort.

Qu'on nous comprenne bien. Nous avons dit que nous voulions la liberté pour tous. Nous ne blâmons donc en aucune manière l'affranchissement des esclaves. Au contraire, nous disons tout haut, que c'est le plus bel acte qui ait jamais émané d'une législature ; qu'il fait le plus grand honneur au peuple et au gouverne-

ment anglais, qui, sans intérêt aucun, mais seulement *pour servir la cause de l'humanité et relever une race abrutie et opprimée*, contribua généreusement l'immense somme de vingt millions sterling pour mener cette grande affaire à bonne fin.[1]

Nous rendons donc la plus entière justice aux hommes généreux des deux chambres anglaises, qui votèrent de bonne foi la loi de l'émancipation ; mais nous dirons en même-temps que leur zèle les égara, et que l'émancipation eut dû être graduelle et progressive.[2]

Mais voilà assez raisonner, ou déraisonner, comme le diront quelques-uns, sur l'émancipation. Disons maintenant ce qui eut lieu à la Trinidad le jour de l'affranchissement ; c'est-à-dire, le 1er Août, 1834. Nous n'étions pas encore dans la colonie ; mais on nous a raconté ce qui s'y passa.

Les autorités ayant craint que les nègres des

(1) *Cinq cents millions de francs ! ! !* Le nombre d'esclaves dans les possessions anglaises des Antilles, de Maurice, &c., était d'environ huit cents mille. Les noirs furent donc payés, l'un dans l'autre, vingt-cinq livres sterling (500 fr.) par tête. Les jeunes enfants et les vieillards furent estimés à dix livres sterling chaque. Les nègres bien portants et dans la force de l'âge, de quarante à soixante-dix livres sterling.

(2) "That I am *no* friend to slavery, in any shape, or under any modification, I feel a conscious assurance in my own bosom; and yet I am certain that an immediate emancipation of the slaves in the West Indies would involve both master and slave in one common destruction. Hasty measures, *however humane in appearance*, may produce the most calamitous of all contests ; which will probably never end but in the extermination of the whites or the blacks."

BRYAN EDWARDS.

campagnes ne fissent irruption dans la capitale, et n'y commissent des scènes déplorables, avaient fait mettre toutes les troupes et les milices sous les armes. Des pièces de canon, chargées à mitraille, étaient placées dans différentes parties de la ville, et à côté de chaque pièce étaient les canonniers, la mèche allumée.

Les nègres arrivèrent effectivement dans la ville, au nombre de vingt ou trente mille. Ils ne commirent que très-peu de désordres ; mais on ne devinerait jamais la première chose qu'ils firent en arrivant dans la capitale. Pour ne point tenir nos lecteurs en suspens, nous le leur dirons de suite : *ils achetèrent des parasols !*

Ce jour-là il s'en vendit plus de dix mille ; au fait, y en eut-il eu le double dans la colonie, ils auraient été vendus. Vers quatre heures du soir, eut-on offert cent louis pour un de ces ustensiles que Robinson affectionnait tant, on n'aurait pu le trouver. Le dernier avait été vendu, et la ville en était épuisée.

En disant qu'on en avait vendu plus de dix mille, nous avons été un peu loin, et aurions dû dire que les marchands en avaient livré au-delà de ce nombre ; car il n'y en eut, tout au plus, que trois ou quatre mille de payés. Les négociants blancs, plus ou moins inquiets, n'y regardèrent pas de bien près ce jour-là.

On nous demandera pourquoi les nègres firent

cette énorme provision de parasols ? Nous allons le dire.

D'abord, il nous faut prévenir nos lecteurs que le mot parapluie, en quelque langue que ce soit, est inconnu aux Indes Occidentales, que ces îles soient anglaises, françaises, espagnoles, danoises, ou hollandaises.

Les parapluies se nomment donc invariablement parasols, et ils sont parfaitement bien nommés ; car dans ces latitudes brûlantes ils servent beaucoup plus à se garantir contre l'ardeur du soleil que contre la pluie.

Les blancs, hommes et femmes, sortent rarement pendant le jour sans un parasol déployé. Les nègres crûrent donc que le signe caractéristique des gens comme il faut était le parasol. Or c'était à qui en aurait un. Le soleil du 1er Août, 1834, vit donc ce qu'il n'avait jamais vu ; c'est-à-dire, dix mille parasols ouverts en même temps, dans la même ville, pour intercepter ses rayons et garantir contre son ardeur le teint délicat de dix mille nègres ! ! !

Quelques lecteurs diront peut-être :

—Si les nègres n'ont pas besoin de parasols pour garantir leur teint, puisqu'ils sont déjà noirs comme des démons, pourquoi n'en porteraient-ils pas aussi bien que les blancs pour ne point trop souffrir de la chaleur dans ces brûlants climats ?

La question est certainement on ne peut plus logique ; mais notre réponse le sera également. La voici :

Les blancs sont d'origine européenne et proviennent de parents nés dans des pays situés sous les hautes latitudes. Or, quoique souvent arrière-petits-fils des premiers colons, ils n'en ont pas moins conservé la plus grande partie de la nature de leurs ancêtres.

Les nègres, au contraire, viennent des contrées de l'Afrique, contrées encore bien plus chaudes que les Antilles. Donc, pour eux le climat des Indes Occidentales est un climat froid, et le parasol est pour eux un meuble complètement inutile.

Nous avons souvent entendu dire à des Européens qui n'ont jamais quitté leur pays, qu'il était cruel de faire travailler ces pauvres nègres des journées entières à l'ardeur du soleil. Pour calmer les nerfs de ces êtres sensibles, hâtons-nous de leur dire que les nègres ne trouvent jamais le soleil assez chaud ; que ce n'est que quand il leur tombe d'à-plomb sur la tête, que quand la sueur leur découle par tous les pores, qu'ils commencent à se trouver ce qu'on appelle en anglais *comfortable*.[1]

(1) "When the mornings are chilly, which frequently happens under the torrid zone, the sensations of the negro are distressed beyond the imagination of an inhabitant of the frozen regions. Instead of deriving firmness and activity from the cold, he becomes inert, sluggish and languid, and no labour will animate him to great exertion until he is revived by the genial warmth of the sun." BROWN.

Nègres et négresses s'imaginèrent donc tout bonnement que le parasol leur donnerait un air de messieurs et de dames. Aujourd'hui même, ils y tiennent tellement, que le soir, par le plus beau temps du monde, on les rencontre avec le parasol déployé.

Un très-grand nombre d'entre ces émancipés ne voulurent point croire à leur affranchissement, et s'imaginèrent que s'ils ne se rachetaient pas directement de leurs maîtres, au moyen d'une somme quelconque, ils pourraient être de nouveau réduits à l'esclavage.

On fit tout au monde pour leur expliquer comme quoi le gouvernement anglais avait payé leur valeur à leurs maîtres, qu'un acte du parlement les rendait libres, eux et leurs descendants, à tout jamais ; ils ne voulurent jamais admettre la légalité de cette transaction, croyant fermement que les possesseurs seuls avaient le droit d'affranchir leurs esclaves.

Ils forcèrent donc leurs anciens maîtres à accepter une bagatelle d'eux, un demi-dollar peut-être, de leur en donner quittance et de bien spécifier sur ce reçu, qu'ils ne pouvaient pourtant point lire, que la somme payée était le prix de l'esclave, et qu'il était libre à jamais.

Après s'être livrés pendant trois jours et trois nuits à des danses monstres, fabuleuses ; après avoir poussé des cris à ébranler la grande mu-

raille de la Chine ; après s'être gorgés de rhum, et promené leurs beaux parasols dans toutes les parties de la ville ; la plupart des noirs retournèrent à la campagne.

Il fallut un temps considérable pour les habituer à travailler moyennant un salaire, à leur faire comprendre que désormais il leur faudrait payer le loyer de leurs demeures, et que sans travail ils ne pourraient vivre. Il s'ensuivit donc pour les colonies une désorganization complète, et nonobstant la somme reçue par les colons pour prix de leurs esclaves, plusieurs milliers d'entr'eux furent complètement ruinés.

CHAPITRE XIII.

UNE FÊTE CRÉOLE.

Nous n'avons qu'un temps à vivre;
Amis, passons-le gaîment.

DESAUGIERS.

Visions by day and feasts by night!
The happiest smiles illume each brow,
With quicker speed each heart unclosed,
And all is ecstacy.

THOMAS MOORE.

J'AI assisté à bien des parties de campagne dans les Antilles. Elles se ressemblent presque toutes. La plus large hospitalité, la variété des plaisirs, la bonne humeur, la franche gaîté, la liberté, en font les frais. Je donnerai donc la description d'une fête de ce genre où j'assistai à la Guadeloupe; celle-là me paraissant une des plus charmantes de toutes.

Après une course délicieuse de deux heures en voiture, sur une route bordée de chaque

côté d'orangers et de citronniers, j'arrivai à l'habitation de Monsieur de M. La maison, élevée sur un plateau, se dessinait au milieu d'arbres fruitiers, de cocotiers et de palmiers. La plaine, depuis le bas du plateau jusqu'au pied des mornes, était toute plantée de cannes à sucre, dont les beaux panaches blancs ondulaient au vent. De grands bois, le produit de plusieurs siècles, couvraient les montagnes et formaient le fond du tableau.

Plusieurs planteurs, accompagnés de leurs femmes et de leurs filles, étaient déjà réunis à la maison. Ma réception fut des plus franches et des plus cordiales.

Je ne fus pas plutôt arrivé, qu'un esclave me débarrassa de mon habit, et me donna une veste de coutil blanc.[1] Après quoi, en attendant le déjeûner, un autre esclave m'apporta un verre de sangri.[2] Pendant que je buvais, le nègre tenait au-dessous de mon verre le plateau d'argent sur lequel il l'avait apporté.[3]

Le déjeûner étant prêt, on se mit à table. Nos lecteurs ne connaissant guère sans doute les mets que mangent leurs frères des Indes Occidentales, nous allons tâcher de les initier aux mystères de la cuisine créole.

(1) Cette excellente coutume, autrefois générale dans toutes les Antilles, commence à tomber en désuétude.

(2) Boisson composée de vin de Madère, d'eau, de sucre et de muscade.

(3) Cette coutume s'est conservée même depuis l'émancipation.

Sur une grande table en acajou, couverte d'une nappe damassée d'une éclatante blancheur, se trouvait une grande soupière pleine de calalon,[1] un court bouillon de tazar,[2] une fricassée de morocoï[3] avec ses œufs en sautoir autour du plat, des crabes de terre au gratin,[4] un

(1) Le calalon est une espèce de soupe fort en vogue aux Antilles. J'avoue que je n'ai jamais pu en manger plus de deux ou trois cuillerées.

(2) Gros poisson de mer d'une saveur excellente.

(3) Le morocoï est une tortue de terre, pesant de six à douze livres.

(4) Voici la description que donne le Père Du Tertre de ce singulier animal : "Ces crabes vivent dans les montagnes ; mais une fois tous les ans ils se rendent en corps de plusieurs millions jusqu'à la mer. Ce voyage annuel a lieu aux mois de Mai et d'Avril, et les crabes se rendent vers l'océan en droite ligne. Nul géomètre ne pourrait leur tracer un chemin plus court. Autant que possible, elles ne tournent ni à droite ni à gauche, quelque soit l'obstacle qui se présente. Rencontrent-ils une maison, ils essaient de l'escalader plutôt que de changer de direction. La procession quitte les montagnes avec la régularité d'une armée sous les ordres d'un chef habile. Cette armée est ordinairement divisée par bataillons, dont le premier se compose des mâles les plus forts et les plus hardis, qui, comme des pionniers, marchent en avant pour débarrasser la route et affronter les premiers dangers. C'est particulièrement pendant la nuit que ces crabes marchent; mais s'il pleut durant le jour, ils en profitent pour aller en avant. Lorsque le soleil est dans sa force, ils font halte jusqu'au soir. S'ils sont effrayés, la confusion se met dans les rangs et ils marchent en arrière, en élevant leur grande pince d'une manière menaçante; avec laquelle ils enlèvent souvent un morceau de chair et laissent l'arme dans la blessure. Lorsque, après une marche fatigante et avoir échappé à mille dangers, (car ils mettent quelquefois trois mois pour arriver jusqu'à la mer,) ils sont arrivés à leur destination, ils se préparent à se débarrasser de leurs œufs. Ils ne sont pas plutôt arrivés au bord de la mer qu'ils s'approchent de l'eau et laissent les vagues passer deux ou trois fois par-dessus leur corps, afin d'emporter les œufs. Ces œufs sont couvés sous le sable, et quelque temps après on voit des millions de jeunes crabes quittant les bords de la mer et se dirigeant vers les montagnes de l'intérieur."

Voici ce qu'en dit Brown, dans son *History of Jamaica* : "Les vieux crabes s'étant débarrassés de leurs œufs, regagnent leurs habitations vers la fin de Juin. Au mois d'Août, ils commencent à engraisser et se préparent à muer. Lorsque le temps est arrivé, chacun d'eux se retire dans son trou, en bouche l'ouverture et demeure dans l'inaction

plat de titiris,[1] un agouti,[2] flanqué d'une demi-douzaine de jeunes perroquets rôtis, un tatou et un lézard à casque étuvés,[3] un lap et un quartier de coinque rôtis,[4] et des vers palmistes à la brochette.[5] On y voyait aussi des viandes et des volailles d'Europe.

jusqu'à ce qu'il se soit débarrassé de sa vieille écaille et pourvu d'une nouvelle."

J'ajouterai que, d'après mes propres observations, la description des mœurs de ces crabes, donnée par Du Tertre et Brown, est parfaitement correcte.

(1) Poisson pas plus gros qu'une petite crevette, fort estimé aux Antilles françaises, particulièrement à la Martinique.

(2) C'est le *mus aguti* de Linnée, et le *cavy* de Buffon.

(3) Ce lézard, long de trois à quatre pieds, se prend souvent d'une manière fort curieuse. Personne n'ayant mieux décrit ce genre de chasse que le Père Labat, nous transcrirons ce qu'il en dit: "Nous étions accompagnés d'un nègre, portant une longue perche, au bout de laquelle était un bout de forte ligne avec un nœud coulant. Après avoir parcouru les bois pendant quelque temps, le noir découvrit l'animal se chauffant au soleil sur une branche. Alors le nègre commença à siffler de toutes ses forces; à quoi le lézard prêta la plus grande attention; il allongeait le cou et tournait la tête comme pour jouir davantage de la musique. Le noir s'approche ensuite, toujours en sifflant, et avançant doucement sa perche, se mit avec le bout à chatouiller la gorge et les côtes du lézard, qui paraissait enchanté de l'opération; car il se retourna sur le dos, s'étendit comme un chat devant le feu, et enfin il s'endormit. Le nègre ne l'eut pas plutôt aperçu dans cet état qu'il lui passa le nœud coulant autour du cou et l'amena à terre."

(4) Le coinque est une espèce de cochon sauvage.

(5) Le ver palmiste s'obtient de la manière suivante: On abat un palmier, dans l'écorce duquel on fait de larges incisions avec une hache. Un insecte ne tarde pas à déposer ses œufs dans ces fentes. Au bout de quatre semaines il en résulte des vers d'un blanc-sale, à tête noire, longs d'environ deux pouces et gros comme le petit doigt. On les fait macérer pendant quelques heures dans du jus de citron; puis on en enfile deux ou trois douzaines avec une longue brochette, et on les fait rôtir devant le feu, en les arrosant de beure ou d'huile d'olive. C'est un mets fort estimé des gourmets des Antilles. La première fois qu'on m'en présenta je les trouvai délicieux; mais je ne savais pas ce que c'était. Je n'ai eu le courage d'en manger qu'une seule fois depuis.

Au nombre des légumes étaient des bananes,[1] des ignames,[2] des poids chiches et d'Angole, des gombauts,[3] des patates douces, des christophines, des avocats,[4] et de choux-palmistes.[5]

Parmi les fruits composant le dessert, se trouvaient des sappotilles, des figues-bananes, des pommes-lianes, des pommes-roses, des pommes-cierges, des pommes-canelle, des balatas, des oranges, des citrons doux, des courosols, des

(1) Le bananier est une plante qui n'est ni un arbre ni un arbuste. Son tronc, de la circonférence de seize à vingt pouces, atteint ordinairement dix pieds, et est couronné de quinze à vingt feuilles de sept à neuf pieds de longueur et de deux ou trois de largeur. Le bananier ne dure qu'une année, se reproduit toujours, et porte deux ou trois grosses grappes, nommés régimes, du poids de soixante à cent livres. Un jeune rejeton pousse toujours au pied du bananier. Quand celui-ci a porté son fruit, on le coupe et le germe le remplace. La banane est un produit presque de la forme et de la grosseur d'un concombre ordinaire. On la mange comme légume quand elle est encore verte, et comme fruit quand elle est mure. Beaucoup de savants croient, avec assez de raison, que ce fut avec des feuilles de bananier que Adam et Eve se firent des ceintures après leur péché. (Voyez Gen. iv v. 7.)

(2) Espèce de grosses pommes de terre, du poids de deux à douze livres.

(3) Ce légume est une cosse grosse comme le pouce, remplie de graines blanches et d'une matière visqueuse. Il a à-peu-près le goût de l'asperge.

(4) Du mot espagnol *avocado*. C'est un fruit qu'on mange toujours cru, comme légume, avec du poivre et du sel. Il est délicieux ; mais si froid sur l'estomac qu'on est souvent sujet aux indigestions après en avoir mangé.

(5) On sait que le palmier est un arbre qui s'élève droit comme un sapin, à la hauteur de soixante-dix à cent pieds, et est terminé par un magnifique panache, ressemblant à d'énormes plumes d'autruche. Au milieu du panache se trouve une espèce de grosse flèche, composée d'une multitude de feuilles non encore développées, et dont le milieu d'un aloës peut donner une idée assez correcte. Cette flèche est le chou. Il est long d'environ trois pieds et gros comme la cuisse. Pour la finesse du goût, il n'y a point au monde de légume qui puisse lui être comparé. Le chou une fois coupé, l'arbre meurt.

barbadines, de papayes, des goyaves, des ananas, des mangots et des mangotines.

Tous les convives firent honneur au déjeûner, et l'on se trompe grandement en Europe en supposant qu'on mange peu dans les pays chauds. Nous pouvons assurer nos lecteurs que l'on y consomme tout autant de mets que chez nous. Il est vrai que, pour exciter l'appétit, tous les plats sont fortement épicés, et qu'on y fait un usage immodéré de piment, qui brûle le gosier de ceux qui n'y sont pas habitués.

Après le déjeûner on apporta des hamacs, que l'on suspendit dans toutes les parties du vaste salon. Les dames, nonchalantes et langoureuses, se jetèrent dans ces délicieux berceaux, s'y étendirent, en laissant pendre un pied en dehors et à fleur du parquet, pour donner de l'impulsion au hamac. Des femmes esclaves, de toutes les peaux, négresses, câpresses, métisses et quarteronnes, s'occupaient également de rafraîchir leurs maîtresses, en agitant des éventails en bambou, faits par les Caraïbes,[1] et nommés *ouoliouols*, et quelques-unes de ces esclaves, accroupies aux pieds de deux ou trois femmes blanches, chatouillaient la plante de leurs jolis petits pieds.[2]

(1) Habitants originaires de la plupart des îles des Indes Occidentales.

(2) Quoique cette coutume fût loin d'être générale, elle existait pourtant.

Les hommes étaient couchés ou assis sur les canapés rangés autour de la salle, ou se berçaient dans des fauteuils à bascule.

La conversation s'engagea ; mais d'une manière décousue et sans suite.

—Un verre d'eau de coco, demanda une dame.

Trois jeunes négresses se présentèrent immédiatement ; l'une portant une timbale d'argent sur un plateau du même métal ; l'autre une serviette blanche, pour que la dame s'essuyât les lèvres après avoir bu ; et la troisième, tenant une ou deux cocos verts et percés à l'extrémité. L'eau en ayant été versée dans la coupe, la dame se désaltéra de cette liqueur délicieuse.

Quelque temps après, un monsieur dit :

—Voyons, faisons-nous une partie de rivière ?

—Oui, oui ! une partie de rivière ! répondit la société en masse.

Et toutes ces femmes, si paresseuses, si nonchalantes un moment auparavant, qu'on eut supposé que rien n'était capable de les émouvoir, retrouvèrent toute leur énergie à l'idée des plaisirs du bain,—plaisirs, du reste, bien réels, dans ces brûlants climats.

Dans les Indes Occidentales on se baigne tous les jours, et les bains qu'on y prend ne sont point de vingt ou trente minutes ; mais bien de quatre ou cinq heures, souvent d'une journée toute entière. Tantôt on nage, tantôt on reste

assis, enfoncé dans l'eau jusqu'aux épaules. On y cause, on y boit, on y fume, on y mange.

La plus grande fraîcheur règne dans ces parties de la rivière où l'on se baigne. D'immenses bambous, aux tiges flexibles, au vert feuillage, et d'une hauteur de cinquante à quatre-vingt pieds, croissent tout le long du cours de l'eau. Ces longues tiges se courbant vers la rivière, et, se rejoignant à leur extrémité, forment d'admirables arcades, qui ressemblent parfaitement à celles de nos vieilles cathédrales. Leur feuillage est si épais que les baigneurs sont complètement à l'abri du soleil.

Hommes et femmes se baignent souvent ensemble. Hâtons-nous de dire que cela n'empêche pas la plus grande décence de régner dans ces parties de bain. Les dames y sont vêtues d'épaisses et amples robes de chambre, faites de manière à ce qu'elles ne se collent point sur leur corps et ne dessinent point leurs formes. Les hommes y portent de larges pantalons et des chemises de toile.

Toute la société se mit donc en marche pour la vallée voisine, au fond de laquelle coulait une fraîche et limpide rivière. L'attente du plaisir séduit hommes et femmes. Celles-ci y sont particulièrement sensibles ; aussi, de leurs pieds mignons elles effleurent à peine le sentier et s'avancent, joyeuses et riantes, sur le bord des

précipices. Le doux murmure du torrent, roulant sur des cailloux à une petite distance, les appelle, et la fraîcheur de ses bords, impénétrables aux rayons du soleil, se fait déjà sentir.

Enfin, arrivé sur un petit tertre, on aperçoit le bassin favori et tant désiré, coulant sur un beau fond de gravier, et interrompu dans son cours, à quelque distance de là, par de grosses roches noires et arrondies par la friction de l'eau. Un cri de joie que tous partagent se fait entendre.

Parvenu au bord de l'eau, on choisit un bassin transparent et assez profond pour pouvoir se livrer à l'exercice de la natation ; puis tous se jettent ensemble dans les eaux limpides. Les uns nagent, d'autres s'asséyent dans le cristal, d'autres enfin se couchent dans les endroits peu profonds.

Après qu'on se fut amusé pendant quelques heures, fumé des cigares,[1] bu du punch froid, de la limonade et du sangri, l'amphytrion fit cette proposition :

—Voyons, messieurs, mesdames, faisons-nous apporter la collation ici ?

—Oh, oui ! oh, oui ! collàtionnons dans la rivière ! fut la réponse générale.

L'ordre fut immédiatement donné à quelques

(1) Les blancs ne fument jamais la pipe, ou s'ils le font, ils se cachent. Les gens de couleur et les noirs seuls en font usage.

esclaves d'aller chercher la collation. Une demi-heure après toute la société était assise dans l'eau autour d'une table. Cette table était tout simplement une grande pierre platte, placée naturellement dans la rivière, et apportée du haut de quelque montagne un jour que le ciel avait ouvert ses cataractes. La nappe consistait en plusieurs feuilles de bananier.

La collation terminée, on resta encore environ une heure dans l'eau ; puis on reprit le chemin de la maison, afin de voir danser les nègres.

CHAPITRE XIV.

LE BEL AIR.

And then the sounds of joy; the beat
Of tabors and of dancing feet.

THOMAS MOORE.

Le maître du logis ayant donné ordre à son contre-maître de faire cesser le travail des esclaves long-temps avant l'heure accoutumée, la société trouva tous ces pauvres gens rassemblés devant la maison et livrés tout entiers au plaisir du *bel air*. Nous avons déjà dit que c'est ainsi que les nègres nomment leurs danses.

La danse et le chant occupent la moitié de la vie des nègres. C'est une chose étonnante que la passion avec laquelle ils s'y livrent. Ils trouvent également un plaisir indicible à siffler des airs monotones et à accompagner cette musique vocale en frappant sur un vieux chaudron,

ou sur quelque autre objet sonore. Ils ne sont heureux qu'au milieu du bruit. Vous verrez deux négresses faire la conversation de la manière la plus tranquille des heures entières, pendant que deux ou trois douzaines de marmailles font autour d'elles un vacarme composé de tous les sons imaginables. Citons un exemple de la persistance d'un nègre à faire ce qu'il prenait pour de la musique.

J'entrais un matin à la chambre littéraire du Port d'Espagne. Il était environ dix heures. Je trouvai un nègre, assis par terre, près de la porte, occupé à siffler un air et frappant en mesure avec deux gros clous sur une colonne en fer creux. J'ignore depuis quelle heure il était là. Je restai quatre heures à lire. Pendant tout ce temps, mon nègre continua son air, sans s'arrêter un seul instant, et je le laissai à la même place, toujours occupé de sa musique. Peut-être la continua-t-il pendant trois ou quatre heures encore, et la nuit seule mit probablement fin au concert.[1]

Il faut voir les noirs pour se former une idée de leur passion pour le chant et la danse. Vous voyez un nègre occupé silencieusement à quelque travail. Tout-à-coup il se redresse, hurle

(1) "In general, the negroes prefer a loud and long-continued noise to the finest harmony, and frequently consume the whole night in beating on a board with a stick. This is, in fact, one of their chief musical instruments." BRYAN EDWARDS.

un couplet ou deux de quelque chanson, et se met à danser d'une manière frénétique. Ce manège ayant duré trois ou quatre minutes, il se remet tranquillement à l'ouvrage, pour recommencer son chant et sa danse une heure après, et ainsi alternativement jusqu'à la fin de la journée.

Les nègres sont presque tous poëtes à leur manière, et la première chose qui les frappe, leur fournit un sujet de composition. Il y a parmi eux des improvisateurs. On peut supposer que leur poésie est bien naïve et repose purement sur des objets physiques. Leurs airs aussi peignent parfaitement leur caractère. Ceux des Ibos, par exemple, nègres d'une nature timide, sont doux et mélancoliques ; pendant que ceux des Koromantins, noirs hardis et féroces, sont héroïques et guerriers.

Du temps de l'esclavage, s'il arrivait à quelques blancs d'aller voir travailler les nègres, ceux-ci, sachant que ceux de la race privilégiée étaient fort généreux, ne manquaient jamais d'improviser une chanson dans laquelle ils introduisaient la question d'argent, certains qu'ils étaient que les blancs ne feraient point la sourde oreille, et leur donneraient au moins une gourde (un dollar.)

J'approchais un jour d'un moulin à sucre, en compagnie de plusieurs autres blancs. Une vingtaine de nègres y étaient occupés à écraser

des cannes. Sitôt qu'ils nous aperçurent, un d'eux improvisa les vers suivants, que les autres répétèrent en chœur :

"Béquets iaux ca veni voi nous ;
"Iaux ca aller ba nous yon goude ;
"Et pis nous ca aller boi rouom.
"Ca béquets iaux tini l'agent.
"Oui, iaux tini yon pile l'agent
"Oui, iaux tini yon pile l'agent." (1)

Nous trouvâmes le *bel air* dans toute son activité. Voici ce que c'est que le bel air.

Trois nègres assis, et tenant entre leurs jambes chacun un tambour, fait d'un baril long, foncé à un seul bout et ayant l'autre bout recouvert d'une peau de chèvre fortement tendue, frappent ces instruments primitifs de toute la force de leurs doigts musculeux.

(1) Voilà les blancs qui viennent nous voir.
Ils vont nous donner une gourde ;
Et puis nous irons boire du rhum.
Car ce sont les blancs qui ont l'argent :
Oui, ils ont beaucoup d'argent ;
Oui, ils ont beaucoup d'argent.

Béquet, en créole, signifie *blanc*. Je raconterai une petite anecdote à propos de ce mot. Il n'y avait que peu de jours que j'étais à la Trinidad, lorsqu'un nègre vint me demander quelque chose. Ne sachant point alors un mot de la langue créole, je ne comprenais rien de ce qu'il me disait. J'entendais seulement à chaque instant le mot *béquet*. Alors m'imaginant qu'il était cordonnier, et qu'il venait me demander si mes bottes n'avaient point besoin de *becquets*, je lui dis : — "J'arrive d'Europe, et vous devez penser que je n'ai apporté avec moi que des bottes neuves ; quand il leur faudra des *becquets* je vous le ferai dire."

A propos de la langue créole française, nous dirons qu'elle a des conjugaisons assez régulières L'indicatif présent se forme au moyen d'un pronon et du verbe à l'infinitif ; l'imparfait et le passé défini prennent *ca* entre le pronon et le verbe ; le passé indéfini prend *té* ; le futur

Les négresses, au nombre d'un ou deux cents, forment un grand cercle et occupent le premier rang. Elles sont vêtues de leurs longues jupes à grands dessins, qui balayent le sol, de leurs belles chemises fines et blanches, garnies de batiste ou de dentelle aux manches ; un madras, admirablement attaché, les coiffe ; un autre, non moins coquettement posé, leur couvre le dos et les épaules ; leurs bras sont nus jusqu'aux

ca aller, &c. Il n'y a point de conditionnel. Nous allons conjuger le verbe *diner*, qui peut servir d'exemple pour tous les autres verbes.

INFINITIF.

Diner.

INDICATIF PRÉSENT.		IMPARFAIT ET PASSÉ DÉFINI.	
Moin diner,	Je dine.	Moin ca diner,	Je dinais, *ou* dinai.
To diner,	Tu dines.	Toi ca diner,	Tu dinais, &c.
Li diner,	Il *ou* elle dine.	Li ca diner,	Il *ou* elle dinait.
Nous diner,	Nous dinons.	Nous ca diner,	Nous dinions.
Ous diner,	Vous dinez.	Ous ca diner,	Vous diniez.
Iaux diner,	Ils *ou* elles dinent.	Iaux ca diner,	Ils *ou* elles dinaient.

PASSÉ INDÉFINI.		FUTUR.	
Moin té diner,	J'ai diné.	Moint ca aller diner,	Je dinerai.
To té diner,	Tu as diné.	To ca aller diner,	Tu dineras.
Li té diner,	Il *ou* elle a diné.	Li ca aller diner,	Il *ou* elle dinera.
Nous té diner,	Nous avons diné.	Nous ca aller diner,	Nous dinerons.
Ous té diner,	Vous avez diné.	Ous ca aller diner,	Vous dinerez.
Iaux té diner,	Ils *ou* elles ont diné.	Iaux ca aller dlner,	Ils dineront.

IMPÉRATIF.

Diner,	Dine *ou* dinez.
Laissez-li diner,	Qu'il *ou* qu'elle dine.
Laissez-iaux diner,	Qu'ils *ou* qu'elles dinent.

SUBJONCTIF PRÉSFNT ET PASSÉ.

Pou moin diner,	Que je dine, *ou* dinasse.
Pou to diner,	Que tu dines *ou* dinasses.
Pou li diner,	Qu'il *ou* qu'elles dine *ou* dinât.
Pou nous diner,	Que nous dinions *ou* dinassions.
Pou ous diner,	Que vous diniez *ou* dinassiez.
Pou iaux diner,	Qu'ils *ou* qu'elles dinent *ou* dinassent.

dessus des coudes, et de grands anneaux d'or pendent à leurs oreilles.

Toutes chantent, ou plutôt hurlent, quelque chanson monotone, en s'accompagnant du *chac-chac*. Cet instrument est tout simplement une petite calebasse, munie d'un manche, et remplie de pois ou de gros graviers. Les hommes occupent le second rang.

Placés à un des points du cercle, les trois tambours jouent le rôle principal. Leurs poses, leurs contorsions convulsives, leurs rires stridents, qui chez eux sont véritablement de l'inspiration, la force terrible avec laquelle ils frappent par moments sur leurs instruments, excitent l'admiration des assistants, et produisent chez eux une véritable frénésie, qu'ils expriment par des cris de joie, des trépignements effrayants.

Au signal que donnent les tambours, en poussant un cri aigu et en donnant un coup formidable sur leurs peaux de chèvre, un nègre entre dans l'espace vide avec deux danseuses. Ces femmes parcourent lentement le cercle, donnant à tout leur corps un balancement, une espèce de tremblement général. Elles tournoient autour de leur cavalier, en tenant des deux mains un mouchoir blanc, tantôt sur leur cou, tantôt autour de la taille, tantôt au-dessus de la tête.

Dans ces moments, ce ne sont plus d'humbles esclaves, courbées et tremblantes sous l'œil du

maître ; mais bien des femmes fières et hautaines, entraînées par le plaisir et oubliant le monde entier. Elles sont comme fascinées par les gestes, les contorsions innombrables, les bonds furieux de leur danseur ; car dans ces danses, dans le *bamboula* surtout, le nègre déploie une ardeur, une force de muscles, incroyables et impossibles à décrire. Ses mouvements sont si rapides, si variés, si violents, que sa respiration en est haletante ; ses yeux brillent comme ceux d'un tigre dans une nuit noire, et lancent des éclairs ; il pousse des cris perçants ; il rugit de joie. Enfin, le paroxisme étant arrivé à son apogée, le délire s'empare de lui ; puis, épuisé par tant d'exercice et de bonheur, il vacille jusqu'à un siège, et ses danseuses viennent, avec leurs mouchoirs blancs, lui essuyer sa figure ruisselante de sueur.

Nous avons vu des nègres et des négresses danser pendant une heure et demie, sans s'arrêter, et finir par tomber anéantis et comme morts.

On s'étonnera peut-être que, sur une si nombreuse réunion, il ne se trouve que trois danseurs exécutant à la fois. Hâtons-nous de dire que toutes les personnes, les femmes surtout, en agitant leurs chac-chacs, dansent aussi, sans pourtant changer de place. Tout leur corps, leur tête, leurs pieds, sont dans une agitation continuelle, un mouvement perpétuel.

Notre société, après avoir pendant quelque temps honoré de ses regards la danse des nègres, rentra pour danser à son tour. Les danses des blancs des Antilles se composant de quadrilles et de valses, comme en Europe, nous n'en parlerons donc pas. Disons pourtant, en passant, que nous désirerions que nos élégants, surtout nos élégantes, eussent seulement la moitié de la grâce et de la légèreté des Créoles.

CHAPITRE XV.

UNE SUCRERIE.

> The time of crop in the sugar islands is the season of gladness and festivity to man and beast. So salutary and nourishing is the juice of the cane, that every individual of the animal creation, drinking freely of it, derives health and vigour from its use.
>
> B. EDWARDS.

Nous n'entamerons point une discussion savante à l'effet de prouver que le sucre est une production naturelle de l'Amérique du Sud et des Antilles. Cela n'entre point dans la domaine de cet ouvrage. Tout ce que nous pouvons dire c'est que le sucre était connu des anciens. Plusieurs écrivains de l'antiquité en parlent souvent dans leurs ouvrages.

Les dimensions de la canne à sucre dépendent beaucoup de la nature et de la richesse du sol où elle est plantée. Sa hauteur générale est de

quatre à sept pieds ; mais dans les colonies nouvelles, où les terres sont riches et vierges, comme à la Trinidad, par exemple, elle atteint quelquefois douze pieds, et deux pouces un quart de diamètre. La canne porte des feuilles, longues de trois pieds environ, et plus larges que celles de nos iris d'Europe. Cette plante ne prospère que dans des terreins riches et profonds.

Les cannes sont plantées en rangs à trois pieds de distance de tous côtés. Elles ne se reproduissent point par la semence : on se contente de les couper par bouts et de mettre ces bouts en terre dans des trous d'environ six pouces de profondeur : on en met ordinairement deux dans chaque trou. De jeunes pousses ne tardent pas à se faire jour de tous côtés, et l'on a vu quelquefois jusqu'à cent rejetons sur le même pied. Dix-huit mois après, ces rejetons forment des cannes bonnes à couper. La récolte commence ordinairement en Novembre et finit en Février ou Mars. Les cannes n'arrivent guère à maturité que tous les seize ou dix-huit mois.

Dans les colonies nouvelles les mêmes pieds peuvent durer et reproduire de nouvelles cannes pendant trente ans ; mais dans les îles colonisées depuis long-temps, telles que la Jamaïque, la Barbade, la Martinique, il faut refaire les plantations tous les trois ou quatre ans. Une bonne

terre riche, bien fumée et tenue proprement, peut donner deux mille livres de sucre par acre.[1]

Les cannes sont coupées très-près de la terre, avec d'espèces de sabres, nommés coutelas. Elles sont apportées au moulin dans des charrettes, nommées cabrouets, traînées généralement par des bœufs.

Les moulins à sucre sont mus de diverses manières : par des bœufs et des mulets, par le vent, par l'eau, par la vapeur. Quel que soit le genre du moteur, ils sont à-peu-près tous construits sur le même modèle. Ils consistent en trois cylindres, posés perpendiculairement, d'environ quarante pouces de hauteur et de vingt pouces de diamètre. Celui du milieu fait tourner les autres au moyen d'alluchons.

Les cannes sont placées par paquets entre ces cylindres. Elles passent d'abord entre le premier et le second, puis, au moyen d'un appareil, elles tournent et passent entre celui du milieu et le dernier, qui sont beaucoup plus rapprochés. Elles en sortent complètement broyées et souvent réduites en poudre. Le résidu, qui sert de combustible, se nomme bagasse.[2]

Le jus, ou vesou, tombe dans un réservoir en bois, ou en zinc, nommé *granne*, dont la

(1) Environ quatre mille huit cent livres par hectare.

(2) En Anglais, *mogass* ou *cane trash*.

capacité est de cinq cents à mille gallons.[1] Lorsque la granne est pleine, on ôte la bonde, et le jus coule par un long conduit jusque dans la première chaudière, laquelle est la plus éloignée du feu.

La sucrerie est un bâtiment de quarante à cinquante pieds de longueur. Le nombre de chaudières, qu'on appelle un *équipage*, (en anglais, *set*,) est ordinairement de cinq, dont les dimensions vont toutes en diminuant. La première doit être assez grande pour contenir la même quantité de jus que la granne. Or, en supposant que celle-ci contienne huit cents gallons, la dernière, qui reçoit la plus grande chaleur, n'en contient que cent. Les chaudières sont maçonnées à environ un pied l'une de l'autre.

La gueule du fourneau se trouve en dehors du bâtiment. Le courant d'air qu'on y a établi est assez fort pour porter le feu sous toutes les chaudières. La plus éloignée du feu, comme nous l'avons déjà dit, est celle qui reçoit le contenu de la granne.

Le jus de la canne contenant huit parties d'eau et une de sucre, on comprendra immédiatement qu'il faut faire évaporer par l'ébullition ces huit parties aqueuses. Voilà pourquoi les chaudières vont toutes en diminuant de volume.

(1) De deux mille à quatre mille litres. Le gallon est d'environ quatre litres.

Aussitôt que le vesou de la première chaudière est prêt à bouillir, il est versé dans la seconde, au moyen de grandes cuillers à pot. Là il subit une plus forte chaleur ; on le transporte ainsi de chaudière en chaudière, jusqu'à ce qu'il arrive à la dernière. A mesure qu'il passe dans les chaudières et se rapproche de la plus grande chaleur, l'eau s'évapore de plus en plus, et enfin quand il est parvenu à la dernière chaudière, où il est complètement débarrassé de toute son eau, il commence à granuler ; c'est-à-dire, à prendre une véritable consistance.

Pendant que le sucre bout dans les différentes chaudières, les raffineurs (c'est ainsi qu'on nomme les nègres employés dans la sucrerie) sont continuellement occupés, avec de grandes écumoires, à enlever l'écume du sucre, et à la jeter dans des cuves. Nous verrons plus tard l'usage qu'on fait de cette écume. Pour neutraliser les acides que contient le sucre et empêcher le sirop d'épaissir trop vite, on jette quelques onces de chaux vive, en poudre, dans les chaudières.

Lorsque les raffineurs jugent que le sucre a acquis une consistance suffisante, ce qu'ils reconnaissent de différentes manières, ils le retirent des chaudières et le transportent dans de grandes auges en bois, nommées rafraîchissoirs. Ces auges ont ordinairement sept pieds de long,

six pieds de large, et dix à onze pouces de profondeur. A mesure que le sucre refroidit il commence à se former en petits cristaux, et à se séparer de sa mélasse, ou gros sirop, comme on l'appelle dans les colonies où l'on parle français.

Le sucre, après avoir séjourné douze heures dans les rafraîchissoirs, est mis en boucauts. Ces boucauts, dont la tête a été enlevée, sont placés sur le fond sur des chantiers, au-dessous desquels est une immense citerne qui reçoit le gros sirop qui se sépare du sucre. Ce sirop découle des boucauts par huit ou dix trous faits au fond, dans chacun desquels on a passé la côte d'une feuille de bananier, et la mélasse filtre à travers cette côte spongieuse. Au bout de trois semaines le sucre est entièrement fini et propre à être expédié.

Dans une sucrerie de neuf cents acres,[1] dont un tiers planté en cannes, et avec un double équipage de chaudières et tout l'appareil nécessaire, on fabrique de trente à trente-six tonneaux de sucre par semaine.

Disons maintenant quelques mots sur la fabrication du rhum.

Nous avons parlé de l'écume que l'on retire du sucre pendant l'ébullition, et avons dit que cette écume était recueillie dans des cuves.

(1) Environ trois cents soixante-quinze hectares.

C'est un des principaux ingrédients qui entrent dans la composition du rhum. — Nous avons également parlé de la mélasse, ou gros sirop, qui découle du sucre après qu'il a été mis en boucauts. Cette mélasse sert aussi à faire le rhum.

La quantité d'écume obtenue sur cent gallons de jus de canne est d'environ sept gallons, et de mélasse trois gallons et demi sur cent livres de sucre.

Sur une habitation produisant deux cents boucauts de sucre, de seize à dix-sept cents livres chacun, il y a ordinairement deux alambics, l'un de douze cents gallons, l'autre de six cents. Plusieurs grandes cuves, contenant de mille à trois mille gallons, sont nécessaires pour faire fermenter les ingrédients que l'on doit distiller. Ces ingrédients sont des écumes, de la lie, ou résidu de distillations précédentes, et de l'eau, que l'on mêle dans les cuves, en proportions égales.

La fermentation étant arrivée à un certain point, au bout de vingt-quatre heures, on y verse six gallons de mélasse sur cent gallons de composition.[1] On en ajoute la même quantité deux ou trois jours après, alors que la liqueur a atteint son plus haut point de fermentation.

Vers le septième ou le huitième jour, la

(1) Les Anglais appellent ce mélange *wash !* Ce système est le plus commun ; mais il y en a d'autres, et chaque colonie a sa manière de procéder.

fermentation s'arrête. Il est temps alors de mettre la liqueur dans le grand alambic, et de commencer la distillation. Deux heures après que le liquide a commencé à bouillir, l'esprit se fraye un passage à travers le serpentin et tombe clair comme du cristal dans une cuve préparée pour le recevoir. On le laisse courir tant qu'il reste inflammable.

Lorsque la distillation du grand alambic est achevée, on en transporte le produit dans le petit alambic, pour y subir une nouvelle distillation, afin d'obtenir du rhum de la force de ce qu'on nomme la preuve de la Jamaïque ; c'est-à-dire, assez fort pour flotter au-dessus de l'huile d'olive.

Voici les proportions de rhum faible et de rhum fort qu'on obtient de douze cents gallons de composition ; c'est-à-dire, du mélange des écumes, de la lie, de la mélasse et de l'eau :

Rhum faible (première distillation)..530 gallons.
Rhum fort (deuxième distillation)....220 „

Avant de clore ce chapitre, disons quelques mots du capital immense qu'il fallait pour établir une sucrerie, des frais courants annuels qu'elle entraînait, des profits probables du planteur, enfin, de la manière dont elle est disposée, ou plutôt, dont elle l'était lorsque l'esclavage existait ; car l'émancipation a tout

bouleversé, et ceux qui n'ont point été obligés d'abandonner leur industrie, ont eu à en changer tout le système.

Une habitation convenable ne pouvait être de guère moins de neuf cents acres de terre, divisées ainsi :

En cannes.....300 acres.
En pâturages et culture de provisions . 300 „
En bois, pour travaux et combustible. . 300 „

Un établissement de cette grandeur, en supposant que la terre fût bonne, la culture bien entendue, et qu'elle eût un nombre suffisant de nègres et de bestiaux, pouvait produire, année commune, deux cents boucauts de sucre, de seize cents livres chaque, et cent trente barriques de rhum, de cent dix gallons chacune.

Pour bien exploiter une habitation pareille, il fallait deux cents cinquante nègres, soixante mulets et quatre-vingt bœufs, et le prix de premier établissement ne pouvait guère être au-dessous de trente mille livres sterling.[1]

Les recettes, année commune, d'une sucrerie de ce genre pouvaient être comme suit :

200 boucauts de sucre, à £16 (400 frs.) chaque	£3,200	Frs. 80,000
130 barriques de rhum, à £11 (275 frs.) chaque	1,430	35,750
20 barriques de gros sirop, à £4. 10s. (112fr. 50c.) chaque	90	2,250
	£4,720	Frs. 118,000

(1) 750,000 francs.

Les dépenses se partageaient ainsi :

Frais annuels.....	£2,300	Frs. 57,500
Intérêt de £30,000, à 5 p. c.	1,500	37,500
Accidents, perte de nègres, de bétail, &c.....	200	5,000
	£4,000	Frs. 100,000

Les profits annuels du planteur n'étaient donc, après tant de risques et de fatigues, que de sept cents vingt livres sterling, ou dix-huit mille francs.

Les autres industries des Indes Occidentales étaient la culture du café, du cacao, du coton et de l'indigo ; mais, depuis l'émancipation, il a fallu renoncer à toutes ces cultures, à l'exception de celle du cacao sur une très-petite éohelle, les gages exorbitants demandés par les nègres ne pouvant rémunérer le planteur. Aussi, les cacaoyères, les caféières, les cotonneries, qui avaient coûté des millions à établir, sont-elles toutes abandonnées. Aujourd'hui elles ne sont plus que des halliers impénétrables, les repaires du chat-tigre et des reptiles ; et leurs propriétaires ruinés, peuvent à peine reconnaître ces belles plantations qui leur avaient coûté tant d'argent, tant de travaux et tant de sueurs.

CHAPITRE XVI.

MADAME CALYPSO.

Elle aime à rire ; elle aime à boire ;
Elle aime à chanter comme nous.

VIEILLE CHANSON.

Jamais on n'avait apporté dans son état de plus brillantes dispositions. Il devint le héros du chœur, de la cuisine et du cellier. Aimant la bonne chère et le bon vin, il se fit adorer de ses confrères. Il passa par toutes les charges de l'abbaye. Cinq ou six ans après, l'abbé, mourant d'une indigestion, le montrait du doigt de sa main tremblante aux moines assemblés autour de lui, et il fut élu tout d'une voix.

PETIT JÉHAN DE SAINTRÉ.

I.

CECI se passait à Porto-Rico, il y a une soixantaine d'années.

Une femme de couleur peu foncée, grosse, courte, large d'épaules, et d'humeur joviale, habitait une case[1] à l'extrémité d'un bois, situé

(1) Aux Antilles, on appelle *cases*, les maisons des nègres, situées à la campagne.

à environ dix milles de San Juan, capitale de l'île, qui, comme tout le monde le sait, ou devrait le savoir, appartient à l'Espagne.

Cette grosse mère était généralement connue sous le nom de la Señora Calypso. Ce qui lui avait valu le nom de l'incomparable femme du grand Ulysse, nous l'ignorons. Etaient-ce ses vertus ? Nous ne le croyons pas. Sa sagesse ? Nous le croyons encore moins. Toujours est-il qu'on ne la nommait qu'ainsi.

Personne ne lui connaissait de moyens d'existence. Pourtant elle était toujours bien mise, faisant bonne chère, buvait des vins fins et donnait passablement aux pauvres. On faisait bombance dans sa case. Au moins une fois par semaine plusieurs personnes de couleur des deux sexes s'y réunissaient, et la maison de la señora Calypso retentissait de joyeux chants, de danses décolletées, du cliquetis des assiettes et du choc des verres.

Un des commensaux les plus assidus de Madame Calypso était un moine franciscain, nommé Don Jose[1] de Pedrillo ; mais plus connu sous le nom du Père Polycarpe.

Ce saint homme, haut tout au plus de quatre pieds dix pouces, mais qui rattrappait en grosseur ce qu'il perdait en hauteur, était un bon compagnon, à la face joviale et avinée.

(1) Prononcez Hocé.

Quoiqu'il prêchât beaucoup en faveur du jeûne et de l'abstinence, il pratiquait fort peu ces deux vertus cardinales ; car personne plus que lui n'aimait la bonne chère, ne savait mieux que lui entonner d'une voix de Stentor une chanson bachique et faire sauter les bouchons.

Ce moine, qui appartenait à un couvent situé dans la ville de San Juan, était un composé étrange de bonne foi religieuse et de mondanité. Il était choqué des mœurs de la Señora Calypso et n'ignorait pas d'où provenait l'aisance dans laquelle elle vivait ; il déplorait son indifférence à l'endroit de la religion, désirait ardemment sa conversion, et en même-temps il aimait à boire ses bons vins, à manger ses mets succulents, à faire gorges-chaudes chez elle.

Souvent, le matin, quand il se trouvait seul avec Calypso, il entamait quelque sujet religieux, cherchait à lui faire faire une confession de toutes ses énormités et à en faire pénitence.

—Allons, ma fille, disait-il ; voyons, lisons ensemble un des psaumes de la pénitence ; puis nous dirons un *pater* [1] et un *ave Maria ;* [2] ensuite vous me ferez un petit bout de confession. Je ne serai pas exigent, et je vous promets l'absolution.

Mais le bonhomme prêchait dans le désert, et Calypso répondait invariablement :

(1) Notre Père, &c. (2) Je vous salue, Marie, &c.

—Oui, mon vieux ; mais remettons cela à demain.

Ou, plus souvent encore :

—Nous nous on occuperons après diner.

—Pourquoi toujours après diner, ma fille ?

—Parce que . . . . parce que . . . . je n'ai pas la mémoire fraîche le matin.

—Et moi, répondait le moine, qui n'ai pas l'intelligence toujours bien claire le soir. Ah ! malheureuse Calypso ! pécheresse endurcie ! vous serez cause de notre damnation à tous les deux. Je vous préviens que si vous persistez à suivre cette mauvaise voie, vous irez griller au fin fond de . . . .

—C'est bon, mon vieux Polycarpe, tu me l'as dit cent fois.

—Eh, oui ! malheureuse ! mais c'est que je commence à me lasser de le dire. Mais cette fois, advienne que pourra, vous ne m'échapperez pas, et j'entendrai votre confession ce soir après diner. En attendant, recueillez-vous, ma fille, et préparez-vous à cet acte solennel d'une manière convenable.

—Oui, mon vieux.

—Calypso ! vous savez que je n'aime point cette expression.

—C'est vrai, mon adorable Polycarpe. On l'avait oublié ; mais on s'en souviendra.

Elle savait bien, la rusée commère, que ce

n'était que le matin que le moine insistait sur les choses saintes, et qu'après le repas copieux du soir, il était trop absorbé dans l'acte de la digestion, qu'il accélérait au moyen de grands coups de vin, pour s'occuper de la conversion de sa pénitente, et que, le diner terminé, loin de penser à lui faire lire un psaume, il lui disait :

—Allons, Calypso, ma fille, chante-moi une chanson ; puis je t'en chanterai une douzaine.

—Mais je pensais que vous vouliez entendre ma confession.

—Et oui, morbleu ! je l'avais oublié. Allons, commence.

—C'est que ce sera peut-être bien long, et puis, pour le quart d'heure j'ai la mémoire un peu confuse.

—Et moi aussi. Tiens, remettons cela à demain ; mais, à demain pour tout de bon. Ah ! par exemple ! pas de bêtises cette fois. En attendant, chante, ma fille ; et vive la joie !

Et Calypso entonnait une chanson, et le Père Polycarpe l'accompagnait de toute la puissance de ses vigoureux poumons.

Voilà comme la confession et la conversion de Madame Calypso étaient remises de jour en jour.

Lorsque Polycarpe reprenait les amis de la señora sur leur genre de vie, ils lui disaient que pour croire à sa sincérité il lui fallait d'abord leur donner l'exemple.

—C'est vrai ce que vous dites là, mes enfants, répondait le franciscain ; je sais que je me damne ; je sais que je mérite cinq cent mille . . . Mais faites ce que je dis, et non pas ce que je fais.

Et il finissait généralement son discours par sa phrase favorite :

—La chose, voyez-vous, est essentiellement différente.

II.

Nous avons dit que le moine était choqué des mœurs de Madame Calypso, et qu'il n'ignorait pas d'où provenait l'aisance dans laquelle elle vivait. Il est donc temps de dire quelles étaient ces mœurs et la source de cette aisance.

Depuis quelques années, une bande de voleurs et de contrebandiers s'était organisée sur une grande échelle dans la ville de San Juan et ses environs. Calypso était donc tout simplement receleuse, et disposait, pour le compte des associés, du produit de leurs criminelles entreprises. Il va sans dire qu'elle leur rendait des comptes à sa manière, et qu'elle tirait de larges profits de sa coupable industrie.

Le Père Polycarpe savait tout cela. Il empochait même une large part des bénéfices de Calypso ; car, de même que la plupart des gens

livrés au brigandage, recevant facilement elle donnait facilement aussi. Quoique au fond elle n'eut aucune religion, elle sentait pourtant que ce qu'elle faisait n'était pas parfaitement orthodoxe.

Elle donnait donc beaucoup aux pauvres, par l'entremise du moine. Ses charités avaient pour base deux raisons : une pitié excessive pour tous les malheureux, et une idée confuse que par ses charités elle calmerait la colère du ciel.

Don Jose, il faut lui rendre cette justice, était scandalisé de ce qu'il voyait. Il lui répugnait de recevoir une part du produit des nombreux vols que commettait la bande ; mais il était si charitable, il sympathisait tellement avec tout être souffrant, ou pour lequel la fortune s'était montrée avare, que son bon cœur lui faisait souvent oublier la source des largesses qu'il faisait aux pauvres.

Il se promit vingt fois de ne plus rien accepter ; mais la vue du premier malheureux qu'il rencontrait lui faisait oublier sa promesse. Vingt fois il jura de ne plus retourner chez Calypso ; mais le souvenir des succulents diners qu'elle lui donnait, des vins délicieux qu'elle lui faisait boire, des chansons égrillardes qu'ils chantaient ensemble, lui faisaient venir l'eau à la bouche, et il oubliait tout ce qu'il s'était promis.

Il faut dire aussi que les scrupules du père

n'existaient que le matin, quand il était à jeûn ; mais à la suite du diner, après que le vin lui avait réchauffé le cœur, il n'y pensait pas plus qu'à la conversion de Calypso.

Mais l'heure qui devait mettre un terme aux félicités de ces deux singuliers personnages allait sonner. Les autorités savaient enfin que la señora recelait les objets volés.

III.

C'était le soir du Mardi Gras.

Calypso et Polycarpe étaient à table. Ils avaient diné comme des bienheureux ; le vin avait coulé en cascades des bouteilles dans les verres, et des verres dans leurs estomacs, pendant et après le repas. Le moine avait fait répéter à tous les échos du voisinage sa voix stentorienne dans une demi-douzaine de chansons bachiques. Le père et la mulâtresse, tous deux plongés dans une douce ivresse, sans soucis du passé, sans inquiétude pour l'avenir, mais tout occupés du présent, étaient de la plus belle humeur du monde. Tout-à-coup Calypso s'écria :

—Oh ! la fameuse idée !

—Dis-moi ton idée, ma fille.

—Déguisons-nous, et allons voir quelques amis dans les environs.

—Bravo ! Calypso ; mais quels déguisements prendrons-nous ?

—Nous sommes à-peu-près de la même taille, pas vrai ?

—Oui, et nous faisons deux beaux mannequins.

—Tu me prêteras ton froc, et tu prendras mes jupes et ma robe.

—Diable ! fit le moine ; je ne sais pas trop bien si cela peut se faire en toute sûreté de conscience. J'ai des scrupules.

—Quels sont ces scrupules, s'il vous plaît ?

—Je crains de souiller ma robe. C'est un vêtement sacré qui ne peut servir à des usages profanes.

—J'aime bien à t'entendre parler de scrupules et de vêtements sacrés. Cela te sied comme une aigrette sur la tête d'un rossignol d'Arcadie. Mais, n'est-ce pas, affublé de ta robe de moine, que tu fais mille extravagances dans ma maison ?

—Oui, sans doute, à ma grande honte ; mais la chose, vois-tu, est essentiellement différente.

—Mais ne m'as-tu pas dit cent fois que l'habit ne fait pas le moine ?

—C'est, parbleu ! vrai. Parole d'honneur ! mon adorable Calypso, tu as de l'esprit comme cinq cents mille démons. Ainsi tu l'emportes et je suis convaincu. Déguisons-nous.

Ce qui fut dit fut fait. Ils changèrent de

costumes ; mais malheur leur en arriva, et le carnaval finit assez tristement pour eux.

IV.

Ils ne furent pas plutôt affublés des vêtements l'un de l'autre qu'une escouade de police, suivie de cinq soldats, entra dans la maison. Les agents de l'autorité venaient s'emparer de la Señora Calypso, dont le genre de commerce était connu enfin.

Voyant un moine et une femme à table, occupés à vider chacun un verre, les agents s'emparèrent de la femme et la conduisirent en prison. La femme, pour le moment, était le révérend Père Polycarpe.

Le moine et Calypso avaient été pris tellement à l'improviste, qu'ils n'avaient pu trouver un mot ni l'un ni l'autre, et l'arrestation s'était opérée comme par enchantement.

Lorsque Calypso se trouva seule, habillée en moine, elle commença à réfléchir. Elle vit dans cette affaire une erreur déplorable de la justice. Elle connaissait l'entêtement du Père Polycarpe, et savait qu'il se laisserait plutôt pendre et écarteler que de la dénoncer. Sa conscience lui fit quelques reproches. Elle aimait le père ; mais elle s'aimait encore davantage.

Après avoir bien pesé et repesé le pour et le contre, elle s'arrêta à cette sublime conclusion :

—Puisqu'il faut qu'un de nous deux soit pendu, mieux vaut, après tout, que ce soit lui que moi. "Charité bien ordonnée commence par soi-même." D'ailleurs, étant un saint moine, il ira tout droit en paradis, pendant que moi .... N'en parlons plus.

La chose ainsi arrêtée à la satisfaction de la bonne dame, elle se versa un verre de vin ; puis se dit :

—Allons nous coucher.

Mais c'était la soirée aux événements, et il était écrit que Calypso ne coucherait pas chez elle cette nuit-là.

Il y avait six semaines que, contrairement à la règle de l'établissement, le Père Polycarpe n'avait mis les pieds dans son couvent. Le supérieur venait d'apprendre qu'il passait presque tout son temps chez la Calypso, et il avait envoyé trois ou quatre jeunes moines pour le saisir et le ramener au bercail, de gré ou de force.

Ces moines entrèrent donc dans la case de la señora au moment qu'elle se levait de table. Ils habitaient le couvent depuis peu de temps, et le Père Polycarpe n'y paraissant que très-rarement, ils ne le connaissaient pas. On leur avait seulement dit qu'il était gros et court.

Voyant devant eux un moine qui répondait parfaitement au signalement, ils s'emparèrent de Calypso.

—Diable ! pensa la dame, voilà l'affaire qui se complique.

On se mit en route pour le couvent. Il était tard quand on y arriva, et le prétendu Polycarpe fut mis au cachot.

V.

Le lendemain matin, l'abbé ayant assemblé le chapitre, il fut décidé à l'unanimité que le Père Polycarpe serait rudement fustigé à grands coups de verges par les frères.

Or, dans ce monastère on suivait à la lettre ce proverbe fameux : " Sitôt pris, sitôt pendu ! "

Deux jeunes moines furent donc chargés d'aller prendre le Père Polycarpe dans son cachot, de le conduire dans la grande salle, et de le débarrasser du vêtement superflu dans une opération aussi importante que la fustigation.

Lorsque le dépouillement fut terminé et le père solidement attaché sur un banc et bien placé pour recevoir dignement les coups de verges, un des moines dit à l'autre, en joignant les mains :

—Sainte Vierge ! mon frère, quel tambour !

—A qui le dites-vous ? fit l'autre ; la chose m'a frappé dès le premier moment.

—Il y a là-dessous quelque affaire qui m'intrigue, mon frère.

—Et moi aussi. Faisons-en part au supérieur.

Ils entrèrent donc dans la salle où les moines étaient assemblés, et armés chacun d'un énorme paquet de verges. Ils informèrent le prieur et la docte compagnie, que le patient était tout prêt ; mais qu'il présentait des phénomènes extraordinaires.

—Ah, bah ! fit le supérieur ; nous allons voir cela.

Ils entrent processionnellement, les bras croisés sur la poitrine et s'approchent du patient. Ils n'eurent pas plutôt jeté les yeux sur ce qu'on voyait de sa personne, qu'ils s'écrièrent d'une seule voix :

—Ce n'est point là notre frère Polycarpe !

Les plus vieux, n'en voulant conserver aucun doute, mirent leurs lunettes, examinèrent les choses encore de plus près ; puis répétèrent en chœur :

—Ce n'est point là notre frère Polycarpe !

—Mais qui est-ce donc ? demanda l'abbé stupéfait. Voyons maintenant son visage.

Ils auraient dû, ce nous semble, commencer par là ; mais il paraît qu'il y avait dans ce couvent plusieurs manières de reconnaître l'identité des frères.

On détacha le patient et on le retourna sur le dos. Personne ne le connaissait.

Tout-à-coup un des moines dit :

—Miséricorde ! mes frères, c'est Madame Calypso !

—Calypso ! s'écria l'assemblée, en faisant de grands signes de croix. Calypso dans cette sainte maison ! O sacrilège ! ô profanation !

—Et comment, dit le prieur, en s'adressant au moine qui avait reconnu la señora, connaissez-vous cette infâme créature ?

—J'ai été plusieurs fois chez elle, mon révérend père.

—Oui da ! fit le prieur. Eh bien ! mon fils, au nom de la communauté, je vous remercie de nous avoir éclairés ; je vous en remercie sincèrement ; mais comme vous avez commis une faute énorme en allant chez cette abominable femme, et que d'ailleurs nous ne sommes point venus ici pour des prunes, vous allez vous étendre sur ce banc, et recevoir une rude correction. Allons, mes frères, dépouillez-le et tambourinnez-moi dessus.

Et la fustigation eut lieu avec toute la pompe imaginable.

L'opération terminée à la satisfaction de tout le monde, et pour la plus grande édification de la communauté, on questionna Calypso, et l'on finit par apprendre qu'il y avait eu erreur de part et d'autre, qu'elle et le Père Polycarpe avaient été pris l'un pour l'autre, et que le moine était en prison depuis la veille.

L'abbé en ayant instruit les autorités civiles, et les matrones de la prison s'étant assurées, de la manière la plus évidente, que le captif n'était point Calypso, l'échange des prisonniers eut lieu. La señora fut conduite à la geôle et le père Polycarpe réintégré dans son couvent.

Il est superflu de dire qu'il reçut la plus solide fustigation qui, de mémoire de moine, eut été donnée dans ce couvent. Les révérends pères s'y distinguèrent d'une manière si admirable, qu'ils reçurent les félicitations de leur supérieur.

VI.

La justice criminelle procédait vite il y a soixante ans, et n'y regardait pas de bien près. Un soupçon de culpabilité suffisait pour vous envoyer un homme souper chez les morts, et puis lorsque, quelques mois après, les juges apprenaient que le supplicié était mort innocent, ils disaient :

—Ma foi ! tant pis pour lui ! Il n'avait qu'à nous le prouver. Ce n'est pas notre faute ; et, après tout, cela ne nous regarde pas ; allons-nous-en diner.

Et tout était dit, et l'oraison funèbre se trouvait prononcée.

Aux colonies surtout, si l'accusé était une

personne de couleur, ou un nègre, tout marchait comme sur des roulettes, et son affaire était bientôt faite.

Le procès de la Señora Calypso fut donc instruit immédiatement, et le tribunal, sans perdre de temps à entendre des témoins, la condamna à mort, séance tenante, et fixa son exécution au surlendemain.

VII.

Lorsque la nouvelle de la condamnation de Calypso parvint au couvent, le Père Polycarpe en éprouva un vif chagrin ; non pas qu'il n'admît franchement qu'elle méritait son châtiment, mais parce qu'il la savait une pécheresse endurcie, et qu'il craignait pour son âme.

Après bien des prières et des supplications, il obtint de son supérieur la permission d'aller visiter la condamnée dans sa prison, et de la préparer dignement à la mort, si la chose était possible, ce dont le bonhomme désespérait fort.

Introduit dans la cellule de son ancienne amie, le Père Polycarpe, après s'être mouché trois fois, après avoir fait plusieurs *hum !* et essayé de se composer un air terrible, commença ainsi :

—Eh bien ! malheureuse Calypso ! vous voilà dans une jolie paire de draps !

—Que veux-tu, mon pauvre vieux ? tu m'as dit bien des fois : "Tant à l'eau va la cruche qu'à la fin elle se casse."

—C'est possible ; mais aujourd'hui, vois-tu, la chose est essentiellement différente.

—Cette fois elle est cassée la cruche.

—Ah, ça ! nous ne sommes pas ici pour le roi de Prusse. Sais-tu que tu seras pendue demain ?

—Mon doux juge eut l'obligeance de me le dire hier, et je ne l'ai pas encore oublié.

—Es-tu prête à mourir ?

—Il le faut bien, puisqu'on veut se passer de mon avis.

—Ah ! malheureuse pécheresse ! tu seras toujours la même.

—On ne peut guère changer à mon âge, mon pauvre Polycarpe.

—Es-tu préparée cette fois à me faire une confession pleine et entière ?

—A quoi bon ?

—A quoi bon, criminelle ?

—Criminelle, dis-tu, Polycarpe ; mais n'as-tu pas eu ta bonne part des fruits de ma criminalité ?

—Oui, à ma grande honte. Pourtant, ici la chose est essentiellement différente.

—Je sais que ta théorie et ta pratique ne s'accordent pas parfaitement.

—Laissons cela ; veux-tu te confesser, oui ou non ?

—Comme tu voudras.

—Alors, mettez-vous à genoux.

—Est-ce qu'il faut se mettre à genoux ?

—Mais certainement qu'il le faut. Votre ignorance, Calypso, me choque terriblement. Qui a jamais entendu parler de faire une confession debout ?

—C'est bien ; me voilà à genoux.

—Allons, commencez votre confession, ma fille. Faites-la avec recueillement, et n'oubliez surtout aucune circonstance majeure.

—C'est bien facile à dire ; comme si on pouvait se rappeler tout d'un coup toutes les circonstances d'une carrière de cinquante ans.

—Eh bien ! dites au moins vos plus énormes péchés.

—M'y voici. Je commencerai donc par te dire, mon vieux . . . .

—Halte là ! halte là ! Diable ! nous ne sommes pas ici à faire bombance. Nous sommes en confession, et c'est sérieux. Il faut m'appeler mon révérend père.

—Comment, veux-tu que je t'appelle ainsi, après t'avoir toute ma vie nommé mon vieux, et bu, ri et chanté mille fois avec toi.

—En ce moment la chose est essentiellement différente. Allons, commencez, et, comme je

vous l'ai ordonné, appelez-moi mon révérend père.

—Bon ! je commencerai donc par te dire, mon révérend Père Polycarpe . . . .

—Il ne faut pas dire Polycarpe ; mais mon révérend père tout court.

—Eh bien ! mon révérend père tout court ; car effectivement tu n'es pas long . . . .

—Misérable pécheresse ! voulez-vous bien finir vos mauvaises plaisanteries.

—C'est fini. Eh bien ! mon révérend père, je te dirai donc . . . .

—Il ne faut pas me tutoyer ; mais dire *vous*, en me parlant. Diable de femme ! elle oublie toutes les conventions établies. Comment voulez-vous que votre confession vaille deux maravedis si vous n'employez les termes consacrés ?

—Voyons, je vous dirai donc, mon révérend père, que j'ai beaucoup aimé la joie, que j'ai adoré le vin.

—Connu ! connu ! ma fille ; dites-nous quelque chose de nouveau.

—Je n'ai peut-être pas toujours été d'une vertu des plus édifiantes.

—Connu ! connu ! dites-moi du nouveau.

—J'ai chanté mille gaudrioles ; j'ai fait des bamboches énormes et sans nombre avec un vieil ivrogne de moine, nommé Polycarpe.

Ici le père fit une grimace effroyable, puis il reprit :

—Connu ! connu ! Je n'accepte pourtant point dans toute son étendue l'épithète de "vieil ivrogne ;" mais laissons cela, et passons à d'autres choses.

—Ah, bah ! mon bon Polycarpe ; tout ceci n'a pas le sens commun. C'est bête comme tout cette comédie que nous jouons ici. Tu connais ma vie tout aussi bien que moi, et je ne te dirai plus rien.

—Ainsi vous ne voulez pas vous confesser ?

—Non.

—Et croyez-vous que je vous donnerai l'absolution.

—Qu'est-ce que cela me fait, ton absolution ! ... Crois-tu que j'y tienne à ton absolution ? ... J'ignore à combien tu l'estimes ton absolution. .... Quant à moi, je ne donnerais pas une prise de tabac de ton absolution !

Le Père Polycarpe était sur des charbons ardents.

Malgré ses manières grotesques, sa figure joviale, le peu de dignité de sa tenue, la grossièreté de son langage, la vie crapuleuse qu'il avait menée, le franciscain était sincère quand il s'agissait d'accomplir un acte de la religion qu'il professait. Il croyait donc fermement à la nécessité absolue de la confession et à l'efficacité de l'absolution du prêtre. C'est pourquoi le cynisme de Calypso, dans un moment aussi

solennel, révoltait le bonhomme, et deux larmes brillèrent dans ses yeux.

Il renouvella plusieurs fois ses tentatives auprès de la condamnée ; mais elle refusa obstinément de reprendre sa confession.

Le franciscain se mit à réfléchir. Au bout de quelques minutes, il se dit, mais assez haut pour être entendu :

—Il le faut. Arrive que pourra pour moi. Cette femme ne peut mourir dans cet état, et je ne puis prêter la main à sa damnation éternelle.

Puis s'adressant à Calypso, il lui dit dans son langage pittoresque :

—Misérable endurcie ! Pécheresse abominable ! vous serez la cause de ma damnation, et vous voulez y ajouter la vôtre. Mon cœur est rempli d'angoisse ; mes entrailles sont émues de pitié, non pour votre vil corps, qui n'est bon qu'à jeter aux chiens et à être déchiré par eux, comme celui de Jésabel ; mais pour votre âme. Vous méritez la mort cinq cents mille fois, et n'avez droit à aucune commisération de la part des hommes, cruche pleine d'iniquités que vous êtes ! J'ai donc songé à un moyen de vous arracher des griffes du démon, pour quelque temps du moins. Changeons d'habits, et que cette fois ce changement nous porte plus de bonheur que la dernière fois. Je sais ce que

cela m'a coûté. J'en sens encore une douleur cuisante, surtout quand je ne suis ni debout ni couché ; car les bons pères frappaient à tour de bras, et cela tombait dru comme grêle sur mon pauvre .... corps. Mais n'importe. Sous mon costume vous pourrez facilement sortir de la prison. On vous prendra pour moi, et je resterai à votre place, incorrigible pécheresse que vous êtes ! Il y a dans le port un navire tout prêt à faire voile pour la Jamaïque. Embarquez-vous au bord. Voilà tout ce que j'ai d'argent. Prenez-le ; sortez d'ici sans plus de retardement. Rabattez bien votre capuchon sur votre visage, et n'épargnez point les signes de croix quand vous rencontrerez quelqu'un dans les corridors. Allez, je serai pendu peut-être pour ce que j'ai fait ; mais n'importe. Je vous prie pourtant bien de croire que ce n'est point par goût que je m'expose à me faire étrangler comme un chien. La moindre chose qui puisse m'arriver pour cette nouvelle équipée est une nouvelle et rude fustigation de la part de mes frères, auprès de laquelle l'autre n'aura été qu'une douce et bienfaisante rosée du mois de Mai ; mais je la subirai avec joie comme un à-compte payé sur mes fautes. Partez, et que votre vie à l'avenir soit aussi édifiante qu'elle a été scandaleuse jusqu'ici. Quant à moi, s'ils ne me pendent pas, ma résolution est prise.

A partir de ce moment, je renonce à tous les plaisirs du monde. Je dis adieu au vin et à la bonne chère, et me voue désormais au jeûne, aux macérations, à la prière, et au service des pauvres. Allez et ne péchez plus.

Le changement d'habits eut lieu.

Calypso, touchée jusqu'au cœur de la belle action du moine, versa d'abondantes larmes, et mettant ses deux mains dans celles du franciscain, elle lui dit avec solennité :

—Mon père, votre sublime dévouement pour moi me prouve la sincérité de votre foi. Votre généreuse conduite à mon égard m'a ouvert les yeux. Depuis un instant, je me sens une tout autre femme, et une révolution complète vient de s'opérer en moi. Je vous promets donc, sur ce qu'il y a de plus sacré, de mener dorénavant une vie honnête et religieuse. Je vous le jure.

—C'est bien, ma fille, dit-il ; que le ciel vous entende et vous maintienne dans vos bonnes résolutions. Adieu !

La señora réussit, au moyen de son déguisement, à sortir de prison, et arriva heureusement à la Jamaïque.

Le moine, après avoir subi une détention de six mois, pour avoir fait échapper la condamnée à mort, rentra dans son couvent. Il reçut, comme il s'y attendait, une furieuse fustigation ;

mais, quoique les moines frappassent comme des sourds, il leur disait à chaque coup :

—Tapez plus fort, mes frères. Allons, ferme ! et ne ménagez pas ma criminelle carcasse !

—Mais, disaient les pères fouetteurs, l'autre fois vous nous disiez de vous ménager.

—C'est possible, mes frères, répondait le pauvre Polycarpe ; mais aujourd'hui, voyez-vous, la chose est essentiellement différente.

Il tint fidèlement sa promesse et devint un tel modèle d'ordre et de conduite, qu'à la mort du supérieur, il fut élu chef de la communauté.

Quant à Madame Calypso, on eut la satisfaction d'apprendre, quelques années après, qu'elle était morte de la manière la plus édifiante.

CHAPITRE XVII.

LES FORÊTS DU NOUVEAU MONDE.

Je me trouvai, pour la première fois, dans une forêt vierge, où la cognée ne s'était jamais fait entendre.

BRILLAT SAVARIN.

Ces solitudes mornes,
Ces forêts sont à Dieu ;
Lui seul en sait les bornes.

VICTOR HUGO.

Around
Myriads of insect meteors, living lamps,
People the glittering air.

JAMAICA, *Poem* MSS.

APRÈS avoir traversé d'immenses savanes, dont les hautes herbes sont desséchées par l'ardeur d'un soleil brûlant, contourné des mornes[1] presque taillés à pic, franchi des précipices dont on peut à peine apercevoir le fond, traversé des

(1) Aux Antilles, et dans les îles Maurice et Bourbon, on donne généralement aux montagnes le nom de mornes.

rivières, ou plutôt des torrents bouillonnants, soit à gué, soit sur des troncs d'arbres grossièrement équarris et jetés en travers de ces torrents, vous arrivez au pied des montagnes, qui, ainsi que tout le pays environnant, sont couvertes de forêts vierges, où le bruit de la hache n'a jamais retenti.

Si l'on se promène au point du jour sur la lisière de ces forêts, alors le plus imposant de tous les spectacles paraît devant vos yeux. Vous apercevez une longue chaîne de montagnes, dont les cimes s'élèvent bien au-dessus des nues. Alors une immense nappe de brouillards couvre entièrement toute l'étendue des vallées ; tout le pays plat a l'aspect d'un vaste lac, dont les montagnes semblent sortir comme des îles. Le soleil montant de plus en plus, les vapeurs se dissolvent, et bientôt, tout devenant clair et distinct, les gloires de la nature, éclairées par un soleil tropical, brillant dans tout son éclat, se développent devant le spectateur émerveillé.

Parfois, du sommet de ces montagnes, dont la hauteur dépasse souvent six mille pieds, un spectacle encore bien plus imposant se déroule sous les yeux. Pendant qu'au-dessus de la tête du spectateur, le ciel est de l'azur le plus pur ; de gros nuages noirs, sans bornes, sont balayés par les vents sur les bords des monts et lui cachent entièrement tout le pays au-dessous

de lui. Enfin, ces nuages, s'accumulant de plus en plus, se résolvent en torrents de pluie, qui tombent comme des cataractes; et le voyageur contemple, à deux mille pieds au-dessous de lui, un orage effrayable ; il voit les éclairs sillonnant l'espace dans toutes les directions, et il entend le tonnerre roulant avec fracas et retentissant en mille échos de montagne en montagne, pendant que le soleil brille dans tout son éclat au-dessus de sa tête.[1]

Le silence éternel qui règne dans ces solitudes n'est interrompu que par le bruit des vents, faisant quelquefois entendre leur grande voix entre les hautes branches des arbres, en se frayant un chemin dans les gorges des montagnes ; ou par le chant, ou plutôt les cris, des oiseaux au brillant plumage, tels que le perroquet, le pipiri, le siffleur et le qu'est-qui-dit, et les jacassements des singes. Le bruit des cascades tombant du haut des rochers ajoute encore grandement à la solennité de ces forêts primitives. L'oiseau moqueur fait aussi entendre sa voix ; le bourdonnement de millions d'insectes et les gémissements d'une innombrable variété de tourterelles, chantant leurs amours, forment un concert qui jette dans l'ame un sentiment de tristesse.

(1) Je fus également le témoin de ce grand spectacle sur les Alpes, en 1835. J'étais alors sur le Mont Blanc, à onze mille pieds au-dessus de la terre, et l'orage avait lieu à environ six mille pieds au-dessous de moi.

Rien de si majestueux, de si imposant, et en même-temps de si terrible, que ces grands bois du Nouveau Monde entre les deux tropiques.

Le sol, nourri depuis le jour que l'Eternel créa l'univers, des cadavres pourris des arbres que le temps et les siècles ont vu tomber les uns après les autres, est presque noir, et plie sous les pieds comme le feraient des éponges. Là où l'arbre a poussé, là il tombe quelques siècles après et redevient ce qu'il était avant sa formation. La terre produit tout ; tout redevient terre ; la mère reprend ses enfants morts, pour en créer de nouveaux.

La prodigieuse végétation de ces forêts les rend presque impénétrables. Les arbres y sont tellement rapprochés, les broussailles si épaisses, les lianes tellement entrelacées, qu'on ne peut s'y frayer un passage qu'à coups de coutelas, espèce de grand sabre dont il faut être muni en traversant les bois, tant pour se garantir contre les serpents et les chat-tigres que pour s'ouvrir une route.

Dans ces magnifiques forêts domine le gracieux palmier royal,[1] le cèdre, l'acajou, le cour-

(1) LIGON affirme que, à l'époque de la colonisation de la Barbade, il croissait dans cette île des palmiers de deux cents pieds de hauteur.—HUGHES dit que le plus haut qu'il ait vu était de cent trente-quatre pieds.—BRYAN EDWARDS en a vu à la Jamaïque qu'il croit avoir dépassé cent cinquante pieds de hauteur.—Quant à moi, je ne crois pas en avoir vu de plus de quatre-vingt-dix pieds de hauteur.

baril, le glou-glou, palmier piquant et élancé, le cocotier, l'immense sablier, et le gigantesque fromager, dont la circonférence du tronc est souvent de soixante à soixante-dix pieds et la hauteur de cent trente ;[1] l'immortellier, entièrement couvert, pendant une certaine saison, de grandes fleurs rouges comme du feu ; le balata, qui porte le roi des fruits, mais qui est si haut que lorsqu'on veut manger de ses délicieux produits, il faut abattre l'arbre ; le poui, dont le bois est dur comme le fer ; et parmi les arbustes à feuilles immenses, le latanier, le timite, le balisier, le bignonia, et des fougères hautes de trente pieds, avec des tiges grosses comme la jambe d'un homme.

Ces nobles forêts, parées d'une verdure éternelle, peuvent bien être nommées la patrie du soleil. Que sont les bois de notre zone comparée à elles ? Qu'est le roi des forêts de l'Europe, le chêne que nous vantons tant, en comparaison du cèdre ou de l'acajou. Lequel de nos bois a fourni un arbre comme le cotonnier sauvage, dont le tronc, étant creusé, a pu former un bateau assez grand pour contenir cent personnes ?

(1) A partir de la moitié du tronc du fromager avant d'arriver au branchage, s'échappent des côtes de dix-huit à vingt pouces d'épaisseur, qui, semblables aux arcs-boutants d'une vieille cathédrale gothique, appuient et soutiennent l'arbre de tous côtés. Les intervalles au pied du fromager, entre ses appuis, sont si grands que plusieurs personnes peuvent s'y loger facilement.

Là croissent des lianes de toutes les grosseurs, qui, lancées par les vents, s'accrochent aux branches, en redescendent ensuite, prennent de nouvelles racines, remontent de nouveau, s'accrochent à d'autres branches et forment des barrières presque infranchissables.

Ces lianes, en s'élançant d'une branche à l'autre, forment tantôt d'immenses balançoires ; tantôt elles ressemblent à des filets énormes dressés par de gigantesque araignées. Les unes sont fines comme des ficelles ; d'autres grosses comme des cables. Les ondulations de quelques-unes de ces grosses lianes sont tellement remarquables qu'on les dirait presque des boa-constrictors suspendus par la queue et se tordant convulsivement. Souvent ces lianes, croissant sur les bords des rivières, sont lancées par les vents sur l'autre rive, et là, s'accrochant aux arbres qui s'y trouvent, elles forment au-dessus de la tête du voyageur descendant le courant, la plus magnifique tonnelle de verdure qu'il soit possible d'imaginer.

Et arbres, et arbustes, et lianes, y poussent si épais qu'on peut à peine distinguer la terre qui les porte. Il est impossible en Europe de se former la moindre idée de la végétation des contrées intertropicales. La terre tout entière, depuis les rives de la mer, depuis la base des gorges les plus profondes, jusqu'aux sommets des mornes, y est couverte de ces forêts primitives.

Puis tout cela fourmille d'accidents de terrain, de précipices affreux, de torrents furieux, bouillonnant sur d'innombrables quartiers de rochers, détachés des montagnes par les débordements des eaux et les tremblements de terre, que la Nature met en jeu aux grands jours de sa colère. On y voit encore des ponts naturels, formés d'arbres énormes tombés en travers des rivières ; des cataractes qui se précipitent avec le bruit du tonnerre de trois cents, cinq cents et mille pieds de hauteur, qui remplissent d'écume et enveloppent d'un brouillard tout le pied de la montagne qui vient de les vomir.

Tout cela est d'un effet si grand, si solennel, qu'il faut renoncer à le décrire. On éprouve dans ces forêts vierges un sentiment indéfinissable d'admiration, de tristesse, de joie et de terreur. On tombe à genoux et on adore en silence ; car la bouche reste muette, la langue demeure collée au palais, en présence de ces beautés terribles. On a devant les yeux le sublime spectacle de la puissance créatrice et destructrice de Dieu. Dans ces solitudes on voit ses grandes œuvres, telles qu'elles sont sorties de ses mains toute-puissantes, tandis que dans notre vieille Europe, les besoins de l'homme l'ont porté à tout changer, à tout bouleverser.

Ces forêts, dont les échos retentissent rarement du bruit des armes à feu, sont remplies d'animaux

de toute espèce. Parmi les quadrupèdes, on y voit courant timidement entre les arbres la biche brune à taches blanches ; le coinque, espèce de cochon sauvage ; le lap, dont la chair est délicieuse ; le tatou, espèce de gros rat enveloppé d'une forte cuirasse en écailles ; le manicou, marchant droit sur ses pattes de derrière et portant ses petits dans un sac attaché à son ventre ; le chat sauvage et le chat-tigre, qui vous regardent avec leurs yeux flamboyants et vous jettent un défi en passant.

Parmi les reptiles, vous voyez des milliers de petits lézards, verts, rougeâtres, jaunes, bariolés ; le grand lézard vert, long de trois à quatre pieds, dont on mange la chair et dont la tête est couverte d'un casque dentelé. On y rencontre des serpents de toutes tailles et de toutes nuances. On y voit l'immense boa-constrictor, long de vingt à trente pieds, filant rapidement dans les halliers, ou qui, replié sur lui-même comme un cable, vous regarde, et sortant sa langue mince et longue, paraît tout prêt à s'élancer sur vous si vous étiez assez téméraire pour en approcher ; le rigoise, serpent fin et élancé comme un fouet de charretier ; le cribot, le mapipi, et le terrible fer de lance, dont la morsure donne la mort en quelques minutes.

Sur les hautes branches des arbres se voient, de temps en temps, des troupes de singes faisant

mille gambades des plus grotesques et des grimaces à vous faire pâmer de rire ; des perroquets, des perruches, entr'autres la grande perruche septicolore, jacassant et vous étourdissant de leur bruit ; et quelquefois on aperçoit, sur le bord d'une rivière, le magnifique flamand, un des plus élégants et grâcieux oiseaux qui soient sortis des mains de la Nature, dont tout le plumage, du rouge le plus éclatant, brille comme du feu.

Autour des franchipaniers, des pommiers-lianes et de tous les arbres en fleurs, on aperçoit des centaines de colibris, aux plumes d'or, de rubis d'émeraude et d'azur, oiseau gros comme des abeilles, et, comme elles, voltigeant de fleur en fleur, sans jamais se poser, et plongeant dans le calice de ces fleurs leur bec long et effilé, pour en humer le miel.

Au milieu de ces solitudes, surtout dans les précipices où la végétation est plus interrompue, on aperçoit de grands papillons, aux ailes bleu de ciel, dorées, rouges, pourpres, vertes ; et sur les bords des rivières, de grands crocodiles, ou babiches, comme on les nomme aux Antilles, dormant la gueule béante au soleil.[1]

(1) Bryan Edwards dit que le crocodile des Antilles est un animal timide, qui fuit à l'approche de l'homme. Cela s'est vu souvent peut-être ; mais, d'après ma propre expérience, je puis dire que ce n'est pas toujours le cas. Etant un jour sur l'habitation de M. de Montalembert, à la Trinidad, je me promenais sur le bord d'une petite rivière qui traverse son domaine. Tout-à-coup j'aperçus un mouvement

Puis le soir, lorsque le soleil a disparu, vous voyez voltiger des myriades de fulgores, ou bêtes à feu. A voir toutes ces lumières volant dans tous les sens, on dirait les étoiles du ciel descendues sur la terre pour danser une ronde.[1]

dans les longues herbes qui bordaient le courant, et bientôt j'en vis sortir un gros crocodile, qui se dirigea immédiatement vers moi, avec une vitesse extraordinaire. Je me mis à courir de toutes mes forces, et l'animal en fit autant après moi. Ayant lu dans plusieurs ouvrages, que ce féroce reptile éprouve de la difficulté à se tourner, à cause du peu de flexibilité de son épine dorsale, je fis plusieurs deviations, tantôt à droite, tantôt à gauche. La manœuvre me réussit parfaitement; au bout de deux ou trois minutes, un intervalle assez grand nous sépara, et le crocodile abandonna la chasse. Il me paraissait avoir de huit à dix pieds de longueur. Il est possible que l'animal eut des petits, ce qui expliquerait l'acharnement qu'il mit à me poursuivre.—Plus tard on m'en donna une demi-douzaine de petits, que je gardai pendant trois mois dans une boîte; mais il me fut impossible de les aprivoiser. Ils refusèrent toute nourriture et moururent tous de faim. Il y en avait un qui était presque mort; le croyant trop faible pour me faire du mal, je le pris dans ma main. Il eu pourtant encore la force de me mordre le doigt jusqu'à l'os.

(1) Il y a aux Indes Occidentales deux espèces particulières de fulgores. L'une est grosse comme une forte guêpe, et donne une lumière un peu rougeâtre; l'autre est plus petite, et produit une belle lumière blanche. Avec quatre des premières placées sous un verre, on peut voir facilement à lire. Tous les soirs, ces insectes voltigent par milliers et font l'effet de myriades d'étoiles volantes. La première fois que j'en vis, j'étais seul, et j'avoue que j'éprouvai un certain saisissement, ne pouvant d'abord me rendre compte de ce que c'était. Il se trouve encore aux Antilles une troisième espèce d'insecte phosphorescent; mais non-ailé. Il a environ trois quarts de pouce de longueur, porte une forte lumière sur la tête, et vingt-quatre plus petites, placées en deux rangées le long du dos.

CHAPITRE XVIII.

LES FOURMIS.

Celui qui a créé le grand léviathan
n'a pas dédaigné de créer la fourmi.
BOURDALOUE.

PARMI les insectes qui sont les fléaux des Antilles, on peut mettre les fourmis en première ligne. Il y en a de toutes les espèces et de toutes les grandeurs. La terre en est couverte ; les demeures en pullulent ; les arbres en foisonnent.

Dans les maisons, il est presque impossible, à cause de ces insectes, de conserver des mets cuits plus d'une ou deux heures. Le sucre, les sirops et les confitures doivent être gardés dans des bouteilles hermétiquement fermées, car tous les vases ouverts sont immédiatement envahis par les fourmis.

Laissez tomber sur le plancher un petit morceau de viande ou de toute autre nourriture, dans quelques instants des milliers de ces insectes arrivent de toutes parts, on ne sait d'où ni par où, et dévorent l'objet tombé.[1]

Il y a des fourmis rouges, des fourmis blanches, des fourmis noires, des fourmis folles, des fourmis parasols, des fourmis . . . ., que la décence nous empêche d'appeler par le nom qu'on leur donne aux Antilles, mais qui sont parfaitement nommées. Les rouges causent des ravages immenses dans les jardins, et détruisent souvent une plantation toute entière en un seul jour.

Une des plus curieuses espèces est celle des fourmis noires, qui voyagent habituellement une fois par an par bandes de plusieurs centaines de millions. Le détachement s'étend sur une largeur de dix à douze pieds et sur une longueu souvent d'un mille et plus.

Pendant leurs voyages, elles suivent une ligne droite. Un ruisseau se trouvent-il devant elles, ces fourmis le traversent en passant les unes sur les autres; celles de dessous formant une

(1) "There is the greatest presumption that these ants are carnivorous, and feed entirely on animal substances; for if a dead insect, or animal food of any sort, was laid in their way, it was immediately carried off. It was almost impossible to preserve cold victuals from them. The largest carcases, as soon as they began to become putrid, so as they could separate the parts, soon disappeared. Negroes with sores had difficulty to keep the ants from the edges of them."

JOHN CASTLES, *Letter to Gen. Melville*, 1790.

espèce de pont. Il est probable qu'il y en a un grand nombre de noyées pendant que la traversée s'effectue.

Si une maison se trouve devant elles, pour ne point devier de la ligne droite, elles pénètrent dedans ; celles qui ne peuvent entrer (car elles ne passent les unes sur les autres que pour franchir un courant d'eau,) grimpent le long des murs, montent par dessus le toît, et descendent de l'autre côté.

Heureusement que les habitants des maisons visitées par ces hôtes incommodes sont avertis de l'approche de la fourmillière par des volées d'oiseaux, très-friands de ces insectes, qui planent dans l'air en poussant des cris. Nous disons heureusement ; car si un homme se trouvait au milieu de ces fourmis, il courrait risque, sinon d'être dévoré vif, d'être au moins furieusement maltraité.

Les habitants quittent donc leurs demeures aussitôt que les oiseaux les avertissent de l'approche de l'ennemi.

Ces fourmis ne quittent la maison que lorsque elles ont dévoré tout ce qu'elles y trouvent de mangeable. Elles pénétrent partout, dans les chambres, dans les armoires, dans les crévasses, et font main basse sur rats, souris, ravets.[1]

(1) Espèce de gros hanneton puant, dont les maisons sont remplies pendant l'hivernage, ou saison des pluies. Les Anglais les nomment *cock-roaches ;* les Espagnols, *cucarachas.*

Tout y passe. Deux heures leur suffisent habituellement pour faire leur razzia. Une fois qu'elles ont tout dévoré, elles se retirent, et les maîtres de la demeure peuvent rentrer chez eux.[1]

Alors commence le festin des oiseaux. Ceux-ci fondent sur le détachement de fourmis et en détruisent probablement des millions.

A la Trinidad, j'avais deux jolies petites perruches vertes, que je gardais ensemble dans la même cage. Un nuit, j'entendis du bruit dans la chambre où elles étaient ; mais je n'y pris pas garde. Le lendemain matin, je ne trouvai que les plumes et les squelettes de mes deux pauvres petites amies. Les fourmis les avaient dévorées vivantes. Un naturaliste n'eut jamais pu nettoyer des os aussi proprement.

Mais la plus extraordinaire de toutes les fourmis des Antilles est celle qu'on nomme la fourmi-parasol. Celle-ci se nourrit entièrement de feuilles, et en fait une grande provision. On rencontre quelquefois ces petits animaux par bandes innombrables, marchant sur quatre pattes, et soutenant au-dessus de leur corps, avec les deux pattes du milieu, une feuille dix ou quinze fois plus grandes qu'elles, ce qui imite assez bien

(1) "They destroyed all other vermin, rats in particular, of which they cleared every plantation they came upon. It was found that poultry, or other small stock, could be raised only with the greatest difficulty, and the eyes, nose, and other emunctories of dying or dead animals were instantly covered with these ants."

JOHN CASTLES.

des parasols. A voir de loin cette forêt lilliputienne mouvante, on dirait presque comme Macbeth, que :

"Birnam Wood's coming to Dunsinane."[1]

Il y a ensuite la fourmi dont je ne puis donner le nom. Voici comme je fis connaissance avec cette intéressante petite bête.

J'allais un jour faire une visite à une faible distance de la ville du Port d'Espagne. En arrivant, je dis au maître de la maison :

—Veuillez me faire donner de l'eau pour me laver les mains. Je n'y comprends rien. Je me les suis pourtant lavées il n'y a pas une demi-heure, et en voici une qui pue à ne pas y tenir.

—Avez-vous touché à quelque fourmi en venant ici ? me demanda-t-il ?

—Oui, je me le rappelle maintenant, il y avait une fourmi sur mon habit, et je l'ai écrasée.

—Ah ! dit-il en riant, c'était une fourmi . . . .

C'était effectivement à s'y méprendre, et jamais je n'ai senti une puanteur plus abominable.

Il y a encore une autre espèce de fourmi, dont j'ignore le nom tant français qu'anglais. Les Espagnols l'appellent comejan.[2] Quoique commune aux Antilles, elle abonde beaucoup

(1) Nous avons un peu modifié ce vers. Le voici comme Shakspeare le donne :

"Though Birnam Wood be come to Dunsinane."

MACBETH, Act. V. Sc. 7.

(2) Prononcez *coméhan*, en aspirant fortement l'*h*.

plus dans l'Amérique Septentrionale. Avant d'être fourmi, le comejan est un insecte volant, dont les ailes sont au nombre de quatre.

A une certaine époque de l'année, il s'enlève les ailes. Il vient assez facilement à bout de détacher les deux premières, qu'il frotte avec une rapidité étonnante les unes contre les autres. La troisième lui coûte plus de peine ; mais rien n'est plus curieux que de le voir se débarrasser de la dernière. Il la frotte et la refrotte avec ses pattes, se traîne sur le dos, se relève, et se jette de nouveau avec fureur sur le dos. Enfin, après mille contorsions et des peines infinies, il parvient à l'enlever.

Le comejan perce le bois le plus dur. On a assuré qu'un seul de ces petits animaux, qui n'est pas plus volumineux que nos grosses fourmis d'Europe, peut en quelques heures percer une rame de papier. J'en doute. Mais il est certain qu'il détruit tout ce qui ne résiste point à la puissance de ses dents, et que dans le Pérou, et près de Panama surtout, il commet des ravages immenses.

On conserve aux archives de Quito (Pérou) un curieux document relativement au comejan.

Sous le règne de Charles III., alors que ce pays appartenait à l'Espagne, on avait expédié d'Europe une grande quantité d'objets d'équippement et autres pour le service du gouverne-

ment colonial. Ces objets, renfermés dans des caisses, avaient été débarqués à Panama, pour être transportés de là par l'Océan Pacifique jusqu'au Pérou.

Pendant que ces effets étaient à Panama, les comejans percèrent les caisses, en détruisirent tout le contenu, et le mirent hors de service.

Le vice-roi du Pérou écrivit alors au Président du Conseil des Indes, séant à Madrid, que le comejan avait détruit toutes les caisses du gouvernement. Le conseil, qui n'avait jamais entendu parler du comejan, le prit pour un des employés du gouvernement colonial, et envoya immédiatement un ordre au vice-roi, lui enjoignant de faire saisir le coupable, d'instruire sommairement son procès à Quito, puis de l'envoyer en Espagne, chargé de chaînes, pour répondre de ses méfaits devant l'audience royale, ou haute cour de justice !

Vers l'année 1510, une partie de la Jamaïque fut presque détruite par les fourmis. Il en fut de même de Cuba. "En 1519, et les deux années suivantes, dit Oviedo, ces insectes parcoururent l'île entière, comme une des plaies d'Egypte. Elles dévorèrent toutes les plantes, et furent la cause que le pays fut en grande partie dépeuplé."

Pendant les dix années qui précédèrent le grand ouragan de 1780, presque toutes les plan-

tations de cannes à sucre de la Grenade furent détruites par les fourmis, à tel point qu'un très-grand nombre de planteurs furent ruinés. Nous ne pouvons mieux expliquer ces ravages qu'en traduisant une partie d'une lettre de M. John Castles, adressée au Général Melville, et lue devant la Société Royale de Londres, au mois de Mai, 1790 :

" Les fourmis sucrières, nommés ainsi à cause des dégats qu'elles font parmi les cannes, parurent, autant qu'on a pu s'en assurer, à la Grenade, en 1770, sur une plantation au Petit Hâvre, baie située à cinq ou six milles de St. George, capitale de l'île. On suppose qu'elles y furent apportées par quelques navires venant de la Martinique.

" De là elles continuèrent à se répandre de tous côtés, pendant plusieurs années, et détruisirent, l'une après l'autre, toutes les sucreries entre St. George et St. Jean, sur un espace d'environ douze milles. Vers cette époque, elles formèrent également plusieurs colonies dans diverses parties de l'île.

" Tous les efforts des habitants pour se débarrasser de ces insectes ayant échoué, la législature coloniale s'en occupa, et promit à quiconque réussirait à les détruire une récompense de vingt mille livres sterling. (500,000 frs.)

" Plusieurs individus essayèrent de délivrer la colonie de ces hôtes incommodes, et de gagner cette magnifique récompense ; mais aucun ne réussit. Ils reçurent pourtant du trésor colonial de fortes sommes d'argent, pour les dédommager de leurs dépenses et de leurs peines.

" Ces fourmis sont de taille moyenne, minces, d'une couleur rouge-foncé, et remarquables pour la vivacité de leurs mouvements ; mais ce qui les distingue particulièrement, c'est le goût singulier qu'on leur trouve quand on se les applique contre la langue ; l'immensité de leurs nombres, et le choix des lieux qu'elles font pour établir leurs nids.

" Toutes les autres fourmis de la Grenade ont un goût amer et musqué. Celles-ci, au contraire, sont d'une acidité extraordinaire, et lorsqu'on en frotte plusieurs dans la main, elles émettent une forte odeur d'acide sulphurique. (vitriol.)

" Leurs nombres étaient incroyables. J'en ai vu les routes couvertes, sur une étendue de plusieurs milles, et elles étaient si épaisses en de certains endroits, que l'empreinte des pieds des chevaux paraissait pendant une seconde ou deux, jusqu'à ce que le vide eut été rempli par la multitude environnante.

" Les fourmis communes noires de ce pays font leurs nids autour des fondations des maisons ou de vieilles murailles ; d'autres dans des arbres creux ; mais les fourmis sucrières s'établissaient parmi les racines de certaines plantes, telles que la canne à sucre, le citronnier, l'oranger, etc.

" On tenta de détruire ces fourmis particulièrement, par deux moyens : par le poison et par le feu.

" Pour l'application du premier moyen, on mêla d'immenses quantités d'arsenic et d'autres substances corrosives avec des substances animales, telles que de la morue, des harengs, des crabes, etc., que l'on répandit de distance en distance. Les fourmis dévorèrent tout cela avec avidité et moururent par myriades. On observa, en se servant de la loupe, et

même à l'œil nu, que le sublimé corrosif les rendait si furieuses qu'elles se détruisaient l'une l'autre. Mais on vit bientôt qu'il était impossible de répandre ces poisons en quantités suffisantes sur une si grande surface de terrain, et qu'on n'en détruirait pas la centmillième partie de ces insectes.

"L'emploi du feu promettait plus de chances de succès; car on remarqua (sans pourtant pouvoir en expliquer la cause) que si un morceau de bois, brûlant, réduit à l'état de charbon et sans flamme, était ôté du feu et placé sur la route des fourmis, elles le couvraient immédiatement en nombres si prodigieux qu'elles l'éteignaient bientôt, et y périssaient par milliers. Cette partie de leur histoire paraît incroyable; mais j'en ai fait l'expérience moi-même et l'ai trouvée parfaitement vraie. J'ai placé des tisons brûlants, sans flamme, dans des endroits où il paraissait n'y avoir que peu de fourmis; en quelques minutes, elles se dirigeaient par milliers vers le feu, et la place était bientôt couverte de leurs cadavres brûlés. On creusa donc dans les champs de cannes de nombreux trous, et on fit du feu dans chaque. Des quantités prodigieuses de fourmis y périssaient; et quand le feu était éteint, on eut dit que chaque trou était une fourmillière, tant était grande la quantité de ces insectes qui y avaient succombé. Mais tout fut inutile; les fourmis reparurent bientôt aussi nombreuses que jamais.

"Cette calamité, qui résista si long-temps à tous les efforts des colons, fut arrêtée enfin par une autre calamité, qui, quoique ruineuse pour les autres colonies, fut un bonheur pour la Grenade: ce fut le grand ouragan de 1780. Sans cet ouragan, il est probable que la culture de la canne à sucre eut été abandonnée dans les meilleures parties de l'île."

CHAPITRE XIX.

UN OURAGAN AUX INDES OCCIDENTALES.

On entendait mugir le simoun meurtrier.
ALEXANDRE DUMAS.

By the violence of the tempest heavy pieces of artillery were removed from their places.
JOHN CASTLES.

LE temps est magnifique ; le ciel est d'une pureté et d'une limpidité que rien ne trouble. Pas un nuage n'interrompt la vue de toute la voûte céleste. L'azur du firmament se reflète sur la belle mer des Antilles, qui, de sa ceinture bleue, entoure toutes ces riantes filles de l'océan.

La plaine liquide est unie comme une glace. A peine entend-on, toutes les demi-minutes, le faible murmure de la vague lilliputienne qui vient mourir en gémissant sur la grève sablonneuse et unie.

Les vents ont fait taire leur grande voix. Même leur plus douce haleine est pour le moment suspendue, et le plus léger souffle semble leur être interdit. Pas une feuille ne remue. Toute la nature est dans le calme le plus profond.

Il est environ cinq heures du soir, et l'astre du jour descend rapidement vers l'horizon, comme s'il fût pressé de se plonger dans la mer pour s'y rafraîchir. On sait que dans les latitudes équatoriales, le soleil se couche toujours de bonne heure et se lève tard. Dieu, qui a tout fait si bien, a jugé dans sa préscience qu'il était nécessaire pour la santé de celles de ses créatures qu'il a jetées dans ces climats de feu, de les rafraîchir par de longues nuits, pour les préparer à mieux supporter les brûlantes chaleurs du jour.

Pourtant, sous ce ciel limpide, l'air est d'une pesanteur extraordinaire, et repose comme du plomb sur la tête. A peine peut-on respirer. Un malaise s'empare de l'homme; il sent ses jambes fléchir sous lui ; une transpiration abondante découle de tous ses pores.

Les animaux domestiques sont étendus à terre, haletants, sans force, et l'œil morne. Le chien sort sa langue mince et longue, et, la respiration courte, rapide et oppressée, il cherche en vain à se la rafraîchir. Il lève vers son maître ses yeux pesants, et semble implorer son secours.

Les oiseaux, cachés sous l'épais feuillage, ont suspendu leurs chants. Par moments, ils poussent un sifflement aigu, comme un cri arraché par la douleur.

De temps en temps, les bêtes à cornes, couchées sur l'herbe, se levant subitement, font entendre un long meuglement, se battent les flancs avec leur longue queue, et puis se rejettent à terre, épuisées et sans force. Le chien pousse de légers grognements, sourds et étouffés.

Les insectes remplissent l'air, les maisons en pullulent ; leurs bourdonnements se font entendre de tous côtés ; les maringoins et les moustiques vous enfoncent dans les chairs leurs dards aigus et acérés, et vous infligent des milliers de petites blessures, qui vous donnent la fièvre et vous font croire que vous êtes dans une fournaise ardente.

Par degrés, le ciel devient d'un rouge de feu ; la mer prend la même teinte ; puis la voûte céleste devient encore plus foncée en couleur, puis presque pourpre. Les eaux prennent encore cette teinte, et la mer ressemble à une immense cuve de vin. Le malaise, les plaintes, les gémissements des animaux redoublent. De temps en temps, une bouffée de vent, brûlante comme une lame de feu, vous frappe le visage ; les branches s'agitent, le feuillage bruit sourdement ; puis tout redevient calme, et l'air de plus en plus lourd.

La nuit arrive sans apporter aucun changement. De gros nuages noirs roulent pesamment dans l'espace ; quelques étoiles scintillent au ciel ; mais elles ne tardent pas à s'éteindre. Alors toute la nature se plonge dans les ténèbres les plus profondes ; ténèbres si épaisses, si compactes, qu'on croirait pouvoir les prendre à la main. L'atmosphère, quoique déjà trop pesante, et pour l'homme et pour la bête, s'alourdit encore.

Tous les habitants sont renfermés dans leurs maisons, tremblants, et attendant, dans un morne silence, la terrible convulsion de la nature qui se prépare. Les mères serrent leurs enfants contre leur sein, les couvrent de baisers, en pensant que peut-être elles vont en être séparées à jamais sur la terre, et qu'avant la fin de la nuit, elles continueront leurs embrassements au ciel.

Bientôt on entend un bruit lointain, sourd, grondant et prolongé. Ce sont les flots de la mer, qui, il n'y a qu'un instant, étaient polis comme un miroir, se gonflent, se soulèvent, et viennent rouler avec fracas sur la grève.

L'angoisse des animaux redouble, et leurs mugissements étouffés deviennent de plus en plus fréquents ; tous les insectes se taisent.

Tout-à-coup son bruit rauque, un hurlement impossible à décrire, ébranle la maison et en fait craquer toutes les pièces, depuis la base jusqu'au

sommet. Les grands arbres plient comme de petits arcs dans la main d'un enfant, et se redressent subitement avec un son sec et sifflant.

Les habitants poussent un cri de terreur, et se serrent les uns contre les autres. Les mères . . . Oh ! qui pourrait dire ce qu'elles éprouvent ?

—Voilà l'ouragan ! Seigneur, aie pitié de nous !

Tel est le cri qui sort de toutes les bouches ; la prière qui est au fond de tous les cœurs ; car c'est alors, et plus que jamais, que l'on sent que l'homme ne peut plus rien, et qu'il n'y a de secours à attendre que de la protection divine.

Un nouveau calme, profond comme la mort et effrayant comme elle, succède à ce premier choc. Chacun demeure haletant, se regarde en silence, en attendant une nouvelle secousse.

Celle-ci ne se fait pas attendre ; le vent fait de nouveau trembler la maison, encore plus fortement que la première fois.

Le maître du logis seul conserve un peu de sang-froid, et, craignant pour le sort de ses esclaves, enfermés dans les cases dispersées autour de l'habitation, il ordonne à son économe de sonner le *lambis*, grosse conque marine, afin d'appeler ses nègres, pour prendre refuge dans sa demeure, qui seule présente quelques chances de salut.

L'économe obéit, et sortant de la maison, il se place à l'endroit où le vent a le moins de prise sur lui, et se couchant à terre, pour ne pas être emporté, il corne de toutes ses forces.

Celui qui s'est éveillé en sursaut et tremblant au milieu de la nuit, en entendant le tocsin sonnant au feu, n'a rien entendu en comparaison du son lugubre de cette trompe marine, sonnant au milieu du vacarme des éléments déchaînés.

Dans les courts intervalles entre les bouffées de vent, on entend les cris perçants des nègres qui s'appellent les uns les autres, pour obéir à l'ordre du maître. C'est horrible à entendre que ces cris humains retentissant au milieu du fracas du vent, dans cette nuit profonde.

Bientôt le vent redouble ; mais ce n'est plus par rafales qu'il souffle ; il est continu ; la pluie tombe par torrents ; toutes les bondes des cieux, comme dit l'Ecriture, sont ouvertes. Un éclair illumine soudain tous les environs ; un coup de tonnerre se fait entendre.

D'abord les éclairs et le tonnerre se succèdent à quelques minutes d'intervalle, puis ils deviennent de plus en plus rapprochés, et puis, au bout de quelque temps, le ciel est sillonné sans intermission dans toutes les directions, et la grande artillerie du Seigneur, plus formidable que celle de tous les hommes tirant à la fois, tonne, roule, sans s'arrêter, et fait trembler la terre jusque dans ses fondements. La foudre tombe dans plusieurs endroits à la fois, et l'on ne respire que l'odeur du salpêtre et du soufre.

Le bruit des vagues qui se jettent furieuses sur

les grèves ; le fracas des torrents débordés, charriant dans leur course effrayante des forêts presque entières ; le craquement des arbres qui se brisent comme du verre, et dont les débris sont chassés et dispersés au loin par le souffle de la tempête ; tout cela se mêle aux autres sons déjà trop effrayants.

Les plus gros arbres sont déracinés ; les cases des nègres, arrachées et balayées par le vent, sont emportées par lui à une demi-lieue de distance, comme autant de plumes légères devant le zéphir du printemps.

Les nègres et les négresses, celles-ci avec leurs enfants liés sur leur dos, et se traînant sur le ventre, cherchent à gagner la maison du maître ; mais, malgré toutes leurs précautions, plusieurs d'entr'eux sont emportés par le tourbillon, brisés contre les arbres qui tiennent encore bon, ou sont lancés dans les torrents.

Ceux qui parviennent à gagner la maison sont pour la plupart mutilés par les coups qu'ils ont reçus, épuisés et haletants par avoir été obligés de retenir leur haleine afin de ne point être étouffés par le vent.

La tempête s'arrête quelques instants, et le emps devient presque calme ; mais, c'est un calme trompeur. Le vent ne suspend son souffle terrible que pour reprendre haleine ; sa fureur, loin d'être épuisée, n'a été presque rien encore, en comparaison de celle qu'il va faire éclater.

Bientôt le bruit des vagues augmentant et le frémissement du sol annoncent une nouvelle et terrible crise,—crise qui, cette fois, doit décider du sort de la maison, et peut-être de toutes les créatures de Dieu qu'elle renferme.

L'ouragan reposé, éclate de nouveau avec une furie que rien ne peut arrêter. La puissance dévastatrice reprend son œuvre de destruction, et tout ce qu'elle a épargné dans sa première colère, elle l'attaque de nouveau ; mais pour en avoir raison cette fois.

La maison, bâtie en bois, comme le sont presque toutes les habitations de campagne aux Indes Occidentales, plie et se tord sous les étreintes effrénées de la tempête. A chaque nouveau coup de vent, elle tremble sur sa base et les poutres craquent et gémissent.

Ceux que la demeure renferme, et à qui la frayeur n'a pas ôté toute la raison, s'occupent à assujétir avec des cordes, des planches, de gros meubles, enfin avec tout ce qui leur tombe sous la main, les parties du bâtiment qui paraissent les plus menacées.

Quelques nègres tentent de sortir pour appuyer la maison par dehors ; mais ils ne sont pas plutôt à l'extérieur que, enlevés par le vent, la tempête les balaie devant elle comme des feuilles. Ce n'est qu'avec des efforts presque surhumains qu'on parvient à refermer la porte, à la clouer, et à l'assujétir par tous les moyens possibles.

Pauvres travailleurs, vous avez beau mettre votre génie, vos forces, à contribution, vous ne faites que retarder de quelques instants la destinée de votre demeure ; vous ne la sauverez pas. La tempête l'a marquée pour sa proie, et toutes vos larmes, toutes vos prières, toutes vos supplications, tous vos travaux seront nuls ; l'ouragan s'est acharné contre elle, et ne cessera ses attaques que quand elle aura disparu.

Et la fureur de l'ouragan n'est pas seulement dirigée contre le bâtiment ; mais contre ceux qu'il renferme, et plus d'un d'entre vous a vu se coucher le soleil pour la dernière fois. Priez, priez donc, pauvres victimes dévouées, non pour vos corps . . . c'est inutile . . . mais pour le salut de vos âmes, déjà si cruellement déchirées.

Soudain la porte s'enfonce, et le vent vient frapper l'intérieur de la maison comme un coup de canon. A l'instant, les plafonds, le toit, sont enlevés, lancés à cent pieds en l'air, où ils tournoyent pendant quelques moments, puis s'envolent et disparaissent. Les poutres, les solives, tombent de toutes parts, dans l'intérieur de la maison, et écrasent la moitié des êtres qu'elle renferme.

Alors l'ouragan se repose . . . . il a obtenu la victoire. La maison est en ruines ; ceux qu'elle renfermait sont, les uns morts, les autres mutilés. . . . . Il est satisfait.

Quelques tourbillons de vent pénètrent encore au milieu des débris ; mais ce sont les derniers ralements d'un mourant.

Ceux qui restent au nombre des vivants, livides comme des spectres, se regardent avec des yeux fixes et hagards. Ils voudraient remercier Dieu de les avoir sauvés ; mais leur langue est clouée à leur palais ; ils ne peuvent articuler un mot. Ils sont comme hébétés.

La pluie et le tonnerre ont cessé. Le vent diminue de plus en plus, et ne souffle que par rafales courtes et éloignées. Le seul bruit qu'on entende encore est celui des torrents grossis, roulant sur les immenses quartiers de rochers que le temps et les tempêtes ont détachés des monts, et le bruit solennel des cataractes qui se précipitent du haut des montagnes.

La mer, quoique moins grosse, est toujours menaçante, et fait entendre un bruit étrange, semblable à celui du tonnerre dans le lointain. Le jour commence à paraître ; mais il a de la peine à percer les nuages noirs et compactes qui sont restés amoncelés dans toutes les parties du ciel, et d'épaisses vapeurs se déroulent sur toute la surface du sol.

L'ouragan a cessé ; ce premier danger est donc passé ; mais un autre, bien plus grand encore, parce qu'il est plus subit et qu'il ne donne point le temps de fuir, menace d'ébranler

l'île. On craint la suite fréquente d'un ouragan, —un tremblement de terre. On a déjà même senti quelques légères oscillations, et le sol a frémi . . . . Les craintes sont fondées.

Tout-à-coup on entend un bruit roulant souterrain. La terre s'enfuit et revient de nouveau sous les pieds. Elle roule comme les grandes vagues de l'océan, se crévasse, et ouvre de profonds abîmes qui se referment aussitôt, en engloutissant tout ce qui se trouvait au-dessus de leurs gueules béantes.

Personne ne peut rester debout. Les hommes, tombés à terre, roulent avec elle et suivent ses oscillations, ou sont enterrés vivants dans les gouffres horribles qui s'ouvrent de tous côtés.

Alors se passe une scène devant laquelle toute bouche doit rester muette, et qu'il est interdit à toute plume de retracer. C'est un fracas horrible; c'est une confusion impossible à décrire. Un bruit souterrain, un affreux roulement du sol. Les édifices sont enlevés tout entiers à un ou deux pieds de la terre; ils vacillent un instant dans l'espace, comme des hommes ivres; puis ils retombent en mille fragments, en ensevelissant sous leurs décombres tout ce qu'ils renfermaient. Hommes, femmes, enfants, tout a trouvé la mort en deux ou trois secondes. On ne voit de tous côtés que des maisons, des églises, et les plus solides construc-

tions des hommes, qui s'écroulent ; on n'entend de toutes parts que le craquement des poutres et des solives, que le bruit de la chute des maisons, que les cris des victimes et ceux arrachés par l'épouvante.

C'est dans ces moments effrayants que l'homme sent toute sa petitesse, tout son néant. Alors le plus fort, le plus déterminé, pâlit ; celui qui a bravé la mort sur vingt champs de bataille perd la tête, il tremble comme un enfant, et pleure comme une femme ; car qu'est-ce qu'un incendie, qu'est-ce qu'un débordement des eaux, qu'est-ce qu'une tempête sur mer, en présence d'un tremblement de terre ? Dans les deux premiers cas, il y a cent chances de fuite, car on a au moins un peu de temps devant soi ; dans le troisième, il y a de l'espoir ; mais dans le quatrième, il n'y a ni chances de fuite, ni espérance aucune. Le temps manque, car quelques secondes suffisent pour engloutir cent villes et tout ce qu'elles contiennent.

Souvent, à la suite d'un tremblement de terre, les cratères des volcans s'ouvrent et vomissent de hautes et larges colonnes de flamme et de fumée noire ; la lave bouillante déborde en torrents de feu le long des flancs de la montagne brûlant et emportant tout ce qu'elle trouve sur sa route. Les pierres, lancées comme des bombes du sein du volcan, retombent sur les

malheureux qui ont échappé au tremblement de terre et les écrasent. L'air est rempli de cendres qui aveuglent et qui étouffent, et la fumée de la montagne est si épaisse qu'elle transforme le jour en une nuit profonde.

Nous croyons ne pouvoir mieux terminer ce chapitre qu'en donnant quelques détails des ravages occasionnés aux Antilles, tant par les ouragans que les tremblements de terre, depuis 1780 jusqu'à 1842.

En 1780, un ouragan terrible désola l'île de la Jamaïque. Les grands districts de Westmoreland et de Hanovre furent complètement désolés, et le dommage fut estimé à £1,400,000 sterling. (35,000,000 frs.) Le sort de Savannah-la-Mar (petit port de mer dans le district de Hanovre) fait dresser les cheveux. La mer, franchissant ses limites, se jeta comme une trombe immense sur cette malheureuse ville, balaya en un instant tout ce qui s'y trouvait, et ne laissa pas un vestige derrière elle. Pas un homme, pas une bête n'échappa ; pas une maison ne resta debout.

La même année, un ouragan fondit sur la Barbade, mit toute l'île en ruines, et fit périr quatre mille trois cents vingt-six habitants ! Le dommage fut estimé à £1,320,564 sterling. (33,014,100 frs.)

En 1796, un ouragan éclata dans les îles de

Bahama, et dura depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à cinq heures le lendemain matin. Sur quatre-vingt navires qui se trouvaient dans le port de Nassau, trois seulement résistèrent à la tourmente.

Mais cet ouragan n'était rien en comparaison de celui qui fondit sur Nassau, en 1801. Le vent s'éleva vers midi, et augmenta si rapidement que tous les navires à l'ancre sombrèrent. Au sud du fort Montague, la mer pénétra fort avant dans les terres. La tourmente dura toute la nuit, et, outre tous les navires coulés bas ou brisés dans le port, en frappant l'un contre l'autre, on en compta cent vingt-deux d'échoués sur la côte.

Dans l'ouragan de 1804, qui désola Antigue, Saint Christophe, la Dominique, la Martinique, Saint Thomas, et Saint Barthélemi, il périt deux cents soixante-quatorze navires, presque tous corps et biens.

Le 9 Septembre, 1806, la Dominique fut visitée par un nouvel ouragan. Dans l'après-midi, le ciel se couvrit peu à peu de nuages ; vers sept heures, les éclairs commencèrent à sillonner le ciel ; de fortes bouffées de vent se faisaient également sentir ; le vent augmenta de force jusqu'à dix heures. Alors la pluie descendit par torrents, et tous les navires mouillés dans le port furent ou coulés bas ou échoués. Les

casernes du Morne Bruce et du Morne Cabri furent emportées comme des plumes, et des pièces de canon avec leurs affûts, pesant plus de trois tonneaux, se trouvèrent balayées au loin. Cent trente soldats furent tués ou blessés. Dans la ville de Roseau et ses environs, il périt deux cents trente et une personnes. Des centaines d'habitations furent complètement détruites. Depuis la rivière Mahaut jusqu'à celle du Prince Rupert, sur une étendue de plus de quinze milles, il ne resta pas une maison debout, et la ville de Portsmouth fut détruite de fond en comble.

Les plus grands malheurs qu'éprouva Roseau (la capitale) furent causés par le débordement de la rivière, qui inonda complètement la ville. Toutes les maisons qui obstruaient le cours de l'eau furent balayées par le torrent. " Nulle plume, écrit un spectateur, ne peut dépeindre les horreurs de cette affreuse nuit. Le bruit effroyable du vent et de la pluie ; le rugissement des eaux ; une secousse de tremblement de terre, qui se fit sentir vers minuit ; les cris des victimes, implorant de l'assistance ; la terreur de ceux qui, renfermés dans leurs maisons, entendaient ces cris, et n'osaient ouvrir ni une fenêtre ni une porte pour donner des secours ; leurs craintes à eux-même d'être en quelques moments dans la même affreuse position ; tout cela formait une scène impossible à décrire." La pluie

et le vent diminuèrent heureusement vers trois heures du matin ; eussent-ils duré encore une heure, il est à-peu-près certain que la ville eut été complètement détruite.

Lorsque le jour parut, le spectacle qui se présenta était désolant au dernier degré. Il y avait plus de six pieds de boue dans la ville ; à peine pouvait-on reconnaître la trace d'une rue ; deux torrents roulaient furieux au milieu de la cité. On ne voyait, de toutes parts, que des maisons abattues et obstruant tous les passages ; les cadavres des victimes qui jonchaient le sol, pendant que les survivants, presque fous, cherchaient ou leurs parents ou leurs amis, que d'autres pleuraient la mort de ceux qui leur étaient chers.

Le 23 Juillet, 1813, cette île infortunée fut de nouveau désolée par un ouragan. Les casernes et tous les autres bâtiments du Morne Bruce, y compris l'hôpital, où se trouvaient cinquante malades, furent jetés à terre, et la plupart de ceux qu'ils renfermaient furent tués ou blessés, ou lancés dans la mer. Les casernes de Rupert et de Cachecrou furent également abattues. Les malheurs arrivés dans les campagnes étaient incalculables ; les maisons, les moulins, les sucreries, les plantations, tout fut détruit. Roseau fut presque emporté par la mer. Le vent ayant tourné vers l'est, les flots

s'élevèrent tout d'un coup jusqu'à la hauteur des fenêtres du second étage des maisons bordant la baie ; puis ils pénétrèrent dans la ville avec un bruit formidable, brisant en éclats tout ce qui s'opposait à leur passage.

La même année, les Bermudes furent visitées par ce fléau. L'ouragan commença à midi et dura jusqu'à cinq heures du matin. Il se reposa une heure, puis recommença avec une nouvelle fureur, et dura jusqu'à minuit. Plus d'un tiers de la jolie ville de Saint George fut abattu, et des centaines de familles furent réduites à la misère. Soixante navires mouillés dans le hâvre sombrèrent, ou furent jetés à la côte.

La malheureuse Dominique n'en avait pas fini ; car le 25 Août de la même année, c'est-à-dire, trente-trois jours seulement depuis qu'elle venait d'être si cruellement maltraitée, un nouvel ouragan fondit sur elle. Jamais on n'avait vu une pareille cataracte de pluie. En moins d'une heure et demie, les eaux de la rivière s'élevèrent à une hauteur qu'elles n'avaient jamais atteint. Le fleuve déborda bientôt de tous côtés, emportant les arbres, les maisons, et tout ce qu'il rencontrait. En quelques minutes, il pénétra en trois colonnes dans la ville de Roseau, et l'inonda à une hauteur de dix ou douze pieds. Des arbres, des débris de maisons, des poissons morts, flottaient de toutes parts ; plusieurs rues

de la ville furent labourées par la force des eaux à une profondeur de douze pieds, et un grand nombre de maisons furent emportées dans la mer.

En 1815, la Jamaïque fut dévastée par un ouragan. Maisons, quais, moulins, d'immenses champs de cannes, des forêts entières, furent emportés par le débordement des rivières. Le nombre des habitants qui périrent s'éleva à plusieurs centaines, et les pertes furent incalculables.

En 1817, un nouvel ouragan dévasta les Antilles sur une étendue de plus de deux cents milles. Sainte Lucie et l'infortunée Dominique furent les plus maltraitées. A Sainte Lucie, les maisons, les églises, les casernes furent emportées par le vent. L'hôtel du gouvernement fut abattu, et le gouverneur Seymour et presque tous ceux qui se trouvaient dans la maison périrent. Les désastres à la Dominique furent également grands. C'était le 21 Octobre, et quarante jours auparavant, le même fléau avait encore fait tomber sa fureur sur cette île malheureuse. En 1818, 1822 et 1828, elle fut encore dévastée par des ouragans. Depuis, elle en a éprouvé plusieurs ; mais nous ne pouvons en préciser les années.

Disons maintenant quelque chose d'un fléau encore plus affreux : les tremblements de terre.

En 1811 et 1812, les chocs furent plus nombreux et plus violents qu'ils n'avaient été depuis long-temps. Plusieurs villes de l'Amérique Septentrionale, quoique éloignées de plusieurs centaines de milles, furent renversées le même jour. Le lendemain, presque toutes les Antilles furent ébranlées. A Saint Christophe, on sentit en un jour plus de cent secousses. Le mouvement était généralement ondulatoire, et accompagné d'un bruit souterrain, semblable à celui du tonnerre roulant au loin ; mais quelquefois il était vertical, et accompagné d'explosions comme des coups de canon. Heureusement aucun malheur sérieux n'arriva cette fois aux Indes Occidentales, et les habitants en furent quittes pour la frayeur.

En 1812, Saint Vincent éprouva plus de deux cents chocs. Ils furent le prélude des malheurs qu'éprouva la Colombie. Le 26 Mars, Caraccas, capitale de cette province, et plus de trente villes, furent renversées en vingt secondes, et *quatre-vingt mille* habitants périrent sous leurs ruines. Le volcan de Saint Vincent, par où les feux souterrains parvinrent à se faire jour, sauvèrent probablement les Antilles.

En 1839, la Martinique fut sécouée par un tremblement de terre, qui causa de grands dommages à Saint Pierre ; mais qui n'étaient rien en comparaison des désastres de Fort Royal. Cette

ville, tout entière, à l'exception de quelques maisons, fut renversée, et six mille habitants y perdirent la vie. Je la visitai six mois après la catastrophe, et on n'avait pu encore déblayer que trois rues.

En 1842, toutes les Antilles, sur une étendue de douze cents milles, furent ébranlées par un tremblement de terre, tel que de mémoire d'homme on n'en avait point vu. La secousse se fit sentir dans toutes les îles, à la même minute, à la même seconde. Elles éprouvèrent toutes des dommages plus ou moins considérables ; mais Antigue et la Guadeloupe furent les plus maltraitées, et dans cette dernière, la Pointe-à-Pitre, une des plus jolies petites villes qu'on eut jamais vues, fut détruite de fond en comble. Trois ou quatre petites maisons en bois seules restèrent debout, et sept mille personnes furent ensevelies sous les ruines.

La commotion dura seize secondes. Ce fut une des secousses les plus prolongées qu'on eut jamais ressenties. La terre commença par rouler comme une mer, et les édifices vacillaient à droite et à gauche : puis le sol se mit à bouillonner. Quelques survivants m'ont assuré que plusieurs maisons furent élevées tout entières à plus de cinq pieds au-dessus de leur niveau ordinaire, et que pendant une seconde ou deux, on les vit se balançant dans les airs avant de retomber en dix mille pièces.

Dans plusieurs parties de cette ville infortunée, la terre s'ouvrit à une profondeur immense, et se referma immédiatement, en entraînant dans ses abîmes des centaines de personnes, qui furent ainsi enterrées vives. Le fond de la mer s'étant également soulevé à une grande hauteur, et l'eau ne trouvant plus son niveau, les flots pénétrèrent dans la ville et noyèrent ceux que la commotion avait épargnées.

Je raconterai quelques épisodes de cet épouvantable drame.

Dans une maison, environ cent cinquante personnes étaient réunies à un déjeûner public. Le bâtiment tomba sur elles, et deux seulement échappèrent.

Un monsieur que je connaissais, mais dont je ne puis me rappeler le nom, perdit dans cette catastrophe, sa femme, trois fils, et quatre filles, dont une avait seize ans, et une autre dix-sept. C'étaient deux des plus jolies et des plus aimables jeunes personnes qu'on put voir. Son huitième enfant, qui n'avait que six mois, fut sauvé miraculeusement. Au moment que le premier choc se fit sentir, une servante de couleur, qui tenait ce pauvre petit dans ses bras, s'enfuit avec lui dans les escaliers. La maison s'écroula immédiatement; mais deux poutres et quelques autres pièces de bois étant tombées en travers, retinrent les décombres et garantirent si bien

l'enfant et sa bonne, qu'ils en furent quittes pour quelques égratignures. Le pauvre père en devint à-peu-près fou, et mourut de douleur cinq ou six mois après. Une noble et sainte femme, une princesse aimable, dont la vie ne fut qu'une longue abnégation, vint au secours du petit orphelin et lui tint lieu de mère. Cette femme se nomme Marie-Amélie de Bourbon. Elle était alors assise sur un trône ; car elle était reine des Français. Aujourd'hui, elle erre fugitive sur la terre étrangère, mais hospitalière.

Une marchande de tabac échappa au désastre d'une manière également miraculeuse. Sa boutique était située sur une grande place. Un monsieur entra pour acheter quelques cigares. La marchande n'ayant point assez de monnaie pour lui rendre sur la pièce qu'il lui donnait en paiement, lui dit qu'il paierait une autre fois ; mais il voulut absolument la payer sur le champ. Alors elle se dirigea vers la maison d'en face, pour changer la pièce. Elle était arrivée au milieu de la place lorsque survint le tremblement de terre. Sa maison s'abîma à l'instant, le monsieur fut tué, pendant qu'elle, trop éloignée pour que les édifices tombassent sur elle, ne reçut aucun mal.

Je me trouvais alors à Antigue.[1] J'étais

(1) Cette île est située à environ quarante milles au nord de la Guadeloupe.

occupé à écrire. Deux ou trois enfants, de dix à douze ans, étaient avec moi dans la chambre. Tout-à-coup, je sentis un léger tremblement. Croyant que c'étaient les enfants qui sautaient par la chambre, je leur dis de rester tranquille.

—C'est un tremblement de terre ! s'écrièrent-ils.

Le mot était à peine prononcé qu'un bruit souterrain se fit entendre, la terre se mit à rouler comme une mer, et nous fûmes tous renversés. Je tombai sur le dos, et me sentais balançant à droite et à gauche, comme si j'eusse été sur un bateau agité par les flots. Je me relevai, mais je fus à peine sur mes pieds que la terre cessa de trembler.

Je me rappellerai tant que je vivrai les cris horribles, universels, qui retentirent dans la ville au moment de cette convulsion de la nature. Jamais je n'en ai entendus de pareils. Quoique dix années se soient écoulées depuis cet affreux évènement, j'entends toujours ces cris, et j'en frémis encore d'épouvante en écrivant ces lignes.

Les maisons qui s'écroulèrent à Antigue furent au nombre d'environ cent cinquante. Il en tomba dix-sept dans la rue où j'étais. Celle où je me trouvais était heureusement en bois, et resta debout. Un des pignons, bâti en pierres, fut fendu du haut en bas. Le nombre des victimes fut de trois à quatre cents.

Pendant les cinq années que je fus à la Trinidad, la terre trembla treize fois. Durant les derniers six mois que j'y passai, depuis Janvier jusqu'en Juin, 1844, nous éprouvâmes sept secousses. J'avouerai ici, en passant, que ce fut la fréquence de ces tremblements de terre qui me décida à revenir en Europe.

Une nuit, à la Trinidad, en 1843, l'île éprouva trois chocs en sept ou huit minutes. J'étais couché; mon jeune fils reposait sur un petit lit dans la même chambre, au premier étage. Tout-à-coup, je sentis trembler la terre et entendis craquer toutes les boiseries. Je saute en bas de mon hamac, et me dirigeant vers le lit de l'enfant, je lui dis: "Edouard, un tremblement de terre!" L'enfant se réveilla en poussant un cri. Je le saisis dans mes bras, pour fuir avec lui; mais, arrivé au milieu de la chambre, la deuxième oscillation survint, et, fut si forte que j'en fus renversé. Je crus certainement que la maison allait me tomber sur la tête. Je me relevai, ramassai l'enfant, et réussit à descendre l'escalier. Ma terreur était si grande que, quoique j'eusse la main sur la clé de la porte de la cour, je fus peut-être une minute ou deux sans savoir de quel côté la tourner, pour pouvoir l'ouvrir.

Enfin, j'y réussis, et au moment que j'arrivais dans la cour, la troisième secousse eut lieu. Il

va sans dire que nous étions sans souliers et en chemise, mon enfant et moi. Nous courûmes immédiatement vers le bas de la cour, qui était très-grande, pour nous éloigner autant que possible des bâtiments, au cas qu'une nouvelle commotion survînt et les fît tomber. Il faisait le plus beau clair de lune.

La cour de ma maison donnait sur une rue; la porte étant ouverte, plusieurs personnes s'y étaient refugiées, et la rue était remplie d'hommes, de femmes et d'enfants, qui s'étaient enfuis de leurs demeures. Lorsqu'un quart-d'heure se fut écoulé sans éprouver une nouvelle secousse, chacun pensa à jeter un coup-d'œil sur son costume. Alors, malgré la solennité de la circonstance, plusieurs partirent d'un éclat de rire. Hommes et femmes étaient tous

. . . . . "Dans ce simple appareil
"D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil;"

et quelques dames tenaient embrassés, ou sous les bras, des hommes qui leur étaient étrangers, mais auxquels, dans leur frayeur, elles s'étaient accrochées, tant il est vrai que la femme se sent plus forte lorsqu'elle est près de l'homme. On peut aisément supposer que quand les dames eurent découvert combien légèrement elles étaient vêtues, elles ne tardèrent pas à décamper.

Un fait assez curieux arriva cette même nuit.

Une quarantaine d'individus, réunis dans une maison, étaient occupés à jouer gros jeu. Ni le premier ni le deuxième choc ne purent faire évacuer les joueurs, tant l'ardeur du gain les remplissait. Pourtant la troisième secousse les effraya, et ils s'enfuirent tous, du moins ils parurent tous le faire, en laissant la table couverte d'or, d'argent, et de billets de banque. Rentrés une dizaine de minutes après, que trouvèrent-ils ? Une douzaine de malheureux dollars ! Il paraît que tous n'avaient pas perdu la tête, et que quelques-uns profitèrent de la panique pour enlever l'argent. On sut à-peu-près quels étaient les voleurs ; et nous sommes heureux de dire que ce n'étaient point des Créoles ; mais bien deux Ecossais et un Français.

CHAPITRE XX.

LA SOUFRIÈRE DE SAINT VINCENT.

> L'Islande est le point du globe où les feux souterrains exercent le plus de ravages, la terre classique du volcan, l'immense laboratoire où le paganisme grec aurait placé le séjour de Vulcain et des cyclopes. Tout, dans ce pays, porte la trace des terribles convulsions produites par cette force cachée qui déchire les entrailles du sol, détruit la demeure de l'homme, fait surgir les îles du fond de la mer, et les montagnes du sein des continents.
>
> BORY DE SAINT VINCENT, *Iles de l'Océan.*

En 1843, je pris la résolution d'aller avec cinq ou six compagnons voir le grand volcan de Saint Vincent, ou la Soufrière, nom qu'on donne généralement aux volcans des Antilles, et que je trouve un mot bien poétique et bien expressif,

Pour éviter la grande chaleur du jour, et diminuer, par conséquent, la fatigue de l'ascension de cette montagne, dont la hauteur est de cinq mille quatre cents pieds, c'est-à-dire, près

de deux mille pieds de plus que le Vésuve, nous partîmes vers dix heures du soir, par un beau clair de lune.[1]

Vers minuit nous étions arrivés à environ dix-huit cents pieds au-dessus de la terre. Nous nous assîmes pour nous reposer, prendre quelque nourriture, et regarder les beautés qui se présentaient de tous côtés.

Qui pourrait dépeindre le tableau magique que nous avions sous les yeux, de quelque côté que nous les jetions ! De sombres forêts, des plantations, des savanes immenses, se déroulaient de toutes parts. Au-delà, la mer, la vaste mer, calme comme le cœur d'un enfant, unie comme une glace, polie comme le front d'une jeune fille, brillante comme une feuille d'argent, sans bornes comme l'éternité.

A cette hauteur, une brise légère nous rafraîchissait ; mais un peu au-dessous de nous, pas un souffle de vent ne remuait une feuille. A l'exception du bourdonnement des insectes, des cris lugubres des oiseaux de nuit, du battement des ailes des vampires, immenses chauve-souris,[2]

(1) Un clair de lune aux Antilles peut être appelé un véritable jour, et l'on peut y lire presque aussi facilement qu'au moyen de la lumière du soleil.

(2) On trouve aux Antilles plusieurs espèces de chauve-souris. Il y en a une qui a une trompe sur le nez, semblable à la corne d'un rhinocéros. La plus grosse espèce se nomme vampire. Il y en a à la Trinidad, surtout près des Bouches du Dragon,* dont les ailes ont trente pouces

* Le Golfe de Paria est presqu'une mer intérieure. Il est situé entre une partie de la Colombie et l'île de la Trinité, ou Trinidad. On pénètre dans ce golfe du côté du nord, par quatre détroits coulant entre de petites îles. Christophe Colomb nomma ces passages *Bocas del Drago*. (Bouches du Dragon.)

qui passaient et repassaient, auprès de nous en nous effleurant parfois, et quelques sons de voix humaines qui nous parvenaient faiblement de la terre, aucun bruit ne se faisait entendre.

Après nous être reposés une heure, et avoir beaucoup admiré, nous nous remîmes en route; à cinq heures du matin, nous étions à une hauteur d'environ quatre mille pieds. Quoique la lune continuât à briller au-dessus de nos têtes, nous ne pouvions plus voir la terre, tant elle était enveloppée de brouillards.

Le soleil se leva. Sous les Tropiques, il fait beaucoup de chemin en peu de temps; dix minutes après, il avait remplacé la lune, et brillait dans toute sa splendeur. Quel admirable spectacle! Au-dessus de nous un ciel pur, sans

d'envergure. La nuit, ces grandes chauve-souris traitent cruellement les bestiaux, surtout les mulets. Elles leur sautent sur le dos, et leur sucent le sang; mais elles piquent ces pauvres bêtes si profondément, que le sang continue à couler pendant plusieurs heures après qu'elles ont abandonné l'animal, et il est même difficile d'en arrêter l'effusion. Elles s'attaquent souvent à l'homme quand il dort, et, chose singulière, c'est presque toujours au gros orteil qu'elles le piquent. Des personnes qui ont été ainsi mordues par les vampires, m'ont assuré qu'elles n'avaient pas senti la morsure, et qu'elles se réveillaient nâgeant dans une mare de sang.—Un nommé M., de la Trinidad, me raconta qu'il fut fort amusé une nuit par les manœuvres d'un de ces vampires. Il était couché dans son hamac. La lune était brillante. Il vit une de ces grandes chauve-souris descendant doucement, et avec les plus grandes précautions, le long de la corde de son hamac, afin d'arriver jusqu'à son pied, qui était découvert. Au moment que l'animal arrivait au lieu de sa destination, et qu'il se préparait au festin, Monsieur M. se remuait dans son hamac; le vampire se retirait. M. faisait alors semblant de dormir. La chauve-souris recommençait ses manœuvres. Même mouvement de la part de M.; même répétition du côté du vampire. Enfin, après huit ou neuf expériences, M. voulant dormir, chassa son hôte incommode, et ferma sa fenêtre.

le plus petit filament pour cacher son azur, et la montagne qui continuait de s'élever à plus de mille pieds encore ; au-dessous de nous un brouillard blanc qui couvrait toute la terre, et ressemblait à une vaste mer.

Nous demeurâmes long-temps absorbés dans la contemplation. Il nous semblait que nous étions seuls au monde ; que la montagne sur laquelle nous étions composait l'univers. Nous pouvions voir à deux ou trois cents pieds au-dessous de nous ; mais plus bas rien ne paraissait, rien que des nuages, des nuages épais, impénétrables, sans bornes, et que le soleil éclairait d'une manière singulière. En ce moment, et à cette hauteur immense, on n'entendait pas le plus léger bruit, pas même le bourdonnement d'un insecte. Ce silence était effrayant, et faisait mal.

Au bout d'une heure et demie, lorsque le soleil eut réchauffé l'air, le tableau changea presque subitement. Les nuages, amoncelés les uns sur les autres, se déroulent, s'ouvrent, se dispersent, et bientôt apparaît à nos yeux l'île toute entière, revêtue de sa riche verdure, dont les teintes étaient innombrables. La mer se montrait de nouveau à nos yeux, belle comme toujours, et resplendissant des rayons solaires. Au nord, mais bien loin, nous apercevions les montagnes de Sainte Lucie, et au midi, la jolie petite île de Béquia.

Nous étions alors sur le bord du cratère. J'hésitais à regarder dans le gouffre. Quelques années auparavant, j'avais pourtant osé plonger mes regards dans celui du Vésuve. Enfin, je me penchai sur le bord. La tête me tourna pendant une demi-minute. Un abîme d'un tiers de mille de largeur et de six cents pieds de profondeur était au-dessous de moi.

Que vis-je ? Tout l'intérieur de la montagne noir, calciné, fendu, déchiré, scorifié ; d'épaisses couches de soufre tapissaient une partie de ses bords, et au fond était un lac d'eau noire et bouillante, dont Dieu seul sait la profondeur. Une légère vapeur sortait de la surface de l'eau. Nous jetâmes quelques grosses pierres dans le gouffre. Le bruit qu'elles firent en tombant dans l'eau retentit d'une manière effrayante.

—C'est aujourd'hui un anniversaire bien mémorable et bien triste, dit un de mes compagnons, Créole de Saint Vincent, âgé d'environ cinquante ans. C'est fort singulier, continua-t-il, que ce soit précisément le 27 Avril que j'aie fait l'ascension de la Soufrière.

—Qui rend ce jour si remarquable ? demandais-je.

—Je vais vous le dire, répondit-il. Asséyons-nous ici.

Alors il raconta à-peu-près ce qui suit :

—Il y a aujourd'hui trente-et-un ans que la

chose arriva. J'étais alors un jeune homme. Le 27 Avril, 1812, le soleil s'était levé beau et pur, comme il vient de se lever tout-à-l'heure ; la montagne sur laquelle nous sommes était tranquille et calme comme elle l'est dans ce moment ; une légère fumée blanche sortait du cratère, comme il en sort à-présent une légère vapeur. Mais avant de vous raconter ce qui se passa le 27 Avril, je dois vous dire que, avant cette époque, ce cratère était bien différent de ce qu'il est aujourd'hui.

Là où vous voyez ce lac d'eau bouillante se trouvait une colline de forme conique, de trois cents pieds de hauteur, dont toute la base était couverte de plantes sauvages, et le sommet tapissé d'un beau soufre bien jaune. Deux petits lacs, dont l'un était sulphureux, se trouvaient au pied de la colline, un de chaque côté. Je vous ai dit qu'il sortait continuellement une légère fumée blanche du centre de la montagne ; de temps en temps, la nuit, on en voyait s'échapper de petites flammes bleues.

Tout l'intérieur de cette Soufrière, que vous voyez noir et calciné, et qui ressemble à un soupirail de l'enfer plus qu'à toute autre chose, était bien autrement que ce que vous le voyez. De magnifiques arbres, des arbustes sans nombre, des lianes entremêlées couvraient entièrement les bords du cratère, et puis les deux petits

lacs étaient si beaux et si purs ! Le soleil semblait prendre plaisir à se mirer dans leur cristal, lorsque, à midi, il y dardait ses rayons. Mais cette forêt intérieure renfermait un phénomène que nul homme n'a pu expliquer. Elle était la demeure chérie d'un oiseau qu'on entendait chanter presque continuellement, mais que personne n'a jamais vu. Aussi l'appellait-on l'Invisible. Son chant était des plus suaves ; la mélodie de ses concerts était ravissante. Aucun autre oiseau dans l'île ne chantait comme lui ; il devait donc être le seul de son espèce. Moi qui vous parle, je l'ai entendu chanter bien des fois ; car dans ma jeunesse j'aimais à monter sur cette montagne, et, comme l'Invisible, je me plaisais dans la solitude. De même que les anciennes beautés de ce cratère, aujourd'hui si effrayant, l'invisible chanteur a disparu à jamais. Sa mort fut sans doute bien prompte, mais bien tragique.

L'extérieur de la Soufrière correspondait avec ses beautés intérieures. Au lieu de ces rochers fendus et entassés de tous côtés les uns sur les autres, de ces grands espaces polis par la lave, étaient des arbres séculaires, d'une verdure éternelle, et dont les têtes superbes caressaient les nues. Mais revenons à l'événement du 27 Avril, 1812.

Il y avait trente-deux jours qu'un tremblement

de terre, comme on n'en avait jamais vu, venait de renverser de fond en comble trente villes de l'Amérique Méridionale, et d'envoyer en quelques secondes quatre-vingt mille créatures humaines devant le tribunal de Dieu. Il était midi. Nous étions à table. Tout-à-coup, une convulsion terrible a lieu ; un bruit sourd et roulant se fait entendre, et la terre se dérobe sous nos pieds. Chacun pousse un cri, et prononce ces mots terribles, et qui glacent d'horreur :

" Un tremblement de terre ! "

Tout le monde s'enfuit pêle-mêle de la maison ; mais c'est pour éprouver de nouvelles frayeurs. On entend dans les airs des sons étranges. On écoute ; ils continuent toujours ; des bouffées de vent brûlantes se font sentir. Les sons dans l'air et le bruit souterrain redoublent. Soudain, on voit s'élever du sein de la Soufrière une épaisse et noire fumée.

—Grand Dieu ! est-ce que, après quatre-vingt-douze années de sommeil, le volcan se réveille ? Voilà ce qu'on se demande.

Il n'y avait plus à en douter. Bientôt le cratère vomit d'immenses jets de sable et de terre calcinée ; des cendres fines et blanchâtres obscurcissent l'air ; elles couvrent bientôt à plusieurs pouces d'épaisseur toute la campagne environnante, et les arbres prennent l'aspect de vos arbres d'Europe par un temps de neige dans une sombre journée d'hiver.

—Qu'allons-nous devenir ? O mon Dieu ! sommes-nous assez éprouvés ! Tel est le cri qui sort de toutes les bouches.

Les Caraïbes, les nègres fuient de toutes parts, en poussant des hurlements de frayeur ; les bestiaux, mugissant, courent ça et là, sans direction arrêtée, sans regarder devant eux, et se heurtent la tête contre les arbres, tant leur épouvante est grande.

Pendant trois jours et trois nuits, la fumée de la montagne continua à remplir les airs ; les cendres et le sable ne cessèrent de tomber sur la terre ; le bruit souterrain, semblable à mille chariots roulant sur des pavés, se faisait toujours entendre. Pendant ces trois jours de terreur, où l'on crût que chaque instant qui s'écoulait serait le dernier, le soleil demeura comme totalement éclipsé, et il avait la couleur du sang.

Enfin, le 30, à midi, la colonne de fumée prit tout-à-coup une teinte rouge, et s'éleva dans les airs avec plus de rapidité. Alors le bruit souterrain devint continuel, et ressemblait au tonnerre, à ce tonnerre des Tropiques, comme vous en avez entendu des coups, et les sons sortant de la Soufrière étaient semblables à des décharges d'artillerie.

Les oiseaux, frappés par la masse de gros sable et de pierres que vomissait la montagne, tombaient morts de tous côtés. Malgré le bruit

que fesaient la terre et le volcan, on entendait les cris de terreur que poussaient dans les airs ces pauvres petits volatiles, tant leur frayeur était immense.

Vers cinq heures du soir, nous crûmes tous que la fin du monde était arrivée, ou que, tout au moins, cette malheureuse île avait vu son dernier jour. La flamme sortit subitement de la Soufrière, et monta vers le ciel sous une forme pyramidale à la hauteur d'au moins douze cents pieds au-dessus du volcan. Alors le bruit devint tellement étourdissant, et faisait corner les oreilles à un tel point, qu'on en éprouvait des vertiges ; une odeur de soufre était répandue partout dans l'air, et prenait à la gorge ; et les cendres fines, qui nous inondaient de toutes parts, nous aveuglaient et nous étouffaient.

D'immenses jets de feu, sous la forme de fusées, de serpents, de bombes, étaient lancés dans tous les sens, à une hauteur incroyable, et illuminaient l'épaisse colonne de fumée qui, malgré le vent, demeurait immobile et stationnaire au-dessus de la Soufrière. Le spectacle était en même temps beau et horrible à voir.

A six heures, la lave bouillante, franchissant les bords du volcan, commença à couler. Tout ce qui se trouvait sur son passage était immédiatement détruit, et les broussailles et les arbustes prenaient feu à mesure que le torrent

enflammé les gagnait. La lave se trouva bientôt arrêtée par un monticule qui s'élevait sur sa route ; mais s'accumulant à chaque minute, elle franchit bientôt l'obstacle, et, contournant les deux côtés de la colline, elle se précipita en un déluge de feu dans un précipice qui se trouvait au pied du monticule. Tout ce qu'elle rencontrait sur sa route, rochers et bois, tout était lancé avec elle dans l'abîme.

Franchissant le précipice, elle continua sa course pendant quelque temps encore sur le terrain plat, brûlant tout ce qu'elle trouvait. Enfin, elle se jeta dans un ravin énorme au pied du Morne Rond, que vous voyez là-bas, à trois mille pieds au-dessous de nous, du côté du Nord-Ouest.

Pendant ce temps le volcan envoyait toujours ses flammes à une hauteur prodigieuse, et malgré l'immense quantité de cendres qui tombaient, il illuminait à plus de cinq milles à la ronde, et donnait au ciel une couleur de sang. Le cratère continuait à lancer de gros globes de feu, qui éclataient comme des bombes, et retombaient ensuite en gerbes, ou dans le volcan, ou parmi les arbres et les buissons, qui s'enflammaient immédiatement.

Au bout de quatre heures, c'est-à-dire, vers deux heures du matin, la lave arriva à la mer. Des personnes qui l'y virent tomber, affirmèrent,

qu'en recevant ce liquide enflammé, la mer bouillonna comme une gigantesque chaudière. Peu après, un autre torrent de lave déborda du côté opposé de la montagne.

En ce moment l'île tout entière trembla d'un bout jusqu'à l'autre. Notre terreur fut à son comble. Cette secousse fut suivie d'une augmentation de pluie de cendres, qui tomba pendant deux ou trois heures. Cette pluie était si épaisse que ceux qui étaient dehors ne pouvaient voir une personne à deux pieds de distance d'eux. Les tremblements de terre se succédèrent alors toutes les dix ou quinze minutes et le sol ondulait comme une mer.

Vous pourrez peut-être vous former une faible idée du bruit que faisait la Soufrière, quand vous saurez qu'on l'entendait de la Grenade, île située à quatre-vingt milles d'ici, et de Tabago, dont la distance en est de cent vingt milles. Dans ces deux îles, on le prit pour des coups de canon, et comme on était au fort de la guerre entre la France et l'Angleterre, on en conclut que c'était un engagement qui se livrait sur mer entre la flotte anglaise et la flotte française, que l'on savait être dans ces parages. Craignant une descente de l'ennemi, les troupes et les miliciens restèrent sous les armes pendant douze heures.[1]

(1) "The explosions which took place from the volcano in St. Vincent's, were heard distinctly at Demerara, which is more than three hundred miles distant." Dr. Thompson, *Theory of Sound.*

Vous pourrez vous figurer également quelle devait être la quantité de cendres que vomissait la montagne, en apprenant que les ponts des navires, qui passaient à plus de cinquante milles de distance, en furent couverts. Jugez de la frayeur des matelots, gens naturellement superstitieux, en voyant tomber cette immense quantité de poussière fine, qui les aveuglait.—Mais le troisième jour de l'éruption, la consternation des habitants de la Barbade fut à son comble, quand ils virent arriver cette pluie de cendres, et le soleil se voiler presque subitement. Ne sachant d'où venaient ces cendres, ni ces décharges qu'ils entendaient, ils crurent que la fin du monde était venue et que le septième ange avait sonné de la trompette. Les ténèbres ne firent qu'augmenter ; vers deux heures de l'après-midi, elles devinrent si épaisses qu'il était impossible de voir sa main devant soi, et toute l'île, quoique située à quatre-vingt milles de distance de Saint Vincent, fut couverte d'une couche de cendres de cinq pouces d'épaisseur. L'obscurité dura quatre heures et demie.[1]

Une chute de pierres, accompagnée d'une nouvelle décharge de globes de feu, plus formi-

(1) " Barbadoes, notwithstanding its distance, was covered to the depth of five inches with the same substance, and its inhabitants were terrified by the coming on of such utter darkness that they were unable to perceive their hands when they held them up to their faces. This darkness continued uninterrupted for four hours and a half."

RAMSAY.

dable encore que les autres, succéda à la chute de cendres. Les globes brûlèrent plus de cent maisons et cases, et les pierres tuèrent plusieurs personnes.

Enfin, grâces à Dieu ! le premier Mai, vers quatre heures de l'après-midi, l'éruption finit ; c'est-à-dire que la flamme s'éteignit, que la chute de pierres et de cendres fut arrêtée, et que le bruit cessa ; mais la montagne continua à fumer pendant quelques jours encore ; puis-elle reprit son calme accoutumé.

CHAPITRE XXI.

UNE SEMAINE A SAINT DOMINGUE.

> Dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois.
>
> *Proverbe.*

> Moi qui vous parle, j'ai vu des serpents à sonnettes qui vous avalaient des caporaux comme des cornichons, et qui vous étranglaient des tambours-majors avec la queue, même des sapeurs.
>
> *Récit d'un Soldat.*

Ce fut en 1843 que nous visitâmes ce curieux pays.[1] A cette époque le grand nègre Soulouque, ne s'était point encore fait sacrer et couronner sous le nom de Faustin Ier. par la grâce de Dieu, très-haut, très-auguste et très-glorieux empereur d'Haïti ! Sa femme, l'ancienne marchande de poisson, n'était point encore impératrice, et toute leur charmante progéniture de négrillons et de

(1) Cette île, découverte par Christophe Colomb, en 1492, se nommait *Haïti*. L'immortel navigateur lui donna le nom de *Hispaniola*. Elle prit plus tard celui de *Saint Domingue*. De nos jours, elle a repris son premier nom de Haïti.

négrillonnes, n'avait point encore été élevée au rang de princes et de princesses du sang !

Le majestueux Soulouque n'avait point encore créé :

Son Altesse Impériale le Prince de Cascaladou,
Son Altesse Impériale le Prince de Babiche,
Son Altesse Impériale le Prince de Port Magot,
Sa Grâce le Duc de Vol-au-Vent,
Sa Grâce le Duc de Dondon,
Sa Grâce le Duc de Sous-le-Vent,
Sa Grâce le Duc de la Bande du Nord,
Sa Grâce le Duc de la Bande du Sud,
Sa Grâce le Duc de Trou-Bonbon,
Monseigneur le Marquis de Cassonnade,
Monseigneur le Marquis de la Muscade,
Monseigneur le Marquis de Marmelade,
Monseigneur le Marquis de Cacao,
Monseigneur le Comte de Trotte-au-Galop,
Monseigneur le Comte de Calalou,
Monseigneur le Comte de Coquericot,
Monseigneur le Comte de Sangri,
Monseigneur le Vicomte de Franchipane,
Monseigneur le Vicomte de Coq-en-Pâte,
Monseigneur le Vicomte de la Mélasse,
Monseigneur le Vicomte de Sempiternel,
Monsieur le Baron de la Rigoise,
Monsieur le Baron de la Potiche,
Monsieur le Baron de Pipiri,
Monsieur le Baron de Balata,
Monsieur le Chevalier de Limonade,
Monsieur le Chevalier de la Mangotine,
Monsieur le Chevalier de Titiri,
Monsieur le Chevalier de Cacatois.

Et plusieurs autres très-hauts, très-grands, très-nobles et très-puissants seigneurs, outre les princesses, les duchesses, et autres altesses couleur de suie, et les dames d'honneur du palais, de la garde-robe, et plusieurs hautes et puissantes dames à la face de jus de réglisse, y compris les princesses du sang, leurs altesses impériales, Mesdemoiselles Olive et Olivette, Serine et Serinette. Ah! c'est qu'un Soulouque n'est pas un mortel ordinaire, et quand sa forte tête a conçu l'idée de créer des princes, des ducs et des marquis, il n'y va pas de main morte, et il les décore de titres sonores et ronflants. O Molière! toi qui as si bien dépeint les marquis blancs de Louis XIV, que n'es-tu là pour dépeindre les marquis noirs de Faustin Ier.

Mais, avant de commencer le récit de nos aventures dans le futur empire de Soulouque, nous ne pouvons résister à l'envie de donner une relation du sacre de cet illustre babouin, que nous extrayons du *Weekly Herald*, journal américain, qui l'a copié du Journal Officiel d'Haïti.

Il est bon de faire remarquer, en passant, que le vicaire-général qui joue un si grand rôle dans la cérémonie, est un ancien prêtre français, frappé d'interdiction par son évêque, pour ses bonnes actions sans doute. Son clergé est, à ce qu'il paraît, composé de mulâtres ignorants, ne sa-

chant pas trois mots de latin et encore moins de français, auxquels il a donné l'ordination.

Nous intitulerons donc le récit de cette comédie :

SACRE DE MAITRE FAUSTIN SOLOUQUE.

" Le 10 Avril, 1852, au coucher du soleil, un salut royal de cent-et-un coups de canon a été tiré des forts, et tous les quartiers de la ville ont été illuminés. Le lendemain matin, à trois heures, les troupes ont été réunies en corps au Champ-de-Mars. A quatre heures, les membres de la législature se sont assemblés au lieu ordinaire de leurs séances, et les corps administratifs et judiciaires au Palais-de-Justice. Ils en sont partis à cinq heures, escortés par des détachements de cavalerie et d'infanterie, et se sont transportés au Champ-de-Mars, où ils ont été reçus par le grand-maître des cérémonies, et conduits aux places qui leur avaient été réservées. A cinq heures, le vicaire-général et le grand aumônier, entourés du clergé, se sont rendus processionnellement à la cérémonie, escortés par des chasseurs à cheval.—Arrivé à l'entrée du temple, élevé au milieu du Champ-de-Mars, le grand-aumônier a présenté l'eau bénite sainte au vicaire-général, qui a successivement béni le clergé, la magistrature et le peuple.

" A neuf heures, Leurs Majestés l'empereur et l'impératrice sont sorties du palais et se sont dirigées vers le Champ-de-Mars, au son des cloches et au bruit des salves d'artillerie. L'escorte impériale se composait de huit pelotons de cavalerie légère. Le cortège marchait dans l'ordre suivant : les chevaliers, les barons, les

comtes et les ducs, par six de front; les ministres d'état et le chancelier; les princes de la famille impériale; le prince Jean-Joseph seul, tous à pied;[1] des détachements de cavalerie légère et de grenadiers à cheval; six aides-de-camp de l'empereur; Leur Majestés l'empereur et l'impératrice, et la princesse Olive, dans une voiture à huit chevaux, escortée par des officiers, et entourée de pages et d'écuyers de la couronne; dans une autre voiture à six chevaux, les princesses impériales Célia et Olivette; puis venaient six aides-de-camp de l'empereur, deux pelotons de grenadiers à cheval, les dames de la cour impériale, les dames d'honneur, les femmes de la garde-robe, les princesses, les duchesses, les comtesses, les baronnes, et les femmes des chevaliers, SUIVANT LEUR NAISSANCE!!![2]

"En arrivant au Champ-de-Mars, les diverses parties du cortège ont occupé les places que leur avait assignées le programme, selon les règles de la plus stricte étiquette. La voiture impériale s'est arrêtée devant la tente destinée à l'empereur; les pages, descendus de cheval, ont fait la haie à droite et à gauche; le grand-maître de la cavalerie a ouvert la portière, et, donnant la main à Sa Majesté, il l'a aidée à descendre et l'a conduite à la porte de la tente. Le même cérémonial a été observé pour l'impératrice et les *princesses du sang*.

"Après que Leurs Majestés ont eu revêtu le costume impérial, un autre cortège s'est formé, et elles se sont rendues à pied à l'église, accompagnées d'une suite nombreuse. Un officier portait le coussin destiné à recevoir l'anneau qui a été présenté par l'impératrice à

(1) Faute de voitures, sans doute.

(2) Remarquez bien, lecteur, les mots "*suivant leur naissance.*"

Sa Majesté avant le couronnement; d'autres portaient des corbeilles destinées à recevoir les manteaux de l'empereur et de l'impératrice; un autre, la couronne de l'impératrice sur un coussin; d'autres, le globe, le collier de l'empereur, etc. L'empereur s'avançait au milieu de ce cortège, la couronne sur la tête, le sceptre et la main de justice à la main, tandis que l'impétratrice était sans couronne. Les princesses Olive et Olivette portaient le manteau de l'impératrice, et les princes Jean-Joseph et Alexandre le manteau de l'empereur.

"A l'entrée de Leurs Majestés dans l'église, elles ont été saluées par une nouvelle salve d'artillerie; l'eau bénite leur a été présentée séparément, et elles ont été se placer sous un dais porté par le clergé. Lorsque les personnes impériales, tous les officiers et leur suite, ont eu pris leurs places, le vicaire-général a entonné le *Veni Creator Spiritus.*[1] Cet hymne a été suivi du *Deus qui corda fidelium*, etc.,[2] pendant lequel Leurs Majestés se sont agenouillées. Les insignes impériaux (la couronne, l'épée, la main de justice, le sceptre, les manteaux, les anneaux, le collier, le globe impérial, etc.) ont ensuite été placés sur l'autel par les grands dignitaires. Après quoi le vicaire-général, s'adressant à l'empereur, a dit: *Profiteris me carissime in Christo fili*, etc.,[3] et Sa Majesté, les mains sur les Saints Evangiles, a répondu: *Profiteor.*[4] Après quoi on a dit des litanies, les prêtres étant à genoux, tandis que Leurs Majestés sont restées assises. Après le verset *Ut omnibus fidelibus defunc-*

(1) Viens, Esprit créateur, etc.

(2) Dieu qui réjouis le cœur des fidèles, etc.

(3) Me faites-vous la promesse de croire, mon cher fils, en Jésus-Christ, etc.

(4) Je vous la fais.

tis, etc.,[1] le vicaire-général s'est levé, et, se tournant vers Leurs Majestés, il a récité les trois versets : *Ut hunc fumuium tuum*, etc.[2]

" Les prêtres se sont alors approchés de Leurs Majestés avec de profonds saluts, et les ont conduites à l'autel pour recevoir l'onction sainte. Cette cérémonie s'est accomplie dans toutes les formes usitées. L'empereur et l'impératrice ont reçu l'onction sur la tête et dans les mains, et pendant ce temps les chœurs chantaient : *Unxerunt Salomonem Sadoc sacerdos et Nathan propheta regem in Sion et accedentes læti dixerunt : Vivat in æternum !*[3] La cérémonie terminée, Leurs Majestés ont été reconduites au trône, et une messe a été dite. Elle a été suivie de la bénédiction des insignes impériaux : l'épée, le manteau, le globe, la main de justice, le sceptre, les anneaux et la couronne.

" Leurs Majestés ont alors été conduites à l'autel par les prêtres officiants. Le grand-maréchal du palais et le grand-chambellan ont pris place derrière l'empereur ; les dames d'honneur, les dames du palais et de la garde-robe se sont placées derrière l'impératrice. Les insignes impériaux ont alors été solennellement remis à Sa Majesté dans l'ordre suivant : 1° l'anneau ; 2° l'épée ; 3° le manteau, qui a été attaché sur les épaules de l'empereur par le grand-chambellan et le grand-maître de la cavalerie ; 4° le globe impérial ; 5° la main de justice ; 6° le sceptre. Ces deux derniers insignes à la main, l'empereur s'est agenouillé, et a récité une prière. Ensuite ont été donnés à l'impératrice l'anneau et le

(1) Et que les fidèles défunts, etc.

(2) Maintenant que ton serviteur, etc.

(3) Le prêtre Sadoc et le prophète Nathan oignirent Salomon roi de Sion, et s'avançant joyeusement, ils dirent : Qu'il vive éternellement !

manteau, que les dames d'honneur ont attaché sur les épaules de Sa Majesté. Cette cérémonie s'est faite aux sons de la musique et était accompagnée de prières appropriées à chacune de ses parties.

"L'empereur a remis alors la main de justice au chancelier, et le sceptre au grand-maréchal du palais; puis il est monté à l'autel, et prenant la couronne, il l'a placée sur sa tête.[1] Il a ensuite couronné l'impératrice, agenouillée devant lui. Cette partie de la cérémonie a été suivie de la prière du couronnement, après quoi Leurs Majestés ont été reconduites en grande pompe jusqu'au trône. Le vicaire-général, suivi du clergé, s'est alors approché de l'estrade, dont il a monté les degrés, et s'adressant à Leurs Majestés, il a dit: *In hoc imperio solo confirmet vos Deus*, etc.[2] Il a alors embrassé l'empereur sur la joue, et, se tournant vers l'assistance, il a repris à haute voix: *Vivat imperator in æternum!*[3] Les assistants ont répondu: Longue vie à l'empereur! Longue vie à l'impératrice! Puis le grand-aumônier, accompagné du clergé, s'est approché du trône et a présenté le livre des Evangiles à baiser à Leurs Majestés. A l'offertoire, le maître des cérémonies a fait à Leurs Majestés un profond salut, comme pour les inviter à déposer une offrande. L'offrande a été faite avec grande cérémonie.

"L'empereur et l'impératrice, descendus du trône et

(1) Le nègre Christophe, sacré roi de Haïti, en 1810, sous le nom de Henri Ier. singea également l'empereur Napoléon, en plaçant lui-même la couronne sur sa tête. De même que Soulouque, Christophe voulut former une *noblesse*, et créa à son avènement quatre princes, sept ducs, vingt-deux comtes, trente barons et dix chevaliers. Un autre nègre, nommé Dessalines, avait été fait empereur d'Haïti, en 1804, je crois. Il fut tué dans un combat, Henri se brûla la cervelle, Que deviendra Soulouque?

(2) Que Dieu vous confirme dans cet unique empire.

(3) Vive l'empereur éternellement!

suivis de tous les grands officiers, dames d'honneur, etc., se sont avancés jusqu'au pied de l'autel. Deux dames portaient chacune un cierge dans lequel étaient incrustées trois pièces d'or, et deux autres portaient, l'une un pain d'argent, l'autre un pain d'or. Arrivées au pied de l'autel, Leurs Majestés se sont agenouillées sur des coussins, et prenant l'offrande des mains des dames qui en avaient été chargées, elles l'ont déposée aux mains du vicaire-général et sont retournées immédiatement sur leur trône. Une messe a été alors chantée; l'empereur et l'impératrice l'ont entendue la tête découverte.

"Après la messe, Sa Grâce le duc de la Bande-du-Nord, ministre de l'intérieur, a appelé les barons, les présidents du sénat et de la chambre des représentants, et le président de la cour de cassation, et les a présentés à l'empereur. Ils ont placé devant Sa Majesté la formule du serment constitutionnel, que l'empereur assis, la couronne sur la tête et la main sur l'Evangile, a prononcé de la manière suivante: 'Je jure de maintenir l'intégrité et l'indépendance de l'empire,' etc. Le roi d'armes s'est écrié alors: '*Le très-glorieux et très-auguste empereur Faustin Ier. empereur d'Haïti, est couronné et intronisé. Longue vie à l'empereur!*' Des acclamations ont répondu de toutes les parties de l'église: 'Longue vie à l'empereur! Longue vie à l'impératrice!' et l'événement a été annoncé au dehors par une salve de cent-et-un coups de canon.

"Le clergé s'est alors avancé avec le dais jusqu'au pied du trône; Leurs Majestés en sont descendues, et dans le même ordre, avec le même cérémonial qu'à leur arrivée, elles ont été reconduites de l'église à la tente impériale au milieu du Champ-de-Mars. De là, un cortège disposé comme celui du matin les a escortées jusqu'au palais.

"Telles ont été les cérémonies de cette journée; elles ont duré huit heures. Au coucher du soleil, un autre salut royal de cent-et-un coups de canon a annoncé la fin de la grande *Fête*."

Saint Domingue, ou Haïti, est maintenant beaucoup plus cocasse qu'il ne l'était au temps de notre visite. Aujourd'hui c'est un grand *empire*, qui (qu'on nous pardonne le calembourg) va grandement en *empirant* tous les jours. Mais le pays était déjà fort curieux, et mérite que nous lui consacrions quelques pages.

La première personne que nous vîmes en débarquant sur le quai du Port au Prince, fut un nègre, fagotté comme le singe d'un saltimbanque, se carrant comme un coq sur un fumier. Il se dirigea vers nous et nous demanda, dans un affreux patois, si nous avions des papiers ?

N'étant point habitué à nous entendre adresser de pareilles questions par un nègre, nous ne lui répondîmes point. Le noir fonctionnaire ayant réitéré sa demande, nous lui répondîmes enfin que nous le lui dirions quand nous le jugerions à-propos.

Un tas d'autres employés de la police et des douanes, ficelés comme des marionnettes, nous entourèrent bientôt ; ils s'emparèrent de nos malles et nous conduisèrent processionnellement jusqu'à un bureau moitié-douane, moitié-police, où on nous fit l'honneur d'être très-grossier ;

car, chez les nègres, l'insolence à l'égard des blancs passe pour de la dignité et pour le suprême bon ton.

Les noirs enfants de Cham qui jouaient le rôle de commis dans cette espèce de bureau, faisaient tous la mine d'être fort occupés à griffoner dans des livres, ou sur des feuilles de papier, qu'ils couvraient des plus majestueuses hiéroglyphes que le monde ait jamais contemplées depuis la chute des Pharaons.

Après que notre passe-port eut été longuement examiné par deux ou trois commis, qui avaient à en épeler chaque mot, un vieux nègre réussit, dans l'espace d'une dizaine de minutes, à écrire le *visa* suivant, qu'après des efforts presque surhumains, nous parvînmes à déchiffrer :

Vut au debagment
Port au Prince le 17 Ganvie 1843
Le Comisaire de l'Inceipcion Mutreitime.[1]

N'ayant jamais pu venir à bout de lire la signature, nous ne pouvons la donner.

Ces formalités étant remplies au bureau de ce qu'ils appelaient l'Inscription Maritime, on nous dit brutalement d'aller faire re-viser notre passeport au Commissariat de Police ; puis d'aller de là le faire re-re-viser au bureau de l'Administration Intérieure.

(1) Vu au débarquement, Port au Prince, le 17 Janvier, 1843, le Commissaire de l'Inscription Maritime.

—Puis, après cela où faudra-t-il aller le faire re-re-re-viser ? demandâmes-nous avec un imperturbable sang-froid

—Pas d'*impétinence* ! dit le chef de bureau.

Nous lui fîmes un grand salut jusqu'à terre, qu'il prit pour de l'argent comptant. Une demi-journée fut perdue à toutes ces niaiseries, empruntées à la France, et qu'ils appellent des formalités absolument nécessaires ; mais nous nous trouvâmes bien dédommagé par une scène dont nous fûmes témoin en sortant du bureau de l'Administration Intérieure.

Il y avait un factionnaire à la porte de la rue. Au moment que nous sortions entrait un mulâtre couvert d'une espèce d'uniforme. Il était armé d'un grand sabre, dont le fourreau en acier était couvert de rouille, et son chapeau disparaissait entièrement sous une avalanche de plumes de coq.

Le soldat noir, occupé à nous regarder, ne vit point entrer le monsieur au grand sabre, et, par conséquent, ne lui porta point les armes.

L'homme aux plumes de coq s'avança furieux vers le factionnaire, et, lui mettant le poing sous le nez, lui dit :

—Pou qui ous pas salué moin ?

—Padon, général ; mais moin pas té voi ous, dit le soldat.

—Ah ! b . . . . . , ous pas té voi moin ?

Et il donna au factionnaire un bon coup de

poing dans l'œil ; puis, le prenant par les épaules, il lui fit faire une pirouette, et lui appliqua un solide coup-de-pied au bas des reins.

Ce grand acte de justice distributive accompli, le *général* nous regarda d'un air malin, qui semblait dire :

—Voyez comme nous savons nous faire respecter de ces drôles-là !

Puis, prenant un air de dignité, et faisant retentir ses bottes et son grand sabre sur le plancher, l'illustre guerrier entra dans les bureaux.

A la table d'hôte, où nous dinions, nous fûmes fort surpris de voir apporter tous les jours, entr'autres choses, des cannes à sucre pour dessert ; car dans les colonies anglaises, françaises, espagnoles, danoises, on ne penserait pas plus à présenter des cannes à sucre sur une table respectable que des pommes à cidre sur une table d'Europe.

Nous ne tardâmes pas à apprendre que la culture de la canne, de même que la plupart des autres industries, était à-peu-près abandonnée dans le pays, et nous sûmes bientôt que le chiffre annuel des exportations d'Haïti, depuis que le pays était sous l'administration des gens de couleur et des nègres, n'avait jamais dépassé cinq millions de francs. (£200,000 sterling.) Pour-

tant, sous Louis XVI., alors qu'une partie de cette grande île appartenait à la France, la valeur des exportations annuelles du pays se montaient à plus de cent millions de francs. Nous avons en ce moment sous les yeux le rapport officiel des exportations d'Haïti, pour l'année 1791, où nous trouvons qu'il avait été exporté du 1er. Janvier au 31 Décembre de cette année-là :

Sucre	163,405,220 liv.	87,708,232 frs.	£3,512,361
Café	68,151,180	37,927,166	1,517,086
Coton	6,286,126	11,581,502	463,260
Indigo	930,016	7,250,080	290,003
Autres objets		1,567,357	62,694
Total		146,034,305	£5,845,404

La culture, non-seulement de la canne à sucre, mais de tous les autres produits des Antilles, est donc à-peu-près abandonnée à Saint Domingue, les mulâtres et les nègres préférant se promener du matin au soir en guenilles que de s'occuper de travaux qui, en enrichissant leur pays, les enrichirait eux-même.

La ville du Port-au-Prince, qui, du temps où cette partie de l'île était une colonie française, était d'une si grande beauté et renfermait tant de nobles édifices, qu'elle avait été surnommée la "Ville des Palais," ne conserve aujourd'hui que bien peu de vestiges de son ancienne magnificence, la plupart de ses maisons étant dans un délabrement affreux et presqu'en ruines.

De même, ces belles routes de cinquante pieds de largeur, que les Français avaient faites dans toutes les parties de l'île, qui se croisaient dans tous les sens, et la traversaient d'un bout jusqu'à l'autre, ont entièrement disparu, et sont couvertes aujourd'hui d'arbres, de halliers, et de lianes. De misérables sentiers, que l'on ne peut parcourir souvent que le coutelas à la main pour se frayer un chemin, remplacent ces magnifiques routes.

Les nègres d'Haïti ont essayé d'imiter les usages des blancs ; mais, de même que des singes, ils ne les ont imités que dans leurs ridicules. Ainsi, par exemple, à la Martinique et à la Guadeloupe, il y avait une promenade affectée aux blancs seuls. Les noirs de Saint Domingue établirent aussi leur promenade exclusive. Il est vrai qu'il n'était point positivement défendu aux blancs de s'y promener ; mais s'ils osaient s'y montrer, les mulâtres et les nègres les regardaient de travers et les accablaient d'insultes.

Voilà pourtant cinquante-neuf ans que ce pays se rendit indépendant, et, loin d'avoir fait un pas dans le progrès, il n'a fait que reculer. Mais, parlons un peu de nos aventures à Saint Domingue.

Le lendemain de notre arrivée, nous allâmes au Palais de Justice, et entrâmes d'abord au tri-

bunal de la justice de paix, où l'on débattait une affaire civile. Le juge examinait alors une facture, où se trouvait un nombre accompagné d'une fraction de $\frac{2}{4}$. Le magistrat noir paraissait fort embarrassé, et se grattait la laine de la tête. Tout-à-coup, avisant un blanc près de lui, il lui demanda :

Un petit deux avec une barre et un petit quatre dessous, combien cela fait-il ?

—Deux quarts ou un demi, répondit le blanc.

—Vous êtes une bête, dit le *learned judge ;* deux fois quatre font huit !

Nous nous rendîmes de là au Tribunal de Police Correctionnelle. Trois nègres, affublés chacun d'une robe, de rabats blancs, avec une paire de lunettes vertes sur le nez, et auxquels il ne manquait que des cornes pour ressembler parfaitement à trois suppôts de Belzébuth, étaient gravement assis sur leurs fauteuils, dont un n'avait point de fond, et jugeaient un mulâtre accusé de vol.

Les débats étant clos, le jugement prononcé et l'affaire finie, le président dit au condamné :

—A-propos, comment vous nommez-vous ?

Le profond juge finissait par où il aurait dû commencer.

Un soir, par une faveur toute spéciale, on nous permit d'assister à une séance d'une société historico - scientifico - politico - médico - littéraire,

composée de mulâtres et de nègres. Au moment de notre entrée, on y traitait une grande question de l'histoire de France. Il s'agissait de la mort de l'infortunée Jeanne d'Arc.

Un mulâtre pérora pendant un quart-d'heure, en massacrant la pauvre langue française de la manière la plus admirable, et termina son récit du supplice de cette malheureuse jeune fille par ces mots :

—Messieurs, cette femme méritait bien la mort. Aussi ce fut avec justice qu'on la pendit à Bordeaux, pour avoir voulu livrer la France aux Anglais. Cela arriva, autant que je m'en souviens, au commencement du règne de Louis XVI. [1]

Tous les assistants, fiers du savoir de l'orateur, battirent des mains, et me demandèrent ce que j'en pensais ?

Je répondis, avec un grand salut, que l'histoire avait été racontée d'une manière qui prouvait jusqu'à l'évidence que tous les historiens qui avaient traité cette grande question n'étaient que des ânes bâtés, et que je remerciais l'orateur de m'avoir si bien éclairé.

Mon approbation, et le petit grain de flatterie

(1) Tout le monde sait que cette admirable fille fut *brûlée vive*, à Rouen, le 31 Mai, 1431, sous le règne de Charles VII., de France, et de Henri V., d'Angleterre, non pour avoir voulu livrer la France aux Anglais, comme le disait le savant mulâtre, mais pour les en avoir chassés. Le cardinal de Winchester, plusieurs évêques, et divers autres démons, affublés de robes de prêtres, envoyèrent cette infortunée au bucher.

dont je l'avais assaisonnée, eut un effet électrique. L'orateur daigna s'avancer jusqu'à moi, et me serra la main, en disant :

—J'ai beaucoup approfondi l'histoire.

—Vous n'avez pas besoin de le dire, monsieur ; on le voit dès le premier abord.

Le sujet mis ensuite sur le tapis fut la bataille de Waterloo. Les érudits de l'assemblée, comme on pouvait s'y attendre, habillèrent ce mémorable combat à leur manière, et y firent périr plusieurs *millions* d'Anglais et de Français.

Après les avoir laissés déraisonner à qui mieux mieux, et tuer autant de milliards d'hommes qu'ils voulurent, je dis :

—Mais, messieurs, il y a dans cette bataille un épisode fort peu connu. La voici. Entre les trois et quatre heures de l'après-midi du 18 Juin, un peu avant l'arrivée des Prussiens, sous les ordres de Blücher, le grand Napoléon et le grand Wellington se rencontrèrent seuls, et face à face, à l'entrée d'un petit bois. Ce fut vraiment miraculeux. Napoléon, saluant poliment le général anglais, lui dit :

—Ah ! c'est vous, milord.

—C'est moi, général, répondit Wellington.

Il évita, comme vous le voyez, de l'appeler *sire*, parce qu'il ne voulut jamais admettre son titre d'empereur.

—Puisque le hasard nous réunit, dit Napo-

léon, je crois que ce que nous aurions de mieux à faire serait de nous brosser mutuellement la peau.

—J'allais justement vous proposer la même chose, dit Wellington.

Alors prenant du champ tous les deux, car ils étaient à cheval, comme vous devez bien le supposer, ils se rapprochent, fondent l'un sur l'autre comme des tigres, et un combat terrible, acharné, commence entre les champions de la France et de l'Angleterre. Dès le premier choc, les chapeaux de ces deux grands hommes volent en éclats, et leurs têtes vénérées, complètement découvertes, se trouvent exposées aux coups qu'ils se portent mutuellement. Alors s'animant de plus en plus, ils frappent comme des Cyclopes sur leurs enclumes, et leurs coups tombent comme grêle sur le chef l'un de l'autre. Tout-à-coup Napoléon dit à l'autre :

—Ramassez votre oreille gauche, milord ; car la voilà par terre.

—Et vous, général, dit le duc, ramassez votre nez.

L'oreille de l'un et le nez de l'autre venaient effectivement d'être abattus et gisaient fraternellement sur l'herbe, l'un à côté de l'autre.

—Nous n'avons jamais lu cela dans l'histoire de France, dirent les savants.

—Je vous ai dit, messieurs, continuai-je, que

cet épisode était peu connu, et voici pourquoi l'histoire se tait sur ce point capital. Les historiens français et anglais reçurent l'ordre de leurs gouvernements respectifs, sous peine de mort,—sous peine de mort, vous entendez bien,—de ne rien dire de cette grande affaire.

—Pourquoi cela ?

—Pourquoi cela ? Pour une raison toute simple, et que votre sagesse vous fera facilement comprendre. Ces deux grands gouvernements, prévoyant que quelque jour on éleverait des statues à ces deux immortels, sentirent bien que les statuaires seraient obligés de se conformer à l'histoire, et de représenter ces héros selon les récits donnés par les écrivains. Or, ils prévirent que la postérité, en voyant le duc avec une oreille unique et l'empereur sans nez, s'écrierait : " On nous a trompés. Nos pères ont voulu nous faire croire qu'au dix-neuvième siècle, il manquait aux héros ou l'oreille gauche ou le nez. Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons ; car on s'est moqué de nous."

Alors les gouvernements anglais et français sentirent bien que mille horreurs, des troubles, des émeutes, des révolutions, la guerre civile, que sais-je moi ? seraient le résultat de toute cette affaire. Or, voulant éviter toutes ces calamités, ils jugèrent nécessaire d'interdire aux historiens de rapporter ce combat et ses suites à jamais déplorables.

—Nous comprenons maintenant, dirent les assistants tout d'une voix, et nous ne pouvons assez louer la sagesse des deux gouvernements.

Plusieurs autres questions historiques ayant été traitées avec le même talent et les mêmes égards pour la vérité, un des membres de la docte assemblée me demanda si j'avais visité l'Hôtel des Invalides, à Paris.[1]

Je répondis que oui ; ce qui était vrai. Alors un des savants fit cette réflexion :

—Ce doit être un spectacle bien navrant que celui de voir tant de soldats mutilés, les uns sans bras, les autres sans jambes, et d'autres enfin sans bras ni jambes.

—*C'était*, comme vous l'avez si bien fait observer, monsieur, répondis-je, un spectacle bien navrant *autrefois ;* mais *aujourd'hui*, la science a fait tant de progrès, la chirurgie et la médecine ont atteint un tel degré de perfection en France, que la vue de tous ces vieux débris des armées est plutôt *réjouissante* qu'autrement. Les chirurgiens de l'Hôtel des Invalides possèdent des connaissances si éminentes, qu'ils ont réussi à fabriquer des bras et des jambes qui fonctionnent exactement comme les membres naturels.

—Est-il possible ! s'écria l'auditoire.

(1) Cet hôtel, fondé par Louis XIV. pour recevoir et entretenir, jusqu'à la fin de leur vie, les soldats vieux ou blessés, est, sans contredit, le plus bel établissement de ce genre qui existe au monde. Il peut recevoir six mille pensionnaires.

—Oui, messieurs, dis-je, moi qui vous parle, j'ai vu des milliers, non des centaines, de ces hommes avec des membres artificiels si admirablement faits, qu'il était impossible aux plus clairvoyants de s'apercevoir qu'ils n'étaient point ceux que la nature leur avait donnés en naissant. Deux cas que je vais vous citer vous prouveront jusqu'à quel point d'élévation est arrivé l'art de la chirurgie. Un de ces invalides avait deux bras artificiels si bien fabriqués, que l'hiver il lui venait tant d'engelures aux mains qu'il était obligé de se les frotter jusqu'au sang, soir et matin, avec des ognons rôtis. Un autre, qui avait deux jambes de liège, munies d'artères, de nerfs et de veines, ayant eu le malheur, un Dimanche matin, pour aller à l'église, de mettre des souliers trop petits, il lui vint d'affreux cors aux pieds, que les pédicures de l'établissement eurent toutes les peines du monde à extirper.

—C'est admirable ! dirent les assistants.

—Oui, c'est admirable, comme vous le dites si bien, messieurs, continuai-je ; mais cela n'est rien en comparaison de ce que fit le célèbre Docteur Broussais, dont vous devez avoir tous entendu parler.

—Oui, beaucoup, beaucoup, s'écrièrent les savants, qui probablement entendaient ce nom pour la première fois.

—Eh bien ! messieurs, voici ce qu'il fit. Il

me semble voir encore ce grand homme. C'était un jour qu'on célébrait la fête du roi,—du roi Louis Philippe, messieurs. Vous savez que dans ces grands anniversaires on tire le canon. Les invalides étaient donc à leurs postes et les canons tiraient bravement. Par une circonstance inexplicable, une de ces bouches à feu était chargée à boulet. Le coup part. Il me semble y être encore. Le coup part, comme je vous le disais, et le boulet frappe un invalide à la tête, la lui brise en mille morceaux, et la lui sépare entièrement du tronc. Par un hasard, qu'on pourrait, sans exagération, appeler providentiel, le grand Docteur Broussais se trouvait présent. Il court vers l'invalide sans tête, lui lie immédiatement les artères du cou, et particulièrement la veine jugulaire, pour arrêter l'effusion du sang. Tout en fonctionnant il dit, avec le plus grand sang-froid : " Messieurs, le blessé n'en mourra pas." Puis il ajouta pourtant, au bout d'un instant : " du moins, je l'espère." Depuis quelque temps, messieurs, ce grand homme avait fabriqué une tête, munie d'artères, de veines, d'une cervelle, d'un cervelet, et enfin de tous les accessoires nécessaires dans une tête bien conditionnée, et il attendait l'occasion de la placer sur quelque cou qui aurait eu le malheur d'être séparé de son chef. Cette tête était soigneusement déposée dans une armoire d'une des cham-

bres de l'hôtel. Le docteur court la chercher. Il revient quelques moments après, portant cette tête à la main. Je m'imagine le voir encore, avec sa belle figure rayonnante de joie et d'espérance. Pour donner plus de liberté à ses mouvements, il ôta son habit. Il portait ce jour-là une lévite verte à boutons d'argent, et un pantalon de nankin . . . Voyons ; était-ce bien un pantalon de nankin ? . . . Non, je m'en souviens maintenant ; c'était un pantalon en coutil blanc, même qu'il y avait une petite pièce au genou. Craignant d'ensanglanter ce beau pantalon blanc, il fit un mouvement comme pour l'ôter ; mais, se voyant entouré de tant de monde, l'amour de la décence l'en empêcha. Le docteur fut toujours d'une modestie désespérante. Avisant près de lui une jolie petite paysanne, portant un tablier fond blanc, à carreaux rouges ;—non, je me trompe, c'était à carreaux bleus ;—il la pria de le lui prêter ; ce qu'elle fit avec grand plaisir, comme vous le pouvez croire. Mais pardon, messieurs, l'amour de la vérité m'éloigne de mon sujet. Le Docteur Broussais, ô le grand homme ! se saisit donc de mon invalide, lui délie les artères du cou, que, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, il avait liés, et les ajusta si bien avec ceux de la tête artificielle que tête et cou se collèrent immédiatement. Quand l'opération fut terminée,

le grand opérateur s'aperçut que dans son empressement il avait mis la tête sens devant derrière. Cela le contraria beaucoup, comme vous devez le supposer. Mais le mal était fait, et il ne pouvait plus, sans compromettre la vie de l'invalide, lui ôter de nouveau la tête pour la replacer dans son véritable sens. Enfin, elle tenait si bien, et remplissait si parfaitement ses fonctions, que le brave guerrier put marcher, à reculons par exemple, jusqu'à sa chambre, avec le secours, toutefois, de deux de ses camarades, qui le tenaient un sous chaque bras. Le surlendemain il était si bien rétabli qu'il jouait aux quilles sur le préau de l'hôtel avec ses camarades, et trois fois de suite il les abattit les neuf d'un coup.

—Ses neuf camarades ?

—Non, les neuf quilles. Enfin, aujourd'hui, il se porte le mieux du monde, et il est aussi *agile* que peut l'être un *invalide*. Seulement, sa tête ayant été placée le visage par derrière, il est obligé de marcher à reculons ; ce qui contribue à rendre l'affaire encore plus curieuse.

—C'est prodigieux ! fit l'auditoire en chœur.

—Et, demanda un des membres, parle-t-il ?

—Ah ! messieurs, répondis-je, c'est là que je vous attendais ; ce qui me reste à vous raconter est le plus curieux, le plus intéressant de ce chef-d'œuvre de l'intelligence humaine.

Tout l'auditoire fit cercle autour de moi, et prêta la plus grande attention.

—Avant l'accident, messieurs, c'est-à-dire, avant la perte de sa tête naturelle, cet invalide ne parlait qu'une seule langue, qui était la langue française. Mais voici le prodige. Depuis qu'il a sa tête artificielle, il parle non-seulement le français, mais le plus pur italien,—le vrai toscan, quoi.

—Ah, bah !

—Messieurs, c'est comme j'ai l'honneur de vous le dire.

—Mais comment cela se peut-il ?

—C'est une question que mille autres ont faite avant vous, messieurs. Le docteur le savait bien lui ; mais il ne voulut jamais s'expliquer là-dessus. Enfin, pourtant, un beau jour, il y a sept ans de cela, c'était le 20 Juin ; je me souviendrai toujours de cette date, parce que, ce jour-là, étant dans la rue Saint Martin, un coup de vent emporta mon chapeau. Vous ne pouvez vous figurer, messieurs, ce que c'est qu'un coup de vent dans la rue Saint Martin. J'y en ai vu de si forts, qu'il fallait six hommes pour en tenir un debout. Cette rue est tellement longue, que je courus après mon malheureux couvre-chef pendant deux heures trois quarts. C'était un chapeau magnifique et d'une valeur énorme ; mais la grande raison qui m'y faisait

tenir c'est qu'il avait appartenu au schah de Perse . . . .

—Comment, est-ce que les *chats* de Perse portent des chapeaux ? demanda l'auditoire tout d'une voix.

—Non, messieurs, vous ne me comprenez pas. On appelle *schah* le souverain de ce pays-là, qui, comme vous le savez tous, est situé sur les rives de la Mer Vermeille, et fut découvert par Christophe Colomb.

—C'est vrai ; pardon de vous avoir interrompu.

—Je disais donc que ce chapeau avait appartenu au schah de Perse, lequel, pour des causes que j'ignore, l'avait donné au dey d'Alger, qui en fit hommage à Sa Majesté Charles X., en reconnaissance de ce que celui-ci s'était emparé de ses états. Charles X. étant tombé du trône, Louis Philippe hérita de la couronne et du chapeau, qui fut toujours considéré comme faisant partie du domaine de la liste civile. Enfin, son Altesse Royale Monseigneur le duc d'Orléans me fit présent du susdit chapeau, en considération des grands services que j'avais rendus à sa famille. Vous devez penser si j'y tenais. Le chapeau, emporté par la tourmente, arriva ainsi jusqu'au bout de la rue Saint Martin ; puis il traversa le faubourg, et parvint enfin à une des extrémités de Paris. Il aurait franchi les limites de la ville

et continué sa course insensée dans la campagne, sans le secours opportun des commis de l'octroi, qui, l'ayant heureusement aperçu arrivant vers eux avec une vélocité incroyable, eurent le temps de fermer la barrière, et le malencontreux chapeau s'arrêta contre la grille de fer qui sert d'entrée dans cette partie de la ville.[1] Jugez si je devais être essoufflé. Mais, pardonnez-moi, messieurs, mes nombreuses digressions. Vous sentez pourtant qu'elles ont pour but de vous prouver combien tout ce que je vous dis est vrai. C'était donc, comme je l'ai dit, le 20 Juin. Je dinais seul avec le docteur. Après que nous eûmes vidé notre quatrième bouteille de champagne, (Broussais aimait énormément le champagne, mais c'était là son seul défaut, par exemple,) le grand homme, ayant une petite pointe, devint furieusement communicatif, et me confia, sous la promesse du secret le plus inviolable, que la raison de ce que l'invalide parlait deux langues depuis qu'il avait une tête artificielle, était que la cervelle qu'il y avait introduite était celle d'un Italien, guillotiné à Paris quelque temps auparavant.

—Admirable ! admirable ! s'écria l'auditoire avec des trépignement frénétiques.

(1) Presque toutes les marchandises payant des droits d'octroi à Paris, une grande muraille entoure la ville. On pénètre dans la capitale par cinquante-sept portes, ou grilles de fer, à chacune desquelles il y a un bureau d'octroi.

Après de nombreux cris de "Grand Broussais ! Immortel docteur ! Vive Broussais !" un des assistants me fit cette question :

—Mais, monsieur, pourquoi le célèbre médecin faisait-il un si grand mystère de sa belle découverte ?

—Je vais vous le dire. C'était dans l'intérêt de la société tout entière, dans l'intérêt de l'humanité, de la loi, de la justice, de la sûreté publique. Vous devez croire que je lui fis la même question que celle que vous venez de me faire l'honneur de m'adresser. "Si nous pendions nos criminels, me répondit-il, comme vous le faites en Angleterre et dans plusieurs autres pays civilisés, je publierais ma découverte dans tous les journaux de l'univers ; mais vous savez qu'en France, nous tranchons la tête à nos assassins. Or, je vous le demande, à quoi serviraient nos exécutions à mort ? Mais ce serait une véritable dérision, une affreuse moquerie de la justice, et l'intention du législateur se trouverait complètement déjouée, puisqu'il ne s'agirait que de placer une de mes têtes sur le cou de chaque guillotiné, et de lui dire : "Allez-vous-en chez vous, mon brave homme." L'article 13 du Code Pénal, continua le docteur, dit : "Tout condamné à mort aura la tête tranchée ;" mais je soutiens que le guillotiné, une fois revêtu de sa tête postiche, ne pourrait être supplicié et *mis à mort* une seconde fois.

—C'est pourtant vrai, dirent tous les savants. Dans l'intérêt de la société le docteur devait tenir sa découverte secrète.

Des remercîments unanimes me furent alors votés, et il fut décidé, par acclamation, que les minutes de cette mémorable soirée seraient inscrites, avec tous les détails, dans les archives de la société.

Le lendemain matin, j'allai voir passer en revue un régiment de cavalerie. Sur environ cinq cents nègres et hommes de couleur qui le composaient, il y en avait *dix-neuf* à cheval ! Le reste des *cavaliers* était *à pied.*

Un blanc qui était présent, et avec qui je liai conversation, m'assura qu'il y avait tout au plus un tiers de l'infanterie haïtienne qui eut des souliers, et que, quelque temps auparavant, il avait vu passer la revue d'un de ces régiments, à laquelle le colonel s'était exprimé ainsi :

—Cela la qui tini deux souliers, ca aller mettez iaux au pouémié ouang ; cela la qui tini selement ioune, ca aller mettez iaux au dexième ouang, et cela la qui pas tini pièce, ca aller mettez iaux au toisième ouang.[1]

M. Granier de Cassagnac raconte, dans un ouvrage qu'il a publié sur les Antilles, que, lors-

(1) "Ceux qui ont deux souliers se mettront au premier rang ; ceux qui n'en ont qu'un se mettront au deuxième rang ; et ceux qui n'en ont pas du tout se mettront au troisième rang." On m'a dit que le Capitaine Maryatt raconte quelque chose de pareil dans un de ses ouvrages.

qu'il était à Haïti, une frégate française vint mouiller devant la ville du Cap, et qu'elle tira le salut d'usage.—J'ai oublié les paroles de cet auteur, mais en voici la substance.

Le commandant de la place fit informer le capitaine de la frégate que *les canons* du fort n'étant pas prêts, on ne pourrait rendre le salut que le lendemain, à midi.

Effectivement, le lendemain, à midi, on monta le seul canon qu'on put trouver, (et c'était un tout petit pierrier,) dans une des embrasures d'un petit fort élevé près du port. C'était là ce que le commandant appelait *les canons*. Au bout de quelque temps, on vit une toute petite flamme sortir de la petite embrasure ; puis une toute petite fumée blanche ; puis on entendit un tout petit coup, comme d'un pétard.

Après un intervalle de dix minutes, on revit la même petite flamme et la même petite fumée blanche, et on entendit un deuxième petit coup. Au bout de dix autres minutes, un troisième petit coup partit encore. La quatrième décharge fut plus forte que les trois premières ; (il paraîtrait que les artilleurs y prenaient goût ;) mais ce fut la dernière. Il manquait pourtant encore dix-sept coups pour compléter le salut. Pourquoi donc était-ce la dernière décharge ? Pour une raison toute simple : c'est que l'artilleur, honteux du peu de bruit que faisait son engin,

avait mis une double charge, et le petit canon, qui lançait une petite flamme et une petite fumée, et qui tirait un petit coup, venait tout simplement de voler en mille petits éclats et de tuer le pauvre petit canonnier.

Le commandant de place envoya ses excuses au capitaine de la frégate, et lui fit dire que *les canons* ayant éclaté, il lui était impossible d'achever le salut.

Il y avait sept jours que j'étais à Haïti ; mon projet était de m'y arrêter encore une semaine ou deux ; mais un orage terrible qui grondait sur ma tête me força à quitter l'île plus brusquement que je ne m'étais proposé de le faire.

On m'apprit un matin qu'un des membres de la société savante, un peu plus mâdré que ses confrères, avait fini par convaincre ceux-ci que je m'étais moqué d'eux. Honteux d'avoir avalé comme vrai tout ce que je leur avais conté, et furieux contre moi, ces grands hommes se préparaient à m'assommer, à m'assassiner peut-être, ce soir-là.

Connaissant le courage de ces braves, quand ils sont dix contre un, ou que, armés d'un couteau bien affilé et bien pointu, ils vous rencontrent dans une nuit noire, et n'ayant nulle envie de me faire rosser, encore moins de me faire tuer, je pris la résolution de déguerpir immédiatement. Mais il ne se trouvait dans le

port aucun navire prêt à faire voile. Comment faire ? J'étais fort embarrassé. Il n'y avait pourtant pas de temps à perdre. Tout-à-coup il me vint une bonne idée. Un brick de guerre danois était mouillé dans la baie, et je pris la résolution de me réfugier à bord.

Après avoir rassemblé mes effets à la hâte et payé mes dépenses à l'hôtel, je louai un canot et me fis conduire à bord du brick. Je racontai mon histoire au commandant, qui parlait très-bien l'anglais. Il en rit jusqu'aux larmes, et me reçut avec la plus grande amitié. Après être restés encore deux jours à l'ancre, nous fîmes voile pour Saint Thomas.

CHAPITRE XXII.

ADÈLE.

Le lendemain la cloche appelait aux prières ;
Des cierges éclairaient de leur pâles lumières
La nef et l'autel saint. Quelques prêtres en deuil
Disaient le chant des morts, et sous les voûtes sombres
Des vierges à genoux, blanches comme des ombres,
Pleuraient près d'un cercueil.

MADAME ANAÏS SÉGALAS.

Le 24 Juin, 1844, je quittai la Trinidad pour me rendre à cette belle Martinique, que je voulais saluer une dernière fois. Mais ce qui m'attirait réellement vers cette reine des Antilles c'était Adèle Le G. Je ne pouvais résister au désir de la voir une fois encore. L'espérance d'être bientôt auprès d'elle me remplissait d'une douce joie ; mais l'amertume la remplaçait bientôt, quand je pensais que je ne la verrais que pendant quelques heures, et qu'après ces quelques heures écoulées, il faudrait lui dire un adieu éternel.

De la Martinique je devais m'embarquer pour l'Europe. L'hivernage, ou saison des ouragans, étant déjà commencé et la navigation de la Mer des Antilles ne laissait pas que de présenter des dangers. Nous en fîmes l'épreuve ; car, arrivés parmi les Grenadins,[1] et étant près d'un énorme rocher, nommé par les Français, le Baudet, et par les Anglais, *Kick'em Jenny*, un coup de vent arrivant tout-à-coup, brisa en deux, à huit ou dix pieds du pont, le mât du coutre sur lequel j'étais embarqué. Ce fut probablement un bonheur ; car, toutes les voiles étant dehors, il est à-peu-près certain que si le mât ne se fût brisé, le navire aurait été renversé.

Ce rocher est fort curieux. Il est presque rond, et s'élève à pic comme une tour au-dessus des flots, à la hauteur de dix-huit cents pieds. La base doit être à plusieurs milliers de pieds au-dessous de la surface de l'eau jusqu'à une très-faible distance de ce rocher une sonde de cinq mille pieds n'a pu trouver le fond. Son diamètre est d'environ mille pieds. Quelque beau temps qu'il fasse, le vent souffle toujours assez fort près de ce rocher, et arrive quelquefois par rafales si subites, qu'on n'a pas le temps

(1) Les Grenadins, nommés en espagnol et en anglais Grenadillos, et quelquefois, par ces derniers, Grenadines, sont une suite de petites îles, s'étendant sur une longueur d'environ soixante milles. Elles sont au nombre de plusieurs centaines Les principales sont Cariacou, Union, Canouan, et Béquia.

d'amener les voiles. Aussi est-il parfaitement nommé ; car, de même qu'un âne, il vous donne un coup de pied au moment que vous vous y attendez le moins.

Il fallut établir un mât de fortune, et nous rendre tant bien que mal à la Grenade, pour nous faire remâter.

Enfin, quinze jours après, nous arrivâmes à la Martinique.

J'allais donc voir Mademoiselle Le G.; j'allais jouir encore d'une heure de bonheur auprès de cette aimable femme. Les sons de sa mélodieuse voix allaient, comme autrefois, charmer mon oreille ; ses douces paroles allaient une fois encore couler comme un baume dans mon cœur. Oh ! j'étais bien heureux ! si heureux que j'avais oublié que tout ce bonheur se changerait en deuil quand il faudrait m'arracher d'auprès d'elle pour jamais. Il y avait sept ans que je ne l'avais vue. À l'époque de notre séparation elle avait dix-huit ans. Elle devait par conséquent en avoir alors vingt-cinq.

—Adèle, me disais-je, doit être mariée depuis cinq ans au moins. Elle a, sans doute, des enfants. Que de plaisir j'aurai à les embrasser ! Son esprit, déjà si cultivé il y a sept ans, doit avoir acquis de nouveaux trésors ; son jugement, déjà si sain, doit s'être encore mûri avec les années ; son âme, déjà si belle, si noble, si franche

et si tendre, se doit être encore perfectionnée depuis qu'elle est mère ! Elle doit être aujourd'hui ce qu'il y a de plus parfait sur la terre !

Rempli de ces pensées, je m'enquis de la demeure de Monsieur Le G. On me dit qu'il était mort ; mais on m'indiqua la maison de sa veuve.

Arrivé à la maison, et m'étant fait annoncer, une servante de couleur m'introduisit dans un salon, où était assise une dame, d'une grande maigreur, pâle, paraissant âgée d'une cinquantaine d'années, et toute vêtue de deuil. C'était Madame Le G. Je la saluai. Elle m'invita à m'asseoir.

—Pardon, madame, lui dis-je, de m'être ainsi présenté dans votre maison sans avoir l'honneur d'être connu de vous. Mais il n'en est pas ainsi de toute votre famille. Il y a sept ans, j'eus le bonheur de faire la traversée de France jusqu'ici dans le même navire que votre fille, Mademoiselle Adèle.

La mère parut troublée. Elle fut saisie d'une espèce de tremblement convulsif, que j'attribuai à une indisposition.

—Oui, madame, continuai-je, et les moments que je passai avec votre demoiselle furent bien heureux.

Madame Le G. baissa la tête et ne répondit pas.

—Comment se porte-t-elle ? Est-elle ici ? demandai-je.

Même silence. Je ne savais à quoi l'attribuer.

—Elle est mariée, sans doute ?

Ici la mère se mit à sanglotter tout haut ; puis des pleurs abondants inondèrent son visage.

—Pour Dieu ! madame, m'écriai-je, hors de moi, et me précipitant aux pieds de cette noble femme ; qu'y a t-il ? qu'avez-vous ? Répondez-moi.

Elle me prît la main. Quelques larmes brûlantes tombèrent sur mes chairs.

—Vous aimiez donc ma fille ? dit-elle, d'une voix déchirante.

—Comme un frère aime une sœur chérie, madame. Et qui ne l'aimerait pas ?

—Mais vous ne savez donc pas . . . . .

—Quoi ? demandai-je, en pâlissant.

—Vous ne savez donc pas que ma fille . . . . que mon Adèle bien-aimée . . . . est morte ?

—Morte ! m'écriai-je, en tombant presqu'à la renverse. Morte ! Adèle est morte !

—Oui, voilà six ans que mon unique enfant, que mon Adèle chérie repose dans la tombe. Mais, Seigneur, tu me l'avais donnée ; tu me l'as ôtée. Ton Saint Nom soit béni.

Ma tête tomba sur ma poitrine ; de mes deux mains je me couvris le visage, et je pleurai à chaudes larmes.

La pauvre mère passa ses deux bras amaigris autour de mon cou, et après m'avoir tenu embrassé pendant quelques instants, elle me baisa au front.

—Merci, dit-elle, de ces larmes que vous versez sur mon Adèle. Elles me font du bien. Mais, elle méritait bien d'être pleurée.... Elle était si bonne! si devouée!.... Elle m'a souvent parlé de vous.

Quand cette digne femme eut été un peu remise, elle m'apprit que sa fille était morte victime du poison, environ un an après son arrivée, et six jours avant celui fixé pour son mariage. Qui lui avait administré le breuvage fatal, Madame Le G. n'en savait rien au juste; mais tout faisait croire que c'était une vieille négresse libre des environs. Son fiancé, le jeune capitaine d'infanterie, en était devenu presque fou; mais il était allé rejoindre celle pour laquelle il avait vécu ici bas, et avait trouvé la mort sur un champ de bataille, en Algérie.

—Pauvre mère!.... Pauvre Adèle! m'écriai-je. Mourir si jeune, et d'une mort aussi affreuse!

Après avoir encore pleuré avec cette femme infortunée, je quittai la maison, le cœur navré de douleur, et voulant voir la place où reposait Adèle, je me rendis au cimetière. Je trouvai bientôt le lieu où on l'avait déposée. Sur la

pierre tumulaire se trouvaient ces mots, qui sont restés à jamais gravés dans ma mémoire :

Je restai quelque temps dans cette demeure des morts, les yeux rivés sur cette tombe, qui

renfermait tant de perfections et dans laquelle était descendu, avec le beau corps de la jeune fille, le cœur brisé d'une mère.

Tout-à-coup, sortant de l'espèce de torpeur dans laquelle j'étais, je m'écriai :

—Qu'ai-je à faire plus long-temps dan ces lieu funèbre ? Partons.

Je cueillis une petite fleur qui croissait sur le tombeau d'Adèle, et la serrant contre mon sein, je me couvris les yeux, et m'enfuis de ce champ de deuil.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Le lendemain, je m'embarquai pour la France. Trente-trois jours après, je mis pied à terre sur les quais du Havre-de-Grâce.

FIN DES SOUVENIRS.

ELIZA ET MARIA.

ELIZA ET MARIA.

BÉRENGERE.

. . . . . Vous souvient-il du jour
Où ma mère, m'offrant, de pleurs d'amour baignée,
A son époux, lui dit: "Une fille t'est née."

LE CHAPELAIN.

Oui, sans doute, et ce jour fut un jour triomphant.

BÉRENGERE.

Vous souvient-il encor, mon père, que l'enfant
Grandit sous vos regards et devint une femme?
Comme en un livre ouvert vous lisiez, dans son âme.
Vous avez pu, des yeux, y suivre à tous moments,
Son espoir, ses désirs, ses vœux, ses sentiments.
Eh bien! la jeune fille, en son âme légère,
Eut-elle un seul penser qui ne fut pour son père?

LE CHAPELAIN.

Non, pas un seul.

ALEXANDRE DUMAS.—*Charles VII.*

I.

ELIZA SOMERVILLE vit le jour sous le ciel brûlant des Tropiques, dans l'île de la Jamaïque. Son père, capitaine d'artillerie dans l'armée anglaise, s'y trouvait depuis plusieurs années avec sa femme, lorsque Eliza vint au monde. Ce fut leur unique enfant.

Madame Somerville joignait à une beauté peu commune une âme douce et tendre. Elle chérissait son mari et idolâtrait sa fille. L'enfant grandissait sous ses yeux, et sa beauté se développait de jour en jour. Eliza

avait tous ses traits, et promettait de posséder un jour toutes les nobles qualités de son âme. Elle était bien heureuse, la pauvre femme. Le cœur d'une mère est un abîme d'amour. Elle donnerait sa vie pour ses enfants. Elle ne souffre que quand ils souffrent ; elle n'est joyeuse que quand ils sont joyeux ; elle ne vit, elle ne respire que par eux. Ils sont son âme ; elle n'est que le corps.

Eliza venait d'atteindre sa quatrième année. Elle était grande et forte. Sous le ciel tropical, dont l'air est embaumé par les fleurs et par les fruits ; dans ces pays où les enfants ne sont point enveloppés de langes, comme en Europe, ces petites créatures s'y développent rapidement.

Mais si ces parties du monde sont chéries du soleil, si l'air y est parfumé, si le ciel y est presque toujours sans nuages, elles n'en sont pas pour cela exemptes des maux qui affligent la pauvre humanité. La plus belle plante cache souvent un reptile qui donne la mort. Les fièvres sont fréquentes sous les Tropiques ; mais la plus terrible de toutes est la fièvre jaune, qui, en quelques heures, fait d'un beau jeune homme, d'une suave et fraîche jeune fille, un cadavre repoussant ; qui vient tout d'un coup apporter les larmes et le deuil dans une famille où, quelques moments auparavant, régnaient le bonheur et la joie.

II.

Ce fut pendant une des visites que cette maladie fit à Port Royal, où elle décima la population de cette belle cité, que Eliza perdit sa bonne mère. A quatre ans, elle était orpheline. Pauvre enfant ! pour elle

les misères de la vie commençaient de bonne heure. La maladie de Madame Somerville fut si prompte, et ses douleurs furent si atroces, qu'elle eut à peine le temps et la force d'embrasser son Eliza, et de la recommander aux soins et à l'affection de son mari.

Alors, toute remplie de l'amour de Dieu et de sa fille, sa belle âme s'envola vers son Créateur.

Eliza pleura sa mère comme un enfant de quatre ans peut la pleurer ; mais la sérénité ne tarda pas à reparaître sur son jeune et frais visage. A cet âge, le chagrin passe vite ; ce n'est qu'un nuage léger traversant un ciel d'été. La pauvre petite orpheline ne pouvait donc sentir toute l'étendue de son malheur. Tant mieux : il lui restait encore assez de temps pour souffrir.

Somerville donna quelques larmes à la mémoire de son épouse ; mais, nous le dirons à sa honte, sa douleur ne fut pas de longue durée. C'était un homme dur et brutal, impatient de tout frein, et aimant à se livrer aux excès du vin et du jeu. Madame Somerville avait su souvent, par sa douceur, ramener son mari à de meilleurs sentiments ; mais cette espèce d'obéissance lui coûtait, et il maudissait souvent ce qu'il appelait sa faiblesse en se pliant aux désirs d'une femme. Aussi, après sa première douleur passée, il entrevit pour lui une nouvelle ère de liberté.

Son épouse n'eut pas plutôt reposé dans sa tombe, qu'à peine le voyait-on quelques instants chaque jour dans sa demeure. Continuellement à la table de jeu, au billard, ou dans les cafés de la ville ; il ne s'occupait plus ni de sa maison, ni de sa fille, et tout était abandonné aux soins de trois ou quatre esclaves qu'il possédait.

III.

Au nombre des esclaves de Somerville se trouvait une négresse, nommée Débora, mère elle-même d'une petite fille, de quatre ans plus âgée que Eliza. De même que Madame Somerville aimait sa fille, Débora aimait la sienne.

La malheureuse négresse endurait avec patience et résignation les insultes, les humiliations, les coups, dont Somerville l'accablait ; mais lorsqu'elle pensait à sa fille, née esclave comme elle, et qu'elle réfléchissait que, une fois devenue grande, les mêmes traitements deviendraient le partage de cette enfant, alors les yeux de la pauvre mère se remplissaient de larmes, et elle s'écriait :

—O mon Dieu ! tu sais combien j'aime ma fille ; tu sais que pour lui épargner une larme, une seule douleur, je souffrirais sans murmurer toutes les tortures que les hommes blancs ont inventées pour les pauvres nègres. Mais s'il faut qu'un jour Maria endure ce que j'endure, qu'elle souffre ce que je souffre, qu'elle gémisse comme je gémis, prends-la, ô mon Dieu ! prends-la. J'aime mieux la voir morte jeune et heureuse, que pleine de jours et affligée comme je le suis, moi.

Cette bonne négresse aimait tendrement Madame Somerville ; car cette excellente femme était aussi douce et bienveillante envers ses esclaves que son mari était dur et inhumain. Quand ces malheureux avaient reçu quelque châtiment sévère, souvent sans l'avoir mérité, elle les consolait, et cherchait par mille moyens, tout en excusant son mari, à leur faire oublier leurs peines. Aussi quand elle devint mère, l'affection de

ses esclaves, mais surtout celle de Débora, rejaillit sur la petite Eliza.

Madame Somerville ne fut pas la dernière à s'en apercevoir. Elle savait aussi l'amour presque frénétique qu'avait Débora pour Maria. De son côté, cette jeune esclave aimait bien Eliza; elle la soutenait en marchant, et la portait dans ses petits bras lorsqu'elle était fatiguée. Souvent, en voyant ensemble ces deux petites filles, dont la position sociale était si différente, Débora disait à sa maîtresse :

—Ah ! madâme, que vous êtes heureuse ! vous pouvez embrasser votre fille à chaque instant du jour sans que personne ait à y redire; mais moi, je ne vois la mienne qu'à de longs intervalles. Si, en la voyant, je me livre aux sentiments de mon cœur, on me traite de folle et de radoteuse; on ne peut croire qu'une pauvre négresse sente et aime. Et puis, si, aux yeux de mon maître, mes caresses durent trop long-temps, il sait le moyen de les abréger, en me l'arrachant violemment et en m'appliquant quelques coups de bâton. Votre enfant vous appartient à vous; vous en ferez ce que vous voudrez. Mais ma fille est-elle à moi? Dites, madame, est-elle à moi? Oh, non ! oh, non ! Dans quelques années, quand elle sera grande, on me la prendra pour l'aller vendre comme une vile marchandise à quelqu'autre maître, comme j'ai été vendue .... et je ne la verrai plus. Oh ! Maria, ma pauvre petite Maria ! il faudra donc être à jamais séparées !

Et les larmes de la négresse coulaient, et ses sanglots étouffaient sa voix.

—Du courage, ma bonne Débora, disait Madame Somerville. Nous trouverons peut-être moyen d'éviter

ce grand malheur. Croyez bien que je ne négligerai rien pour vous rendre heureuse. Je suis mère, et mon cœur vous comprend.

IV.

Un jour la pauvre Débora reçut une correction si sévère de la part du brutal Somerville, qu'elle arriva tout en sang, poussant des cris affreux, et se jeta aux pieds de sa maîtresse.

—Madame, s'écria-t-elle, on vient de me rouer de coups ; on vient de me traiter comme on ne traiterait pas une bête brute .... Et Maria serait destinée à subir un jour ce que je subis ? .... Non, non, elle ne le subira pas .... Madame, voulez-vous prévenir un grand crime ?

Madame Somerville la regarda avec un sentiment de terreur. Les yeux de l'esclave lançaient du feu, tant leur regard était animé.

—Que puis-je faire ? demanda-t-elle.

—Me promettre sur l'heure que le jour que Maria aura quatorze ans, elle sera libre.

—Ma pauvre Débora, je le voudrais de tout mon cœur ; mais puis-je vous faire une pareille promesse ? Mon mari est mon maître comme il est le vôtre, et je ne puis rien faire sans sa volonté.

—Eh bien, madame, Maria va mourir, et vous serez la cause de sa mort.

Elle tira un couteau de sa poche.

—Oui, Maria, oui, mon enfant ! continua-t-elle, en étreignant sa fille, et en la couvrant de baisers ; oui, Maria, j'aime mieux te tuer ; je préfère être ton assassin, et mourir de la main du bourreau, que de te

voir traitée un jour comme on me traite depuis vingt ans.

Et la mère se préparait à exécuter son horrible projet.

—Arrêtez, arrêtez ! s'écria Madame Somerville, en saisissant le bras droit de Débora, prêt à frapper. Je promets tout ce que vous voudrez. Votre fille sera affranchie, et vous aussi ; car il faut que vous l'aimiez bien pour vouloir la tuer plutôt que de la laisser en esclavage.

—Est-ce que je demande la liberté moi ? Je ne demande rien pour moi-même. Je ne vis que pour ma fille, et, pourvu qu'elle soit libre, je me trouverai toujours bien. Je supporterai toutes les injures, tous les coups dont on voudra m'accabler, et, s'il le faut, je dirai, merci ! Ainsi, madame, vous me promettez que Maria sera libre ?

—Je le promets. Maria sera libre.

—Maria ! oh ! ma pauvre petite Maria ; tu seras libre ! Oh ! je n'ai plus de peines ; mes chagrins, mes douleurs, sont oubliés. Chère enfant, le fouet des hommes d'Europe ne déchirera pas ton beau corps comme il a déchiré le mien. Merci ! merci ! mon Dieu.

Elle pleurait, elle riait, elle tombait à genoux, elle serrait convulsivement sa fille. Pauvre mère ! le bonheur la rendait folle.

Madame Somerville ne vécut pas assez long-temps pour voir se réaliser la promesse qu'elle avait faite à Débora ; mais quelques instants avant de mourir, elle engagea son mari à jurer solennellement qu'il affranchirait Maria.

Il le jura.

V.

Après la mort de Madame Somerville, l'amour de Débora pour la petite Eliza s'augmenta encore. Elle lui tint lieu de mère, autant que peut le faire une étrangère. Maria, de son côté, chérissait la fille de son maître, et faisait tout ce que son petit cœur pouvait lui suggérer pour faire plaisir à celle qu'elle appelait sa sœur. Quant à Eliza, elle considérait Maria comme telle, et les deux jeunes amies devinrent inséparables. Elles jouaient ensemble, couchaient ensemble. C'était un spectacle touchant que de voir reposant sur le même oreiller, une figure blanche comme l'albâtre, et une autre noire comme du jais.

Ce fut Débora que Somerville chargea du soin de sa maison et de sa fille. La fidèle esclave s'en acquitta comme on l'a déjà dit, et son maître ne la battit plus. La pauvre femme l'aimait presque.

Cinq ans après la mort de Madame Somerville, la compagnie dont son mari faisait partie reçut l'ordre de retourner en Angleterre. Eliza avait alors neuf ans, et Maria treize. Le capitaine fit donc ses apprêts de départ, vendit ses meubles et le peu d'esclaves qui lui restaient. Sa mauvaise conduite et ses dépenses extravagantes eurent bientôt dissipé les petites économies de son épouse et l'avaient forcé à vendre ses esclaves l'un après l'autre. Il avait juré à sa femme de garder Maria et de l'affranchir à l'âge convenu. Il tint sa promesse. Quant à Débora, il se décida à la vendre.

VI.

Ce fut la matinée du départ que s'opéra la livraison de l'esclave. Débora reçut la permission de son nouveau maître d'assister à l'embarquement. Celui-ci accompagna également Somerville jusqu'au port.

Oh! ce fut une matinée de douleurs et de larmes, de sanglots et de cris. Et c'était pourtant la plus malheureuse des trois femmes, c'était Débora, qui pleurait le moins. Et pourquoi? — Parce que sa fille allait être libre; parce qu'en mettant le pied sur le sol d'Angleterre, elle allait s'appartenir et devenir l'égale de son maître. Ce sentiment dominait tous les autres et triomphait de toutes les angoisses de son cœur. Sublime exemple d'amour maternel!

Eliza et Maria versaient des larmes abondantes, et ne pouvaient se séparer de Débora. Quant à Somerville, il voyait tout cela d'un œil sec et impassible. Enfin, le signal du départ ayant été donné, il mit fin à cette scène, en disant brusquement:

—Voilà bien assez de jérémiades comme cela. Allons, filons, et vous, vieille folle, suivez votre nouveau maître.

Maria adressa alors à Débora ces mots touchants:

—Bonne mère, je vais en Europe. Je suis déjà forte, et je le deviendrai encore davantage. Je travaillerai, je gagnerai de l'argent; je mendierai, s'il le faut; et aussitôt que j'aurai la somme nécessaire pour te racheter, je la ferai passer ici. Alors, tu seras libre; tu viendras me trouver, et nous serons toutes bien heureuses.

—Oui, oui, ma fille; oui, Maria. Voilà tout ce

que pouvait dire la pauvre mère ; car les sanglots l'étouffaient, et elle cherchait en même-temps à cacher ses larmes, pour paraître ferme et résignée.

Il fallut enfin se quitter. Somerville et les deux jeunes filles s'embarquèrent, et bientôt une grande nappe d'eau les sépara de la vieille esclave. Celle-ci suivait des yeux Eliza et Maria, en agitant un mouchoir. Son maître lui dit plusieurs fois d'en finir et de le suivre ; mais elle ne l'entendait pas. Ses yeux, sa pensée, son cœur, étaient dans ce navire. Alors ce misérable, nouvellement arrivé d'Europe, fatigué de l'attendre, et voulant sans doute donner aux personnes présentes une haute idee de son importance, assena un tel coup de bâton sur la tête de l'esclave, qu'il l'étendit à ses pieds.

Les deux jeunes filles poussèrent un cri perçant, et tombèrent sans connaissance sur le pont.

VII.

Quand Eliza et Maria reprirent leurs sens, le navire était déjà à une grande distance des côtes. Elles pleurèrent ensemble pendant long-temps, se jurèrent pour la centième fois une amitié éternelle, et se promirent de travailler mutuellement à se procurer l'argent nécessaire pour le rachat de l'infortunée Débora. Pauvres enfants ! à peine entrées dans la vie, elles se croyaient déjà grandes et fortes ; elles s'imaginaient que l'argent se gagnait facilement, et formaient des projets qui ne devaient peut-être jamais se réaliser.

Somerville n'ayant point à bord ses distractions habituelles, le jeu et les cafés, ne tarda pas à donner

des preuves de sa mauvaise humeur. Plusieurs fois, pendant le voyage, il se livra, pour des bagatelles, à de si furieux emportements contre sa petite Eliza, que le capitaine du navire se vit forcé d'intervenir. Les coups pleuvaient à chaque instant sur la pauvre enfant; et pourtant elle ne conservait aucun ressentiment contre son père. Au contraire, aussitôt que la fureur de celui-ci était passée, elle courait se jeter dans ses bras, et lui demandait pardon d'une faute que souvent elle n'avait pas commise. Elle pensait alors à sa mère; car quoiqu'elle l'eut perdue si jeune, elle se rappelait confusément lui avoir entendu dire:

"De quelque manière que ton père te traite, respecte-le, aime-le toujours."

Après une traversée de trente-quatre jours, on aperçut enfin les côtes d'Angleterre, et le lendemain matin le navire jeta l'ancre dans la rade de Portsmouth.

Maria, en posant le pied sur le quai, se jeta pieusement à genoux, et s'écria:

—O ma mère! réjouis-toi, ta fille est maintenant sur le territoire de la liberté! Elle est libre, et tu ne tarderas pas à l'être toi-même!

VIII.

Trois jours après son débarquement en Angleterre, Somerville fut mis à la demi-solde. Alors, n'ayant pour toute fortune que sa paie de capitaine, réduite de moitié, il prit la résolution d'aller vivre en France, et choisit pour séjour l'île de Rhé, située dans le Golfe de Gascoigne, vis-à-vis de la Rochelle.

Son principal motif pour préférer le séjour de la

France à celui de l'Angleterre, était tout simplement (nous rougissons de le dire) parce que les vins et les eaux-de-vie y étaient à meilleur marché.

Il se fixa donc, comme nous l'avons dit, dans l'île de Rhé. Ce fut là que je vis Eliza et Maria pour la première fois, en 1834. La première avait quatorze ans, l'autre dix-huit.

IX.

Quelques jours après s'être fixé dans la capitale de l'île, Somerville congédia la jeune Maria, en se disant que ce serait une bouche de moins à nourrir, et que d'ailleurs Eliza était assez grande et assez forte pour se charger du soin de sa maison. Elle avait neuf ans et demi ! Mais il se trompait sur les forces de sa fille. Les chagrins précoces et les brutalités du père avaient miné cette jeune constitution, qui promettait d'être si forte, et Eliza était faible, pâle et souffrante.

Cependant, elle entreprit avec empressement la tâche que son père lui imposait. Il lui coûtait de se séparer de sa bonne amie ; mais elle savait que Maria serait mieux dans une autre maison que dans celle de son père.

—Et puis, se disait-elle, la ville n'est pas grande, et nous pourrons nous voir tous les jours.

Maria, par l'intermédiaire de quelques bonnes âmes, se plaça chez un honnête vieillard, riche, veuf et sans enfants. Il ne tarda pas à s'apercevoir de l'excellent cœur que possédait la petite négresse. Il fut donc pour elle plutôt un père et un protecteur qu'un maître. Quant à Maria elle eut pour lui tous les soins, toutes les prévenances d'une fille.

Comme preuve de la bonté de son cœur, je rapporterai ici une petite anecdote qui lui fait le plus grand honneur.

Un jeune paysan, qui vendait des légumes au maître de Maria, apporta un jour à celle-ci un chardonneret, qu'il avait pris le matin, et la pria de l'accepter. Maria le prit.

—Merci, dit-elle.

Elle ouvrit la porte de la cage, et l'oiseau s'envola. Le paysan, stupéfait, la regarda.

—J'ai été captive, lui dit-elle. Maintenant je jouis de la liberté, et ne veux en priver aucun être vivant.

X.

Eliza mit donc tous ses soins à rendre à Somerville sa maison aussi agréable que possible. Elle se tuait, il est vrai ; mais elle aimait tant son père (lui qui pourtant l'aimait si peu) que, pourvu qu'il fût content, elle oubliait toutes ses fatigues et toutes ses douleurs.

Cet homme, complètement désœuvré, ne tarda pas à suivre le même train de vie qu'il avait mené à la Jamaïque, et le café devint son séjour habituel. Il ne paraissait donc chez lui que pour prendre ses repas, et encore y manquait-il fort souvent. Chacune de ses apparitions y était pourtant marquée par quelque scène violente, des emportements ou des coups. Souvent, il disait à sa pauvre fille :

—Eliza, va me chercher une bouteille de champagne.

—Mais, papa, vous savez bien que je n'ai pas d'argent.

—Va me chercher du champagne, te dis-je.

—Comment le puis-je, puisque personne ne veut plus nous faire crédit?

Alors les injures les plus grossières, et les coups tombaient sur la malheureuse Eliza. Elle supportait tout cela sans proférer une plainte, sans jamais témoigner le moindre ressentiment contre son père. Mais quand il était sorti, elle donnait un libre cours à ses larmes. La pauvre enfant, quoique si maltraitée, n'osait pas même pleurer devant son père. Aussi cette contrainte qu'elle s'imposait minait-elle sourdement sa santé ; cette jeune rose, qui ne demandait qu'à s'épanouir, s'étiolait et se desséchait sur sa tige. Ce n'était plus la gentille Créole, insouciante, légère et aérienne comme un papillon, voltigeant parmi les belles fleurs de son beau pays.

Maria seule savait son secret; car pour elle Eliza n'avait rien de caché, et c'était dans le cœur de la jeune négresse qu'elle versait tous ses chagrins. Pourtant sa piété filiale était si sublime qu'elle excusait toujours son père, et s'accusait de quelque négligence qui avait pu provoquer la colère de celui-ci. Maria la consolait par ses douces paroles, par ses baisers; elle l'appellait par les noms les plus tendres, et pendant leurs entretiens Eliza retrouvait le bonheur.

Les déréglements de Somerville s'augmentant de jour en jour, et sa solde ne suffisant plus à ses dépenses, son humeur devint encore plus acariâtre, son caractère plus violent. Il ne paraissait presque plus chez lui, ne laissait que rarement quelques pièces de monnaie à sa fille, de sorte qu'elle serait morte de faim sans la tendresse de Maria, qui se privait d'une partie de sa nourriture pour la lui donner; car, agissant différem-

ment d'un très-grand nombre de domestiques, elle était trop probe pour entretenir son amie aux dépens de son maître, chose pourtant qu'elle eut pu faire sans risque, puisqu'elle avait la direction de la maison. Elle lui donnait aussi de l'argent, pour s'acheter des vêtements ; car son père eut préféré la laisser aller nue que de se priver d'un morceau succulent ou d'une seule bouteille de vin. Eliza acceptait sans rougir les bienfaits de sa sœur ; car entre vrais amis tout est en commun.

XI.

Maria pensait sans cesse à sa pauvre mère, qui était toujours esclave. Le souvenir des traitements auxquels elle avait été exposée, et surtout du coup de bâton qui lui avait été appliqué pendant qu'elle faisait ses adieux à sa fille, lui faisait verser des pleurs abondants. Un jour, elle en parla à son maître d'une manière si touchante, que le digne homme en fut ému jusqu'aux larmes. Il promit à Maria de faire passer à la Jamaïque la somme nécessaire pour l'affranchissement de sa mère, et de les réunir toutes les deux.

Qui peut dépeindre la joie de la jeune négresse en entendant ces douces paroles. Ne pouvant maîtriser sa joie, elle sauta au cou du vieillard et l'embrassa. Le bon homme était presque aussi heureux qu'elle.

Elle sentait que le bonheur la tuerait si elle n'en faisait bientôt part à l'amie de son enfance. Oh ! celui qui n'a pas un véritable ami, un autre lui-même, auquel il puisse faire part de ses chagrins et de ses joies, est un être bien à plaindre. Aussi Maria courut-elle immédiatement chez Miss Somerville.

—Eliza, Eliza! lui cria-t-elle du plus loin qu'elle la vit, ma mère va être affranchie. Elle va venir ici; mon maître me l'a promis. Oh! que nous serons heureuses! Elle sera ta mère à toi aussi, comme autrefois; elle sera notre mère à toutes les deux, et notre bonheur, tu le vois, sera complet.

—Le vieillard fit en effet passer une lettre de change à la Jamaïque, pour le rachat de l'esclave. Maria calculait le temps qu'il faudrait pour que l'argent parvînt à sa destination, celui qui s'écoulerait en négociations et pendant le voyage de sa mère, et elle estimait le tout à six mois.

—Que cette demi-année sera longue à passer! se disait-elle; mais enfin, au bout de ce temps, je verrai ma pauvre vieille mère, et tous mes chagrins seront finis.

Cependant, les six mois s'écoulèrent, puis une année se passa, puis une seconde année s'écoula encore, et Maria ne recevait point de nouvelles de sa mère. Ses angoisses et ses inquiétudes étaient affreuses.

XII.

Il y avait alors sept ans que Eliza et Maria habitaient l'île de Rhé, et ces sept années n'avaient été qu'un supplice continuel pour la malheureuse Eliza. Une nuit Somerville rentra chez lui, furieux d'avoir perdu tout son argent au jeu. Il était trois heures du matin; sa fille l'attendait encore. Au lieu de la remercier de lui sacrifier ainsi son repos et sa santé, le misérable l'accabla d'injures, et, dans un accès de fureur diabolique, il lui donna un coup de canne tellement fort sur le bras, qu'il le lui cassa.

Les voisins, réveillés par le bruit qu'avait fait Somerville, entendirent très-distinctement le coup et les gémissements qu'avait poussé la pauvre enfant après l'avoir reçu. Ils firent leurs plaintes à la police, et durant le cours de la matinée, ce père dénaturé fut arrêté. Avant son arrestation, il avait eu soin d'envoyer sa fille se faire traiter à l'hôpital, en disant que ses moyens ne lui permettaient pas de nourrir une paresseuse.

Eliza languit sur un lit de douleur pendant deux mois. Chaque jour, sa fidèle amie venait la voir, et la consolait, elle, pauvre malheureuse, qui avait tant besoin de consolations elle-même. Miss Somerville ne s'étonnait pas de ne pas voir son père ; elle savait trop bien qu'il ne l'aimait pas ; mais elle demandait sans cesse de ses nouvelles.

Maria lui répondait qu'il se portait bien ; mais elle avait bien garde de lui dire qu'il était en prison pour les voies de fait dont il s'était rendu coupable envers elle. Elle savait que si Eliza en était informée, elle quitterait son lit, toute malade qu'elle était, pour voler dans les bras de son père.

Enfin, au bout de deux mois, elle quitta l'hospice, encore bien faible et bien souffrante ; mais le désir de revoir Somerville lui faisait tout oublier. Alors il fallut bien lui apprendre la vérité, et lui dire que son père était en prison.

—Et pourquoi est-il en prison ?

—Pour vous avoir cassé le bras.

—Oh ! ce n'est pas lui qui me l'a cassé. Il est trop bon pour me faire du mal. Non, voyez-vous, je me suis laissée tomber. Oh ! je vous le répète, ce n'est pas mon père qui l'a fait.

Elle mentait, l'infortunée. C'était la première fois de sa vie ; mais ici, il s'agissait de son père, et son amour filial était trop profond pour qu'elle reculât devant un pieux mensonge qui pouvait sauver son père et le rendre à la liberté. Elle courut à la prison ; mais on ne lui permit pas de communiquer avec lui.

Enfin, le jour du procès arriva. Assignée comme témoin, elle se rendit au tribunal de Police Correctionnelle. Elle n'eut pas plutôt aperçu son père, accompagné de deux gendarmes, qu'elle courut se jeter dans ses bras, et, fondant en larmes, elle s'écria :

—Oh ! messieurs les juges, mon père n'est pas coupable, je vous l'assure. Croyez-le bien quand je vous le dis. Il ne m'a jamais fait de mal. Il m'aime trop pour cela. S'il m'a punie quelquefois, oh ! c'est que je le méritais. Est-ce qu'un père est jamais injuste envers son enfant ? Je suis tombée, et je me suis cassé le bras. Cela peut arriver à tout le monde. Oui, mes bons messieurs, je vous assure que c'est moi qui me le suis cassé, moi seule. Vous ne doutez pas de ce que je dis, n'est-ce pas ? Oh ! non, il est impossible que vous en doutiez. Voyons, tout est fini, et vous allez laisser mon père retourner avec moi à la maison.

Ce plaidoyer simple et éloquent émut les juges ; mais ne les convainquit pas.

Tous les témoins affirmèrent avoir entendu le coup ; mais Eliza soutint avec tant d'opiniâtreté l'innocence de son père, que le tribunal fut enfin obligé de l'acquitter. La pauvre fille ne pouvait se contenir de joie ; elle embrassait Somerville de toutes ses forces, et lui, l'inhumain, ne lui rendait pas une seule caresse. C'est que, sans doute, il rêvait à récompenser sa fille de la manière qu'on verra tout-à-l'heure.

XIII.

Depuis près de cinq ans, la pauvre Maria attendait sa mère, et elle n'arrivait point. Elle ne recevait même aucune réponse aux nombreuses lettres qu'elle lui avait écrites pendant ce long espace de temps. Elle ne savait à quoi attribuer ce silence. Tantôt elle se la figurait malade, tantôt elle la croyait morte. Alors ses yeux s'emplissaient de larmes, et elle se livrait au désespoir le plus profond. Que l'attente est souvent terrible et cruelle ! Mieux vaut apprendre un malheur tout-de-suite que de l'attendre.

Deux jours s'étaient écoulés depuis le procès où Somerville avait été acquitté. Il était environ dix heures du soir. Maria était seule dans sa chambre, livrée à sa douleur, lorsqu'elle entendit frapper à la porte de la rue. Elle courut ouvrir. Une femme se précipita dans ses bras. Maria regarda et reconnut son amie, qui était toute échevelée, et avait les yeux hagards.

—Eliza, qui est-ce qui t'amène ici à cette heure avancée ?

—Oh ! Maria, ma pauvre Maria, que je suis malheureuse !

—Quel nouveau malheur viens-tu m'apprendre ?

—Mon père m'abandonne tout-à-fait.

—Il y a bien long-temps qu'il t'a abandonnée, pauvre amie !

—Oui, mais cette fois c'est fini. Il ne veut plus me voir. Il m'a chassée de chez lui, avec défense d'y rentrer jamais.

—Et pourquoi cela ?

—Le sais-je, moi? Ecoute, Maria, toi qui connais le fond de mon cœur, toutes mes pensées les plus intimes et les plus secrètes, tu sais combien j'ai été fille soumise. Tu sais que jamais je n'ai fait entendre une plainte contre mon père; que de ma vie je ne lui ai adressé un seul reproche; que lorsque les voisins, remarquant que mes yeux étaient rouges de pleurs, me disaient que j'étais malheureuse, je répondais toujours que non, et pendant que mon cœur se brisait, je m'efforçais de sourire, pour tâcher de les convaincre. Tu sais que j'ai passé des jours entiers sans nourriture, des hivers sans feu, et presque sans habits pour me couvrir, et que pourtant je n'ai jamais murmuré. Tu sais tout cela, Maria .... et pourtant il me chasse.

—Oh! c'est affreux!

—Mais pourquoi me traite-t-il ainsi? Que lui ai-je donc fait? .... Mon Dieu! est-il possible qu'un père ne puisse pas aimer son enfant? .... Moi qui avais tant besoin d'être aimée! moi qui n'ai pu jouir des embrassements de ma mère; elle si bonne et si tendre, à ce qu'on m'a dit! Tu as quatre ans de plus que moi, Maria; tu as été plus heureuse que je ne l'ai été; car tu l'as connue ma mère, toi. N'est-ce pas qu'elle était bien bonne?

—Oh! oui, bien bonne! Oh! ma pauvre Eliza, si tu savais comme elle t'aimait! Il me semble te voir encore toute petite, fraîche comme tu l'étais alors, jouant sur ses genoux. Elle passait ses doigts blancs dans tes beaux cheveux blonds, te les bouclait, et te faisait toute belle. Elle t'embrassait mille fois par jour, et pourtant la pauvre femme pleurait souvent en te regardant. Pourquoi pleurait-elle? .... C'est qu'elle avait peut-être le pressentiment de sa fin prochaine.

Elle connaissait ton père, et prévoyait les misères qui t'attendaient si Dieu la rappelait à lui.

—Et il l'a rappelée.... Dans mes prières je le suppliais, par dédommagement, de m'accorder au moins l'amour de mon père. J'avais besoin de beaucoup d'amour, et pourtant je n'en demandais qu'un peu; mais le ciel a fermé l'oreille à ma prière. Que de fois je me suis écriée, comme le saint psalmiste:

"Au fort de ma détresse,
"Dans mes profonds ennuis,
"A toi seul je m'adresse
"Et les jours et les nuits.

"O Dieu! prête l'oreille
"A mes cris éclatants;
"Que ma voix te réveille;
"Seigneur, il en est temps."

Oh! Maria, tu es bien heureuse, toi, car tu as encore une mère.

—Moi une mère? Oh! je n'ose plus me bercer de cet espoir. Va, elle est morte aussi, et est allée rejoindre la tienne.

—Ne désespère point, Maria, le ciel te la rendra un jour.

—Dieu le veuille; mais, mon Eliza, puisque ton père a poussé sa cruauté jusqu'au dernier point....

—Tais-toi, Maria, ne dis pas cela.

—Il faut l'oublier, comme il t'oublie.

—Moi! jamais, jamais! De quelque manière qu'il me traite, il n'en est point moins mon père, et je ne cesserai de le respecter.

—Tu es un ange, Eliza. Mais couchons-nous. Tu as besoin de repos. J'ai un bon maître. Demain matin, je lui ferai part de tes malheurs, et tu peux

compter que sa maison sera la tienne. Nous demeurerons ensemble comme autrefois, quand nous étions dans notre beau pays; le même lit nous recevra toutes deux, et, comme dans notre première enfance, nous dormirons enlacées dans les bras l'une de l'autre. Et, en supposant que mon maître refusât de te garder ici, je te nourrirai. J'ai quelques petites économies que je t'abandonne; car tu es trop faible, mon Eliza, pour travailler. Tu as bien souffert, et le repos t'est nécessaire pour prendre des forces.

—Oh! je travaillerai; car je ne veux pas non plus être tout-à-fait à ta charge. Non, je travaillerai, et si les forces me manquent, mon courage les remplacera.

Les deux jeunes filles se mirent au lit; mais elles étaient trop agitées pour pouvoir se livrer au sommeil. La nuit se passa donc en larmes et en promesses réciproques d'un attachement éternel.

Le lendemain matin, Maria fit part à son maître de la triste position de son amie. L'excellent homme sentit toute l'étendue du malheur de la jeune fille; car il avait été père; mais la mort lui avait ravi son enfant. Il assura donc Eliza de sa protection, et lui dit qu'elle pouvait se considérer chez elle.

XIV.

Un mois après cet événement Eliza reçut de Holande une lettre ainsi conçue:

" Amsterdam, ce — Juin, 1836.

" Ma chère nièce,

" Le capitaine d'un navire, arrivé ces jours derniers de l'île de Rhé, m'a dit y avoir vu ton père, qu'il a

connu aux Indes Occidentales, et où même il t'a vue lorsque tu étais encore toute petite. Ce capitaine lui a donc demandé de tes nouvelles, et d'après les réponses froides qu'il a reçues de ton père, et son air indifférent, il n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il ne t'aimait pas, et que tu devais être malheureuse.

"Quand il m'a fait part de ses soupçons, je n'en ai point été surprise ; car M. Somerville fut mauvais fils, mauvais frère, et mauvais mari ; et, pour compléter la somme de ses vices, il devait nécessairement être mauvais père. Ah ! si ma jeune sœur, ta pauvre mère, avait voulu écouter mes conseils, elle n'aurait jamais été sa femme, et peut-être vivrait-elle encore.

"Nous sommes maintenant vieux, ton oncle et moi. Le ciel ne nous a point accordé d'enfants, et nous sentons que dans l'hiver de notre vie nous avons besoin de quelqu'un de notre sang pour nous soutenir par ses soins et par sa tendresse. Nous avons donc fixé notre choix sur toi, ma bonne Eliza, espérant que tu ne refuseras point de devenir la consolation de nos vieux ans et le bâton de notre vieillesse. Nous sommes riches. Tu seras heureuse avec nous, car tu seras notre fille ; et lorsqu'il plaira au Tout-Puissant de nous appeler à lui, les biens qu'il nous a donnés seront à toi. Nous t'attendons donc par un des premiers navires sortant des ports de France. Ainsi, ma bonne Eliza, viens ; nous te recevrons les bras ouverts.

"Ta tante affectionnée,

"MARIE VAN BUMMEL.

"P. S.—Tu trouveras renfermé dans cette lettre un billet de cinq cents florins sur une maison de commerce de l'île de Rhé. Cet argent te servira pour ton voyage."

XV.

Lorsque Maria eut entendu la lecture de cette lettre, elle sauta au cou d'Eliza, et la félicita de sa bonne fortune ; car le bonheur d'un ami fait toujours celui de l'autre. Mais la joie d'Eliza était moins vive ; car la pensée de quitter son père, tout dénaturé qu'il était, déchirait son cœur. Avant de prendre aucune résolution, elle se décida à l'aller trouver, afin de faire une nouvelle tentative pour rester auprès de lui.

Elle se rendit donc de suite chez son père. En entrant, elle courut l'embrasser ; mais il la repoussa. Oh ! qu'elle souffrait. Pourtant, comme dans toutes les tristes occasions précédentes, elle cacha sa douleur, tant elle craignait de faire de la peine à celui qui l'en avait abreuvée depuis son berceau.

Elle lui proposa de rester auprès de lui comme autrefois ; mais il refusa. Elle essaya de mille manières de le fléchir ; il fut inflexible. Enfin, elle parla de la somme d'argent que lui avait envoyé sa tante. En ce moment, une espèce de révolution parut s'opérer chez Somerville. Sa parole, de brève et sèche qu'elle était, devint presque mielleuse. Il balbutia quelques mots d'excuses à sa fille, lui dit que sa mauvaise humeur était passée, qu'il était fâché de lui avoir parlé si durement, et qu'elle pouvait revenir chez lui ; enfin, il l'embrassa.

Alors Eliza oublia toutes ses douleurs ; les lèvres de son père avaient effleuré sa joue pâle et desséchée, et sa félicité était à son comble. Depuis dix ans son père ne l'avait pas embrassée une seule fois. Elle n'eut pas échangé le bonheur qu'elle sentait alors contre toutes les joies du monde.

Quelques instants après, Somerville lui dit :

—Eliza, donne-moi le billet de ta tante ; j'irai en toucher le montant chez le négociant auquel il est adressé. Je te rapporterai ton argent, et tu en feras ce que tu voudras.

—Oh ! je n'en ai plus besoin. Gardez-le, mon père, il vous sera plus utile qu'à moi. D'ailleurs, je reste avec vous, et votre amour me suffit.

—Je rentrerai dans une heure, dit-il ; et il sortit de la maison.

Eliza courut chez sa bonne amie, et lui fit part de sa joie.

—Mon père me rend sa tendresse, dit-elle, et je vais être heureuse dorénavant.

Maria n'ajouta pas grande foi en ce bel avenir que se créait l'imagination de son amie ; mais elle se garda bien de troubler sa joie par des doutes.

XVI.

Eliza retourna chez elle pour recevoir son père à son retour. La soirée se passa à l'attendre, et il n'arrivait pas ; minuit, une heure, deux heures, sonnèrent, et il n'était pas encore rentré. Enfin, il arriva vers trois heures du matin, dans un état d'ivresse presque complet. Il alla se coucher sans adresser un mot à sa fille.

A son réveil, il trouva Eliza assise à son chevet, où elle avait passé la nuit.

Eliza, dit-il, j'ai perdu hier soir le billet de ta tante, et comme je suis trop pauvre pour te nourrir, retourne chez ton amie.

—Mais, mon père . . . .

—Allons, sois bonne fille, et va-t-en.

—Mon père! mon bon père! . . . .

—Ah ça! sais-tu que tu vas m'ennuyer?

—Mais je travaillerai . . . .

—Ne vas-tu pas encore me casser la tête. Ne me mets pas en colère, mais va-t-en tranquillement.

Il se leva, prit sa fille par le bras, et, malgré les prières et les supplications de la pauvre enfant, il la conduisit jusqu'à la porte et la referma sur elle.

—Est-ce que j'ai besoin de cet embarras-là? se dit-il, en se renfonçant dans son lit.

Pour la première fois de sa vie Eliza éprouva un sentiment d'indignation contre son père. Elle vit alors qu'il ne lui avait témoigné quelque tendresse que pour s'emparer de l'argent que lui avait envoyé sa tante. Elle se rendit donc chez Maria; mais elle eut encore la délicatesse de lui cacher ce dernier trait de son père, et prétendit avoir perdu le billet.

Eh bien! dit Maria, j'ai deux cents francs, le fruit de mes épargnes. Il sont à toi, et suffiront aux frais de ton voyage. Il me coûte de me séparer de toi, Eliza; mais il s'agit de ton bonheur, et je dois te faire le sacrifice du mien. Nous nous écrirons, et nous nous reverrons, je l'espère, dans des temps plus heureux.

Le lendemain Eliza s'embarqua pour Amsterdam.

XVII.

Laissons maintenant voguer tranquillement Eliza, et occupons-nous de la jeune négresse. Maria pleura beaucoup en se voyant séparée de celle qu'elle aimait

tant. Elle avait des craintes, la pauvre fille. La mer en fait toujours naître. Quelle que soit par terre la distance qui nous sépare de ceux que nous aimons, nous nous figurons souvent être près d'eux ; mais lorsque l'océan a établi une barrière entre nous et nos amis, nous craignons toujours que cette barrière ne soit infranchissable. Maria n'avait jamais été un seul jour sans voir son amie, et cette séparation se présentait à son esprit sous un jour si horrible, qu'elle ne l'envisageait qu'avec terreur. Il lui semblait qu'un gouffre sans fond avait englouti son Eliza et que le sort les avait séparées à jamais.

Quelques jours après le départ d'Eliza, le vieillard chez qui demeurait Maria tomba malade. Il languit dix jours. Pendant ce temps la jeune négresse ne quitta point son chevet un seul instant. Toujours auprès de lui, elle tâchait de calmer ses douleurs. Elle savait si bien s'identifier avec tout être souffrant.

—Pauvre enfant, lui disait-il, je te donne bien de la peine. Tu serais ma propre fille que tu ne me serais pas plus dévouée. Jamais je ne pourrai te dédommager de tout ce que tu as fait pour moi. Pourtant, je ne t'ai pas oubliée.

Enfin, son âme quitta ce monde pour aller habiter celui des justes. Il n'eut pas plutôt rendu le dernier soupir que ses parents, qui ne l'étaient pas venu voir une seule fois pendant sa maladie, fondirent dans sa maison comme autant de corbeaux sur un cheval mort. Ils venaient assister à la lecture de son testament, et chacun s'attendait à arracher un lambeau de ses dépouilles. Quelle fut leur fureur quand le notaire lut cette clause du testament du vieillard :

" Item, je donne et lègue à Maria Seymour, ma très-

bonne et très-fidèle servante, qui a eu pour moi toute l'amitié d'une fille, la somme de trente-cinq mille francs."

Alors on n'entendit plus que des lamentations, des cris, des imprécations même, contre le vieillard, qui s'était montré si juste, et en même temps si généreux. Après avoir déchargé leur bile contre le défunt, ce fut le tour de Maria de subir une bourrasque.

—La négresse a eu les yeux ouverts, disait l'un.

—Avec son air mielleux, disait un autre, elle a su endoctriner le bonhomme.

—Elle savait bien ce qu'elle faisait, disait un troisième, quand elle donnait ses soins à notre parent. Tout cela n'était que pure hypocrisie, pour avoir une partie de sa défroque.

—Oh ! jamais l'intérêt n'a été pour rien dans ce que j'ai fait, disait Maria, en fondant en larmes. Pauvre, malheureuse, et sans soutien, le vieillard m'avait recueillie, et je l'aimais comme un père.

—Ma mie, lui dit une vieille édentée, à face de parchemin, pour votre âge, vous êtes une fine mouche.

—Oh ! madame, ne m'en veuillez pas.

—Comment, quand vous emportez notre héritage ?

—Oh ! gardez-le, madame ; j'y renonce, si cela vous fait tant de peine. Laissez-moi seulement de quoi acheter une robe noire pour porter le deuil de mon bienfaiteur, et je ne demanderai rien de plus.

—Un legs a été fait en votre faveur, dit le notaire, et aucune puissance au monde ne peut vous le ravir.

Quelques jours après, Maria fut mise en possession de son héritage. Sa première pensée fut d'acquitter un devoir religieux : de partir pour la Jamaïque à la recherche de sa vieille mère Un navire était prêt à

faire voile pour les Antilles. Elle y retint une place. Ensuite elle écrivit à Eliza. Dans sa lettre se trouvait ce passage touchant :

" Mon amie, je pars pour la Jamaïque, où je vais accomplir le plus saint de tous les devoirs : chercher celle qui occupe la première place en mon cœur. Tu sais que tu occupes la seconde. Dans six mois, j'espère être de retour avec elle. Alors il ne me manquera plus que toi pour que ma félicité soit complète. Je ne désespère pourtant point de voir le jour qui nous réunira toutes trois. Alors, mon Eliza, toi aussi, tu auras une mère."

XVIII.

Maria partit le lendemain. Après un heureux voyage de six semaines, elle arriva à la Jamaïque. Quoiqu'elle eut quitté la colonie fort jeune, elle reconnut parfaitement son chemin. Il est si rare que nous oubliions les lieux où s'est écoulée notre enfance ! En voyant l'endroit où elle avait aperçu sa mère pour la dernière fois et où cette malheureuse femme était tombée aux pieds du monstre qui lui avait assené un coup sur la tête, le cœur de Maria se gonfla et un profond soupir sortit de sa poitrine. A peine fut elle débarquée qu'elle courut vers la demeure de ce bourreau d'esclaves à qui la pauvre Débora avait le malheur d'appartenir. Elle trouva ce digne homme fumant tranquillement son cigare près de sa maison.

—Où est ma mère ? demanda-t-elle.

—Je n'en sais rien. Comment se nomme-t-elle ?

—Débora.

—Débora, Débora . . . . Une vieille, n'est-ce pas ?

—Oui ; est-elle ici ?

—Elle est là-bas.

—Oh ! conduisez-moi vers elle, je vous en supplie, monsieur. Courons, courons !

—Peste ! comme vous êtes pressée !

—Oh ! je l'aime tant, et il y a si long-temps que je ne l'ai vue.

—Allons.

Il la conduisit dans un champ voisin, et lui montrant du doigt un palmier, il lui dit :

—Elle est là.

Maria courut vers l'endroit, la joie au cœur et pleurant de bonheur. Arrivée là, elle dit au planteur :

—Mais je ne la vois pas.

—Parbleu ! dit-il, avec un gros rire, il faudrait de bons yeux pour la voir. Elle est bien sous le palmier ; mais à six bons pieds plus bas que le sol.

Maria poussa un cri terrible.

Revenue un peu de son étourdissement, elle fit cette question :

—Mais quand et comment est-elle morte ?

—Le jour de votre départ, comme la vieille ne finissait pas de vous regarder vous éloigner, je lui donnai un si bon coup de bâton qu'elle en resta sur la place. J'en fus fâché après ; car, quoiqu'elle ne m'eut pas coûté bien cher, c'était pourtant une perte.

Oh ! ma mère ! ma pauvre mère ! tu es morte pour m'avoir trop aimée, et je suis la cause de ta mort, s'écria la malheureuse, en se tordant de désespoir.

Ce coup fut trop fort pour Maria, et elle tomba évanouie aux pieds du misérable qui se faisait un jeu de cette sainte douleur.

XIX.

Maria, déçue dans sa plus chère espérance, ne tarda pas à quitter un pays où sa mère avait tant gémi, tant souffert, et où elle avait été enfin brutalement assassinée. Elle s'embarqua de nouveau pour l'Europe, et arriva dans l'île de Rhé trois mois après l'avoir quittée.

La première chose qu'elle fit en arrivant fut d'écrire à Eliza et de lui faire part de tout ce qu'avait souffert son pauvre cœur. Au moment de terminer sa lettre, elle apprit que Somerville était malade. Elle le manda à son amie.

XX.

Eliza n'eut pas plutôt été informée de la maladie de son père, qu'elle prit la résolution de partir immédiatement, pour le soigner. Lorsque son oncle et sa tante apprirent sa détermination, ils ne purent y croire.

—Comment, lui dit sa tante, tu aurais formé ce projet insensé ?

—O, ma tante ! ne flétrissez point du nom de projet insensé le premier, le plus noble sentiment de la nature.

—Mais quels rapports, dit son oncle, existe-t-il maintenant entre ton père et toi?—N'a-t-il point brisé les derniers liens qui t'unissaient à lui?—En un mot, n'a-t-il point foulé aux pieds tous les sentiments paternels ?

—Il n'en est pas moins mon père, dit Eliza, et quelle qu'ait été sa conduite à mon égard, tant que mon cœur battra dans ma poitrine, je ne cesserai de le chérir.

—Mais, pense donc à tout le mal qu'il t'a fait, lui dit sa tante.

Une fille doit tout oublier, répondit Eliza. D'ailleurs, il souffre ; il n'a personne pour le soigner, et si, à son heure suprême, sa fille n'était pas là auprès de lui, que dirait-il?

—Il dirait ce qu'il voudrait.

—Et ma conscience, ma tante, que me dirait-elle?

—Ainsi tu es décidée à partir?

—Ma résolution est prise. Dieu veuille que je n'arrive point trop tard.

—Mais réfléchis bien . . . .

—Toutes mes réflexions sont faites, mon oncle.

—Mais tu ne nous aimes donc pas, pour nous quitter ainsi, quand nous avons tant besoin de toi?

—Oh! si, je vous aime bien tendrement ; mais n'est-il pas naturel que j'aime encore mieux mon père? Mes soins peuvent vous être utiles je le sais ; mais ne le seront-ils pas encore davantage à mon malheureux père?

—Ainsi tu es décidée à nous quitter?

—Ma bonne tante, vous voyez bien qu'il le faut.

—Eh bien! écoute, Eliza : nous n'avons point le droit de te retenir ici contre ton gré. Fais comme tu voudras ; abandonne-nous dans notre vieillesse, puisque telle est ton intention ; mais songes que si tu nous quittes, tous les liens seront brisés entre nous ; et quant à la fortune que nous devions te laisser, nous la léguerons à l'Hospice des Orphelins.

—Mon cher oncle, ma bonne tante, disposez de votre fortune comme il vous plaira. Conservez-moi seulement votre amitié ; c'est tout ce que mon cœur ambitionne. Ainsi, vous le voyez, ma résolution est prise ;

la maladie de mon père m'appelle auprès de lui ; l'univers entier ne m'empêcherait pas de voler à son chevet.

Son oncle et sa tante, irrités de ce qu'ils appelaient son obstination, se refusèrent même à lui fournir l'argent nécessaire pour son voyage. Eliza était pourtant résolue à l'accomplir ; mais comment en venir à bout sans argent ? La pauvre fille en perdait la tête, et s'abandonnait au plus affreux désespoir.

Elle se représentait son père souffrant ; sans un ami pour le soigner. Il se mourait peut-être, et, dans son agonie, il appelait sa fille, et elle n'était point là, et elle n'arriverait pas assez tôt pour lui fermer les yeux.

Oh ! comme elle souffrait ! Elle se dirigea tristement vers le port, et s'informa au bureau des courtiers maritimes si quelque navire allait faire voile pour l'île de Rhé, ou pour la Rochelle. On lui répondit qu'il allait en partir un ce jour-là même pour la Rochelle ; mais il fallait payer le passage d'avance, et elle n'avait que deux ou trois florins. Elle supplia, les larmes aux yeux, les courtiers de la laisser s'embarquer, et les assura qu'elle trouverait en arrivant les moyens de payer son passage. Ils se moquèrent d'elle. Elle se jeta à genoux, et fit un nouvel appel à leur cœur. Ces honnêtes industriels n'en rirent que plus fort, et lui dirent avec le plus grand sang-froid :

—Ma belle enfant, vous avez oublié le proverbe : " Point d'argent, point de Suisse."

Alors elle se décida, la pauvre fille, à traverser la Hollande, la Belgique, et une grande partie de la France, à pied, en mendiant son pain. Elle écrivit à Maria qu'elle allait se mettre en route ; qu'elle marcherait jusqu'à la Rochelle, et que là elle s'embarquerait pour l'île de Rhé.

Elle partit effectivement, et, elle si fière, ne dédaigna pas de tendre la main aux passants. O pouvoir de l'amour filial ! Pourtant les âmes charitables n'étaient pas nombreuses, et souvent Eliza passa des journées sans pain. Lorsqu'elle demandait l'aumône, on lui répondait qu'elle n'était qu'une jeune fénéante, et qu'elle pouvait travailler.

Alors la pauvre fille songea à gagner au moins ce qu'on lui donnerait. Elle avait une assez jolie voix, et résolut de chanter des chansons dans les rues des villages et des petites villes qu'elle traverserait. Ce moyen lui réussit tant bien que mal, et quelquefois la quête qu'elle faisait lui procurait une certaine provision de sous. Mais peut-on concevoir une position plus horrible que celle d'une malheureuse fille, dont le cœur était torturé en pensant à l'état où était son père, obligée de paraître gaie, et d'entonner des chansons joyeuses ? Aussi, après avoir réjoui la foule par ses deux refrains, la pauvre Eliza se retirait dans quelque allée obscure, où elle donnait un libre cours à ses larmes.

Après un voyage pénible de trente-sept jours, toujours à pied, Eliza arriva à la Rochelle. Elle trouva un navire prêt à mettre à la voile pour l'île de Rhé ; mais au moment qu'il allait prendre la mer, le vent changea, et il ne put sortir du port. Nouveau sujet de douleur pour Eliza ; car son père pouvait mourir avant son arrivée ; il etait peut-être mort déjà ! Pourtant, au bout de quatre jours, qui furent autant de siècles d'angoisses pour cette pauvre fille, le vent redevint favorable, et elle put s'embarquer. Après une traversée de quelques heures, par un gros temps, le navire mouilla en rade de l'île.

XXI.

Maria, qui avait reçu depuis long-temps la lettre d'Eliza, se rendait en bateau jusqu'à la rade, à l'arrivée de chaque navire venant de la Rochelle, afin de voir plutôt celle qu'à présent elle chérissait le plus au monde. Elle y était allée plusieurs fois et était retournée à terre sans trouver celle qu'elle cherchait.

Lorsque le vigie du petit port signala enfin le sloop dans lequel se trouvait Eliza, Maria, selon son habitude, se rendit en rade. Cette fois elle eut le bonheur de voir son amie sur le pont. Eliza aperçut aussi Maria, qui venait à sa rencontre. Quelle fut la joie de ces deux jeunes filles en se revoyant après cette longue séparation ! Que de douces pensées ! que d'aimables souvenirs ! que d'espérances ! que de joies ! que de projets d'avenir et de bonheur traversèrent ces deux cœurs dans l'espace d'un instant ! Les jeunes amies allaient être réunies de nouveau, et pour jamais ; car Maria étant riche maintenant, elle allait partager sa fortune avec celle qu'elle aimait tant, et elles ne se quitteraient plus.

Eliza, voyant tout près du bord du navire le bateau qui portait Maria, et brûlant du désir d'être dans ses bras, s'élance pour sauter dedans . . . . Mais, au moment qu'elle prend son élan, une grosse vague arrive et rejetta l'embarcation loin du sloop . . . . Un espace de dix pieds se trouve entr'elle et le canot . . . . et Eliza tombe dans l'abime . . . . Les eaux se referment sur elle.

Maria pousse un cri déchirant. Perdant la tête,

et n'écoutant que la grande voix de son cœur qui lui crie: "Ton amie se noie! Sauve-là!" elle s'élance à son tour et plonge à l'endroit où Eliza a disparu.

L'équipage demeure consterné, et pendant quelques instants chacun reste immobile de stupeur .... Les deux jeunes filles reparaissent bientôt à la surface; mais le courant les a déjà entraînée à une distance considérable. Les bateliers se dirigent vers elles à force de rames:

—Courage! crient ces hommes intrépides; nous vous sauverons!

Le canot est à côté d'elles .... elles sont sauvées ... Deux bateliers se penchent sur le bord pour les tirer dans le bateau .... Mais au moment qu'ils leur tendent les mains, une lame furieuse engloutit de nouveau les deux amies .... On cherche .... on cherche ....

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

XXII.

Le soir, la vague jeta sur la grêve les corps de deux jeunes filles. L'un d'eux était blanc, l'autre noir; mais les deux cœurs d'anges qu'ils renfermaient ne battaient plus; et les yeux qui le matin brillaient d'espérance, de bonheur et d'avenir, étaient fermés à jamais. Eliza et Maria, que la vie avait réunies, furent aussi réunies dans la mort. Cette fois elles ne devaient plus se quitter, et leur réunion était éternelle.

Un même cercueil les renferme toutes les deux

et, de même que dans la vie, elles dorment enlacées dans les bras l'une de l'autre, et leurs deux têtes reposent sur le même oreiller.

Elles sont enterrées dans un des cimetières de l'île. Une simple pierre s'élève sur leur tombe et ne porte que ces deux mots :

Mais elle en dit assez. Il n'est point un voyageur qui, en visitant cette demeure des morts, ne s'arrête auprès de l'humble monument, et ne demande ce que signifient ces deux noms :

ELIZA—MARIA

XXIII.

Le lendemain de ce triste événement, un vieillard, à tête blanche, était assis auprès de la cheminée d'une chambre, maigrement meublée. Quoiqu'il n'y eut point de feu, il tenait ses deux mains au-dessus du foyer.

—Ah! que j'ai froid! que j'ai froid! se disait-il; c'est au cœur surtout.... Eliza, ma fille, viens activer un peu ce feu; car je suis glacé.... Oh! viens, viens! N'aie plus peur de moi. J'ai été bien injuste envers toi; mais aujourd'hui, je reconnais tous mes torts et t'en demande pardon.... Viens, mon Eliza; viens, ma bien-aimée.... Oh! mon Dieu! pardonne-moi tout le mal que j'ai fait à mon enfant! .... Eliza, nous allons être bien heureux, va. Je vais te procurer autant de joie que je t'ai fait endurer de souffrances.... Mais, viens donc, mon enfant: tu vois que je te tends les bras.... Oh! viens me réchauffer contre ton cœur.... Viens donc, chère Eliza.

En ce moment deux hommes entrèrent dans la chambre, apportant quelque chose enveloppé dans un drap blanc. Ils déposèrent leur fardeau sur le lit.

—Qu'est-ce que cela? demanda le vieillard.

—C'est votre fille, répondit un des porteurs.

Puis les deux hommes se retirèrent.

—Ah! c'est toi, mon enfant! Je savais bien que tu viendrais. Je connaissais trop ton bon cœur pour en douter.... Tu me pardonnes, n'est-ce pas?

Il s'approcha du lit où avait été déposé le corps de la jeune fille, et s'agenouillant à côté, il prit une de ses mains dans les siennes, la couvrit de baisers, puis la tint serrée contre son cœur.

—Oh ! merci, merci ! mon adorée, d'être venue à ma voix .... Ah ! tu es aussi bonne que j'ai été méchant ; mais tu me pardonnes, n'est-ce pas ? .... Tu vois mes larmes de répentir ; tu me vois là à tes pieds, comme un criminel que je suis, implorant mon pardon .... Mais tu ne me réponds pas .... Oh ! parle-moi.—Tu vois bien qu'il y a à présent autant de douceur dans ma voix qu'il y avait de dureté autrefois .... maintenant toute mon âme est à toi, ma chérie .... N'est-ce pas que tu me pardonnes ? .... Allons, réponds-moi .... Eh bien ! si tu ne peux pas me pardonner à cause de moi, pardonne-moi à cause de ta mère, cher ange qui nous regarde du haut du ciel .... Tiens ! je la vois. La voilà dans un nuage d'or et d'azur. Elle est toute habillée de blanc ; une auréole est autour de sa tête. Oh ! qu'elle est belle ! que sa figure est céleste ! Tu la vois, n'est-ce pas ? Elle nous sourit. Elle tient sa main gauche contre son cœur, et de la droite elle te fait signe de me pardonner .... Oh ! réponds-moi ; réponds-moi, ou je vais mourir là à tes pieds .... Mais, mon Dieu ! je ne m'en étais pas encore aperçu. Ta main est froide comme le marbre. Serais-tu malade ? Oh, Seigneur ! ma fille est glacée, et je suis là tout seul sans feu pour la réchauffer, sans personne pour l'assister .... Au secours ! au secours ! Accourez tous au secours de mon Eliza.

Il se releva, courut à la porte, répéta ses cris ; mais personne n'y répondit.

Il alla de nouveau vers le lit, ouvrit le drap, et aperçut le visage décoloré de sa fille. Il recula de deux ou trois pas et tomba presqu'à la renverse.

—Mon Dieu ! elle est pâle comme la mort ! ...

Mais qu'as-tu donc? Oh! réponds-moi, réponds-moi! ma fille, mon ange adorée, réponds-moi! Au secours! au secours!

Il se jeta sur elle; il la couvrit de baisers; mais Eliza ne le les lui rendit pas. Se relevant, il la regarda de nouveau, puis, en poussant un cri déchirant, il prononça ces trois mots :

—Elle est morte!

Et il tomba sans connaissance sur le corps de la jeune fille.

C'était Somerville. Ses remords l'avaient rendu fou.

XXIV.

Huit jours après, un jeune officier se promenait dans le cimetière où reposaient Eliza et Maria. Il vit un homme, la tête découverte, à genoux sur la tombe des deux jeunes filles, et tenant fortement embrassée la petite pierre tumulaire placée à la tête de la fosse. Croyant que cet homme priait il continua son chemin.

Repassant près du lieu une demi-heure après, il vit l'homme dans la même position. Il s'approcha .... l'homme ne bougea pas. Craignant qu'il ne fût malade ou endormi, il lui souleva la tête. Les mains de l'homme à genoux se détachèrent de la pierre, et il tomba sur le côté.

Il était mort!

Cet homme c'était encore Somerville. Il avait expié toutes ses fautes.

Barbet, Imprimeur, Guernesey.